

NORD/PAS-DE-CALAIS
MONT-SAINT-ELOI (PAS-DE-CALAIS)
« L'Abbaye du Mont-Saint-Eloi »

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
FOUILLE PROGRAMMÉE
VOLUME 1

N° INSEE 62 589
Arrêté N° 14/07
Code Patriarche : 157080



Responsable d'opération
Jean-Michel WILLOT

Rédaction
Jean-Michel WILLOT (dir.), Laetitia DALMAU, Hélène AGOSTINI,
Déborah DELOBEL
Avec la collaboration de Isabelle LOUISO

Décembre 2014

Remerciements

Nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux partenaires qui ont apporté leur contribution à l'opération archéologique du Mont-Saint-Eloi. Ils sont nombreux et nous nous excusons pour les inévitables oublis.

Nous remercions Monsieur Stéphane Révillion, Conservateur Régional de l'Archéologie pour ses nombreux conseils et son soutien, notamment pour la demande de financement auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles. Il a été à l'initiative des visites sur le site de Monsieur Claude Héron (Chef du Service départemental de Seine-Saint-Denis), de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique et de Monsieur Christian Sapin (Directeur de recherche, Centre d'études Médiévales UMR 6298 Artheis), qui ont été des moments d'échanges fructueux.

Monsieur Christian Sapin, pour son expertise, ses conseils et l'accueil qu'il nous a réservé à Auxerre, lors de la journée d'études sur les cryptes le 21 novembre 2014.

Monsieur Michel Dagbert, Président du Conseil général, Monsieur Martial Herbert, Vice-président chargé de la Culture et Madame Françoise Rossignol, Vice-présidente chargée de l'Education, Conseillère générale du Canton de Dainville, Présidente du Comité de pilotage ont initié, porté et soutenu cette opération. Nous les en remercions pour cela.

Nous remercions également :

Monsieur Jean-Pierre Bavière, Maire de Mont-Saint-Eloi pour son soutien et son aide.

Monsieur Daniel Chamillard, exploitant agricole, qui nous a courtoisement accordé son soutien.

C'est grâce au travail des nombreux collaborateurs du Conseil général du Pas-de-Calais, que cette campagne s'est déroulée et achevée dans d'excellentes conditions.

Nous remercions pour cela :

Monsieur Jean-Yves Douchez, Directeur du Pôle Réussites Citoyennes.

Monsieur David Hétru, Chef du Service des Affaires Foncières et du Contentieux

Monsieur David Moret, Chef de l'Atelier départemental de l'Imprimerie, pour sa compréhension et son efficacité.

A Jean Luc Marcy, Directeur du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais pour sa confiance et son accompagnement.

Ce rapport est le fruit du travail des agents du Centre départemental d'Archéologie (Secrétariat, Service des Archives du Sol, Service d'Archéologie préventive et Service de la Médiation archéologique réunis), merci à eux.

Ma gratitude va tout particulièrement aux membres de l'équipe, Laetitia Dalmau (adjointe de l'opération), Hélène Agostini et Isabelle Louiso. C'est grâce à leur investissement, leurs conseils pertinents et aux échanges que nous avons pu avoir ensemble, que l'opération et le rapport ont pu aboutir.

Je dois également souligner l'intérêt et l'enthousiasme de Loïc Daulny, archéologue stratigraphe, pour le projet dont l'expertise et les remarques toujours pertinentes ont permis de faire avancer la compréhension du site.

Photo de couverture : Mont-Saint-Eloi, vue verticale du pavage en terre cuite de la chapelle nord-est de l'abbatiale gothique - cliché J.-R. Morreale - CDA CG62.

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	6
Fiche signalétique	8
Liste des intervenants	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Notice scientifique	13
Arrêté d'autorisation	19
Documents cartographiques	21
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	23
1. Avant-propos	26
1.1 Un site emblématique	26
1.2 Le projet du département	26
1.3 L'archéologie	26
2. Etat des connaissances	28
2.1 Contextes géologique et environnemental	28
2.1.1 Le substrat	28
2.1.2 La colline du Mont-Saint-Eloi	28
2.2 Les données archéologiques	31
2.2.1 La protohistoire	31
2.2.2 La période gallo-romaine	31
2.2.3 Le haut Moyen Age	31
2.3 Présentation des sources	34
2.3.1 Les sources écrites	34
2.3.2 Les sources iconographiques	34
2.4 L'abbaye du Mont-Saint-Eloi d'après les sources historiques	42
2.4.1 Saint-Eloi au Mont-Saint-Eloi, un mythe ?	42
2.4.2 La communauté cénobitique	42
2.4.3 La nouvelle fondation	42
2.4.4 L'abbatiale gothique	43
2.4.5 Les bâtiments conventuels médiévaux	44
2.4.6 Le chantier du XVIII ^e siècle	44
2.4.6.1 Les bâtiments conventuels	44
2.4.6.2 L'église abbatiale	45
2.4.6.3 Les déboires post-révolutionnaires	45
3. Les moyens, la méthodologie et l'approche archéologique	48
3.1 Les moyens humains	48
3.2 Les moyens techniques	49
3.2.1 Le décapage	49

3.2.2 L'enregistrement des données	49
3.3 L'analyse des données	50
3.3.1 Le phasage.....	50
4. Résultats	55
4.1 Période II, phase C/D : la chapelle romane et son environnement (Jean Michel Willot)	55
4.1.1 L'édifice roman, rappel des observations de la campagne de 2013.....	55
4.1.1.1 Au nord (la maçonnerie UE 2075)	55
4.1.1.2 A l'ouest (le massif d'angle et les maçonneries UE 2471-2472).....	59
4.1.1.3 A l'est (la maçonnerie UE 2478 et la tranchée UE 2186).....	60
4.1.1.4 L'excavation UE 2432	60
4.1.1.5 La restitution du bâti.....	62
4.1.1.6 Interprétation	66
4.1.2 L'environnement de l'édifice religieux.....	67
4.1.2.1 La maçonnerie UE 2371	67
4.1.2.2 La maçonnerie UE 2369	67
4.1.2.3 La maçonnerie UE 2487	67
4.1.2.4 La sépulture UE 2408	71
4.1.2.5 Des vestiges d'un bâtiment au nord-est de l'édifice religieux (Laetitia Dalmau)	71
4.2 Période II, Phase E : la construction de l'église gothique (Jean Michel Willot).....	78
4.2.1 Le mur du chœur UE 2428 et ses contreforts	78
4.2.1.1 L'environnement topographique.....	78
4.2.1.2 La tranchée de fondation.....	80
4.2.1.3 La semelle de fondation.....	80
4.2.1.4 La mise en œuvre et les matériaux de construction	80
4.2.1.5 Les contreforts.....	84
4.2.2 La partie occidentale du chœur	87
4.2.2.1 Mur banquettes UE 2189.....	88
4.2.2.2 L'escalier UE 2379	88
4.2.2.3 Le massif d'escalier UE 2076.....	91
4.2.2.4 Le massif d'escalier UE 2146.....	91
4.2.2.5 Restitution du chœur	94
4.2.3 La chapelle UE 2465.....	96
4.2.3.1 La fondation	96
4.2.3.2 Les maçonneries.....	96
4.2.3.3 L'intérieur de la chapelle (Laetitia Dalmau)	103
4.2.3.4 Restitution de la chapelle (Jean Michel Willot)	117
4.2.4 Le mur sud-est UE 2199 (deuxième chapelle nord-est).....	118
4.2.5 L'environnement de l'église gothique.....	123
4.2.5.1 Les remblais de construction et de terrasse UE 2384 et UE 2321	123
4.2.5.2 Le sol UE 2306	124
4.2.5.3 Le remblai UE 2261.....	125
4.2.5.4 La tombe UE 2303	126
4.2.6 Présentation du lapidaire (Hélène Agostini).....	128
4.2.6.1 Des blocs architecturaux inédits : un nouveau traitement de surface.....	128
4.2.7 Synthèse de la période gothique (Période II, phase E, Jean Michel Willot)	130
4.2.7.1 Les techniques de fondations.....	130
4.2.7.2 Le chœur gothique.....	131

4.2.7.3 La chapelle	131
4.2.7.4 Le plan de l'église gothique	132
4.2.7.5 La crypte	132
4.2.7.6 L'environnement de la collégiale	132
4.3 Période II, Phase F : les travaux du XVIII ^e siècle.	138
4.3.1 Les modifications des maçonneries du transept et de la chapelle	138
4.3.2 Le comblement de la chapelle	141
4.3.3 Le comblement du chœur	141
4.3.4 Les sépultures	143
4.3.5 La canalisation (Jean Michel Willot)	145
4.3.6 Les contreforts, vestiges d'un bâtiment	152
4.3.6.1 Le massif UE 2232	152
4.3.6.2 Le massif UE 2252	152
4.3.6.3 La fosse de récupération UE 2278	152
4.3.6.4 Interprétation	158
4.4 Période III	159
4.4.1 La destruction de l'église gothique	159
4.4.2 Les sépultures (Déborah Delobel)	160
4.4.3 La construction d'un nouveau bâtiment (Jean Michel Willot)	161
4.5 Les sondages devant les deux tours, les apports (Laetitia Dalmau, Jean Michel Willot)	163
4.5.1 Description	163
4.5.1.1 Le sondage UE 2273	163
4.5.1.2 Le sondage UE 2322	166
4.5.1.3 Le sondage UE 2281	169
4.5.2 Synthèse des données des sondages	172
5. Synthèse générale (Jean Michel Willot)	176
5.1 Les vestiges d'un édifice religieux roman	176
5.2 L'église gothique	177
5.2.1 Les techniques de fondations	177
5.2.2 Le chœur gothique	177
5.2.3 La chapelle	178
5.2.4 L'église	178
5.2.5 L'environnement de la collégiale	179
5.3 Les transformations à l'époque moderne	179
6. Conclusion	180
7. Bibliographie	181
8. Table des figures	192

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	8
Identité du site.....	8
L'opération archéologique.....	8
Résultats	8
Liste des intervenants	9
Intervenants administratifs	9
Intervenants scientifiques.....	9
Intervenants techniques	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Notice scientifique	13
Documents cartographiques	21
Fig. 4 : Mont-Saint-Eloi, localisation régionale de la commune - CDA CG62.	21
Fig. 5 : Mont-Saint-Eloi, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster) - CDA CG62.....	21
Fig. 6 : Mont-Saint-Eloi, carte au 1/25 000 (IGN scan 25) - CDA CG62.....	22
Fig. 7 : Mont-Saint-Eloi, localisation du site sur le cadastre - CDA CG62.	22

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Mont-Saint-Eloi
Lieu-dit ou adresse : Abbaye du Mont-Saint-Eloi
N° INSEE : 62 589
Cadastre année : 2009 **Section :** ZL **Parcelle(s) :** 35, 45 et 48
Coord. Lambert 93 X : 678150 **Y :** 7028000 **altitude :** 135.70
Propriétaire du terrain : En cours d'acquisition par le Conseil Général
Maître d'ouvrage des travaux : Conseil Général du Pas-de-Calais
Protection juridique : Néant

L'opération archéologique

Arrêté d'autorisation n° : 14/07/FOUILLE **daté du :** 05/03/2014
Titulaire : Jean-Michel WILLOT
Organisme de rattachement : Centre départemental d'Archéologie
Dates d'intervention sur le terrain : 18/08/2014 au 19/09/2014
Surface du projet : 4800 m²
Surface fouillée : 534,77 m²

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0.40 m
Épaisseur de la stratification : 3 mètres
Densité : forte
Extension supposée du site : 3 hectares
Problématique de la recherche : Renouvellement de la connaissance d'une abbaye de chanoines réguliers.
Nature des vestiges par périodes : Médiéval, moderne, contemporain, abbatiale, chapelle, pavage, bâtiment conventuel, canalisation, enceinte, sol, sépultures, lapidaire
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Centre départemental d'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'Archéologie
Centre départemental d'Archéologie : Jean Michel WILLOT, responsable d'opération, Jean-Luc MARCY, Conservateur en chef du patrimoine

Intervenants techniques

Centre départemental d'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Hélène AGOSTINI - topographe, céramologue médiéviste. Guillaume BRUNIAUX - stagiaire. Malorie COQUILLAUD - stagiaire. Laetitia DALMAU - responsable adjointe. Orianne DEWITTE - stagiaire. Marie HUIN - stagiaire. Solène LACROIX - stagiaire. Adeline LAGNEAU - stagiaire. Marc LEBRUN - stagiaire. Isabelle LOUISO - technicienne de fouille. Jean Michel WILLOT - archéologue départemental, responsable d'opération

Rapport :

Jean Michel WILLOT - direction, rédaction, relecture. Hélène Agostini - étude du lapidaire, inventaire du mobilier, topographie, plans, rédaction. Martine CARPENTIER - relecture. Laëtitia DALMAU - rédaction, DAO. Déborah DELOBEL - étude anthropologique, rédaction. Marie-Liesse DE NOBLET - traitement et gestion du mobilier. Isabelle LOUISO - inventaire, DAO, PAO. Jean-Luc MARCY - relecture. Jean-Roc MORRÉALE - cartographie

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie :

Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'Archéologie

Centre départemental d'Archéologie : Jean-Luc MARCY, Directeur du centre, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Conseil Général du Pas-de-Calais

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/3

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☒ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☒ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☒ Lapidaire
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☒ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☒ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☒ An. de lapidaire
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 2/3

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☒ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☒ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☒ Mur d'enceinte
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☒ Lapidaire
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☒ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☒ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☒ An. de lapidaire
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 3/3

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- Lapidaire
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- An. de lapidaire
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

La campagne de fouille de 2014 qui fait suite à une triennale (2011-2013) a porté principalement sur le chœur de la collégiale gothique et la crypte. La fouille s'est déroulée du 18 août au 19 septembre avec 5 agents du Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais et 7 stagiaires universitaires. Des subventions octroyées par le Service Régional de l'Archéologie ont couvert une partie des dépenses, notamment les analyses.

Les vestiges d'un édifice religieux roman

La campagne de 2014 a pu aider à affiner les connaissances des constructions antérieures à l'église gothique, notamment la chapelle romane. L'édifice est probablement de plan rectangulaire, de 11 m de large et de 11,50 m long *a minima*, et d'une élévation assez importante. Des traces des supports du voûtement repérés dans les murs ont permis de restituer la configuration de l'espace intérieur constitué de deux rangées de colonnes formant un vaisseau central et deux collatéraux de trois travées au minimum. L'édifice a été construit dans la pente du relief : alors qu'au sud, ses murs étaient en grande partie hors sol, au nord, ces derniers étaient installés dans la pente de colline, sans doute taillée pour l'occasion. L'emplacement du sol primitif, qui a été identifié dans les maçonneries, se situe, au nord, à près de 2,50 m sous les niveaux de circulation extérieurs, mais quasiment de plain-pied au sud. L'unique accès attesté, côté nord-ouest, est d'ailleurs une descenderie.

Sous le sol de l'édifice, l'excavation profonde de plus de 3,50 m et de 8 m à 10 m de côtés, à l'origine maçonnée correspond à l'emplacement de la crypte proprement dite. Elle apparaît dans les chroniques modernes (Rodière 1935 : 173, Barubé, Le Bolay 1982 : 79) lors de la description de l'église gothique comme une église basse soutenue de deux rangs de colonnes bleues. Ces mentions sont en adéquation avec les données archéologiques. Les supports du voûtement de celle-ci devaient être identiques à ceux du niveau supérieur de l'édifice : une double rangée de piliers formant un vaisseau central et deux collatéraux. L'interprétation proposée en 2013 concernant la fonction du bâtiment n'est pas remise en question : il s'agit d'un édifice religieux avec une crypte. La campagne de 2014 n'a néanmoins pas pu apporter d'éléments supplémentaires pour affiner sa datation qui repose principalement sur des critères architecturaux caractéristiques du roman, un voûtement et arcs-doubleaux reposant sur des dossierets. Les mentions du XVII^e siècle font références à l'érection d'une chapelle pour accueillir les restes de Saint-Vindicien par l'Evêque Fulbert vers 980 (Archives Départementales du Pas-de-Calais, manuscrit 62 : 7, 8). Il n'est pas fait état de transformation de cet édifice avant le début du XIII^e siècle et la construction de l'abbatiale gothique (Rodière 1935 : 173).

L'église gothique

Les données archéologiques de la campagne de 2014 ont porté principalement sur le chœur de l'abbatiale gothique et son environnement proche. Elles permettent de comprendre son plan, les techniques de construction et d'expliquer les choix architecturaux.

Les techniques de fondations

Le nouvel édifice gothique intègre la crypte et une partie de la chapelle romane qui occupent l'espace situé entre le chœur et le transept, selon un schéma classique pour la période. L'ancien chœur est détruit ainsi qu'une grande partie des élévations romanes à l'exception des murs nord qui ont été écrêtés. La configuration de la chapelle romane avec son sol situé à 2,50 m en dessous des niveaux extérieurs de circulation et sa crypte, a un impact sur le plan du nouvel édifice. Le sol d'origine est bien modifié mais pas rehaussé : la différence de hauteur entre les niveaux de circulation du chœur et du transept reste marquée, près de 3 m. La topographie du terrain a nécessité une mise en œuvre adaptée des fondations du chœur. En effet, construit dans la pente de la colline, l'installation de semelles a permis de rattraper progressivement un niveau d'arase plan pour la fondation. Des remblais ont également été apportés conjointement afin de rehausser le terrain et constituer une terrasse. Les murs porteurs de la moitié nord-est du chœur ont été déportés d'1 m vers l'est, en retrait des anciennes maçonneries qui ne supportaient plus d'élévations.

Le chœur gothique

Le nouveau chœur qui forme un unique vaisseau long de 24 m et large de 9 m à 10 m, se termine sur un chevet en abside. Son accès s'opère du transept. Dès l'origine probablement, la descente s'accomplit de deux côtés par des escaliers, calés dans les angles des maçonneries romanes. Cette différence de niveau de circulation relativement importante entre le chœur et le transept devait accentuer la démarcation entre les deux parties de l'édifice, en valorisant le chœur. Il occupe plus de la moitié de la longueur de l'abbatiale estimée à une quarantaine de mètres. Pour une communauté de chanoines réguliers, accorder une telle importance à leur espace de prière se comprend, mais les restitutions des élévations envisagées à partir des résultats de cette campagne révèlent une distinction entre cet espace et le reste de l'édifice qui est renforcée par ces choix architecturaux. L'obligation d'accueillir des paroissiens pour les offices religieux dans le sanctuaire a pu conduire les chanoines à compartimenter les deux espaces. La paroisse, relativement étendue, est dotée d'une église que très tardivement au XVe siècle (De Cardevacque 1859 : 73) alors que la communauté assurait la *cura animarum* depuis le XIIe siècle (Barubé 1977 : 57).

La chapelle

Une des chapelles du chœur a été totalement dégagée cette année. La mise au jour de son sol en terre cuite demeure la découverte marquante de cette opération. Ce pavage, sans doute posé dès la fin de travaux de l'abbatiale vers la seconde moitié du XIIIe siècle, est resté en place sur une longue durée et a été l'objet de quelques réfections localisées. Il est constitué de carreaux de terre cuite glaçurée monochrome, vert et jaune de 1,5 cm à 3 cm d'épaisseur. Trente cinq panneaux aux décors géométriques ont été répertoriés sur l'ensemble de ce sol d'une surface d'environ 40 m². Quatre formats de carreaux sont employés pour ce pavage : le carré, le triangle, le rectangle et le losange aigu. Le pavage matérialise par son décor les différences espaces de la pièce selon leur fonction : l'accès, l'espace de prière et l'autel. Ce dernier est signalé par une banquette légèrement surélevée située au sud-est. Un simple examen du pavage a livré des informations sur la déambulation et les stations dans la pièce. Il est d'ailleurs intéressant qu'aucune tombe n'y soit matérialisée. Les chapelles de la collégiale, au nombre de quatre sont mal documentées. La lecture des chroniques permet d'identifier deux chapelles qui sont des lieux d'inhumations des abbés, la chapelle Saint-Jean ou des Confesseurs et la chapelle des Abbés ou Sainte-Catherine, localisée à l'entrée du chœur. Des abbés sont également inhumés dans le transept ou en bas du dortoir au côté d'une des chapelles nord-est (De Cardevacque 1859). La chapelle mise au jour n'est donc aucune de celles mentionnées. Il se pose la question, compte-tenu de sa localisation et de l'absence de tombe, de la nature de sa dédicace, sans doute un saint ou une personne importante pour la communauté (Saint-Vindicien ?).

La crypte

La crypte romane a influé sur les partis pris architecturaux lors de la construction par-dessus du chœur gothique. Ils concernent notamment le choix d'un demi-sous-sol pour le chœur gothique qui reprend celui d'origine en le modifiant. En décalant les nouvelles fondations du chœur, les constructeurs préservait la crypte, même si le rez-de-chaussée de l'édifice roman a été modifié (sol et élévations). Son accès pour la période gothique n'a pas pu être déterminé car le sol du chœur a disparu avec la destruction du voûtement de la crypte à l'époque moderne. Avec l'agrandissement du gothique, les accès primitifs ont peut-être été modifiés et peuvent se localiser plus à l'est où il est encore possible de les repérer sous les remblais.

Le plan de l'église, état des connaissances après la fouille

Les historiens avaient souligné la difficulté de restituer un plan de l'église gothique sur la base de la documentation iconographique et écrite à disposition (Barubé Le Bolay 1982 : 80). Le plan terrier de 1743, qui livre pourtant le plus de renseignements sur l'abbatiale, est source de questionnements auxquels les données archéologiques n'apportent pas forcément d'éléments de réponses.

D'ouest en est, l'église présente trois niveaux de circulation qui commence de plain-pied dans la nef et le transept, avant de descendre d'un demi-niveau dans le chœur d'où on accède à la crypte en sous-sol. Cette différence de niveau entre le chœur et le reste de l'édifice n'est jamais mentionnée dans les écrits et n'apparaît pas sur le plan terrier de 1743. La chapelle nord-est mise au jour est l'une des quatre chapelles de l'abbatiale gothique mentionnées dans les chroniques (Rodière 1935 : 173, Barubé, Le Bolay 1982 : 77). Les données archéologiques ont établi que la chapelle nord-est n'est pas un héritage roman. Avec un niveau de circulation plus bas que le transept et la nef, la chapelle nord-est, et certainement celle située au sud-ouest, toutes deux accolées au vaisseau du chœur, sont peut-être isolées de celles situées à l'extrémité des deux bras du transept. Le reste de l'édifice a été détruit très en profondeur à l'époque contemporaine, à l'exception éventuellement du mur pignon du bras nord du transept. Il sera difficile de renouveler la réflexion sur cette partie de l'abbatiale à partir des données archéologiques. Néanmoins, la vision qu'offrent les résultats de fouille de 2014 de l'édifice modifie sensiblement la restitution proposée par les historiens. Les chapelles adossées au chœur occupent un espace équivalent d'une travée. Les chapelles localisées à l'extrémité des bras du transept seraient alors constituées de deux travées et formeraient le bas-côté de ces derniers.

Les transformations à l'époque moderne

La grande campagne de travaux lancée au début du XVIII^e siècle concerne dans un premier temps les bâtiments conventuels. L'église gothique est néanmoins partiellement restaurée, même transformée, à la suite d'une tempête particulièrement destructrice. Il est probable que les niveaux de circulation aient été modifiés avec un remblaiement du chœur et des chapelles attenantes pour rattraper un niveau général de circulation de plain-pied. La crypte demeure néanmoins en usage jusqu'à la démolition de l'église gothique en 1750. Une partie des murs est abattue et reconstruite sur des fondations plus larges. Enfin, une canalisation qui récupère les eaux pluviales dans l'angle des maçonneries du chœur et de la chapelle nord-est, est installée dans la cour qui est fermée à cette époque par un bâtiment conventuel du grand cloître.

Ses installations et ses transformations ne dureront qu'un temps limité : en 1750 l'abbatiale gothique est détruite et le secteur devient une cour localisée entre le chœur du nouveau sanctuaire moderne et les bâtiments conventuels.



Fig. 1 : Mont-Saint-Eloi, vue aérienne de la zone de fouille 2014 - cliché Entreprise Balloïde - CDA CG62.

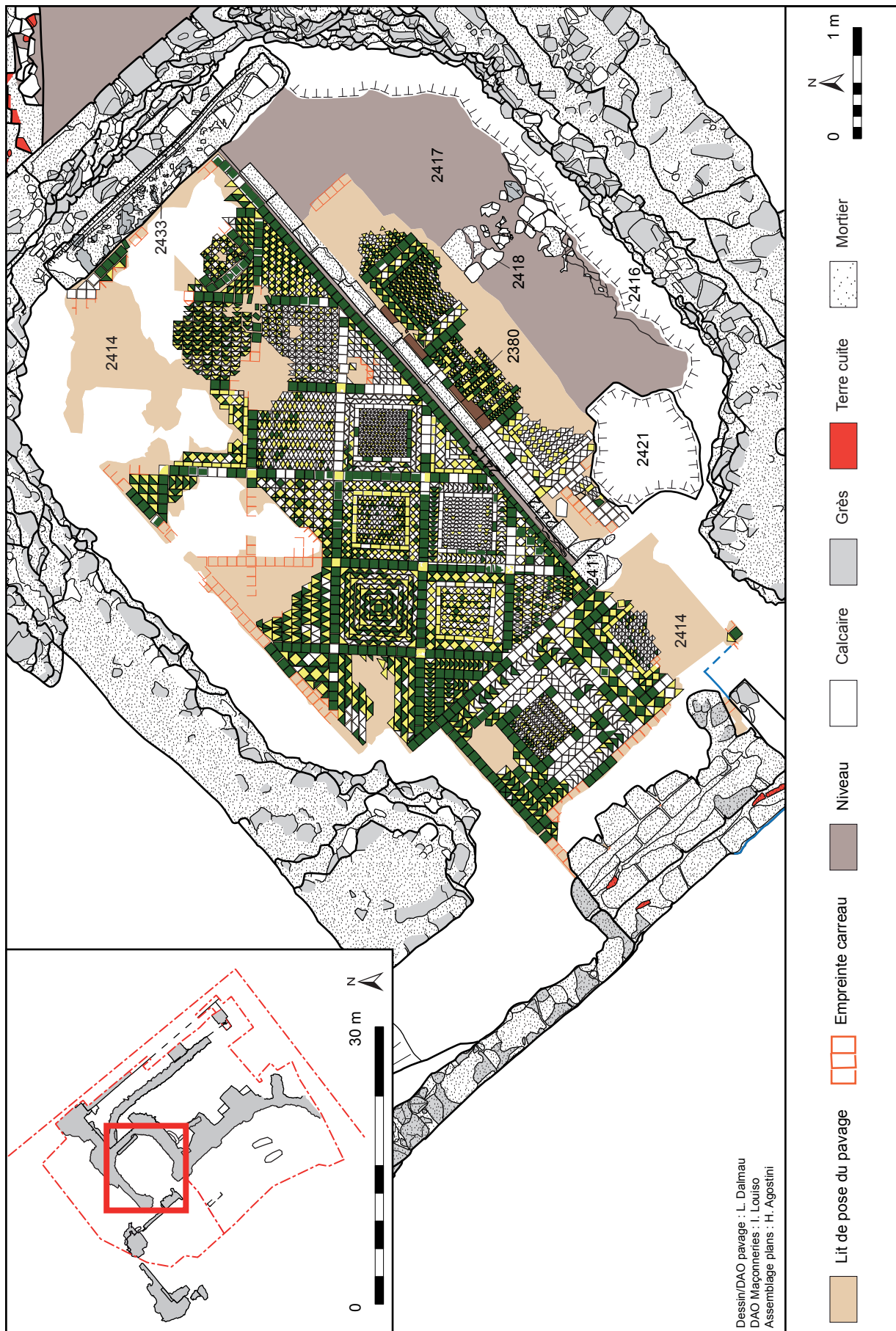


Fig. 2 : Mont-Saint-Eloi, représentation de l'état du pavage après son dégagement - CDA CG62.

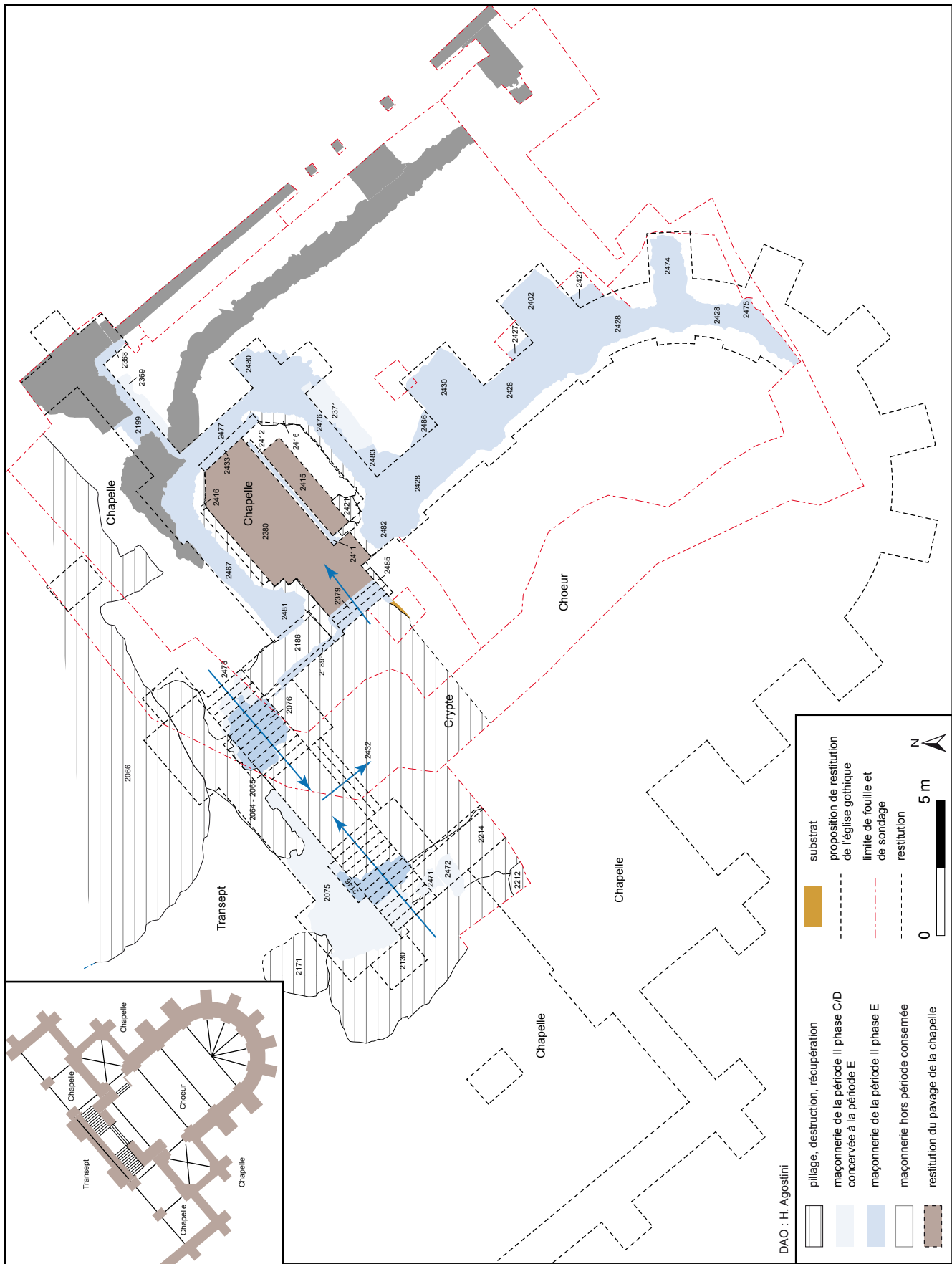


Fig. 3 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution de l'église gothique - CDA CG62.

ARRÊTÉ D'AUTORISATION

157080-211-0-1



N° 14/07

N° PATRIARCHE : 15-7080

LE PREFET DE REGION NORD PAS DE CALAIS

Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;

VU l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre III ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre III ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

VU l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à Madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;

VU la demande de fouille programmée effectuée par Monsieur Jean-Michel Willot, le 30/12/2013

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique du mois de janvier 2014

AUTORISE

Article 1^{er} : Monsieur, Jean Michel Willot est autorisé à procéder à une opération de fouille programmée du 1^{er} août au 1^{er} octobre 2014, concernant l'abbaye du Mont-Saint-Eloi :

Région : Nord – Pas-de-Calais
Département(s) : Pas-de-Calais

Commune(s) : Mont-Saint-Eloi
Lieu(x)-dit(s) : rue du général Bardot

Cadastre : Année : 2009
Coordonnées Lambert I :

Section : ZL Parcelle(s) : 35, 45, 48
X = 678,150 Y = 7028 010

Programme : n° 23 « Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions »

Organisme de rattachement : Conseil général du Pas-de-Calais – Centre départemental d'archéologique du Pas-de-Calais.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique de l'opération remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et un rapport d'opération rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Le mobilier et la documentation archéologique seront identifiés, inventoriés et classés selon les dispositions prévues par l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et selon le protocole régional pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions.

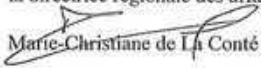
Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Le rapport d'opération sera remis en 5 exemplaires (dont un non relié) imprimés sur support papier ; dans une qualité de papier et d'impression garantissant sa conservation à long terme. Il sera accompagné d'une version numérique.

Article 5 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 5 mars 2014

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles


Marie-Christiane de La Conté

Original à l'intéressé(e)

Copie à :

☐ Maire

☐ Préfecture de région (S.R.A.)

☐ Préfet du département

☐ Organisme de rattachement de l'intéressé(e)

☐ Propriétaire

☐ Gendarmerie régionale

☐ Sous-préfet de l'arrondissement

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

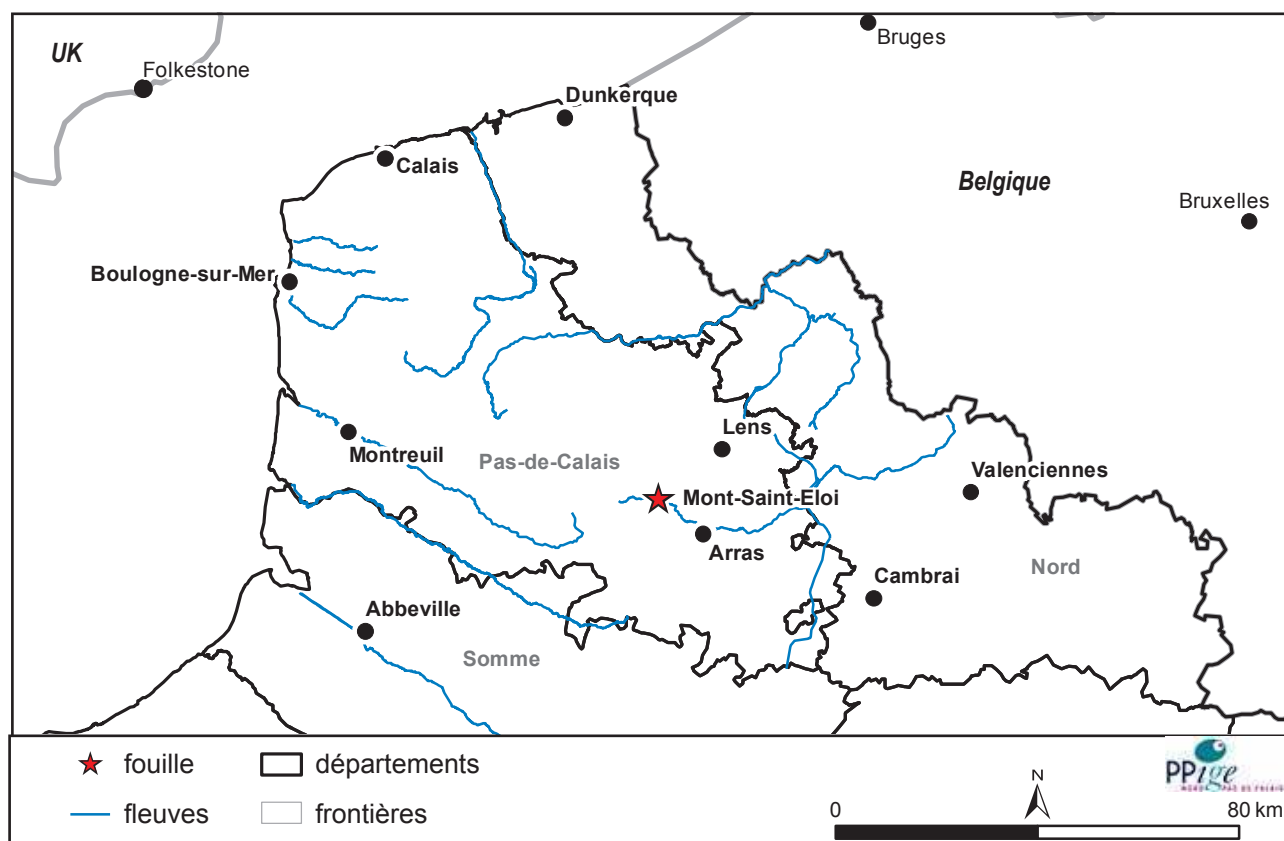


Fig. 4 : Mont-Saint-Eloi, localisation régionale de la commune - CDA CG62.

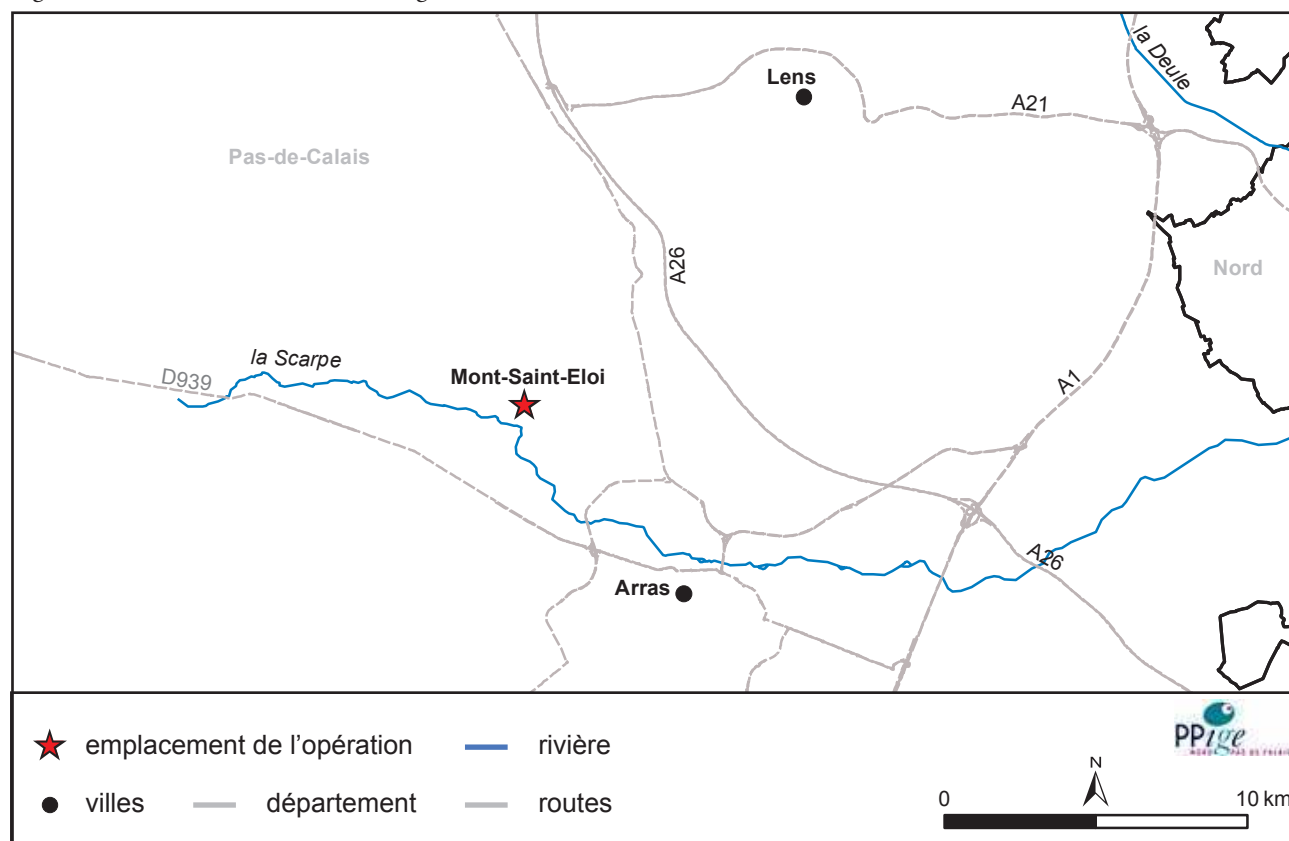


Fig. 5 : Mont-Saint-Eloi, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster) - CDA CG62.

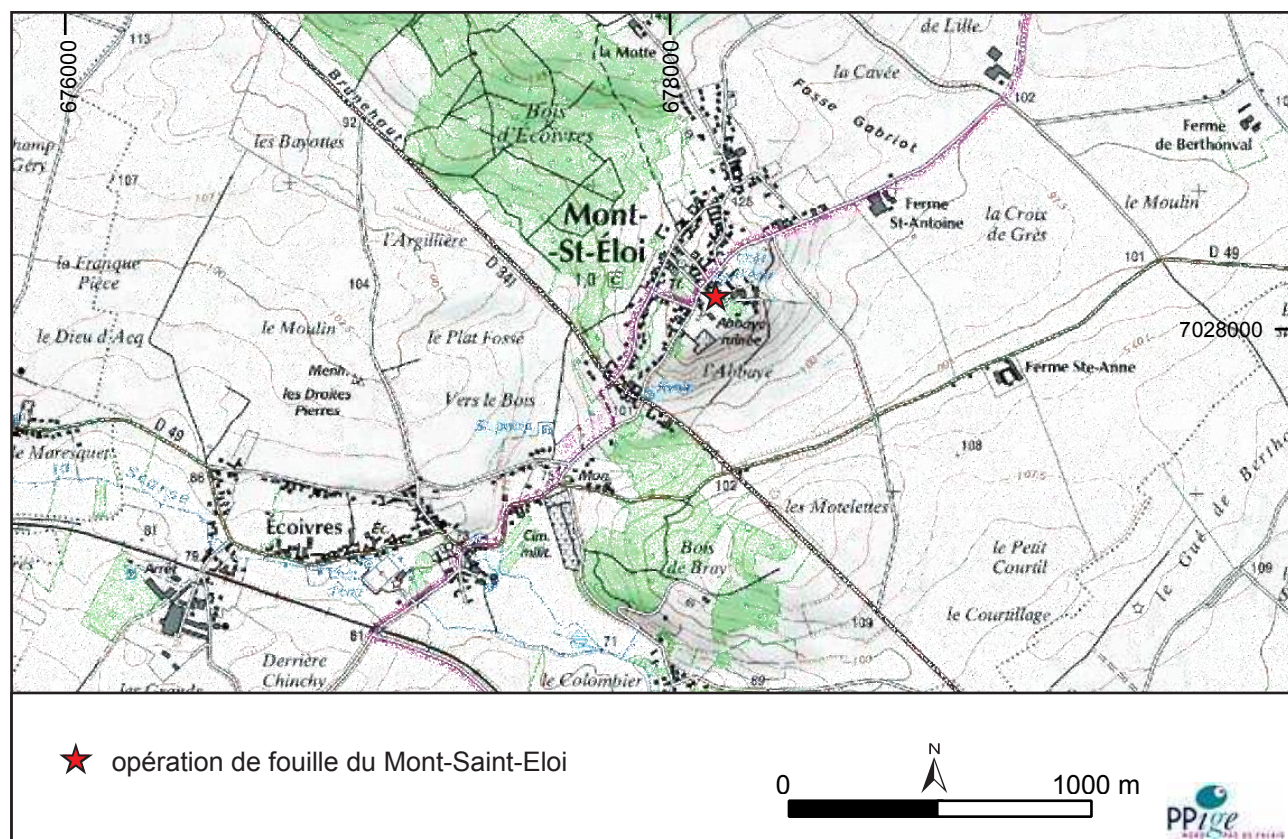


Fig. 6 : Mont-Saint-Eloi, carte au 1/25 000 (IGN scan 25) - CDA CG62.

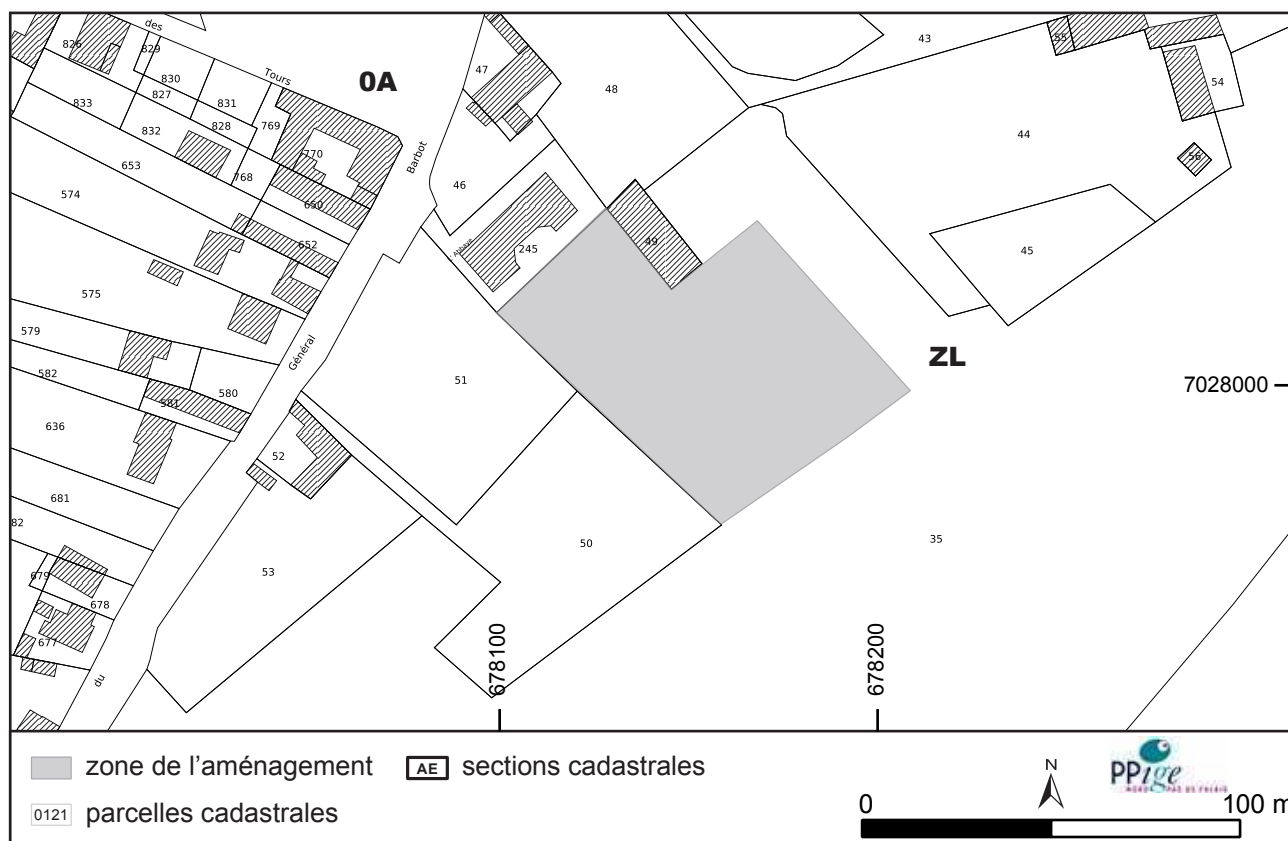


Fig. 7 : Mont-Saint-Eloi, localisation du site sur le cadastre - CDA CG62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. Avant-propos	25
1.1 Un site emblématique	25
1.2 Le projet du département	25
1.3 L'archéologie	25
2. Etat des connaissances	27
2.1 Contextes géologique et environnemental	27
2.1.1 Le substrat	27
2.1.2 La colline du Mont-Saint-Eloi	27
2.2 Les données archéologiques	30
2.2.1 La protohistoire	30
2.2.2 La période gallo-romaine	30
2.2.3 Le Haut Moyen Age	30
2.3 Présentation des sources	33
2.3.1 Les sources écrites	33
2.3.2 Les sources iconographiques	33
2.4 L'abbaye du Mont-Saint-Eloi d'après les sources historiques	41
2.4.1 Saint-Eloi au Mont-Saint-Eloi, un mythe ?	41
2.4.2 La communauté cénobitique	41
2.4.3 La nouvelle fondation	41
2.4.4 L'abbatiale gothique	42
2.4.5 Les bâtiments conventuels médiévaux	43
2.4.6 Le chantier du XVIIIe siècle	43
2.4.6.1 Les bâtiments conventuels	43
2.4.6.2 L'église abbatiale	44
2.4.6.3 Les déboires post-révolutionnaires	44
3. Les moyens, la méthodologie et l'approche archéologique	47
3.1 Les moyens humains	47
3.2 Les moyens techniques	47
3.2.1 Le décapage	47
3.2.2 L'enregistrement des données	47
3.3 L'analyse des données	48
3.3.1 Le phasage	48
4. Résultats	53
4.1 Période II, phase C/D : la chapelle romane et son environnement (Jean Michel Willot)	53
4.1.1 L'édifice roman, rappel des observations de la campagne de 2013	53
4.1.1.1 Au nord (la maçonnerie UE 2075)	53
4.1.1.2 A l'ouest (le massif d'angle et les maçonneries UE 2471-2472)	57
4.1.1.3 A l'est (la maçonnerie UE 2478 et la tranchée UE 2186)	58
4.1.1.4 L'excavation UE 2432	58
4.1.1.5 La restitution du bâti	60

4.1.1.6	Interprétation	64
4.1.2	L'environnement de l'édifice religieux.....	65
4.1.2.1	La maçonnerie UE 2371	65
4.1.2.2	La maçonnerie UE 2369	65
4.1.2.3	La maçonnerie UE 2487	65
4.1.2.4	La sépulture UE 2408	69
4.1.2.5	Des vestiges d'un bâtiment au nord-est de l'édifice religieux (Laetitia Dalmau).....	69
4.2	Période II, Phase E : la construction de l'église gothique (Jean Michel Willot)	76
4.2.1	Le mur du chœur UE 2428 et ses contreforts	76
4.2.1.1	L'environnement topographique.....	76
4.2.1.2	La tranchée de fondation.....	78
4.2.1.3	La semelle de fondation.....	78
4.2.1.4	La mise en œuvre et matériaux de construction	78
4.2.1.5	Les contreforts.....	82
4.2.2	La partie occidentale du chœur	85
4.2.2.1	Mur banquette UE 2189	86
4.2.2.2	L'escalier UE 2379.....	86
4.2.2.3	Le massif d'escalier UE 2076	89
4.2.2.4	Le massif d'escalier UE 2146	89
4.2.2.5	Restitution du chœur	92
4.2.3	La chapelle UE 2465	94
4.2.3.1	La fondation	94
4.2.3.2	Les maçonneries	94
4.2.3.3	L'intérieur de la chapelle (Laetitia Dalmau)	101
4.2.3.4	Restitution de la chapelle (Jean Michel Willot).....	115
4.2.4	Le mur sud-est UE 2199 (deuxième chapelle nord-est).....	116
4.2.5	L'environnement de l'église gothique.....	121
4.2.5.1	Les remblais de construction et de terrasse UE 2384 et UE 2321	121
4.2.5.2	Le sol UE 2306	122
4.2.5.3	Le remblai UE 2261	123
4.2.5.4	La tombe UE 2303	124
4.2.6	Présentation du lapidaire (Hélène Agostini).....	126
4.2.6.1	Des blocs architecturaux inédits : un nouveau traitement de surface.....	126
4.2.7	Synthèse.....	128
4.2.7.1	Les techniques de fondations.....	128
4.2.7.2	Le chœur gothique	129
4.2.7.3	La chapelle	129
4.2.7.4	Le plan de l'église gothique.....	130
4.2.7.5	La crypte	130
4.2.7.6	L'environnement de la collégiale	130
4.3	Période II, Phase F : les travaux du XVIII ^e siècle.....	136
4.3.1	Les modifications des maçonneries du transept et de la chapelle	136
4.3.2	Le comblement de la chapelle.....	139
4.3.3	Le comblement du chœur	139
4.3.4	Les sépultures	141
4.3.5	La canalisation (Jean Michel Willot)	143
4.3.6	Les contreforts, vestiges d'un bâtiment	150

4.3.6.1 Le massif UE 2232.....	150
4.3.6.2 Le massif UE 2252.....	150
4.3.6.3 La fosse de récupération UE 2278.....	150
4.3.6.4 Interprétation	156
4.4 Période III	157
4.4.1 La destruction de l'église gothique.....	157
4.4.2 Les sépultures (Déborah Delobel).....	158
4.4.3 La construction d'un nouveau bâtiment (Jean Michel Willot)	159
4.5 Les sondages devant les deux tours, les apports (Laetitia Dalmau, Jean Michel Willot)	161
4.5.1 Description	161
4.5.1.1 Le sondage UE 2273	161
4.5.1.2 Le sondage UE 2322	164
4.5.1.3 Le sondage UE 2281	167
4.5.2 Synthèse.....	170
5. Conclusion générale	174
5.1 Les vestiges d'un édifice religieux roman	174
5.2 L'église gothique	174
5.2.1 Les techniques de fondations.....	175
5.2.2 Le chœur gothique.....	175
5.2.3 La chapelle	175
5.2.4 La crypte	176
5.2.5 L'environnement de la collégiale.....	177
5.3 Les transformations à l'époque moderne.....	177
6. Bibliographie	178
7. Table des figures.....	189

1. Avant-propos

1.1 Un site emblématique

Fig. 8, page 27

Les deux tours de l'église abbatiale du Mont-Saint-Eloi constituent l'un des derniers témoignages de l'ancienne communauté de chanoines qui occupait la colline. Elles sont localisées à 7 km au nord-ouest d'Arras, dans le centre du village du Mont-Saint-Eloi, en bordure de l'ancienne voie gallo-romaine (la route départementale RD 341) qui reliait les cités d'Arras (Nemetacum) et de Théroutanne (Tervanna). Ces ruines qui dominent le plateau arrageois, sont un élément marquant du paysage, visibles localement à plus de 20 km à la ronde. Le site, chargé d'une histoire qui remonte au VII^e siècle avec l'arrivée de Saint-Eloi, est un lieu fréquemment visité par les arrageois et les touristes de passage. L'attachement de la population aux deux tours n'est pas uniquement lié à leur caractère monumental ou à leur intérêt patrimonial, historique et archéologique mais également à leur statut de mémoire de la Première Guerre Mondiale. En effet, les tours ont joué un rôle important durant la Première Guerre Mondiale. Elles ont ainsi été laissées dans l'état de destruction causée par les bombardements allemands comme un symbole du front d'Artois. L'ensemble de ces facteurs fait des deux tours un site emblématique qui dépasse largement le cadre local.

1.2 Le projet du département

L'abbaye, devenue bien national, est fermée en 1792 puis vendue à un particulier. Elle devient alors une immense carrière de pierre dont les matériaux ont servi à la construction de nombreux édifices civils et privés des communes alentours. De nombreuses personnalités s'émouvent de la disparition de ce patrimoine qui est presque totalement détruit au début du XIX^e siècle. De l'immense complexe abbatial qui s'étendait sur près de 33 hectares, il ne subsiste en 1832 que le massif occidental de l'église et son collatéral nord, un abreuvoir, un puits, l'entrée de l'enclos abbatial ainsi que des tronçons du mur de clôture et d'une grange. En 1836, l'Etat et le Département du Pas-de-Calais rachètent les deux tours afin de préserver les derniers vestiges de l'église abbatiale. Malgré cela, le monument, quasiment laissé à l'abandon, n'est pas entretenu et se dégrade rapidement. Ce n'est qu'en 1921 que les ruines sont classées à l'inventaire des monuments historiques. Des campagnes de consolidation ou de restaurations partielles sans envergure sont alors entreprises pour limiter la détérioration des tours.

Dans le cadre de la politique des transferts de propriétés des immeubles nationaux mis en place en 2004 (loi n°2004-809 du 12 août 2004 relative aux libertés et responsabilités ainsi que le décret n°2005-836 du 20 juillet 2005), le département se porte candidat en 2006 pour le transfert de propriété des deux tours. L'acte de transfert est signé le 7 février 2008 cédant la pleine propriété du monument au Département.

1.3 L'archéologie

Dans la convention qui accompagne l'acte de transfert, il est précisé que le Département « assure la conservation de l'immeuble, le développement de sa fréquentation et en favorise la connaissance ». L'archéologie est l'un des moyens proposé par la collectivité pour aider à la compréhension du site et permettre sa valorisation. Doté d'un service archéologique agréé en archéologie préventive depuis octobre 2007, le Département a proposé d'organiser une opération archéologique dont les investigations porteraient sur l'église abbatiale moderne et ses états antérieurs. Les résultats des fouilles orienteront le choix de la valorisation du site des Deux Tours de l'Abbaye (panneaux, vestiges apparents, aménagements paysagers, etc.) qui est programmée après les travaux de restauration de l'édifice. Une demande d'évaluation



Fig. 8 : vue des tours du Mont-Saint-Eloi dominant le plateau arrageois - cliché P. Fruitier - CDA CG62.

programmée, portant sur un terrain de 4800 m², a été acceptée au printemps 2010 par le Service régional d'archéologie du Nord / Pas-de-Calais. Elle a permis d'étudier des vestiges archéologiques qui n'avaient jamais été, à ce jour, explorés. Sur la base de ces premiers résultats, une fouille programmée a été engagée sur trois années durant les étés 2011 à 2013.

2. Etat des connaissances

2.1 Contextes géologique et environnemental

Fig. 9, page 29, Fig. 10, page 30

Les données synthétisées ci-après proviennent essentiellement du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM-Infoterre 2010 ; Delattre 1968 ; Lacquement et al. 2004) : la trame stratigraphique générale est présentée sur la base d'éléments cartographiques (cartes géologiques au millionième et à 1/50 000) (Fig. 6 ; 7). Les appellations d'époque, période ou ère reportées entre parenthèses correspondent aux appellations des cartes géologiques au 1/50 000 non harmonisées, reprises dans la majorité des articles et réactualisées dans la figure 7.

2.1.1 Le substrat

Le secteur étudié est situé à l'emplacement d'un substrat paléogène (E1), en limite d'un substrat crétacé (C2) (Fig. 9, page 29) (Chantraine et al. 1996). Le substrat crétacé répertorié sur la carte à 1/50 000 correspond à de la Craie blanche à *Micraster leskei* (Sénonien ; C4). D'une puissance généralement estimée à 50 mètres, elle est particulièrement riche en CaCO₃. Les silex ne sont pas présents dans la partie supérieure de la formation alors qu'ils sont bien représentés dans la partie inférieure (« craie blanche à silex »). Le substrat cénozoïque éocène (Landénien, e2) est séparé en deux formations présentes sous le terrain. Le Landénien inférieur (Sables, tuffeaux et argile sableuse, e2a) correspond à une couronne d'argile plastique grise ou de sable fin glauconieux. Le Landénien supérieur (e2b) correspond aux Sables et Grès d'Ostricourt formant des buttes témoins résiduelles. Ces faciès peuvent être préservés dans des poches de dissolution formées à la surface de la craie (Fig. 10, page 30) (Delattre 1968 ; Lacquement et al. 2004).

2.1.2 La colline du Mont-Saint-Eloi

La colline qui culmine à 137 m NGF constitue l'extrémité méridionale des collines d'Artois. Elle domine le plateau artésien, traversé plus au sud par la rivière la Scarpe (70 m NGF). En dehors du village, qui occupe la totalité de la plateforme du relief, le secteur est actuellement boisé au nord (bois d'Ecoivres) comme au sud (bois de Bray). A l'emplacement du site fouillé, localisé précisément à l'extrémité sud-ouest de la colline, le sous-sol géologique est formé des Sables d'Ostricourt, une couverture qui a été observée sur une hauteur supérieure à 2 m sans en atteindre le fond. Les grès d'Ostricourt qui scellaient à l'origine le sable ont totalement disparu, exploités dès une époque ancienne. Il subsiste uniquement de cette formation de rares grands blocs de grès erratiques, piégés dans le sable ou délaissés dans des fosses d'extraction non datées.

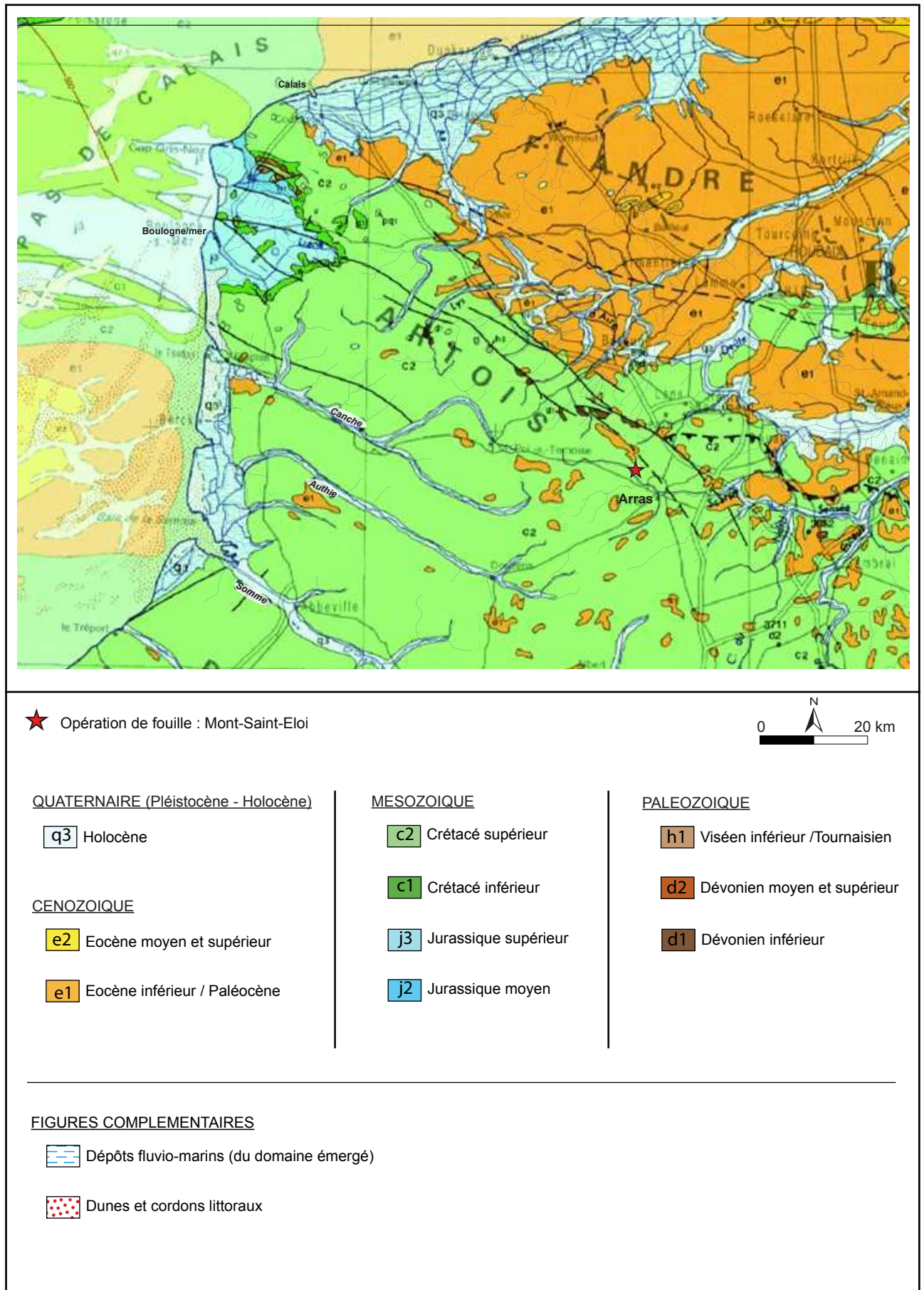


Fig. 9 : carte géologique au 1/1 000 000.

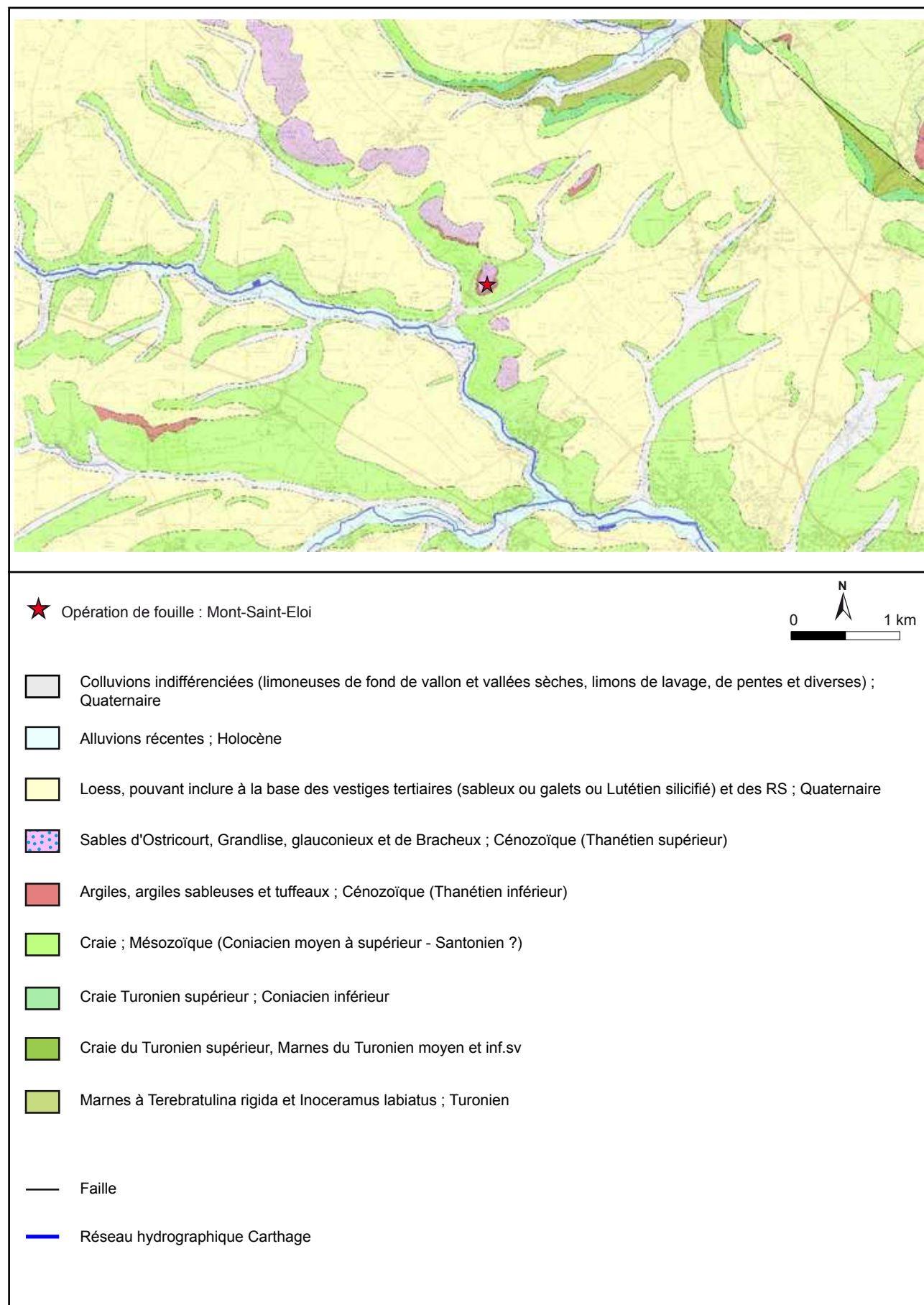


Fig. 10 : carte géologique au 1/50 000.

2.2 Les données archéologiques

Fig. 11, page 32

Peu de découvertes archéologiques ont été réalisées sur la commune du Mont-Saint-Eloi et l'essentiel des trouvailles remonte au XIXe siècle.

2.2.1 La protohistoire

Un site daté du Néolithique Moyen II a été découvert à Bray en 2010, dans le cadre d'une opération de diagnostic par l'INRAP en bordure de la Scarpe puis fouillé en 2011 par la Direction de l'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Une triple enceinte fossoyée, bordée d'une palissade a été dégagée sur près de 100 m de long en bordure de la Scarpe. Dans le même secteur, il subsiste deux mégalithes : les Pierres d'Acq, des pierres dressées mal datées (Néolithique ou Age du Bronze). Des fouilles, entreprises au pied des blocs au milieu du XIXe siècle, ont mis au jour une tombe aménagée en pierre sans mobilier (Terninck 1981a : 92-93, 119). Des sépultures ont été découvertes dans le bois de Bray sous de grandes dalles en pierre qui comportaient des céramiques grossières non datées et des squelettes (Terninck 1981a : 6).

2.2.2 La période gallo-romaine

La commune est traversée par une ancienne voie gallo-romaine, l'actuelle RD 341, qui reliait les chefs-lieux de cité d'Arras (Nemetacum) et de Thérouanne (Tervanna). Cet axe a apparemment attiré des populations qui se sont installées le long de la voie de communication et tout particulièrement au pied des reliefs des collines d'Artois (Delmaire 1994b : 607, Fig. 232). Sur la commune du Mont-Saint-Eloi, des vestiges d'habitat (un dépotoir, des fondations et des monnaies du Ier siècle) ont été repérés au nord lors de prospections ou de travaux (Delmaire 1994b : 551). Au sud de la commune, des tombes datées des IIe et IIIe siècles, riches en mobilier, ont été fouillées vers 1880 dans le bois de Bray. Une grande villa à cour rectangulaire a été repérée lors de prospections aériennes à 1 km au nord-est de la colline du Mont-Saint-Eloi, sur le plateau, à l'écart de la voie (Agache, Bréart 1975 : 140 ; Charrier, Cappe 2005 : 171).

2.2.3 Le haut Moyen Age

Les découvertes du Haut Moyen Age sont uniquement de nature funéraire. Dans le hameau d'Ecoivres, un grand cimetière a été trouvé à la fin du XVIIIe siècle, livrant des armes et du mobilier. Il a été daté de l'époque mérovingienne grâce notamment à la découverte au XIXe siècle de tombes avec mobilier dans le secteur (Terninck 1981c : 252 ; 1981d : 122, 290).

La première intervention archéologique sur le Mont-Saint-Eloi a été réalisée en 1970 par H. Bernard sur le parvis de l'abbatiale moderne (Fig. 12, page 33, Fig. 13, page 33). Cette intervention s'est limitée à un sondage de 3 m sur une profondeur d'1 m, localisé 8 m devant la tour nord. Une maçonnerie massive a été mise au jour avec, attenante, une fosse recelant des ossements humains associés à deux fragments de céramique datés par l'auteur du haut Moyen Âge (Bernard 1970, Cabal 1974). La fosse qui contenait une vingtaine d'individus représentés essentiellement par des crânes a été associée à un charnier. L'étude anthropologique des restes humains a abouti à des conclusions plus prudentes. Rien ne rattache d'un point vue anthropologique les individus, 5 femmes et 4 hommes identifiés, à un groupe de population alto-médiéval. Les ossements ne comportaient pas de traces de traumatismes liés à un épisode dramatique (massacre). Cette opération dont les résultats restent logiquement limités compte-tenu de la faible surface ouverte, a eu le mérite de signaler la présence de vestiges archéologiques préservés à l'emplacement du parvis moderne.

Suite à cette première campagne, un projet de fouilles programmées a été monté par H. Bernard dans le but d'aider à la connaissance et à la valorisation du site. Il avait réalisé un travail sur les plans anciens et

proposé un programme de recherche axé sur l'origine de l'implantation religieuse, la chapelle romane et l'abbatiale gothique. Le projet a été abandonné suite à sa nomination à la direction du site archéologique de Théroouanne. Après cette intervention, plus aucune observation archéologique n'a été réalisée sur le Mont-Saint-Eloi. En dehors de découverte de documents inédits ou d'une relecture des sources anciennes, l'archéologie reste donc la source d'information envisageable pour renouveler la connaissance du site et de la communauté.

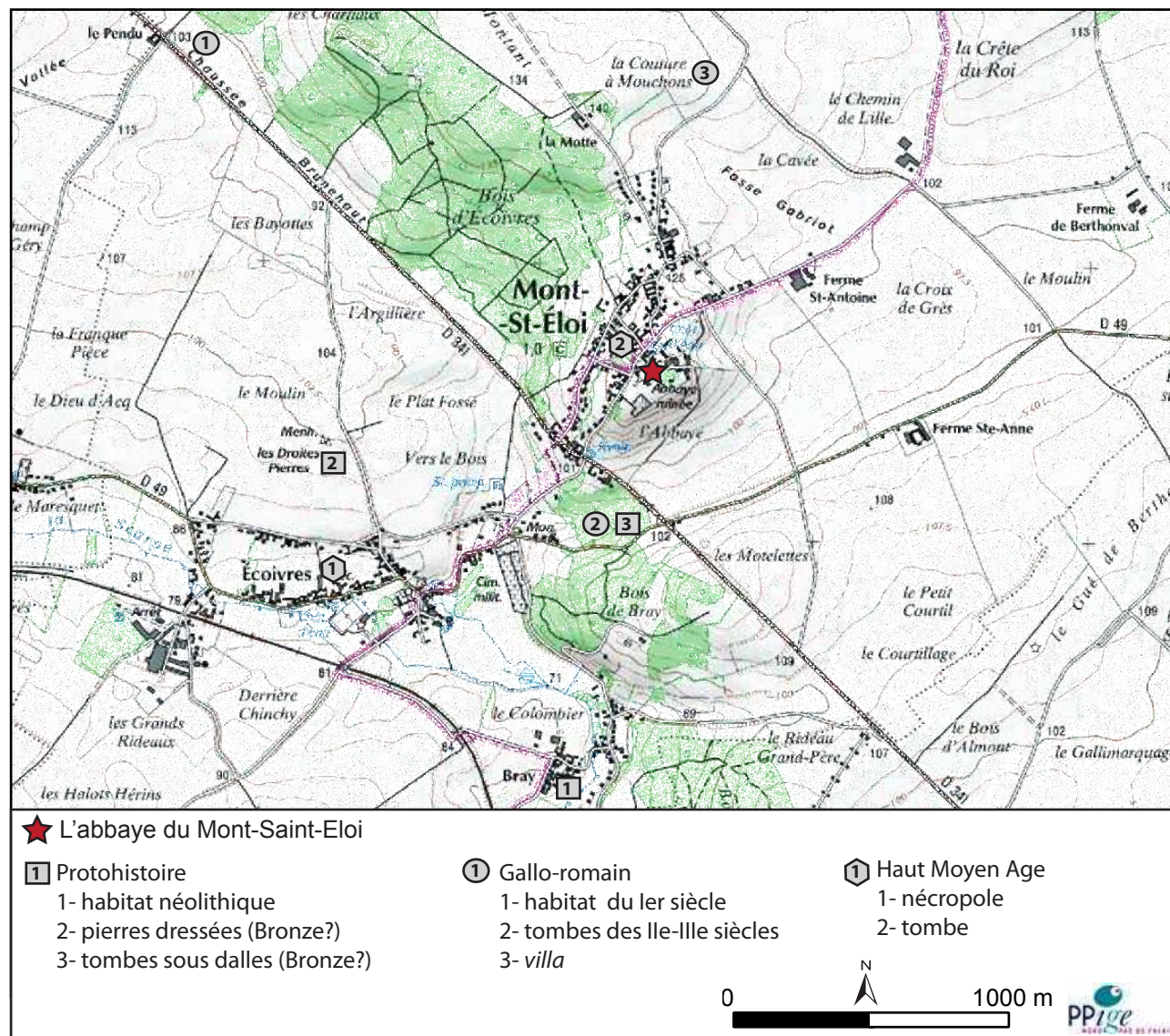


Fig. 11 : carte du contexte historique.

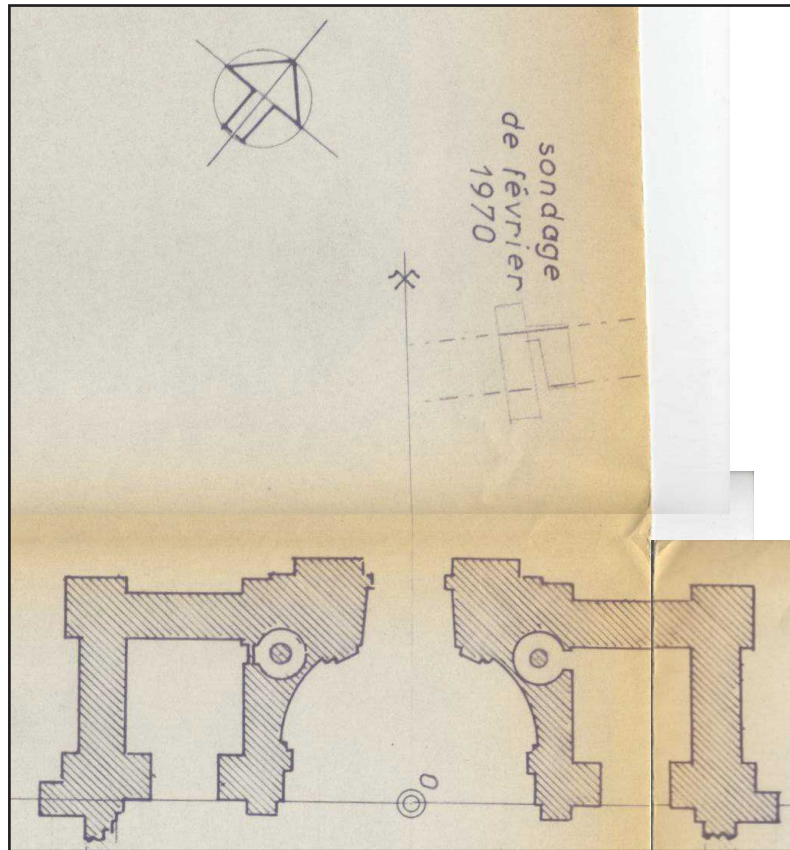


Fig. 12 : localisation du sondage réalisé en février 1970 par Honoré Bernard (Bernard 1970 : 7).

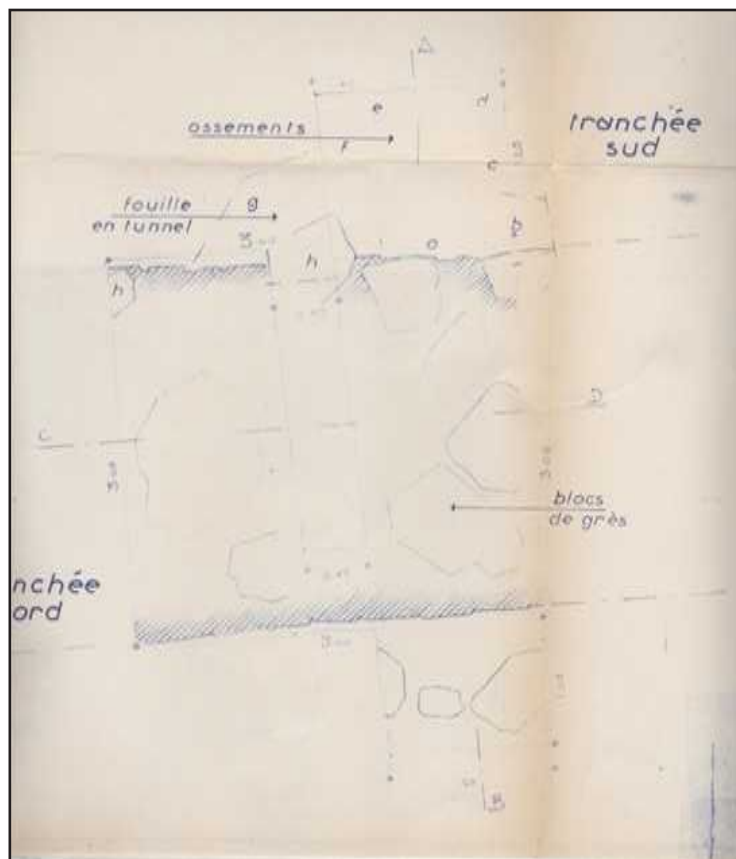


Fig. 13 : détail des vestiges mis au jour dans le sondage (Bernard 1970 : 9)

2.3 Présentation des sources

L'histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi a été largement abordée par des chercheurs depuis le XIX^e siècle. La documentation ancienne écrite et iconographique est relativement abondante même si elle a beaucoup souffert lors des deux Guerres Mondiales (incendies). Elle se compose de sources non narratives (cartulaires, actes de donations, chartres, plans terriers, vues cavalières) et narratives (chroniques) concernant l'histoire de la communauté et de ses édifices. Un corpus de ces sources et une étude critique ayant déjà été publiés (Barubé 1977 : 17-28, Barubé, Le Bolay 1982 : 12-15), seule la documentation qui a aidé à la préparation de l'opération archéologique est évoquée en avant-propos. Les sources principales sont présentées dans la bibliographie générale qui est un condensé de la liste exhaustive publiée par Odile Parsis-Barubé.

Grâce à ces sources, il a été possible non seulement de retracer l'histoire de la communauté mais également de proposer une restitution des plans de l'abbaye, voire de retrouver l'aspect ou la nature de certains édifices. En amont de l'opération archéologique, ce travail réalisé par les historiens a été largement exploité pour définir une première problématique et pour projeter l'ouverture des tranchées ou des fenêtres du sondage (Willot 2010).

2.3.1 Les sources écrites

- Histoire manuscrite de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi lez Arras par André Levailant, abbé de cette maison de 1624 à 1625. Archives Départementales du Pas-de-Calais, ms 62.

Il s'agit d'une copie du XVIII^e siècle du manuscrit d'origine. Le chroniqueur s'est essentiellement attaché à retracer l'histoire de l'abbaye à travers les ministères des abbés qui se sont succédé à la tête de la communauté entre le XI^e siècle et le début du XVII^e siècle. Les édifices sont évoqués pour attribuer aux abbés la paternité des travaux de construction ou de restauration.

- Dom Wartel, un chanoine, est l'auteur d'une chronique détaillée en 1786 concernant la reconstruction de l'abbaye entreprise entre 1727 et 1778. Le manuscrit a disparu mais des extraits ont été édités et commentés par R. Rodière (Rodière 1935). Le chroniqueur décrit, avec parfois beaucoup de détails, une grande partie des édifices de l'abbaye avant leur reconstruction ainsi que le chantier lancé en 1727.

En revanche, les deux chanoines évoquent rarement ou sommairement les abbaciales. Les historiens se sont donc appuyés sur l'iconographie pour compléter les informations et proposer une restitution du plan des églises.

- Deux inventaires ont été dressés en 1792 et 1793 au moment de la vente de l'abbaye comme bien national par les architectes Leras et Gayant. Archives Départementales du Pas-de-Calais, série Q, district d'Arras, Canton de Mont-Saint-Eloi

2.3.2 Les sources iconographiques

Les documents iconographiques sont relativement peu nombreux et leur usage nécessite une lecture critique compte tenu de leur nature. Ainsi, l'abbaye médiévale est essentiellement représentée sur des vues cavalières tardives du XVII^e siècle, des documents délicats à utiliser et peu précis, tandis que les plans de l'abbatiale moderne, les plus détaillés, ont été dressés après sa destruction parfois à partir de sources indirectes (témoignages, copies de plans anciens).

- L'abbaye du Mont-Saint-Eloi figure sur trois vues cavalières des Albums de Croÿ qui constituent les représentations les plus anciennes (début du XVII^e siècle). Sur deux d'entre-elles, l'abbaye apparaît en arrière-plan, avec relativement peu de précisions, même si l'abbatiale demeure très reconnaissable. Les bâtiments conventuels et l'abbatiale sont en revanche représentés avec plus de précisions sur une vue retrouvée en 1996 à Prague et qui reste l'illustration détaillée la plus ancienne de l'abbaye gothique et renaissance (Berger 1960 ; Albums de Croÿ 1985).

- Une esquisse à la mine de plomb réalisée par Adam François van der Meulen à la fin du XVII^e siècle (Fig. 14, page 36) ébauche quelques bâtiments conventuels et la façade de l'abbatiale gothique. Les informations apportées par cette esquisse concordent avec celles de la vue cavalière de l'Album de Croÿ. Les angles de vue sont proches et il est aisé d'identifier les édifices sur les deux illustrations. L'esquisse représente toutefois avec beaucoup plus de détails architecturaux les élévations de style gothique.

Musée du Louvre, n° d'inventaire : RF 4954, recto, Trois vues de l'Abbaye de Saint-Eloi, près d'Arras.

- Une gravure de Beaulieu-le-Donjon (Fig. 15, page 36), éditée en 1667, apporte peu d'informations supplémentaires. La vue cavalière est pratiquement identique à celle de l'Album de Croÿ concernant l'angle choisi pour la représentation et le rendu des édifices.

Beaulieu-le-Donjon. – Plans et cartes des Pais-Bas, s.d., Bibliothèque Municipale d'Arras, cote F31. Le document a été daté de 1667 par Georges Bernier, archiviste.

- Un plan-terrier de 1743 (Fig. 16, page 37) dresse un plan de la nouvelle abbaye dont les travaux ont commencé dès 1727 en y intégrant l'ancienne église abbatiale gothique. Il s'agit donc de l'unique représentation en plan de l'abbatiale médiévale.

Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens.

Après la Révolution, le site en cours de démolition exerce un attrait auprès d'artistes, d'architectes et d'érudits qui s'alarment de la destruction de l'abbaye. Cet engouement pour les ruines a suscité une production littéraire et iconographie abondante.

- X.-T. Souillart a exécuté de nombreux plans, esquisses et vues des édifices de l'abbaye en ruine vers 1850 (Fig. 17, page 38; Fig. 18, page 39). Beaucoup des représentations sont des restitutions reposant sur ses propres souvenirs et ceux d'un arpenteur contemporain de l'abbaye. Ses cartons, conservés aux Archives Départementales du Pas-de-Calais, comportent des calques d'un contemporain, F. Robaut. Il est probable qu'un certain nombre de ses dessins aient été réalisés d'après les travaux de l'architecte.

Archives départementales du Pas-de-Calais, 7 Fi 9, Collection Souillart, 80 dessins et esquisses sur le Mont-Saint-Eloi.

- F. Robaut a illustré l'ouvrage de A. de Cardevacque publié en 1859 (Fig. 19, page 39, Fig. 20, page 40). Outre des représentations précises des édifices (avec parfois des vues en coupe des élévations), il a dressé un plan de l'abbaye classique d'après un original anonyme de 1809.

Archives Départementales du Pas de Calais, Atlas des planches annexées à l'histoire du Mont-Saint-Eloi par A. Cardevacque, dessinées d'après nature par F. Robaut, Douai, imprimerie Robaut, sans date, D22/6.

- Le cadastre napoléonien, Archives Départementales du Pas-de-Calais, sous-série 3P 589, 1818 (Fig. 21, page 41).

Alors que les bâtiments conventuels semblent encore en élévation, l'abbatiale est en cours de démolition : seuls subsistent les murs gouttereaux, les transepts et les deux tours de la façade tandis que le chœur est ruiné.

- Milieu XIXe siècle, Plan Normand : relevé du cloître et de la grange de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, Archives Départementales du Pas de Calais, 24 J 107-27.

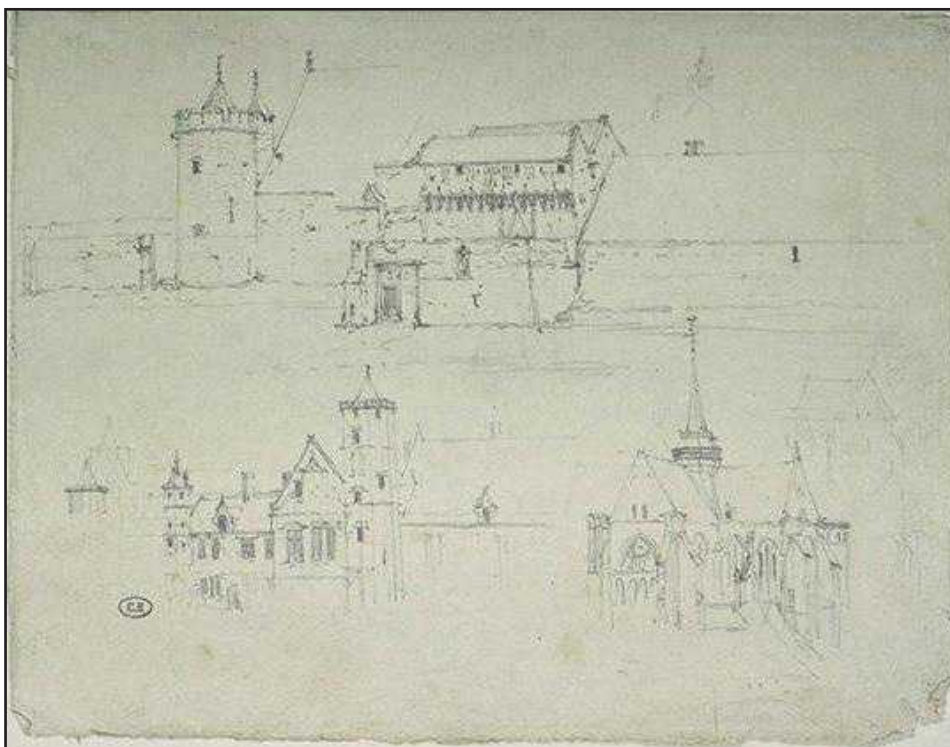


Fig. 14 : esquisse réalisée par Van der Meulen (Musée du Louvre, n° d'inventaire : RF 4954, recto,).

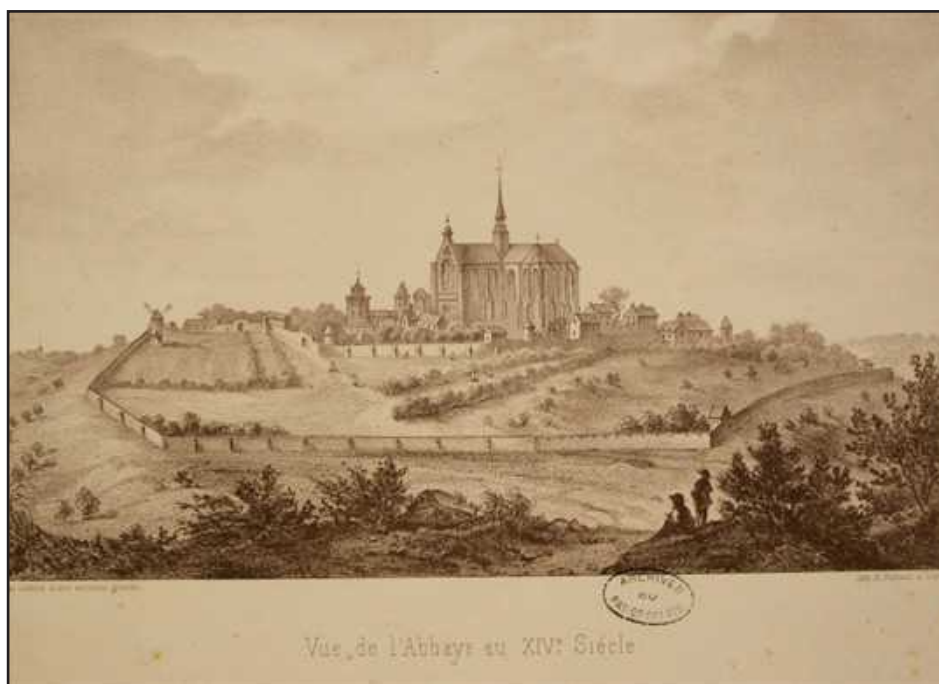


Fig. 15 : gravure réalisée par Beaulieu-le-Donjon (Bibliothèque Municipale d'Arras, cote F31).

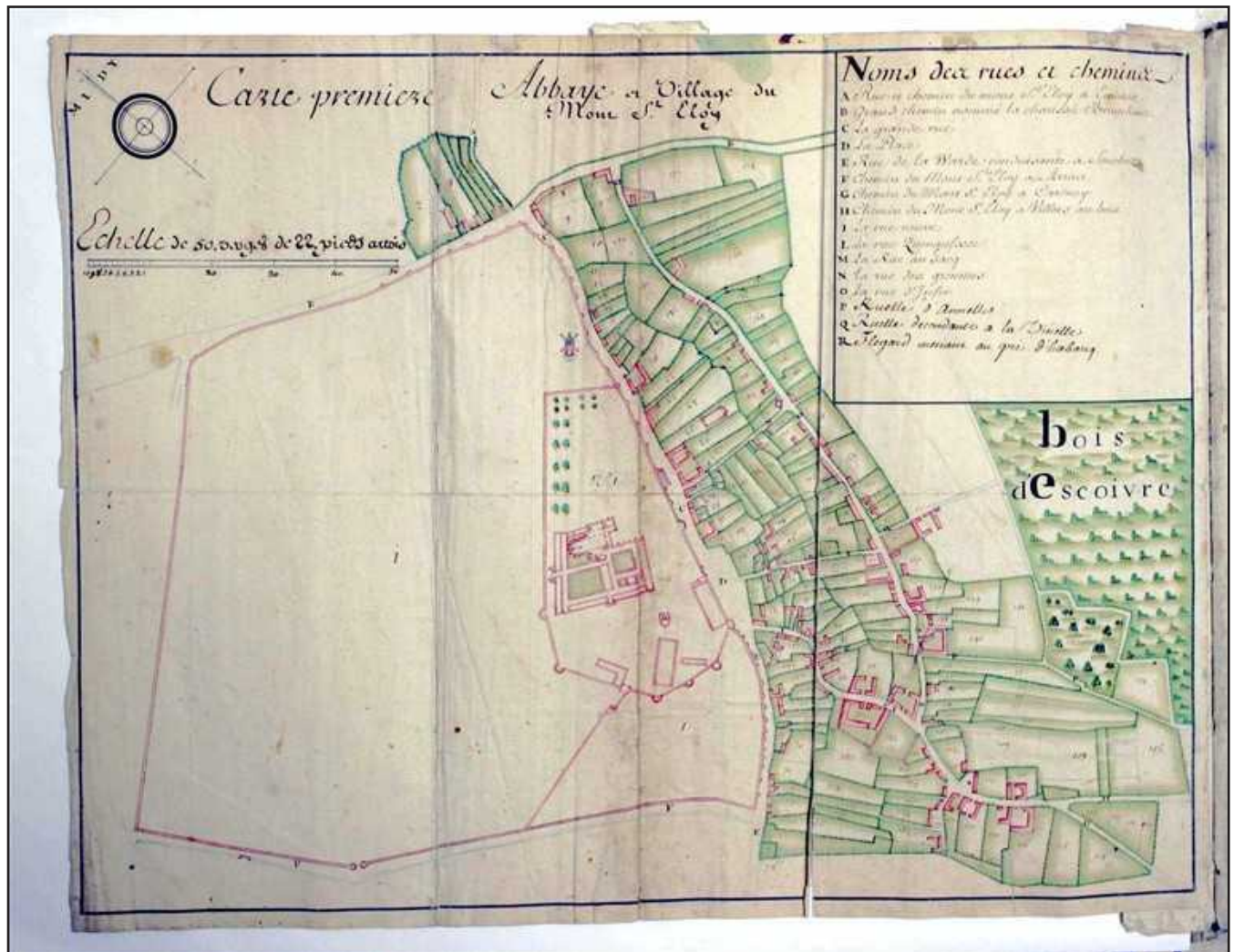


Fig. 16 : plan terrier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi. (Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens).

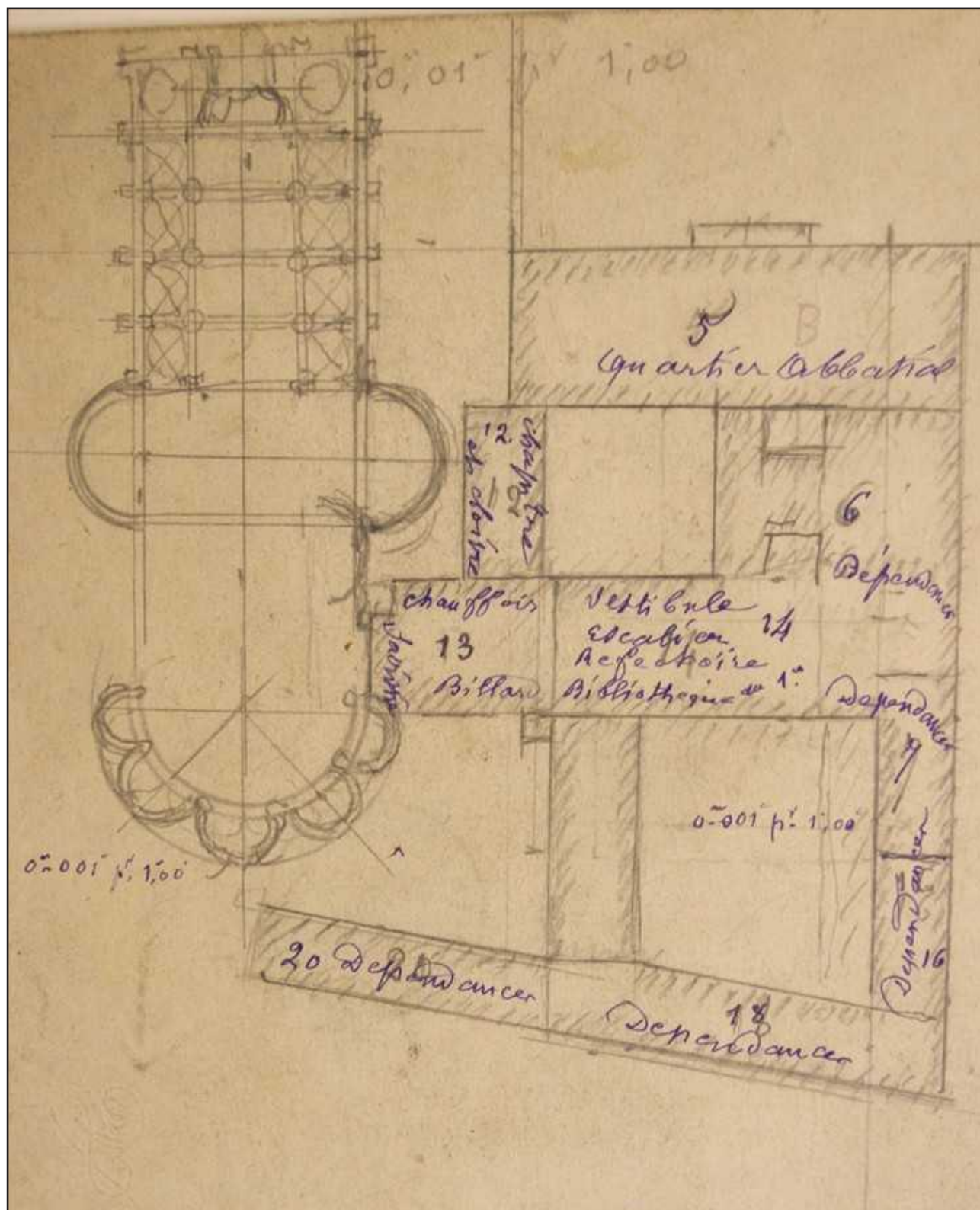


Fig. 17 : plan des bâtiments conventuels de l'abbatiale réalisé par Souillart (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 7 Fi ,1323).

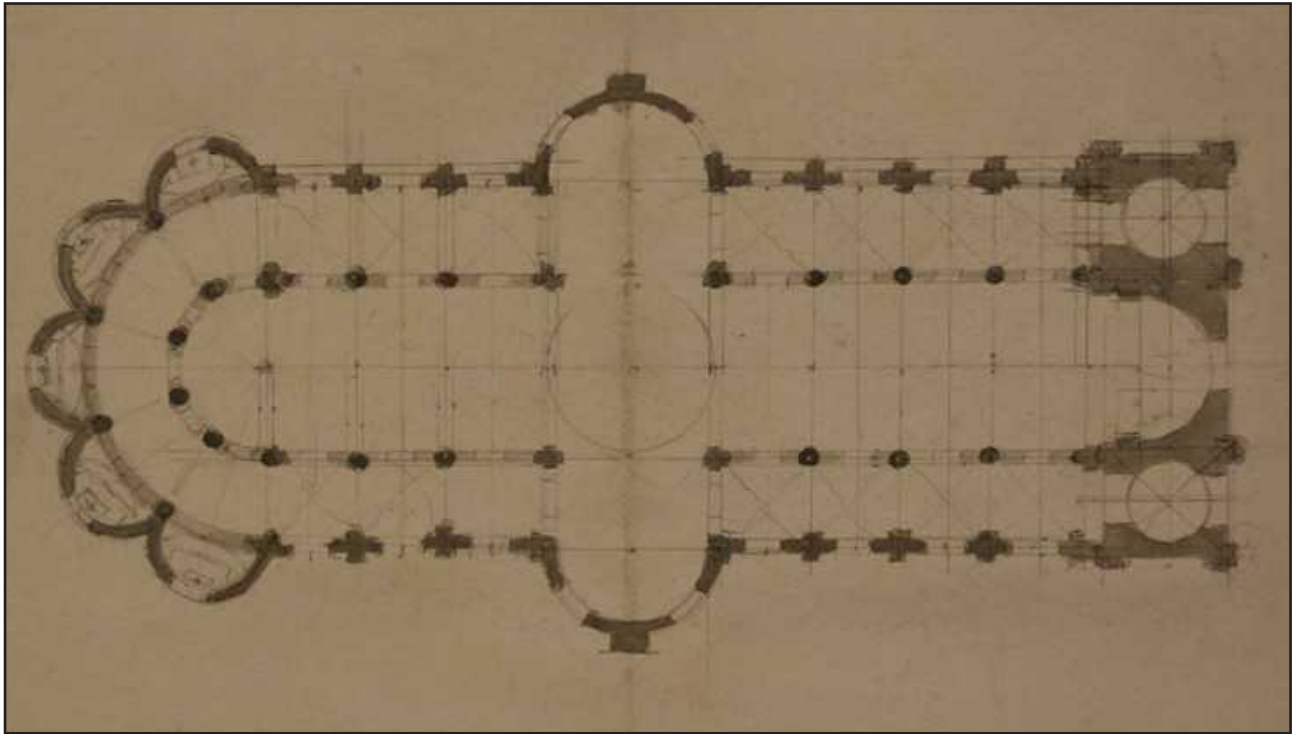


Fig. 18 : plan de l'abbatiale réalisé par Souillart (Archives départementales du Pas-d-eCalais, sous-série 7 fi, 573).

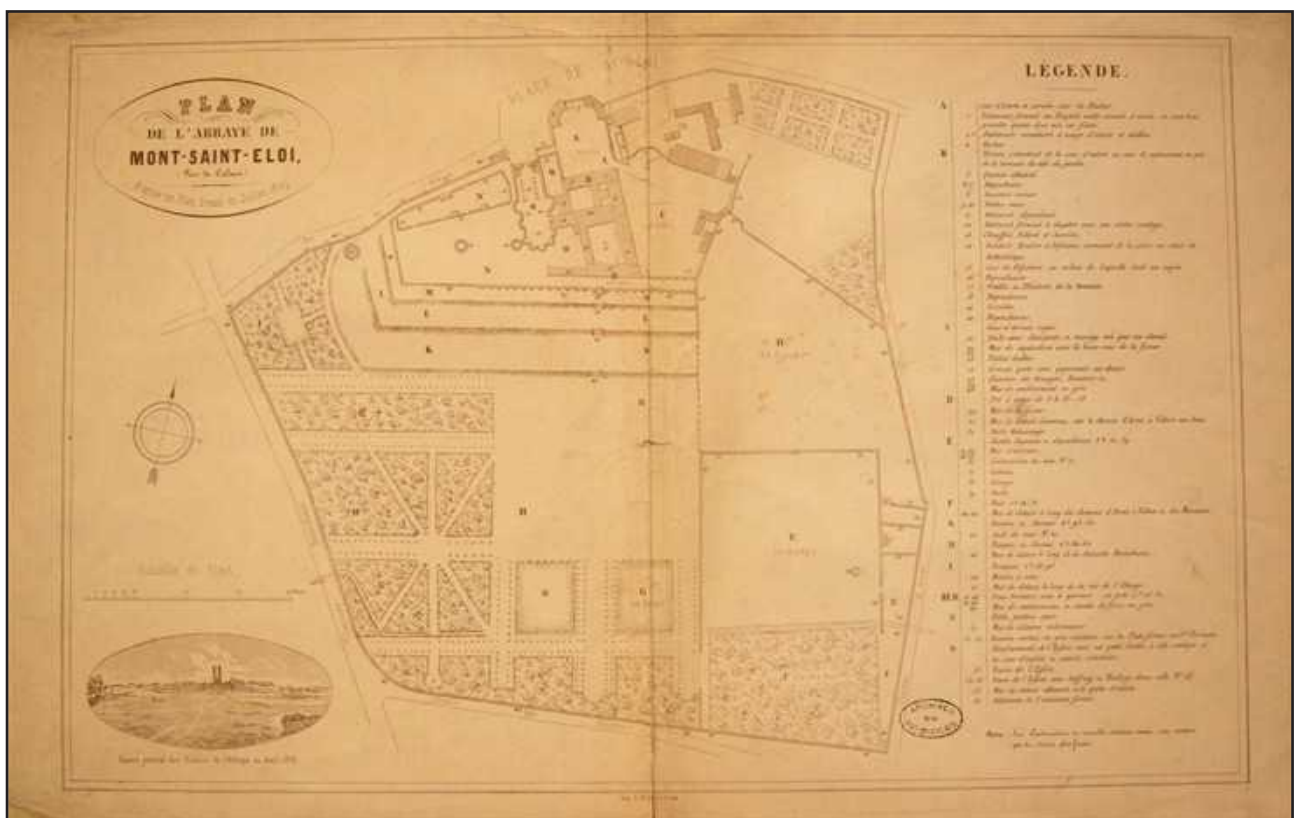


Fig. 19 : plan de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi édité par F Robaut et publié par A de Cardevacque (De Cardevacque 1859 : planche 6)..

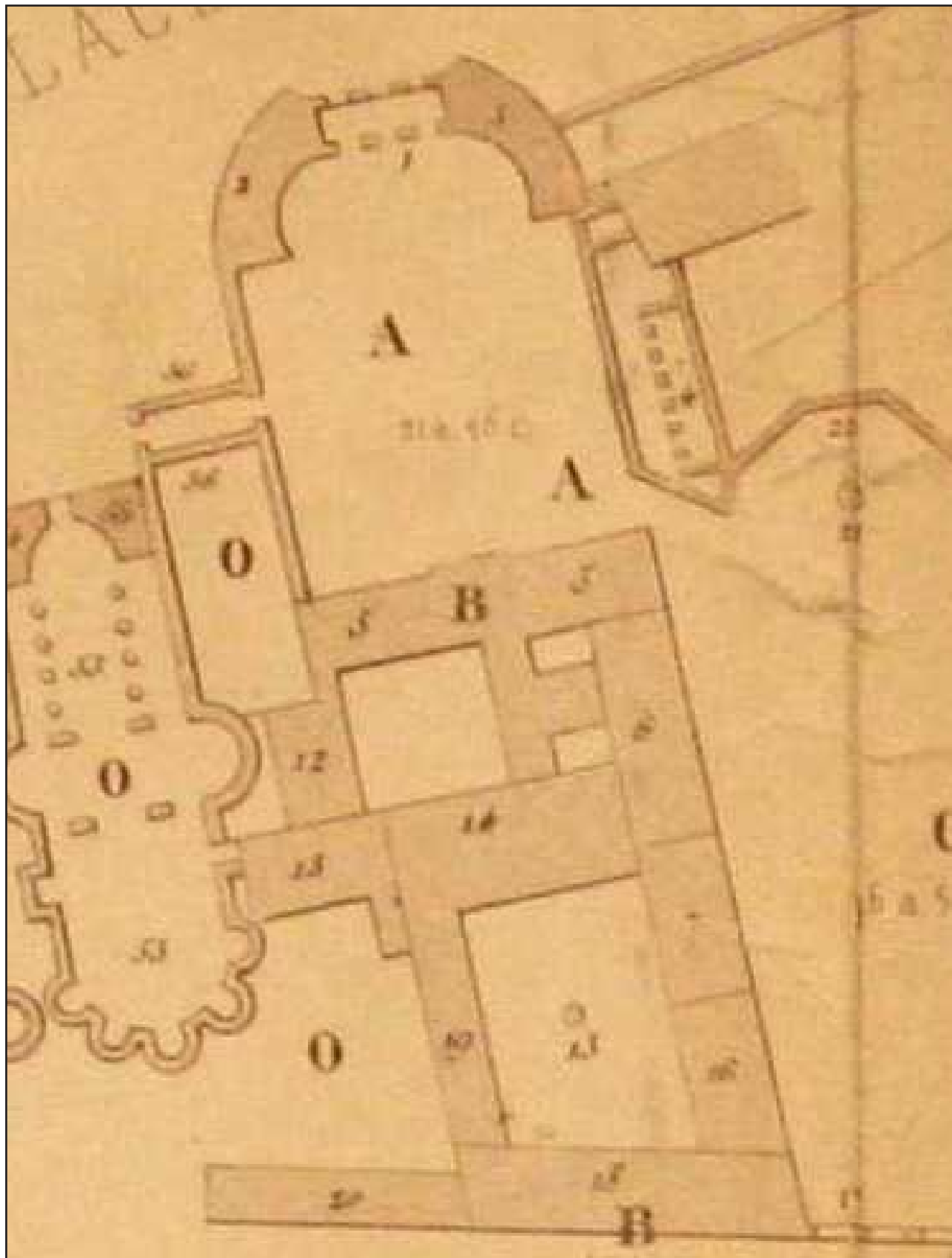


Fig. 20 : détail de l'abbatiale et des bâtiments conventuels modernes (De Cardevacque 1859 : planche 6).

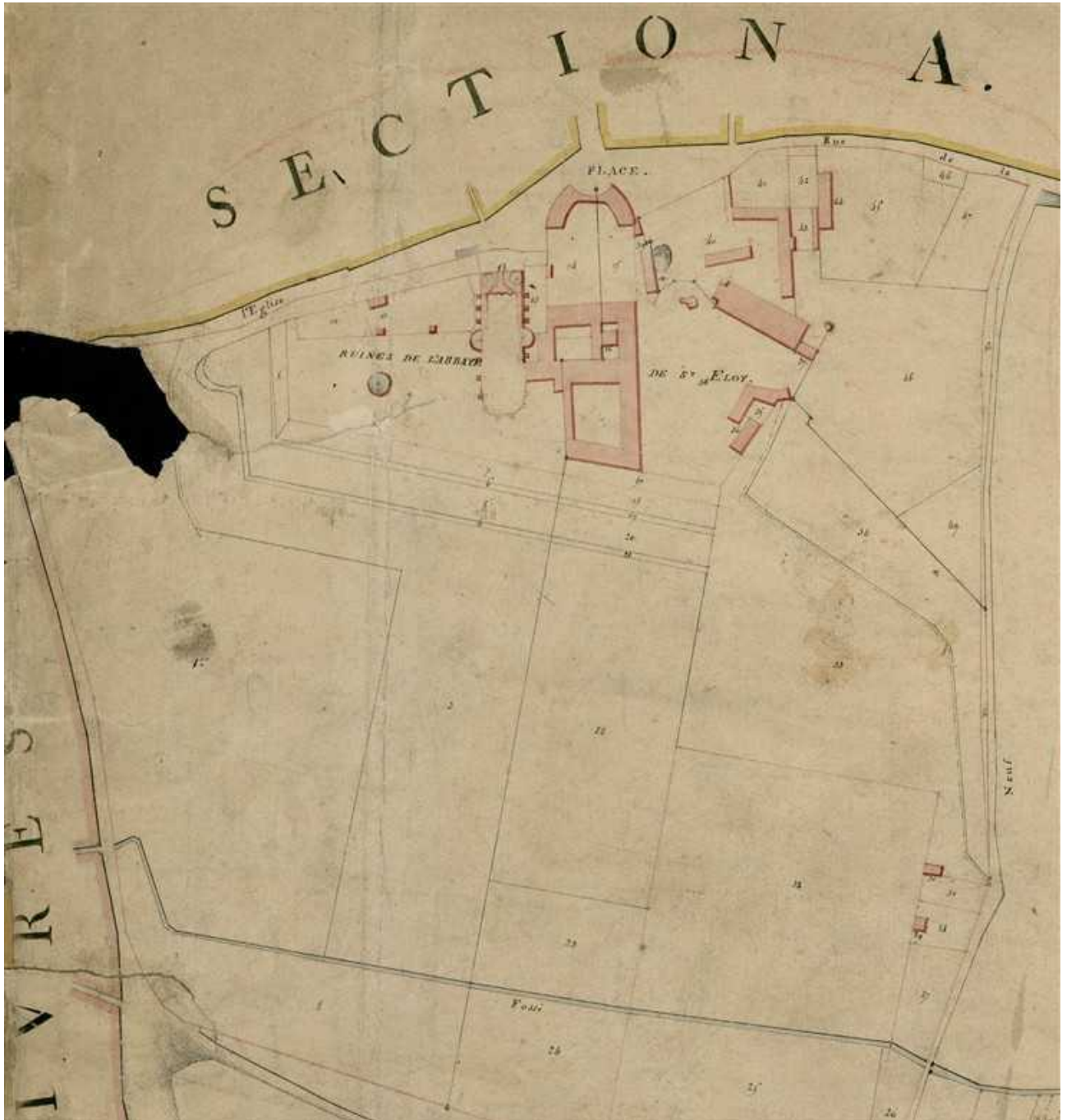


Fig. 21 : l'abbaye du Mont-Saint-Eloi sur le cadastre napoléonien de 1818 (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 3P, 589-07, section C). Les éléments de l'église encore en élévation sont figurés avec un trait plus épais et colorés.

2.4 L'abbaye du Mont-Saint-Eloi d'après les sources historiques

L'ensemble de la documentation ancienne (écrite et iconographique) a été récemment revisité et étudié avec le recul historiographique moderne qui manquait aux précédentes monographies (De Cardevacque 1859 ; Parenty 1862, Rodière 1935). Il en résulte deux ouvrages, excellentes et très complètes synthèses sur l'abbaye du Mont-Saint-Eloi avec des problématiques plus actuelles sur l'architecture, l'histoire des mentalités et l'archéologie (Barubé 1977 ; Barubé, Le Bolay 1982). Afin d'éviter de paraphraser les auteurs, seules les grandes étapes clefs de l'histoire de l'abbaye (fondations, destructions, constructions) qui peuvent avoir un impact archéologique sont présentées.

2.4.1 *Saint-Eloi au Mont-Saint-Eloi, un mythe ?*

Le passage de Saint-Eloi (588-659) au Mont Alban (nom d'origine du Mont-Saint-Eloi) au début du VII^e siècle n'est pas certain. En effet, l'évêque de Noyon/Tournai, d'origine limousine, a été un des missionnaires évangélisateurs du nord de la Gaule qui a le plus fortement marqué les populations ; de nombreuses paroisses du diocèse de Tournai l'ont adopté comme saint patron alors que rien n'atteste que Saint-Eloi soit à l'origine de leur fondation. Toutefois, il existe un témoignage crédible d'un contemporain de Saint-Eloi concernant son passage sur la colline. Saint Vindicien, évêque de Cambrai et sans doute disciple de Saint-Eloi, demande à être inhumé au lieu dit Mont-Saint-Eloi où Saint-Eloi avait fait étape. L'usage du nom Mont-Saint-Eloi est resté depuis attaché à la colline. En revanche, la fondation d'une communauté cénobitique (*coenobium*) avec une chapelle ou un oratoire et des cellules est sans doute fausement attribuée à Saint-Eloi par les chroniqueurs des XVII^e et XVIII^e siècles, l'initiative revenant plus vraisemblablement à Saint Vindicien ou à ses disciples.

2.4.2 *La communauté cénobitique*

La pratique cénobitique est répandue dans la région, les textes ainsi que l'archéologie en témoignent. A Maroeuil, un village situé à quelques kilomètres du Mont-Saint-Eloi, Saint Bertille, une contemporaine de Saint Vindicien fonde une communauté qui adopte une observance cénobitique. Saint Vindicien fait construire à Anzin ou Ecoivres un oratoire afin de s'y retirer régulièrement. Dans le Hainaut, les fouilles de l'Abbaye de Wandignies-Hamage, fondée à la même époque, ont mis au jour des constructions circulaires de petites dimensions en bois, avec parfois des foyers qui ont été rapprochées des cellules individuelles des communautés religieuses irlandaises. Au Mont-Saint-Eloi, les hagiographes et chroniqueurs modernes tiennent pour acquis que les pratiques et l'organisation de la première communauté étaient de type cénobitique. Un choix de vie en communauté qui ne semble pas avoir été réformé à l'époque carolingienne. Cette vision de la première communauté, qui ne repose sur aucun témoignage ancien, est naturellement à relativiser. De même, s'il est vraisemblable qu'une communauté a occupé le Mont-Saint-Eloi durant le Haut Moyen Age, cette dernière a sans doute abandonné le site avant l'arrivée des Danois dans l'Arrageois en 881.

2.4.3 *La nouvelle fondation*

Les chroniques d'André Levaillant relatent la fondation dans la première moitié du Xe siècle d'une nouvelle communauté par l'évêque Fulbert qui est à la tête du double épiscopat d'Arras-Cambrai. Alors que le site est déserté depuis plusieurs années, la découverte miraculeuse du tombeau de Saint Vindicien, selon l'auteur, conduit l'évêque à fonder une nouvelle abbaye. Il fait construire une nouvelle église, l'abbatiale Saint Vindicien, sous le patronage de Saint Pierre et Saint Paul, qui accueille les reliques dont la garde est assurée par des chanoines séculiers. Fulbert opère de la même manière à Maroeuil, distant de

quelques kilomètres, pour les reliques de Saint Bertille.

Il existe peu de sources contemporaines renseignant en détail sur cette nouvelle communauté (Barubé 77 : 50-51). Il est probable que les chanoines séculiers suivaient la règle d'Aix et partageaient au moins en commun le réfectoire et le dortoir. (Barubé 77 : 62). Au XI^e siècle l'abbaye est réformée par l'évêque Lietbert qui impose par décret une observance régulière. A partir de ce nouvel acte fondateur, l'abbaye ne cessera de se développer et de s'enrichir grâce à des dons de particuliers et aux revenus religieux (revenus paroissiaux, droit de personnat etc.). Si pour le Haut Moyen Age, il est délicat, en l'absence d'informations, de proposer avec certitude une organisation spatiale de l'occupation, à partir du Xe siècle, le plan de la nouvelle abbaye devait se conformer au modèle architectural diffusé par la réforme carolingienne. La communauté de chanoines séculiers, compte tenu de son statut, n'a peut-être pas strictement adopté ce modèle. En revanche, la réforme par l'évêque Lietbert de l'abbaye dite décadente passe nécessairement par son application.

2.4.4 L'abbatiale gothique

Fig. 14, page 36, Fig. 15, page 36, Fig. 16, page 37

Après une tempête particulièrement destructrice, une nouvelle église est construite entre 1210 et 1221 sous les abbatiats de Didier et Richard II de Sailly.

L'édifice, en dehors de travaux d'entretien, sera conservé sans aménagement majeur jusqu'à son démantèlement au XVIII^e siècle. Lors de sa destruction, les chroniqueurs sont surpris par la faible profondeur des fondations (3 pieds, soit environ 1 m de profondeur) qui sont assises sur du sable (le substrat tertiaire de la colline). L'iconographie des XVI^e et XVIII^e siècles montre une abbatiale au plan très particulier de style ogival avec une nef courte et un clocher de petite dimension au niveau du transept. Le plan terrier de 1743 expose clairement cet aspect inachevé de l'édifice qui possède une nef d'une travée et un transept nord tronqué. Le chœur, un simple vaisseau assez long, comporte une abside à cinq pans sans déambulatoire avec deux autels. Des chapelles sont aménagées autour et dans les transepts. Les dimensions de l'édifice dont le plan est très ramassé, peuvent être estimées grâce à ce plan terrier à 40 m d'est en ouest pour une largeur approximative de 30 m. Une crypte, décrite comme une véritable église basse est présente sous l'abbatiale et a servi de refuge aux chanoines lors d'une tempête au XVII^e siècle. L'espace qui semble vaste est divisé par deux rangs de colonnes de pierre bleue (trois travées ?). Pour connaître les élévations, l'esquisse à la mine de plomb du XVII^e siècle reste le document le plus utile. Elle montre un édifice soutenu par des piliers sans arcs-boutants. Le transept et la nef sont percés de deux rangs de hautes baies ogivales en forme de lancette qui sont apparemment sans remplage. Une large ouverture, constituée de baies surmontées d'une rosace sous un arc brisé semble également occuper une grande partie de la façade. Le style est plus proche du gothique classique que du rayonnant ou du flamboyant (absence d'arc-boutant, de pinacle et de déambulatoire, proportion des baies, de la rose en façade etc.). Des réfections sont ponctuellement entreprises sur le clocher ou la tour-lanterne, régulièrement touché par la foudre ou dégradé par les intempéries. En 1525, des vitraux sont posés certainement à l'emplacement d'anciennes baies aveugles et au début du XVIII^e siècle, l'édifice est ceinturé d'une clôture.

L'abbatiale, qui est dite en ruine, est détruite entre 1751 et 1765 au cours de la construction du nouveau sanctuaire.

2.4.5 Les bâtiments conventuels médiévaux

Fig. 14, page 36, Fig. 15, page 36

Les sources documentaires qui étaient déjà peu riches concernant l'abbatiale, deviennent lacunaires ou douteuses pour les édifices conventuels.

Le chantier du mur de clôture qui est lancé moins d'un siècle après la réforme de l'abbaye durant la première moitié du XII^e siècle s'achève au début du XIII^e siècle. Quelques édifices conventuels sont mentionnés sans être décrits par Levaillant au début du XVII^e siècle. Dom Wartel, au début du XVIII^e siècle, est en revanche plus prolixe sur le sujet. Au XV^e siècle (abbatiate de Jean V Pingrelin 1452-1486), l'infirmerie est construite, devant le dortoir. Sous l'abbatiate de Jean VI de Feuchy (1521-1542), de nombreux chantiers sont lancés : le moulin, la basse-cour, le puits, le bâtiment administratif et la réfection complète de plusieurs ailes.

Certaines constructions, partiellement préservées (le mur de clôture, le puits, la grange et un pan de mur d'une porte cochère), sont encore visibles ; d'autres peuvent être localisées grâce aux vues cavalières des albums de Croÿ et au plan-terrier de 1743. Le cloître médiéval est apparemment localisé contre le transept nord de l'abbatiale (Fig. 8, 9). Selon ce schéma, la partie nord du cloître visible sur la vue cavalière et l'esquisse du XVII^e siècle, reconstruite entre 1521 et 1542, est occupée par un logis et des cuisines. Les corps de bâtiments sont enserrés par deux tours polygonales qui abritent vraisemblablement un escalier. Sur l'esquisse qui reproduit en détail les élévations, l'architecture des édifices, à la différence de l'abbatiale, se caractérise par un ornement gothique tardif plus élaboré, avec l'usage de gables et de pinacles ainsi que le choix du plan polygonal pour les tours.

2.4.6 Le chantier du XVIII^e siècle

Fig. 17, page 38; Fig. 18, page 39, Fig. 19, page 39, Fig. 20, page 40

La documentation, plus volumineuse, a rendu possible une étude aboutie des édifices modernes, réalisée par O. Barubé et E. Le Bolay en 1982. L'analyse des sources iconographiques (le plan-terrier de 1743, le plan de 1809 ainsi que les relevés de Robaut Souillart) et écrites (les chroniques de Dom Wartel et les inventaires révolutionnaires) a permis de retracer la chronologie du chantier, de dresser un plan de l'abbaye et de retrouver l'affectation des bâtiments.

2.4.6.1 Les bâtiments conventuels

Le chantier a débuté par la construction d'un quartier abbatial entre 1727 et 1733 (abbatiate de Dominique Torsel). En 1733, la campagne générale de reconstruction de l'ensemble des édifices conventuels est actée (abbatiate de Vindicien Roussel) et commence par le dortoir qui est terminé en 1739. Viennent ensuite les quartiers du grand prieur et des officiers. La salle capitulaire, la sacristie, le noviciat et le chauffoir sont probablement bâtis après l'abbatiale à partir de 1765 et achevés avant 1776. Deux cloîtres sont aménagés, le petit au nord se substituant sans doute au cloître médiéval.

2.4.6.2 L'église abbatiale

Le chantier est lancé en 1751 en commençant par les deux tours de façade. La date 1754 sur le cartouche placé au dessus de l'entrée correspond peut-être à la fin de sa construction. L'édifice a ensuite été élevé en progressant vers le chœur pour se terminer en 1765. L'église gothique a sans doute été détruite au fur et à mesure que le chantier de la nouvelle collégiale avançait. Son plan est la croix latine. La nef possède deux collatéraux de quatre travées. Les bras du transept qui sont courts, une travée sans collatéraux, forment une abside peu débordante. En revanche, le vaisseau du chœur, bordé de deux collatéraux, est long de trois travées et se termine par une abside ceinturée d'un déambulatoire desservant cinq chapelles rayonnantes. Les dimensions de l'édifice avoisinent les 100 m d'est en ouest pour une largeur comprise entre 36 m et 60 m environ au niveau de la nef et du transept. L'abbatiale est orientée sud-est/nord-ouest. Les tours, actuellement conservées sur 4 niveaux, étaient à l'origine approximativement hautes de 53 m, la hauteur sous faîtage du reste de l'édifice ne dépassant probablement pas les 36 m. Les matériaux employés pour les élévations sont le grès pour les maçonneries, un calcaire tendre pour les ornements, la brique pour le voûtement ou le blocage et l'ardoise pour les couvertures. Le style architectural adopté est le classique inspiré de l'ordre dorique et corinthien. Le chantier du Mont-Saint-Eloi s'inscrit dans un courant général de reconstruction des abbayes et des édifices religieux de la région (l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, la collégiale Saint-Pierre de Douai, les abbayes du Saint Sépulcre et de Saint Géry à Cambrai, et l'abbaye de Saint-Amand). Si les chroniques du Mont-Saint-Eloi mettent l'accent sur le délabrement des anciens édifices pour justifier la nécessité de les reconstruire, il est clairement évoqué qu'il fallait aussi se mettre au goût du jour en faisant table rase de l'héritage médiéval. L'abbatiale du Mont-Saint-Eloi se différencie de ses consœurs par le choix architectural, unique dans la région, de garnir l'édifice de deux tours en façade.

2.4.6.3 Les déboires post-révolutionnaires

Fig. 22, page 46, Fig. 23, page 47

En 1793, après avoir servi d'hôpital, les bâtiments ont été vendus à un agriculteur qui transforme le site en carrière de pierre. En 1832, ne subsistent de la collégiale que les deux tours, le collatéral nord et la première travée de la nef. Ailleurs, le mur de clôture, le puits, l'abreuvoir et une partie des bâtiments de la basse-cour sont encore en élévation ou en usage.

En 1836, l'État et le Département rachètent les deux tours afin de préserver les derniers vestiges de la collégiale. Les projets de restauration et de consolidation n'aboutissent pas malgré la pression de notables locaux.

En 1915, les tours, sites d'observation alliés (anglais et canadiens) sont bombardées par l'artillerie allemande et perdent leur cinquième niveau. Gravement endommagées, elles sont classées Monument Historique le 8 juin 1921. Dès lors, des travaux de restauration ou de consolidation de faible ampleur ont été entrepris jusqu'à la fin des années 90 qui n'enrayent en rien la dégradation du monument.

Le 1er janvier 2008, une convention est signée entre le Préfet et le Président du Conseil Général du Pas-de-Calais pour le transfert de la propriété des tours au Département qui s'est engagé par convention sur trois points : assurer la conservation du monument, développer la fréquentation et favoriser la connaissance grâce notamment à l'organisation de fouilles archéologiques (p. 14 de la convention).

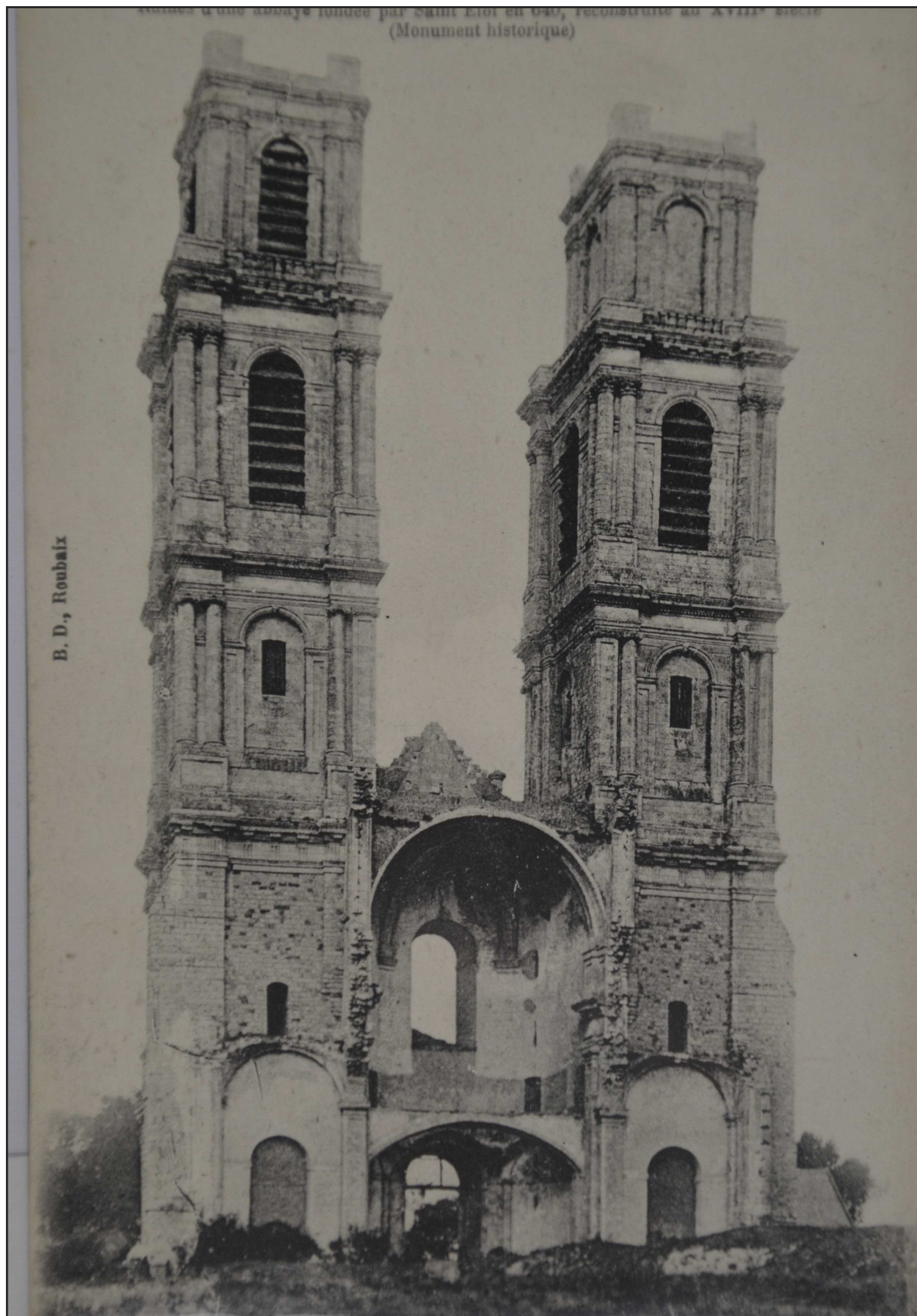


Fig. 22 : les deux tours de l'abbatiale moderne avant leur pilonnage lors de la Première Guerre Mondiale (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 5 fi 589-10).



Fig. 23 : les deux tours en cours de restauration après les dégâts de la Première Guerre Mondiale (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 3 fi 304-03).

3. Les moyens, la méthodologie et l'approche archéologique

Suite aux recommandations de M. Claude Héron, rapporteur de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (Procès verbal des 27, 28, 29 janvier 2014), nous proposons dans ces deux volumes une charte graphique et un mode de représentation des vestiges qui restituent le phasage et le pierre-à-pierre des maçonneries. Des plans en format A3 intégrés dans le deuxième volume accompagnent la lecture du présent volume.

Un outil est en cours de développement pour la stratigraphie afin de permettre de présenter un diagramme de la totalité des vestiges enregistrés qui soit publiable. Les travaux ne sont pas encore aboutis, en raison des délais courts de traitement des informations entre la fin du chantier et l'édition du rapport. Le diagramme obtenu actuellement sert pour le phasage relatif qui a permis une présentation par période des vestiges pour les coupes et les plans. Un diagramme simplifié a été édité pour la chapelle. L'outil permettra de présenter deux niveaux de lecture de la stratigraphie, un phasage général et des présentations de détails. Il devrait être mis en oeuvre pour un rapport d'une fouille urbaine prévu en 2015. Nous mesurons l'importance de finaliser cet outil afin de mettre à disposition des lecteurs l'ensemble des éléments permettant une lecture claire et critique des données.

La monographie est également un objectif à atteindre rapidement après la fin des travaux de la programmée comme il a été justement signalé. Nous sollicitons un délais supplémentaire afin de construire le projet de publication demandé.

3.1 Les moyens humains

La campagne qui s'est déroulée du 18 août au 19 septembre, a permis d'accueillir des stagiaires et d'ouvrir le site au public dans la continuité de l'opération de terrain pour les Journées Européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre.

535 m² ont été ouverts. Un total de 280,5 jours/homme ont été alloués à l'opération, 147 jours/homme pour la phase terrain et 133,5 jours/homme pour la phase rapport. 7 stagiaires ont été accueillis sur le site, encadrés par 5 agents du Centre départemental d'Archéologie, Jean Michel Willot, responsable d'opération, Laetitia Dalmau adjointe, Hélène Agostini, céramologue, topographie, gestion du mobilier, Isabelle Louiso, technicienne de fouille, fouille anthropologique, médiation et Elodie Lecher, spécialiste lithique.

3.2 Les moyens techniques

Des subventions ont été octroyées par le Service Régional de l'Archéologie qui couvrent en partie les dépenses d'analyses.

3.2.1 Le décapage

Le décapage a été réalisé avec une pelle mécanique à godet plat et des tractopelles, en enlevant la terre végétale, épaisse de 0,20 à 0,50 m et en curant les remblais de démolitions modernes et contemporains.

Les remblais décapés ont été déposés dans l'emprise du terrain, en merlons ou en tas. L'ouverture, une fenêtre de 535 m², a été effectuée à l'emplacement du choeur de l'église gothique.

Au cours de la campagne de fouille, une deuxième intervention mécanisée plus légère a été engagée sur la base des résultats des premières semaines de travaux. Réalisés à l'aide d'une mini-pelle, ces terrassements ont été entrepris dans les remblais de comblement de la chapelle médiévale de l'église. Ils ont permis la mise au jour du pavage médiéval.

A la fin de l'opération de terrain, les remblais ont été remis en place, après la protection des vestiges, les plus fragiles à l'aide d'un tissu géotextile. Le pavage en terre cuite a été remblayé sur une hauteur de 0,50 m avec du sable.

3.2.2 L'enregistrement des données

L'enregistrement des données a été effectué sur carnet et directement dans le système d'information archéologique du Centre par le biais d'une tablette. Une technique de relevés des élévations utilisant la photogrammétrie et des logiciels de traitement d'image a été mise en oeuvre. Elle a permis une modélisation des vestiges en plan, géoréférencée et à l'échelle (du 1/10e au 1/20e) qui ont servi ensuite sur le terrain à effectuer les relevés des maçonneries et les observations.

Les vestiges archéologiques ont été relevés en plan et en coupe au 1/20°, enregistrés et décrits sur le système d'information archéologique. Les limites de zone, les sondages profonds et une partie des vestiges sont topographiés à l'aide d'un GPS et d'un tachéomètre dans un environnement géo-référencé. Une couverture photographique générale et de détail a complété ces informations. Des campagnes de photos ballons ont été réalisées par un prestataire extérieur (entreprise Balloïde). Les vestiges ont été enregistrés sous la forme d'unité d'enregistrement (UE) lorsqu'ils sont individualisés. Plusieurs unités d'enregistrement peuvent être regroupées en ensemble (ENS.), dans le cas de tombe ou de fondation par exemple, qui comprennent notamment les creusements, les comblements et les maçonneries. Leur numération est continue depuis la première opération de sondage en 2010, et des analogies sont systématiquement opérées entre les différents numéros attribués à un même vestige. Le mobilier prélevé a été enregistré sur site, nettoyé au siège du centre et inventorié après étude dans une base de données. A la fin de l'opération de terrain, pour les besoins du rapport, les documents de fouille ont été scannés, les dessins repris à l'aide d'un logiciel de DAO et un plan général a été dressé avec l'aide des données de la topographie de terrain. Des diagrammes stratigraphiques, commencés sur le terrain, ont été finalisés lors de l'étude pour chaque secteur. Ils ont été ensuite rassemblés pour aboutir à un diagramme général intégrant l'ensemble des UE mises au jour. A la fin de la rédaction du rapport, l'ensemble de la documentation est renseigné et archivé au Centre Départemental d'Archéologie.

3.3 L'analyse des données

3.3.1 *Le phasage*

L'une des difficultés des opérations couvrant plusieurs campagnes est d'établir un phasage cohérent des vestiges alors que celui-ci évolue au fur et à mesure des découvertes. A cette contrainte s'ajoutent les problèmes rencontrés pour leur datation. A la fin de l'opération de fouille de 2011, un découpage encore sommaire a été proposé, correspondant aux grandes périodes d'occupation du site. A la fin de la fouille de 2012, une proposition de périodisation plus développée a été mise en place, fondée sur les découvertes des trois campagnes (l'opération de sondage et les deux opérations de fouilles de 2011 et de 2012) et en les confrontant aux faits historiques. Cette démarche a montré rapidement ses limites dans l'état actuel des connaissances. En effet, les sources historiques, notamment les écrits, sont tardifs et relatent des faits enjolivés qui tiennent parfois plus de la légende que de la réalité attestée (notamment pour la période antérieure à la fondation de la fin du XI^e siècle). De plus, la datation des découvertes est très souvent peu précise, ce qui constitue un facteur d'incertitude supplémentaire pour le phasage de certains vestiges. Les fondations des églises gothique et moderne ainsi que la construction de l'enceinte demeurent néanmoins des jalons attestés autant par les sources que par les faits archéologiques. En dehors de ces dates, le phasage regroupe de longues périodes sans subdivision. Le phasage proposé en 2012 n'a pas été remis en cause par les découvertes de la dernière campagne. Un tableau établit les correspondances entre les deux phasages de 2011 et de 2012 à 2014.

2012-14		2011	
Période I : Du néolithique à l'antiquité.		Période I	
Période II : Moyen-Âge (de la fondation historique de la première communauté au VIIe siècle à la construction de l'église classique).		Période II	
Phase A : Mérovingien.			
Phase B : Carolingien.			
Phase C : Premier roman (Xe- XIe siècle).			
?	Phase D : Roman (XIIe siècle).		
	Eglise romane ↓	Aire sépulcrale D1 : Restructuration de l'espace.	Période II Phase 1a du cimetière.
		D2 : Occupation et cimetière. La réappropriation du secteur nord par l'aire funéraire.	
		D3 : Occupation, cimetière, récupération des maçonneries d'un bâtiment et tracés de fossés de limitation du cimetière.	Période II Phase 1b du cimetière.
D4 : La continuité.			
Phase E : De la construction de l'église gothique à la cloture de l'abbaye			
E1 : Construction de l'église gothique et limitation du cimetière.		Période II Phase 2 du cimetière.	
- Occupations, sols de circulation et cimetière.		Période II	
E2 : Construction de l'enceinte monastique (milieu du XVe siècle).			
Phase F : La période moderne (XVe siècle - 1750).			
Période III : Epoque moderne (de la construction de l'abbaye classique en 1750 à son abandon à la révolution).		Période III	
Phase A : Destruction des états antérieurs.			
Phase B : Aménagements des terrasses et construction de l'édifice.			
Période IV : Epoque contemporaine (de 1792 à nos jours).		Période IV	
Phase A : Pillage postrévolutionnaire.			
Phase B : Pillage XIXe siècle (destruction tardive du collatéral nord).			
Phase C : Destruction au XXe siècle, liée à la première guerre mondiale.			

Fig. 24 : Mont-Saint-Eloi, tableau des phases d'occupation du site et des correspondances par année.

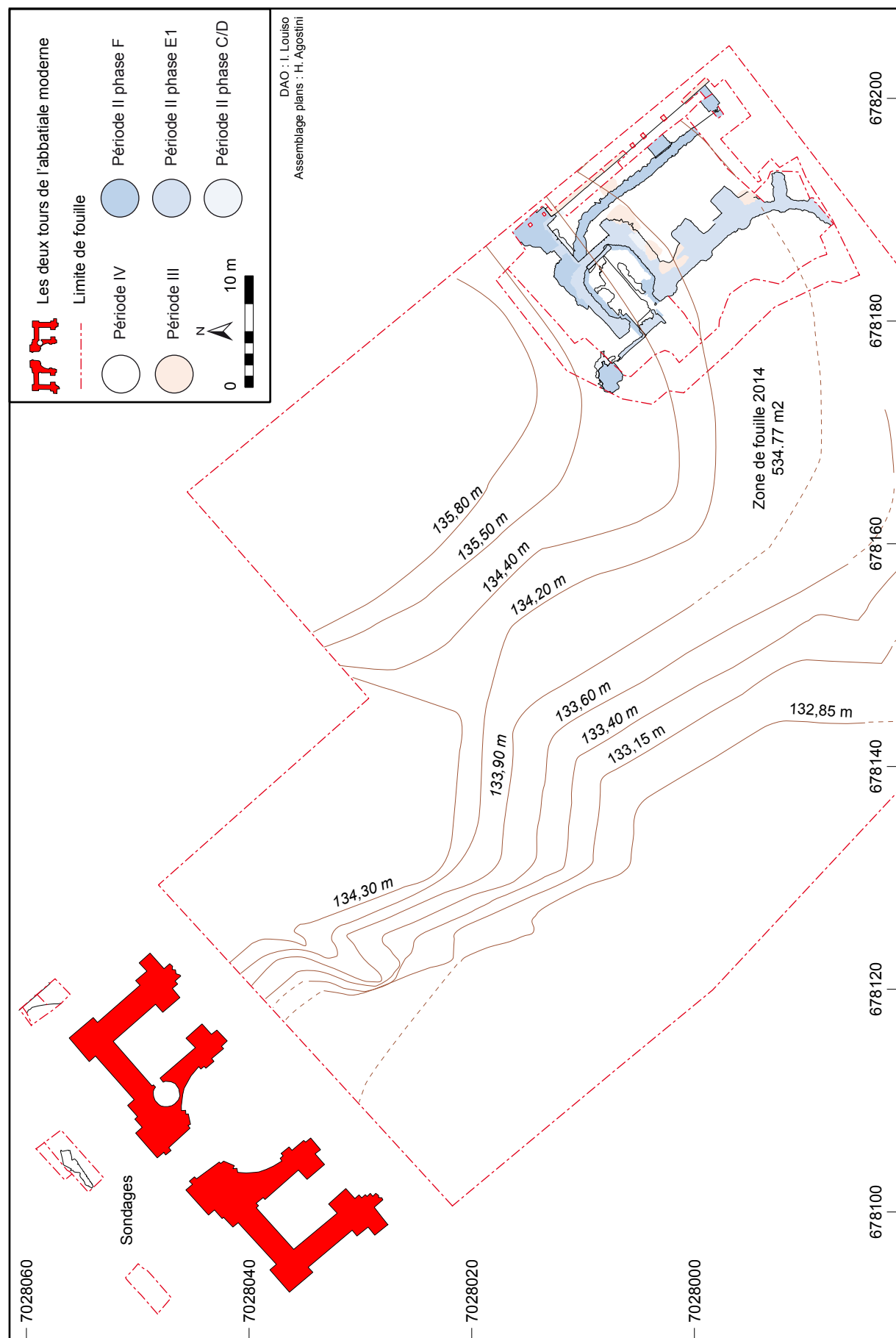


Fig. 25 : Mont-Saint-Eloi, localisation de la fouille et des sondages de la campagne de 2014 - CDA CG62.

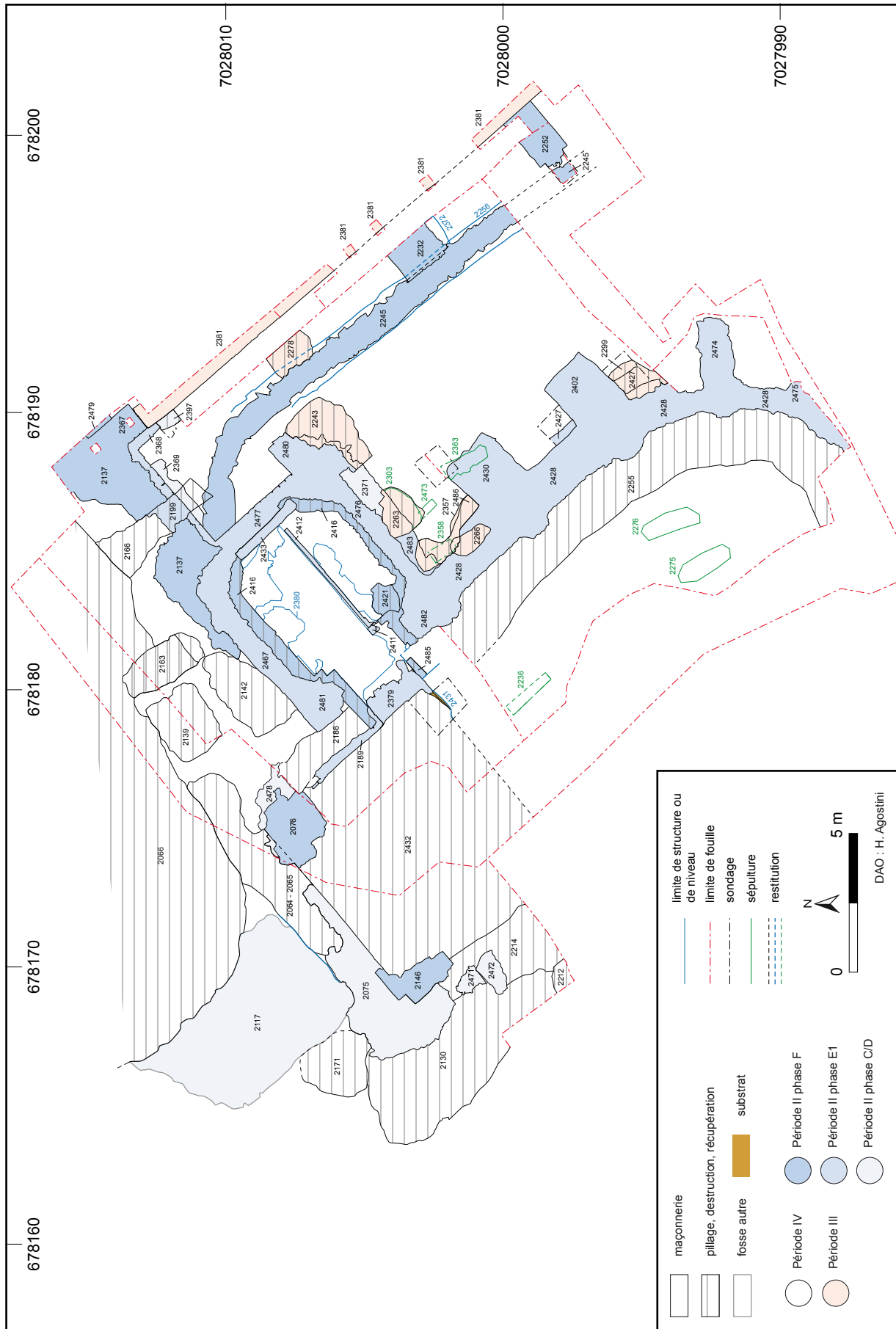


Fig. 26 : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé - CDA CG62.



Fig. 27 : Mont-Saint-Eloi, vue aérienne de la zone de fouille 2014 - cliché Entreprise balloïde - CDA CG62.

4. Résultats

4.1 Période II, phase C/D : la chapelle romane et son environnement (Jean Michel Willot)

4.1.1 L'édifice roman, rappel des observations de la campagne de 2013

Fig. 28, page 56, Planche I, page 204, Planche II, page 206

Lors de la campagne de 2013, une maçonnerie UE 2075 a été mise au jour à l'intérieur d'une excavation préservée sur 2 m de profondeur et d'une largeur estimée de 11 m. Les parois occidentale et méridionale ont été détruites lors de la démolition des constructions aux périodes moderne et contemporaine. Il subsiste de la maçonnerie UE 2075, également très impactée par les récupérations de matériaux, qu'une grande partie du mur nord, un tronçon à l'ouest (UE 2478) et des vestiges de son emplacement dans le substrat à l'est (UE 2186).

4.1.1.1 Au nord (la maçonnerie UE 2075)

Fig. 29, page 57, Fig. 30, page 57, Fig. 31, page 58

Le mur nord-ouest et le massif d'angle nord-ouest, adossés à la paroi de l'excavation, sont constitués d'un blocage de blocs de grès lié à un mortier sableux à chaux compact et d'un parement de grès grossièrement équarris visible sur 1,70 m de haut. Aucune rupture n'a été observée entre les deux éléments construits d'un tenant. Le massif d'angle est partiellement conservé sur 3 m de côté. Ses côtés sud-ouest et nord-ouest ont été entaillés par des fosses contemporaines et seule la paroi nord-est qui forme un angle droit avec le mur nord-ouest est conservée. La base du massif n'a pas été observée. Le mur nord-ouest qui part du massif d'angle nord-ouest vers le nord-est, est large de 1,50 m, conservé sur 1,70 m de haut et sur 2 m de long avant d'être détruit par une tranchée de récupération UE 2065. Un sondage réalisé au pied du mur nord dans des remblais de démolition modernes (Période II, phase F) a permis d'observer sa fondation profonde d'une trentaine de centimètres (côte NGF 133,50). Le parement du mur, visible sur 2,80 m de long, présente, côté angle nord-ouest, un renforcement large 1,60 m et profond de 0,30 m dont la base se situe à 0,30 m au-dessus du fond de la fondation. Il est encadré par deux montants ou dosserets larges de 0,55 m. Un renforcement identique se développe côté est, après le montant : le fond a disparu mais l'appui a été repéré sur 2,50 de long. Dans l'angle nord-est, sous des maçonneries d'un deuxième état, des vestiges d'un troisième appui d'un renforcement ont également été repérés.

Le parement du mur a été entièrement recouvert d'un enduit. Ce dernier, présent sur toutes les parties apparentes du mur forme un revêtement d'une épaisseur de 0,5 cm à 1 cm recouvert d'un badigeon blanc gris. Un décor de faux-appareil a été peint sur ce dernier, tracé à l'aide de traits blanchâtres épais de 1,5 cm à 2 cm (Fig. 31, p. 58). Il reproduit des assises régulières de blocs d'un moyen appareil (*quadris lapidibus*) de 0,25 m sur 0,40 m de côté. Ce décor est présent sur tous les pans verticaux du mur (façade et dosserets) côté ouest. En revanche, il a été plus difficile d'identifier les représentations sur les appuis : des travaux de consolidation de l'enduit sur une surface de 20 cm² ont permis de repérer des traits blancs épais de 2 cm, tracés sur un fond ocre qui semblent former deux lignes parallèles additionnées de pentagone. La contemporanéité des deux enduits décorés n'a pas été attestée.

L'angle nord-est du mur a été très partiellement observé sous le massif d'escalier du deuxième état. Très détruit par des fosses contemporaines au nord comme à l'est, il ne subsiste qu'une partie du fond de la

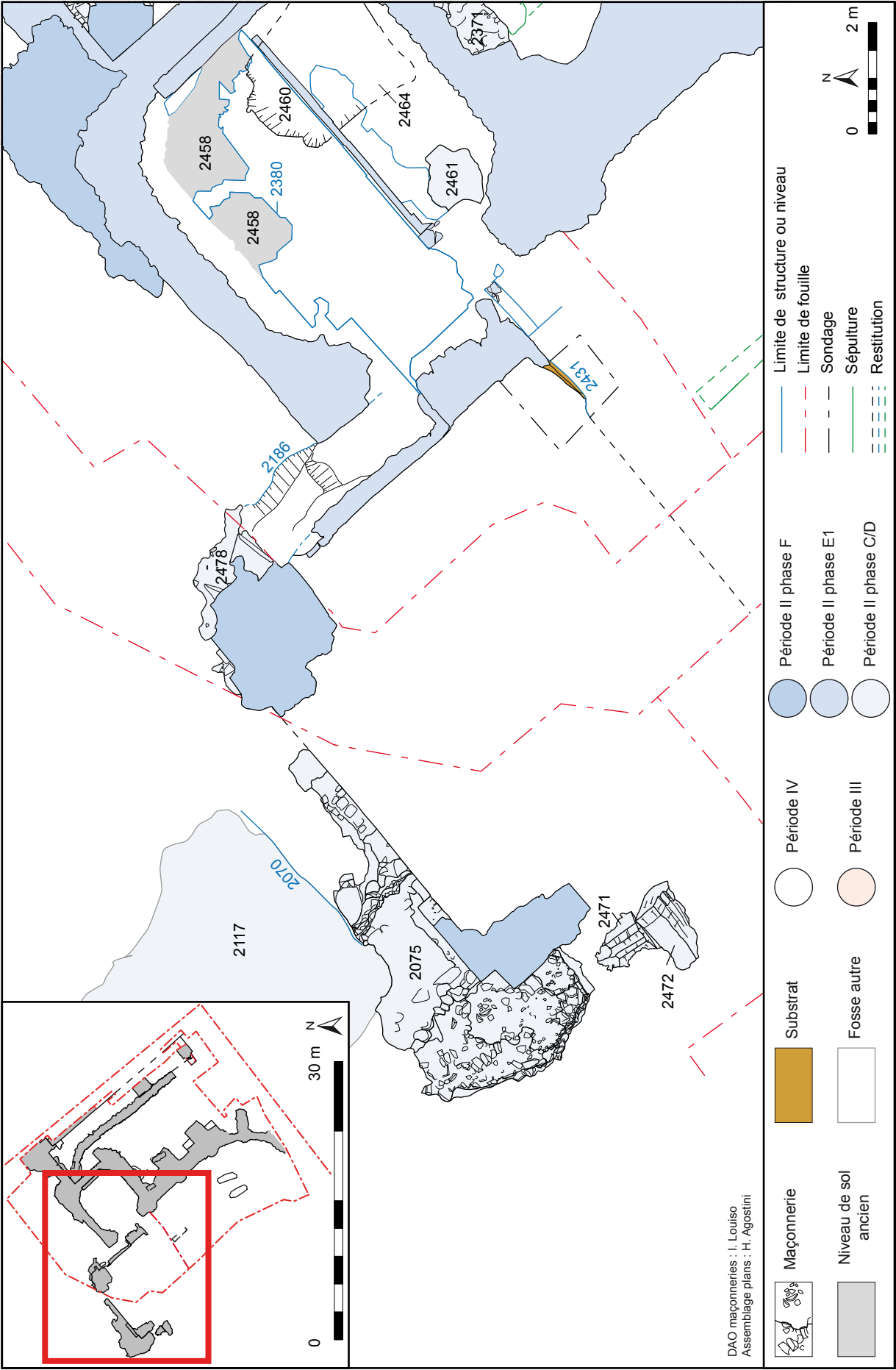


Fig. 28 : Mont-Saint-Eloi, la chapelle romane et son environnement - CDA CG62.



Fig. 29 : vue du parement enduit du mur nord de la maçonnerie UE 2075. Au centre, un dossieret, vers l'angle, le renforcement - cliché L. Dalmau - CDA CG62.



Fig. 30 : vue en coupe du mur nord de la maçonnerie UE 2075. A gauche, les vestiges d'un piédroit et d'un appui du renforcement central - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

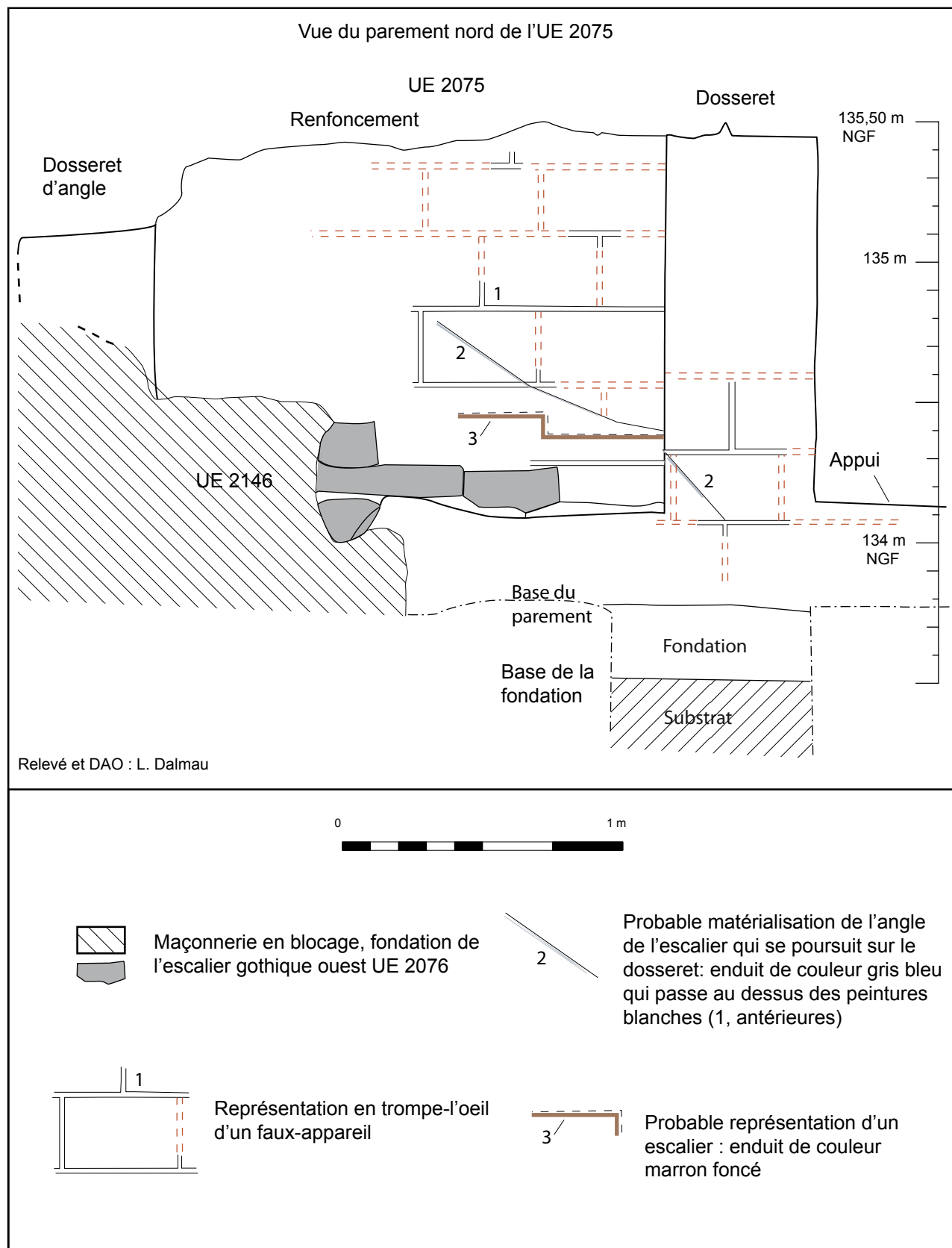


Fig. 31 : Mont-Saint-Eloi, relevé du parement de UE 2075, et de ses différents décors peints - CDA CG62.

fondation constituée de blocs de grès grossièrement équarris liés au mortier sableux à chaux compact. L'angle pouvait être de dimensions identiques au précédent : le substrat autour des éléments conservés présentait une induration importante sur 2 m², sans doute engendrée par la pression de la maçonnerie.

4.1.1.2 A l'ouest (le massif d'angle et les maçonneries UE 2471-2472)

Fig. 32, page 59

Le massif d'angle nord-ouest se termine sur une ouverture large de 1,50 m dont les deux parois, perpendiculaires au parement, sont enduites sur les deux-tiers de la largeur de la maçonnerie (1 m). L'enduit des deux parois présente sur la partie inférieure des traces d'arrachage de blocs en escalier. Elles correspondent à un élément toujours présent dans le passage mais qui s'est détaché et a basculé vers l'arrière lors du creusement à l'arrière d'une fosse contemporaine UE 2130. Les empreintes de marches et contremarches étaient discernables dans ce bloc de maçonnerie, formé de cassons de grès liés au mortier compact sableux à chaux et d'un parement grossier de blocs de grès. Seule la dernière contremarche



Fig. 32 : Mont-Saint-Eloi, vue vers le nord du mur occidental avec les vestiges de l'accès - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

avant le sol qui est enduite, n'a pas été arrachée. Celle-ci, comme les négatifs des marches repérés dans le mur d'échiffre et le massif, sont hauts d'une quinzaine de centimètres et profonds d'une trentaine de centimètres. Le mur côté sud du passage, qui est préservé sur 1 m de long, présente les vestiges d'un montant ou dossier large de 0,55 m ainsi que le départ d'un appui et d'un renforcement, tous enduits. A la différence du mur nord, ces derniers n'étaient pas peints.

4.1.1.3 A l'est (la maçonnerie UE 2478 et la tranchée UE 2186)

Fig. 33, page 61, Fig. 34, page 61

Totalement détruit lors d'une phase tardive (période III), l'emplacement de la maçonnerie UE 2478 est matérialisé par le fond d'une tranchée large de 1 m (UE 2186). Cette dernière a été suivie sur près de 3,50 m de long vers le sud, jusque devant des aménagements plus tardifs (l'accès à la chapelle orientale UE 2076 de la phase E). Au nord, la connexion entre le mur nord et cette tranchée, localisée sous le massif d'escalier de la phase E, n'a pas pu être observée. Il est possible que le mur d'origine ait été l'objet d'une reprise importante et que les traces visibles au sol appartiennent à un état plus tardif. Toutefois, le fond de cette tranchée, sur 1,50 m de long, est située à la même hauteur NGF que celui de la fondation du mur nord (133, 50 m). De plus, la largeur est identique à celle mesurée pour le mur occidental (1 m). Dans le prolongement, cette tranchée est en revanche plus profonde de 0,25 m sur près de 2 m de long. Cette différence de profondeur ne trouve pas d'explication en l'absence de données stratigraphiques claires : elle peut être liée à un renfort localisé de la fondation ou à une reprise tardive des maçonneries lors du percement de l'accès vers la chapelle à la phase suivante. Plus au sud, la fouille n'a pas mis en évidence avec certitude la suite du mur, même si quelques éléments observés dans des constructions plus tardives tendent à corroborer sa présence à 9 m de l'angle nord-est. A cet endroit, le blocage dans l'angle formé par le mur sud de la chapelle et le massif du chœur gothiques, visible sur 1,50 m de haut, montre sur 1 m de large un placage de mortier signalant son accroche sur une structure préexistante (Fig. 34, page 61). La base du blocage, comme le substrat préservé à cet endroit sur une bande de 1 m de large, sont situés à une cote NGF de 133,30 m, soit proche de celle observée pour le fond de la tranchée plus au nord.

Les traces d'un accès, identique à celui repéré dans le mur occidental, n'ont pas pu être mises en évidence dans le substrat en place sous et à proximité du massif de l'escalier plus tardif UE 2076.

4.1.1.4 L'excavation UE 2432

Fig. 35, page 62

Une grande excavation a été partiellement repérée à l'intérieur de l'espace circonscrit par les maçonneries UE 2075-2471-2472-2478 et la tranchée UE 2186. Un sondage réalisé au pied du mur UE 2075 en 2013 a montré que ce creusement présente une paroi verticale taillée dans le substrat sableux et que sa profondeur, à compter de la fondation, était supérieure à 3,50 m (le fond n'a pas été atteint). Cette année, un sondage effectué à 8 m de distance au sud-est, contre la paroi de la tranchée UE 2186, a permis de mettre en évidence un angle et une paroi verticale axée sud-ouest/nord-ouest qui signalent un retour de cette excavation. La paroi s'interrompt à 1,40 m de l'angle et la fosse semble se poursuivre vers le sud-est.

Ses comblements, constitués de lits successifs de gravats fins, sont visibles dès l'arase des murs et plongent vers le sud-est. Ils ont été recoupés par des fosses et des tranchées de récupération des murs opérées à l'époque contemporaine. Vers le sud-est, les gravats ont été distingués jusque devant des remblais compacts (UE 2241) présents à l'intérieur du chœur gothique. Les liens entre les comblements et ces remblais n'ont toutefois pas pu être clairement établis en raison de la difficulté de lecture de la stratigraphie et une approche archéologique qui a été mesurée dans ce secteur. Les limites méridionales du creusement ne sont donc pas connues.



Fig. 33 : Mont-Saint-Eloi, la tranchée UE 2186 - cliché H. Agostini - CDA CG62.



Fig. 34 : Mont-Saint-Eloi, la maçonnerie UE 2478. On y voit un placage de mortier signalant une accroche sur une ancienne structure - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.



Fig. 35 : Mont-Saint-Eloi, comblements de l'excavation UE 2432 qui a été réalisée devant la maçonnerie UE 2075 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.

Cette excavation profonde matérialise l'emplacement d'un espace circonscrit à l'intérieur des murs du bâtiment à dosserets, qui devait être maçonnée à l'origine compte-tenu de la nature régulière et verticale de ses parois. Sa démolition qui comprend la récupération de ses maçonneries est intervenue tardivement au moment de la démolition de l'église gothique (Période III, phase A).

4.1.1.5 La restitution du bâti

Fig. 36, page 64, Fig. 37, page 65

Des maçonneries (UE 2075-2471-2472-2478) ont été mises au jour à l'intérieur d'un espace large de 11 m. La destruction de cet espace lors d'une phase tardive (UE 2432, Période III phase A) a détruit le sol et une grande partie des murs ; l'extension vers le sud-est du bâti n'a pas été repérée. Les éléments préservés, uniquement au nord-ouest, sont constitués d'un mur épais de 1,50 m et haut de 2,50 m, fondations comprises (UE 2075), d'un massif d'angle de 3 m de côté ainsi que d'un départ de mur perpendiculaire à l'ouest, large de 1 m et percé d'un accès (UE 2471-UE 2472). Au nord-est, les traces d'un second massif (UE 2478) et d'un mur parallèle au précédent (UE 2186) ont été observées dans le substrat, sous des fosses et des tranchées de récupération modernes.

Une partie de l'élévation a été préservée, permettant d'en restituer la nature. Le parement des murs nord et ouest est rythmé par des renforcements encadrés de montants ou de dosserets, un type de support caractéristique de l'architecture romane. Ils ont pour fonction de porter des arcs-doubleaux d'un voûtement qui ici serait axé sud-est/nord-ouest. Un troisième dosseret n'a pas été observé côté nord-est, le mur étant à cet endroit très abîmé. Néanmoins, les vestiges d'un appui enduit constituent un jalon

qui permet de proposer la localisation d'un dossieret symétrique à celui préservé dans l'angle nord-ouest. L'espace serait alors constitué d'un vaisseau central et de deux collatéraux, respectivement larges de 3,50 m et de 1,7 m. Les dimensions réduites des dossierets, 0,55 m de large, conditionnent le type de couverture. Dans le cas présent, ils conviennent plutôt pour des supports simples d'arcs-doubleaux d'une voûte en berceau.

Les murs nord et ouest ont apparemment été entièrement enduits. Le revêtement masque un parement grossier en grès, aux assises irrégulières et dont les faces visibles n'ont pas été apprêtées. Le décor architectural peint, repéré uniquement contre la paroi nord, côté ouest, figure un moyen appareil régulier en pierre de taille, conférant à l'élévation un aspect soigné. En revanche, il n'est pas attesté que ce décor ait été présent dès l'origine. En effet, deux épaisseurs de revêtement ont été repérées sur la paroi intérieure d'un montant, l'enduit signalant une réfection vers le centre du mur nord. Un prélèvement de charbon de bois réalisé dans l'enduit à cet endroit a été daté par 14C entre 1220 et 1280.

Le niveau de circulation de cet espace a pu être retrouvé grâce à l'enduit dont la base marque la rupture entre l'élévation et la fondation. Situé à une cote NGF de 133,80 m, la différence de hauteur avec l'environnement préservé au nord est de 2 m environ. Une hauteur sous-estimée car le secteur est très arasé : seul le substrat est partiellement visible et les niveaux extérieurs associés à la maçonnerie ont totalement disparu. Les quelques vestiges de la descenderie observés dans les maçonneries de l'accès, permettent d'estimer des hauteurs de marches de 15 cm pour une profondeur de 30 cm. Afin de descendre d'environ 2 m, le nombre de marches est estimé entre 10 et 15 pour un passage long de 3,50 m à 4 m. Des fosses modernes et contemporaines ont totalement occulté les installations à l'emplacement de l'accès, il est donc difficile de restituer son agencement (au droit ou avec coude). Côté nord-est, bien que le secteur soit également très perturbé, un passage avec descenderie de 2 m de profondeur reste envisageable compte tenu de la topographie du substrat conservé.

Si la différence de hauteur entre le sol de la construction et l'environnement côté nord est notable, en revanche, vers le sud-est, l'écart se réduit. A 20 m plus au sud, une sépulture antérieure au remblaiement du secteur opéré à la phase suivante a été découverte lors d'un sondage à une cote d'apparition NGF de 133,90 m. Bien qu'elle puisse être plus ancienne que l'édifice, elle témoigne néanmoins d'une stratification présente à une cote apparition autour de 134 m NGF, équivalente à celle du substrat dégagé au sud du bâtiment à dossierets (134,20 m). La différence de hauteur entre le sol de circulation intérieur et l'environnement extérieur est réduite à une quarantaine de centimètres vers le sud. Ce dénivelé important s'explique par la topographie originelle de la colline dont le flanc était localisé plus en retrait. Cette limite du relief a été observée les années précédentes à l'ouest. Dans le secteur de la fouille, le dénivelé a été oblitéré par des aménagements ou a disparu grâce à des apports de remblais, mais à l'origine, la construction devait se localiser à l'emplacement de la rupture du plateau de la colline.

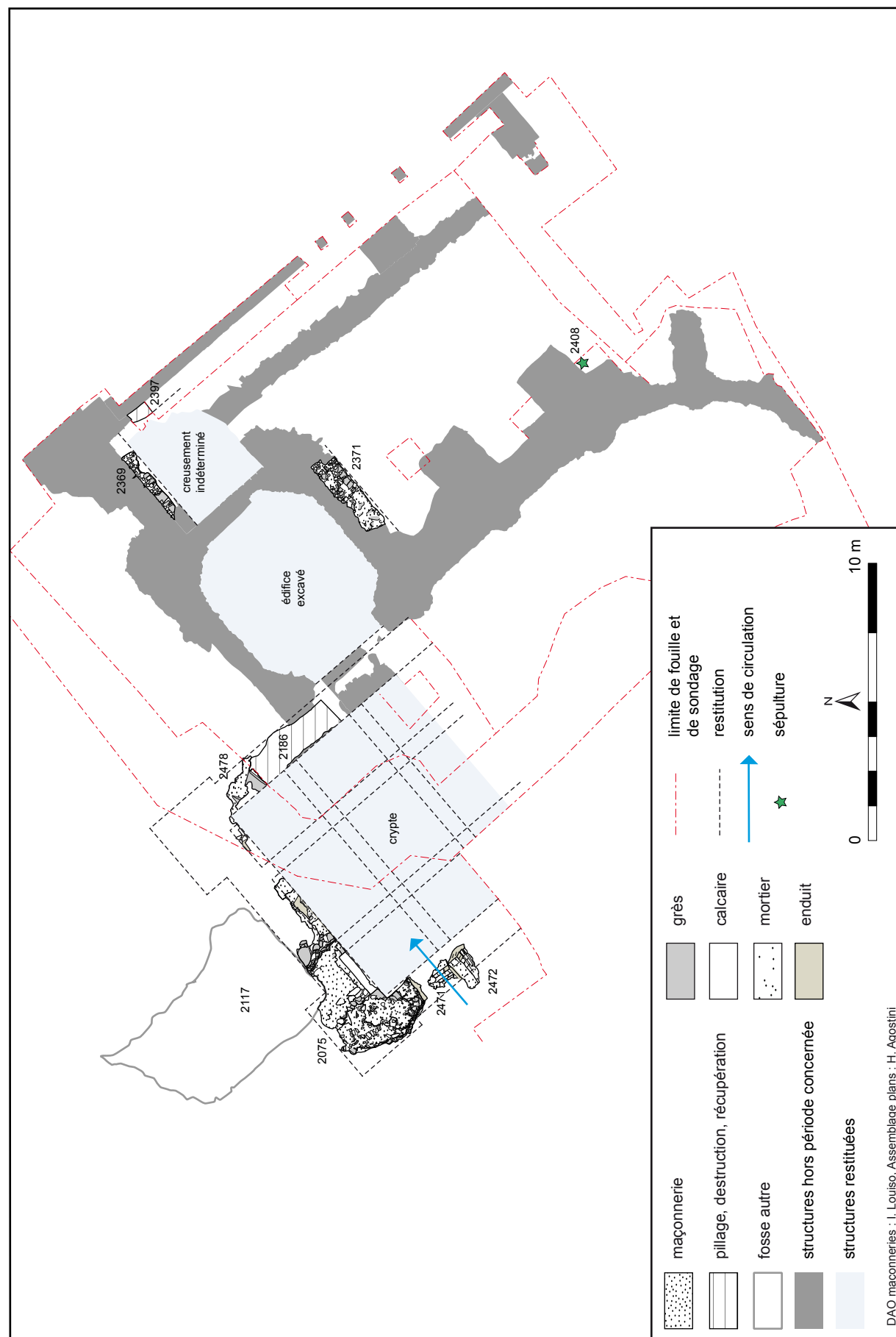


Fig. 36 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution de l'édifice roman. - CDA CG62.



4.1.1.6 Interprétation

Lors de la campagne précédente, il avait été supposé que l'édifice mis au jour appartenait à une crypte à l'intérieur d'un édifice religieux. Le dégagement plus important du secteur a livré de nouvelles données qui remettent en question cette interprétation.

Les maçonneries qui avaient été associées lors de la campagne de 2013 aux murs à dossierets, sur la base d'une chronologie relative et des modes de construction similaires appartiennent à un état postérieur. Dans l'état actuel des connaissances, l'ensemble constitué des murs à dossierets correspond à une unité architecturale isolée. L'édifice est probablement de plan rectangulaire, de 11 m de large et de 11,50 m long *a minima*, et d'une élévation assez importante. Les murs sont épais de 1 m à 1,50 m et les deux angles nord sont certainement contrebutés par deux renforts saillants assis sur des massifs de forme carrée ou rectangulaire (3 m de côté au minimum). Selon ce schéma, l'unique accès repéré s'effectue de l'extérieur du côté nord-ouest de l'édifice. L'intérieur est partitionné par un vaisseau central et de deux collatéraux de trois travées au minimum. Les élévations devaient être relativement importantes afin de placer des baies à une hauteur suffisante au-dessus du sol extérieur nord. Cette proposition livre l'image d'un édifice de dimensions relativement réduites. La partie orientale de l'édifice n'a pu être observée car les aménagements de la phase suivante ont occulté ses vestiges et la fouille, dans le cadre de la problématique de la campagne, n'a concerné que les structures plus tardives. Il pouvait donc se poursuivre plus au sud-est. L'édifice était installé dans la pente du relief. Plus au sud, ses murs étaient en grande partie hors sol.

Définir cet espace en demi-sous-sol comme une crypte ne s'impose plus. L'accès s'effectue de l'extérieur en contradiction avec la tradition et les usages. Un passage intérieur sous-entend un bâti en lien avec l'espace religieux (chapelle, collatéral) dont aucune trace archéologique n'atteste la présence pour cette phase autour des éléments mis au jour.

En revanche, sous le sol de l'édifice, l'excavation profonde de plus de 3,50 m et de 8 m à 10 m de cotés, à l'origine maçonnée, correspond à l'emplacement de la crypte proprement dite. Les supports du voûtement de cette dernière devaient être identiques à ceux du niveau supérieur de l'édifice : une double rangée de piliers formant un vaisseau central large et deux collatéraux de deux travées de large.

Il subsiste toutefois des questionnements concernant son plan précis, son accès et sa datation qui ne peuvent pas trouver de réponse en l'état actuel des connaissances archéologiques. La destruction opérée à l'époque moderne a détruit le voûtement et apparemment une grande partie de ses maçonneries. La fouille n'a, de plus, dégagé que la partie supérieure de la crypte, limitant la compréhension de son plan. La contemporanéité de la construction des murs à dossierets et de la crypte n'est pas certaine. En effet, les murs à dossierets nord-ouest (UE 2075) et nord-est (matérialisé par la tranchée UE 2186) sont installés en retrait de la crypte. Cette configuration peut s'expliquer par un choix constructif : les charges sur la crypte sont allégées en décalant les élévations. Elle peut également témoigner de l'antériorité de la crypte. Les nouveaux murs ont pu être installés autour de celle-ci que les élévations primitives aient été abattues.

Néanmoins, l'interprétation proposée en 2013 concernant la fonction du bâtiment n'est pas remise en question : il s'agit d'un édifice religieux avec une crypte qui sera partiellement intégré dans la nouvelle abbatale gothique selon un schéma classique. Il occupera l'espace situé entre le chœur et le transept. Enfin, la campagne de 2014 n'a pas pu apporter d'éléments supplémentaires pour affiner sa datation qui repose principalement sur des critères architecturaux caractéristiques du roman, un voûtement et arcs-doubleaux reposant sur des dossierets. Les mentions du XVII^e siècle font référence à l'érection d'une chapelle pour accueillir les restes de Saint-Vindicien par l'Evêque Fulbert vers 930 (Barubé, Le Bolay 1982 : 69). Il n'est pas fait état de transformation de cet édifice avant le début du XIII^e siècle et la construction de l'abbatale gothique.

4.1.2 L'environnement de l'édifice religieux

Fig. 38, page 68

Autour de l'édifice religieux, des vestiges antérieurs à la restructuration gothique ont été partiellement repérés lors de sondages, sous des murs ou des niveaux. Bien que ces informations demeurent lacunaires, elles révèlent néanmoins la présence de constructions et d'occupations autour du bâtiment.

Des tronçons de maçonneries, repris partiellement lors de la construction de l'église gothique, ont été découverts au nord-est de l'édifice religieux. Leur dégagement ayant été très partiel, il n'est pas possible de restituer un plan de bâtiment à partir des éléments mis au jour. La datation repose sur des liens stratigraphiques, notamment concernant leur disparition qui s'est opérée au moment de la construction de l'église gothique. En revanche, leur phase de construction n'est pas connue.

4.1.2.1 La maçonnerie UE 2371

Fig. 39, page 69

À l'est de l'édifice religieux, sous le mur sud-est UE 2476 de la chapelle gothique, un tronçon de maçonnerie (UE 2371), dégagé sur 0,90 m de large et 3,20 m de long, se différencie de l'ensemble gothique par son orientation décalée, le choix des matériaux et leur mise en œuvre. Il s'agit d'une fondation peu profonde (0,30 m) installée dans le substrat sableux. Les matériaux employés sont principalement des blocs de grès grossièrement équarris déposés contre la paroi de la tranchée de fondation. Le fourrage est constitué de cassons de calcaire et de grès noyés dans un mortier sableux à nodules de chaux friable, de couleur jaunâtre. La fondation sera réemployée par les murs gothiques de la chapelle.

4.1.2.2 La maçonnerie UE 2369

Fig. 40, page 69

Elle a été repérée au nord-est du secteur de fouille, sous un mur de l'église gothique. Scellée par un remblai de la phase suivante (UE 2261), ses dimensions ne sont pas connues. La maçonnerie, orientée nord-est/sud-ouest, est constituée de blocs de grès et de calcaire de tailles très variées, allant du casson au moellon de 0,30 m de côtés. Le mortier employé est sableux, friable et comportant peu de nodules de chaux. Le mur de la phase suivante s'assoit en partie dessus.

4.1.2.3 La maçonnerie UE 2487

Fig. 41, page 70, Fig. 87, page 120, Fig. 88, page 121

Elle a été observée en coupe, sous le contrefort gothique UE 2368. Ses dimensions ne sont pas connues. Elle est installée dans une tranchée de fondation (UE 2490) qui recoupe un comblement d'une fosse (UE 2394-2395). Le fond de cette fondation de blocs de grès liés au mortier sableux jaunâtre n'a pas été atteint (0,50 m sous son niveau d'arase). Axée nord-est/sud-est, elle se poursuivait très certainement vers le sud-est : une tranchée (UE 2397) très profonde, comblée de limon argileux jaunâtre, correspond sans doute à son arrachage.

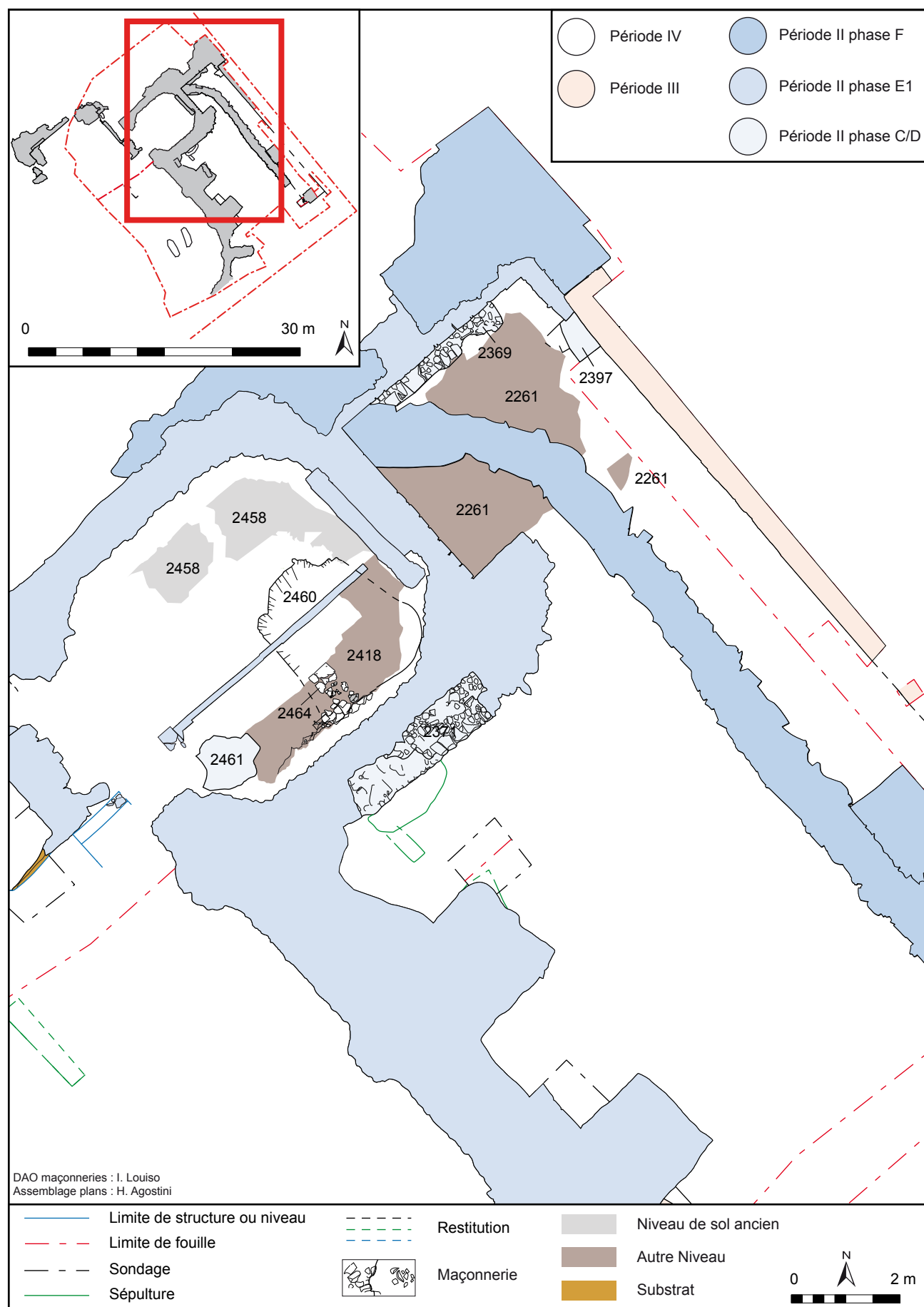


Fig. 38 : Mont-Saint-Eloi, plan des vestiges romans périphériques à l'édifice religieux - CDA CG62.



Fig. 39 : Mont-Saint-Eloi, à gauche, fondation de la maçonnerie UE 2371 réemployée par les murs gothiques de la chapelle - cliché J.-M. Willot - CDA CG62



Fig. 40 : Mont-Saint-Eloi, la maçonnerie UE 2369 située sous le mur du transept UE 2199 de l'église gothique - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

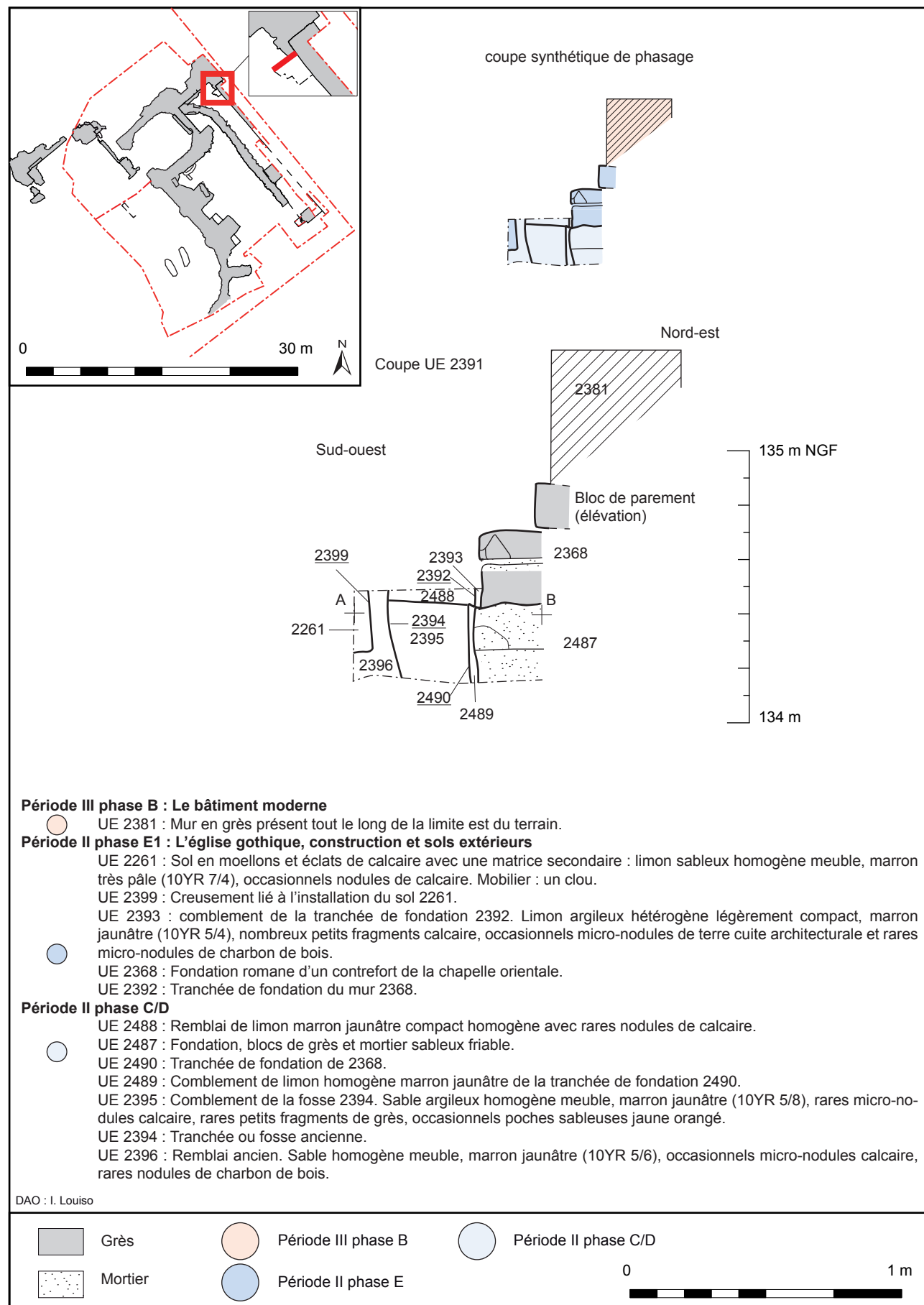


Fig. 41 : Mont-Saint-Eloi, coupe perpendiculaire à la maçonnerie UE 2487 - CDA CG62.

4.1.2.4 La sépulture UE 2408

En limite méridionale de la fouille, une sépulture antérieure au mur gothique a été découverte lors d'un sondage à une cote d'apparition NGF de 133,90 m. Sa datation n'est pas connue et elle peut être plus ancienne que l'édifice. L'inhumation témoigne néanmoins d'une stratification présente dans ce secteur.

4.1.2.5 Des vestiges d'un bâtiment au nord-est de l'édifice religieux (Laetitia Dalmau)

Fig. 38, page 68

Les observations stratigraphiques réalisées dans ce secteur ont permis de repérer les vestiges d'une construction. Les témoins archéologiques sont peu nombreux et peuvent apparaître parfois lacunaires. Pour certains, leur présence est signalée par les remblais liés à leur démolition et à la préparation du terrain pour l'édifice gothique.

Description

Fig. 42, page 72, Fig. 43, page 73, Fig. 44, page 73, Fig. 45, page 74, Fig. 46, page 74

Sous les piliers UE 2482 et UE 2481 de la chapelle gothique, le substrat présente la trace d'un creusement conservé sur 0,50 m de profondeur marqué par un palier de 0,70 m de large (Fig. 42, page 72). Ce creusement, large de 3 m au minimum, est axé nord-ouest/sud-est distant de 0,50 m de l'édifice religieux et se développe apparemment vers l'est.

A proximité de cette paroi, une fosse (UE 2461), d'1 m de large et profonde de plus de 0,50 m (le fond n'a pas été atteint) a été creusée dans le substrat sableux de la colline (Fig. 43, page 73). Son comblement UE 2457 est caractérisé par des blocs de grès et de calcaire, dont les éléments viennent se plaquer verticalement contre les parois. La fosse est scellée par un niveau lié à la construction de la chapelle gothique (UE 2418, Fig. 44, page 73). Son plan précis n'est pas connu, mais ses parois sont verticales et elle semble relativement profonde compte-tenu de la configuration de ses comblements. Les matériaux qui la comblent proviennent de la démolition d'une construction qui intervient avant l'édification de la chapelle gothique. Il s'agit peut-être d'une fosse de récupération d'un support ou d'un pilier ancien. A environ 2 m à l'est, la présence d'une fosse UE 2464 est matérialisée par un remblai d'abondant moellons calcaires UE 2463 en surface. Elle correspond à la fosse de récupération d'une structure similaire, probablement un autre support.

Un niveau de sol UE 2419 a été mis au jour en limite orientale de la fosse de récupération (UE 2461, Fig. 45, page 74). Caractérisé par un lit de craie plus ou moins damée, il est épais d'environ 3 mm. Ce sol de circulation peut être contemporain de la phase d'utilisation d'une construction. Au nord-est, toujours à l'intérieur du bâtiment, un même niveau UE 2458 a pu être observé à un même point d'altitude (133 m NGF).

Ces éléments anciens ont été remblayés par un épais niveau de blocs en calcaire et en grès. Ce comblement UE 2418 est présent sur la totalité de l'espace récupéré en amont du mur sud-est, c'est-à-dire sur une bande parallèle au mur de 1,80 m de large sur environ 5 m de long. Très serrés, voire concentrés au dit emplacement de la fosse UE 2464, les blocs sont plus espacés sur le reste de la surface. Ces blocs proviennent certainement de maçonneries récupérées et ont servi à combler les structures. Ce remblai a été utile pour stabiliser les constructions de la phase suivante gothique afin d'éviter d'éventuels



Fig. 42 : Mont-Saint-Eloi, traces d'un creusement dans le substrat sous la maçonnerie romane - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.



Fig. 43 : Mont-Saint-Eloi, vue de la fosse UE 2461 sous le comblement de l'arrachage UE 2421 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.



Fig. 44 : Mont-Saint-Eloi, scellement du comblement de la fosse UE 2461 par le niveau UE 2418 et la fosse d'arrachage UE 2421 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.



Fig. 45 : Mont-Saint-Eloi, vue en coupe du niveau de sol UE 2419 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.



Fig. 46 : Mont-Saint-Eloi, la dépression UE 2460 en bas à gauche - cliché I. Louiso - CDA CG62.

effondrements.

Une dépression de grand gabarit UE 2460, de forme plutôt circulaire, a été observée en amont de l'angle sud-est du mur gothique (Fig. 46, page 74). Comblée dans la partie supérieure par de petits moellons calcaires et de blocs de grès identiques à ceux de l'UE 2418, il est difficile de déterminer si la dépression (visible dans le pavage de la phase suivante) procède d'un phénomène naturel lié à la nature du substrat sableux de la colline ou si elle signale la présence d'un creusement anthropique sous-jacent (puits). Il faut souligner également la présence de plaques de mortier coulées sur ce blocage qui semblent être contemporaines de la phase de comblement. Ce mortier de couleur gris-blanc sableux, assez induré, est très localisé. Il est présent dans le blocage au-dessus de la dépression et du pilier UE 2464.

Interprétation

Fig. 38, page 68

Sur la base de ces faits, il est proposé de restituer au nord-est de l'édifice religieux, une construction installée comme ce dernier dans la pente du relief. Elle est signalée par des vestiges de superstructures (les structures en creux UE 2461 et UE 2664) et un niveau de circulation (UE 2419-2458). Les ruptures étudiées dans le substrat, axées nord-sud, conduisent à supposer que ce bâtiment semi-excavé, de plain-pied, se refermait sur cet axe et était de forme rectangulaire de 5 m de large et 6 m de long *a minima* (en se basant sur la localisation du sol UE 2458).

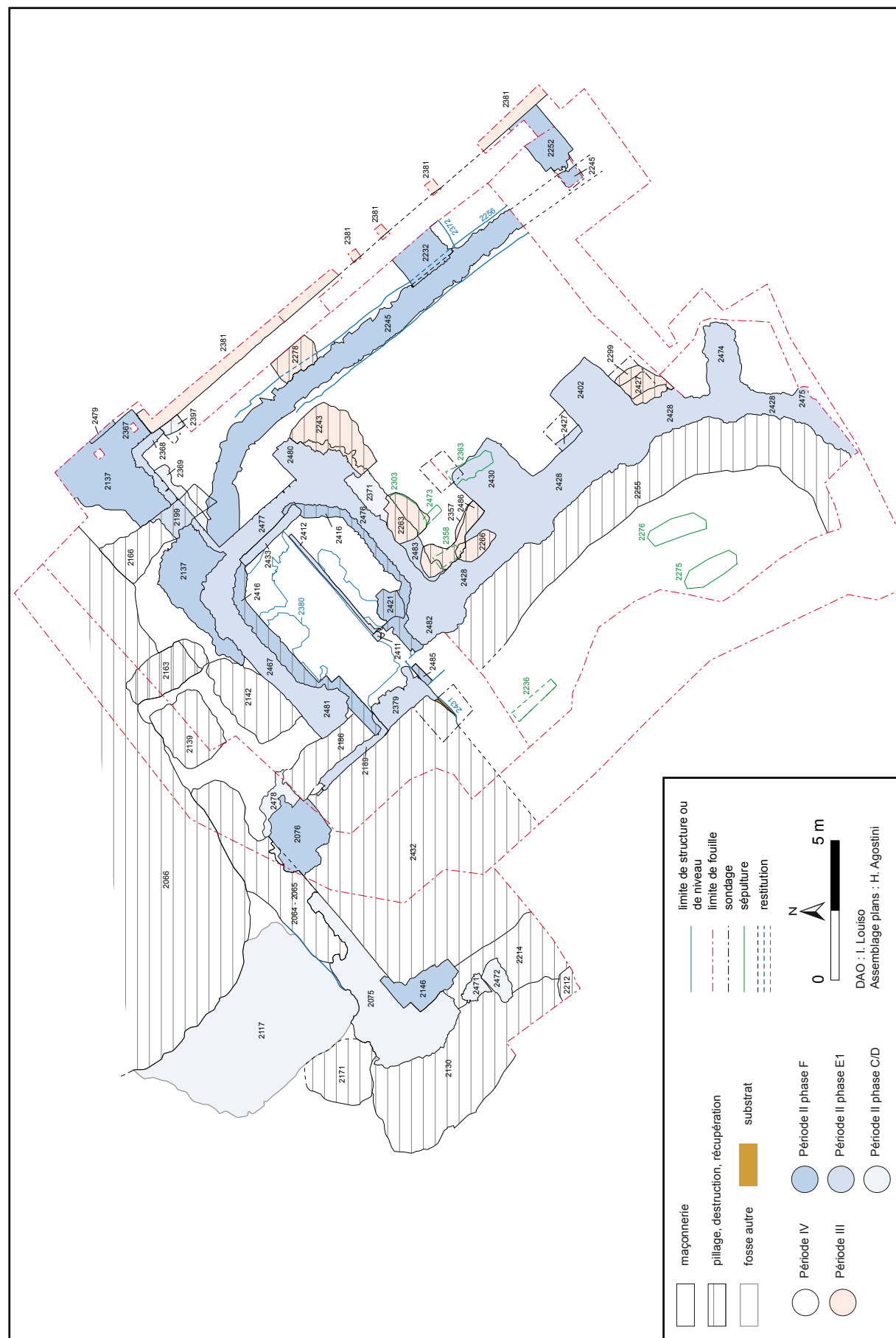


Fig. 47 : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé - CDA CG62.

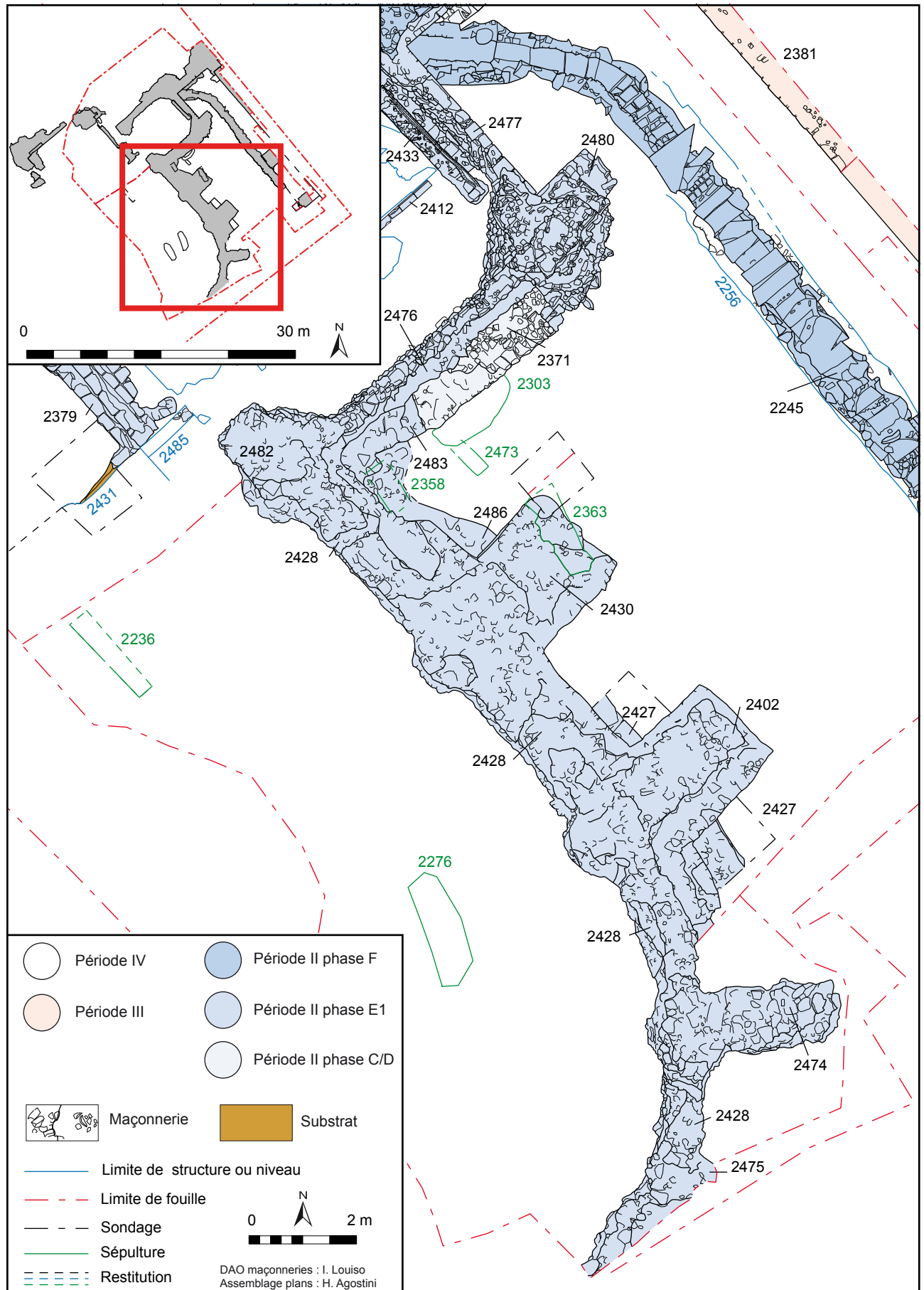


Fig. 48 : Mont-Saint-Eloi, plan détaillé du chœur de l'église gothique - CDA CG62.

4.2 Période II, Phase E : la construction de l'église gothique (Jean Michel Willot)

Fig. 47, page 76, Planche I, page 204, Planche II, page 206

Les vestiges de cette phase correspondent à une restructuration importante du précédent édifice qui est intégré dans la nouvelle abbatiale. La campagne de fouille de 2014 a concerné la moitié est du chœur, une chapelle et l'angle sud-est du transept. La plupart des sols ont disparu, excepté celui de la chapelle nord-est. Il ne subsiste des murs que la partie basse des élévations et les fondations uniquement, sans les pierres des parements intérieur et extérieur qui ont été récupérées exposant le blocage. Cette phase de récupération qui concerne la chapelle, le transept et le parement extérieur du chœur, a été datée par la stratigraphie de la période III, au moment de la destruction de l'église gothique. En revanche, la récupération du parement intérieur du chœur qui a laissé une large tranchée de 1,70 m a été opérée lors de la destruction postévolutionnaire de l'abbaye (période IV). L'examen des maçonneries a porté essentiellement sur le blocage, visible en plan et en coupe, ce qui a permis de constater l'homogénéité de sa mise en place et l'absence de coup de sabre dans les matériaux signalant une reprise des murs à cette hauteur de conservation des constructions. Seules deux maçonneries du côté du transept sud qui se caractérisent par leur configuration différente (dimensions et matériaux) correspondent probablement à une reprise tardive des élévations, sans doute à la période moderne (période II, phase F). Le fond des fondations n'a pas été atteint, excepté pour quelques contreforts, la chapelle sud-est côté intérieur et l'angle entre le mur du chœur et cette dernière.

4.2.1 Le mur du chœur UE 2428 et ses contreforts

Fig. 48, page 77

Il a été dégagé sur 20 m de long entre la chapelle et l'amorce de l'arrondi du chœur. Trois contreforts et le départ d'un quatrième ont été également mis au jour. Les parements intérieur et extérieur ont été récupérés en deux temps, lors de la destruction de l'église gothique à partir de 1750 (Période III, phase A) et probablement après 1792 (période IV).

4.2.1.1 L'environnement topographique

Fig. 49, page 79

Les fondations du chœur ont été établies dans la pente de la colline qui devait être de plus en plus marquée vers le nord. Le sommet du substrat sableux à l'extérieur de l'édifice, est, pour rappel, situé à une cote NGF de 134,20 m, mais n'apparaît plus dans les sondages réalisés au sud-est de la zone de fouille et descendus à la cote de 133,60 m. Entre les deux points distants de 10 m, le sommet du substrat ou des niveaux d'occupations entaillés par la fondation est situé à une cote moyenne de 133,90 m. A l'emplacement du parement intérieur, la fouille de la tranchée de récupération a été arrêtée sans atteindre le fond à la cote moyenne de 133,50 m. Seul le fond de la fondation dans l'angle du mur du chœur et de la chapelle a été dégagé, à la cote NGF de 133,30 m. Les remblais à l'intérieur du chœur (UE 2241), visibles dans la paroi de la tranchée de récupération ne comportent pas de niveau de circulation : cet espace a été comblé à la période moderne sur une hauteur qui reste à déterminer.

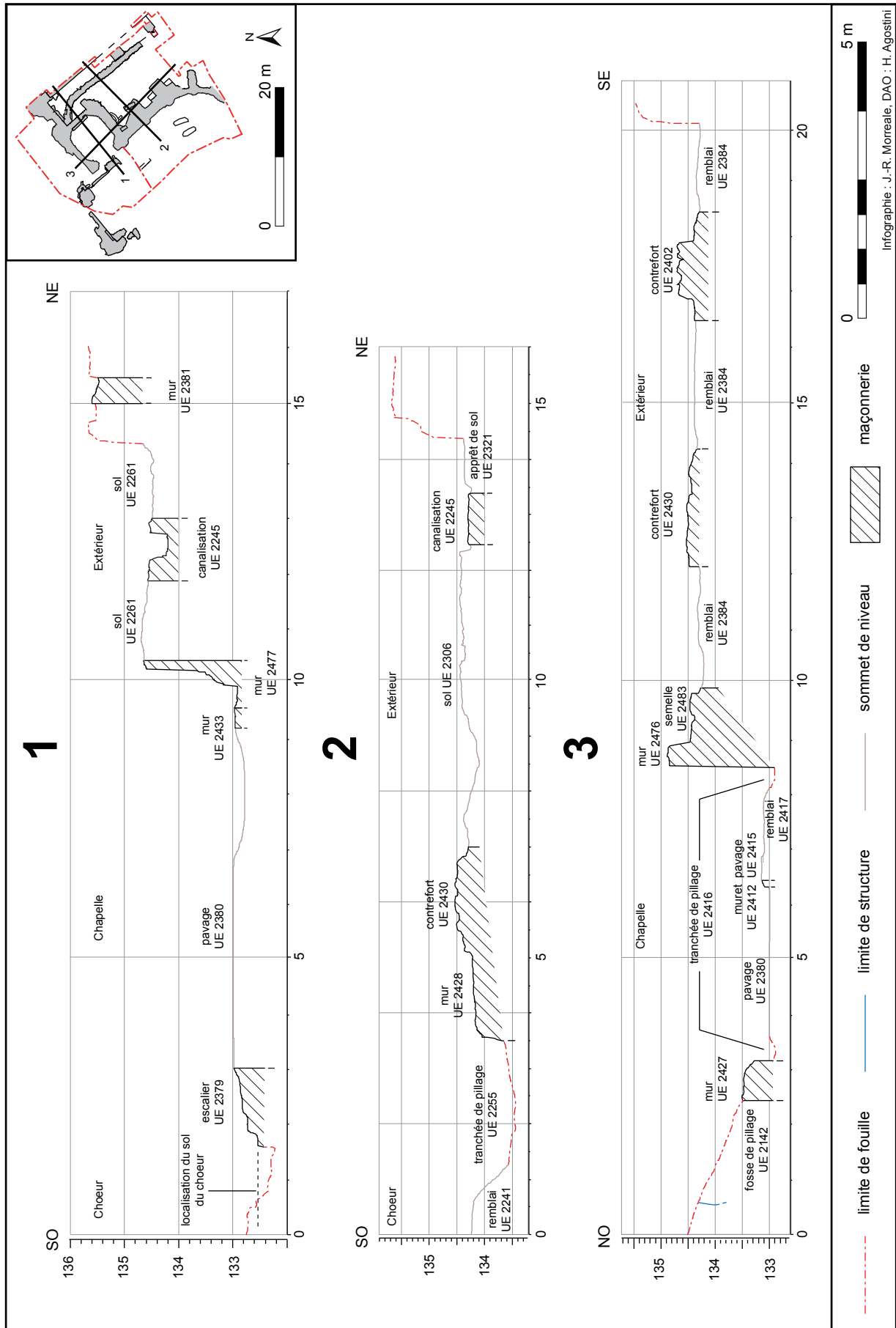


Fig. 49 : Mont-Saint-Eloi, profils schématiques du terrain - CDA CG62.

4.2.1.2 La tranchée de fondation

Fig. 50, page 81

Bien que l'exploration archéologique ait été limitée, les données topographiques et stratigraphiques permettent de restituer le mode de fondation pour cette partie de l'édifice. Le sondage réalisé au sud, entre le contrefort UE 2402 et le mur UE 2428 montre que la tranchée de fondation a été adaptée à la topographie du terrain. Peu profonde du côté nord du sondage (une quarantaine de centimètres, UE 2406), elle est approfondie au sud (fond non atteint, UE 2407), probablement en raison d'un dénivelé plus marqué du terrain. Le fond de la tranchée UE 2406 est situé à une cote de 133,60 m, soit au-dessus du fond de la tranchée de récupération côté intérieur (localisé en deçà de 133,50 m). Il est possible que le fond de la tranchée de fondation du mur du chœur UE 2428 forme également des gradins dans le sens de sa largeur. Ailleurs les sondages n'ont pas permis de faire des observations sur la tranchée de fondation mais sur les maçonneries et leur mode de construction.

4.2.1.3 La semelle de fondation

Fig. 51, page 83

Une semelle de fondation (UE 2427) a été repérée dans les trois sondages pratiqués côté extérieur du mur.

Dans le sondage sud, la semelle, débordante de 0,70 m et d'épaisseur variable en fonction de la profondeur de la tranchée de fondation (0,30 m et plus) constitue une première assise pour la maçonnerie du mur UE 2428. La tranchée de fondation a été comblée (UE 2023-24-25) avant que le massif du contrefort UE 2402 ne soit construit, quasiment de plain-pied (la tranchée de fondation UE 2406 est profonde d'une dizaine de centimètres), en asseyant sur la semelle UE 2427. Un remblai (UE 2384) a été ensuite déposé sur épaisseur de 0,50 m pour enfouir les fondations tout en rehaussant et en égalisant le terrain. Le deuxième sondage effectué au nord du contrefort UE 2402, a révélé une mise en œuvre identique. Le fond des fondations n'a pas été repéré, seule l'arase de la semelle a été dégagée : saillante de 0,30 m, elle est située à une cote NGF de 133,80 m, quasiment équivalente à celle décrite précédemment. Plus au nord, les tranchées de fondation n'ont pas été observées. Toutefois une partie de la semelle a été mise au jour : son arase est à une hauteur de 134,10 m et le contrefort UE 2430 est également assis sur cette dernière.

4.2.1.4 La mise en œuvre et les matériaux de construction

Fig. 52, page 83

Sur la longueur du mur, le blocage présent sur la semelle correspond au noyau des élévations du mur et des contreforts. Les fondations, conservées sur 1,60 m à 2,20 m de large, sont constituées d'un blocage de cassons de grès et de calcaire noyés dans un mortier sableux à nodules de chaux assez compact jaunâtre. Les cassons de grès, le principal matériau employé, ne sont pas calibrés et possèdent des modules très variables, compris entre l'éclat (5 cm de côté) et le bloc de 30 cm de côté. Les éléments en calcaire sont essentiellement de petites dimensions, de 5 cm à 20 cm de côté. La vision sur la longueur du mur du blocage a permis de retracer en partie sa mise en œuvre. Les blocs semblent déposés par lits horizontaux successifs, épais de 0,30 m au minimum sur une grande longueur. Les pierres de parement devaient être montées au fur et à mesure du fourrage de la maçonnerie. Des blocs de grès et de calcaire mêlés de mortier ont été parfois laissés au pied des fondations au cours des travaux, formant une couronne compacte difficile à différencier de la maçonnerie (UE 2422-2426).

Période III phase A

- UE 2299 : Fosse de pillage du mur 340.

Période II phase E1

- UE 2384 : Remblai de nivellement général. Limon sableux homogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), abondants nodules et petits fragments de calcaire, présence de lit d'ardoise à plat, rares éclats et moellons de grès et de pierre bleue, occasionnels petits fragments de terre cuite architecturale et de mortier, rares nodules de charbon de bois.
- UE 2402 : Contrefort n°2 du mur 340 (choeur église gothique).
- UE 340 : Mur de fondation et élévation de l'église gothique.
- UE 2427 : Semelle de fondation du mur 340.
- UE 2405 : Comblement de la tranchée de fondation 2406. Limon sableux hétérogène légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), Texture secondaire sableuse meuble, jaune (10YR 7/6), Nombreux micro-nodules de calcaire, nombreux nodules de mortier, rares petits fragments de silex et de grès.
- UE 2406 : Tranchée de fondation du mur 340.
- UE 2403 : Remblai de nivellement de pente. Sable homogène légèrement compact, marron soutenu (7.5YR 5/8), nombreux nodules de mortier, occasionnels nodules de calcaire.
- UE 2404 : Remblai de nivellement de pente. Limon sableux homogène légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8), nombreux micro-nodules de mortier, occasionnels nodules de calcaire.
- UE 2407 : Creusement au niveau de la rupture de pente : terrassement lié à la construction du mur 340.

Période II phase C/D : Cimetière antérieur à la construction de l'église gothique

- UE 2408 : Sépulture.



Fig. 51 : Mont-Saint-Eloi, la semelle de fondation UE 2427 - *cliché H. Agostini - CDA CG62.*



Fig. 52 : Mont-Saint-Eloi, vue du fourrage de la fondation de choeur UE 2428 - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*

4.2.1.5 Les contreforts

Les contreforts ont été fondés dans un deuxième temps, après le comblement de la tranchée de fondation de la semelle pour le contrefort UE 2402, voire après l'apport de remblai de 0,30 m à 0,40 m d'épaisseur (UE 2384) qui rehausse le terrain pour le contrefort UE 2430. Le contrefort UE 2402 a d'ailleurs été fondé avant ce remblaiement. Les fondations de ces deux contreforts ont été entièrement dégagées : les massifs sont larges de 2 m à 2,10 m et saillants de 1,90 m à 2,15 m. Ils ne comportent pas de semelle de fondation. Les contreforts situés à l'arrière de l'abside du chœur ayant été très partiellement dégagés, leurs dimensions ne sont pas connues (Fig. 54, page 85, Fig. 53, page 84).

La largeur d'origine du mur est difficile à estimer en raison d'une récupération des matériaux des parements intérieurs à la période contemporaine qui a laissé une tranchée (UE 2255) large de 1,80 m à 2 m. Si cette tranchée correspond à un prélèvement des maçonneries du chœur, sa largeur serait comprise entre 3,80 m et 4 m. Toutefois, des bourrelets de blocage, saillants de 0,30 m, sont visibles devant trois contreforts : ils signalent sans doute l'emplacement des supports du voûtement du chœur. La largeur du mur est probablement plus réduite que celle de la tranchée de récupération dont les dimensions peuvent s'expliquer par un besoin de place lors de l'extraction des matériaux ou la présence dans le sous-sol d'autres maçonneries.



Fig. 53 : Mont-Saint-Eloi, vue générale des contreforts du chœur de l'église gothique - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

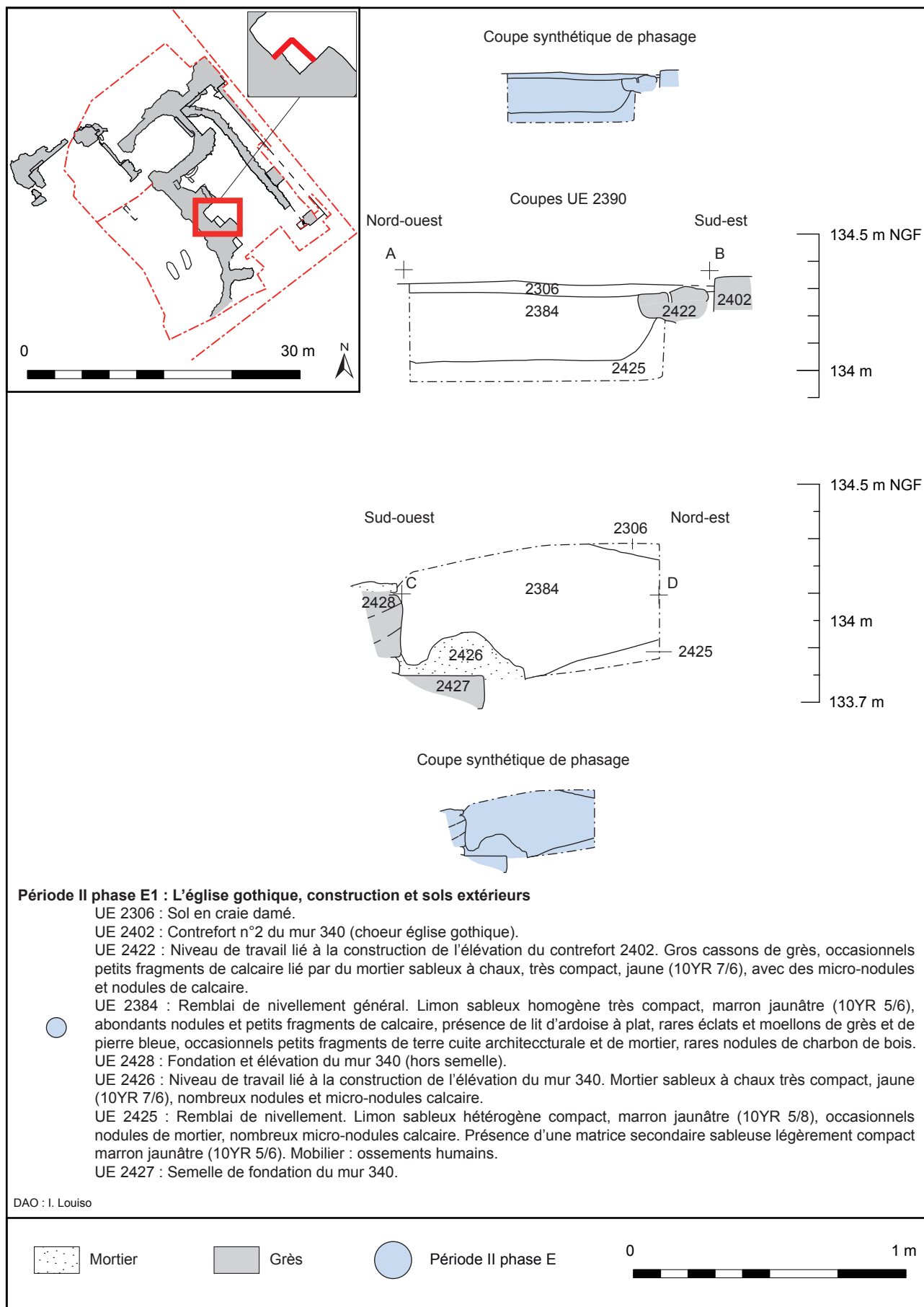


Fig. 54 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée au niveau d'un contrefort - CDA CG62.

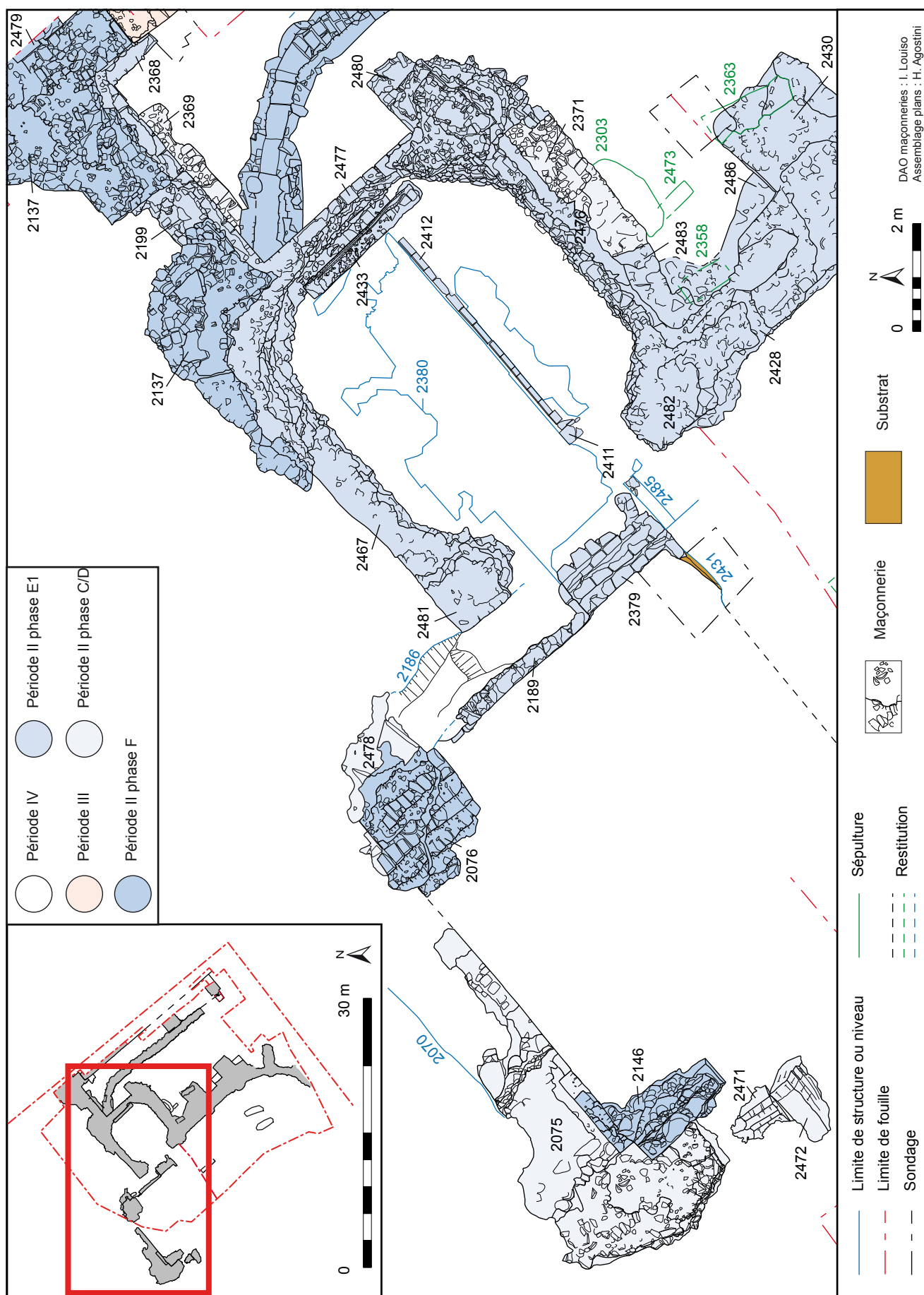


Fig. 55 : Mont-Saint-Eloi, la partie occidentale du choeur - CDA CG62.

4.2.2 La partie occidentale du chœur

Fig. 55, page 86, Fig. 56, page 87

De nombreux faits archéologiques, objets du descriptif qui suit, attestent que la partie occidentale de la chapelle romane a été conservée et intégrée au nouveau chœur gothique. L'incorporation des anciennes maçonneries a nécessité l'adaptation de la structure d'origine et la construction de nouveaux aménagements.

Pour rappel, le massif d'angle UE 2482 conserve dans son blocage les traces d'un adossement contre une maçonnerie antérieure qui appartiendrait à la chapelle romane. Lors de la reprise du mur, ce dernier a été rasé quasiment jusqu'au niveau du sol extérieur (134,50 m). Le mur nord-ouest UE 2075 a sans doute été conservé jusqu'à la hauteur du sol extérieur (135,50 m correspondant à son niveau de conservation). L'élévation nord-est a probablement été conservée lors de ces travaux mais avec des réaménagements dont les vestiges ont pu être observés.



Fig. 56 : Mont-Saint-Eloi, les traces de l'accroche du massif d'angle UE 2182 sur une maçonnerie plus ancienne - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*

4.2.2.1 Mur banquette UE 2189

Fig. 57, page 89, Fig. 58, page 90, Fig. 59, page 90

Au nord-est, un muret a été installé dans une tranchée taillée dans le substrat au pied de la tranchée UE 2186. Large de 0,40 m et haut de 3 assises (0,70 m), il est constitué de blocs de grès grossièrement équarris, liés à un mortier limoneux. Le parement est recouvert d'un enduit blanchâtre dont la partie inférieure est peinte d'une bande de couleur sombre de 0,30 m de haut. La base de cet enduit marque la rupture entre l'élévation haute de 0,50 m et la fondation du muret profonde de 0,20 m, située à une hauteur de 133,30 m NGF. L'arase du muret arrive à la hauteur du fond de la tranchée UE 2186 soit la base de l'ancien mur. A 3,10 m de l'angle du mur à dossier UE 2478, l'enduit forme un angle vers l'intérieur signalant un retour de la maçonnerie. Les quelques blocs encore présents entre le mur à dossier et le retour de l'enduit ne sont d'ailleurs plus alignés avec le parement du muret et constituent des éléments d'un blocage. Une maçonnerie large de 3,10 m et haute de 0,70 m semble avoir été installée dans l'angle nord-est de l'ancien édifice. Cet aménagement n'a pas été observé dans l'autre angle.

4.2.2.2 L'escalier UE 2379

Fig. 60, page 92

A l'extrémité sud-est, le muret forme un angle à l'emplacement d'un escalier (UE 2379) qui mène vers la chapelle nord-est. Les pierres des girones et contremarches ont été récupérées mais leur emplacement est visible dans le retour du muret : la construction des maçonneries de l'escalier et du muret, apparemment liées, est contemporaine. Le muret, qui constitue le mur d'échiffre et le piédroit de l'escalier est également enduit et peint d'une bande de couleur sombre qui suit les emmarchements. Il a été détruit à l'époque moderne (Période II, phase F), mais sa tranchée de récupération était visible vers le nord-est et se confond avec celle du parement de la chapelle gothique UE 2465 (UE 2416). Côté sud, une tranchée de récupération (UE 2485), large de 0,30 m, matérialise l'emplacement du deuxième mur d'échiffre de l'escalier. Sa liaison avec le mur de la chapelle n'était pas conservée. L'escalier est large de 2 m et conservé sur 0,60 m de haut. Sa fondation, creusée dans le substrat sableux, est constituée de moellons calcaires soigneusement équarris de 0,30 m à 0,50 m de côtés liés au mortier sableux à nodules de chaux compact. Des tuiles ont été utilisées en guise de réglage d'assise pour assurer une assiette plane aux pierres des girones. Ces dernières ont disparu, mais leur empreinte visible dans le mur d'échiffre UE 2189 permet d'en restituer les dimensions. La première marche, large de 25 cm mais peu haute (7 cm), était sans doute juste un élément de pavage (en pierre ou en terre cuite). La deuxième marche, sans doute la dernière avant d'accéder à la chapelle, est haute d'une vingtaine de centimètres et profonde d'une trentaine. Ensuite, des vestiges du lit de pose du sol en terre cuite de la chapelle ont été repérés sur les pierres de fondation de l'escalier.

Le muret UE 2189 vient masquer une paroi dans le substrat au pied des anciennes maçonneries. Il n'a pas été repéré ailleurs qu'au nord-est. Il matérialise un niveau de circulation qui a disparu lors de la destruction de la crypte, situé à 132,60 m NGF soit 1,20 m plus bas que celui repéré à l'origine dans le mur à dossier nord-ouest UE 2075 et 0,40 m sous celui de la chapelle nord-est UE 2465. Dans l'angle nord-est, ce muret forme apparemment une importante banquette maçonnée de 3,20 m de large.

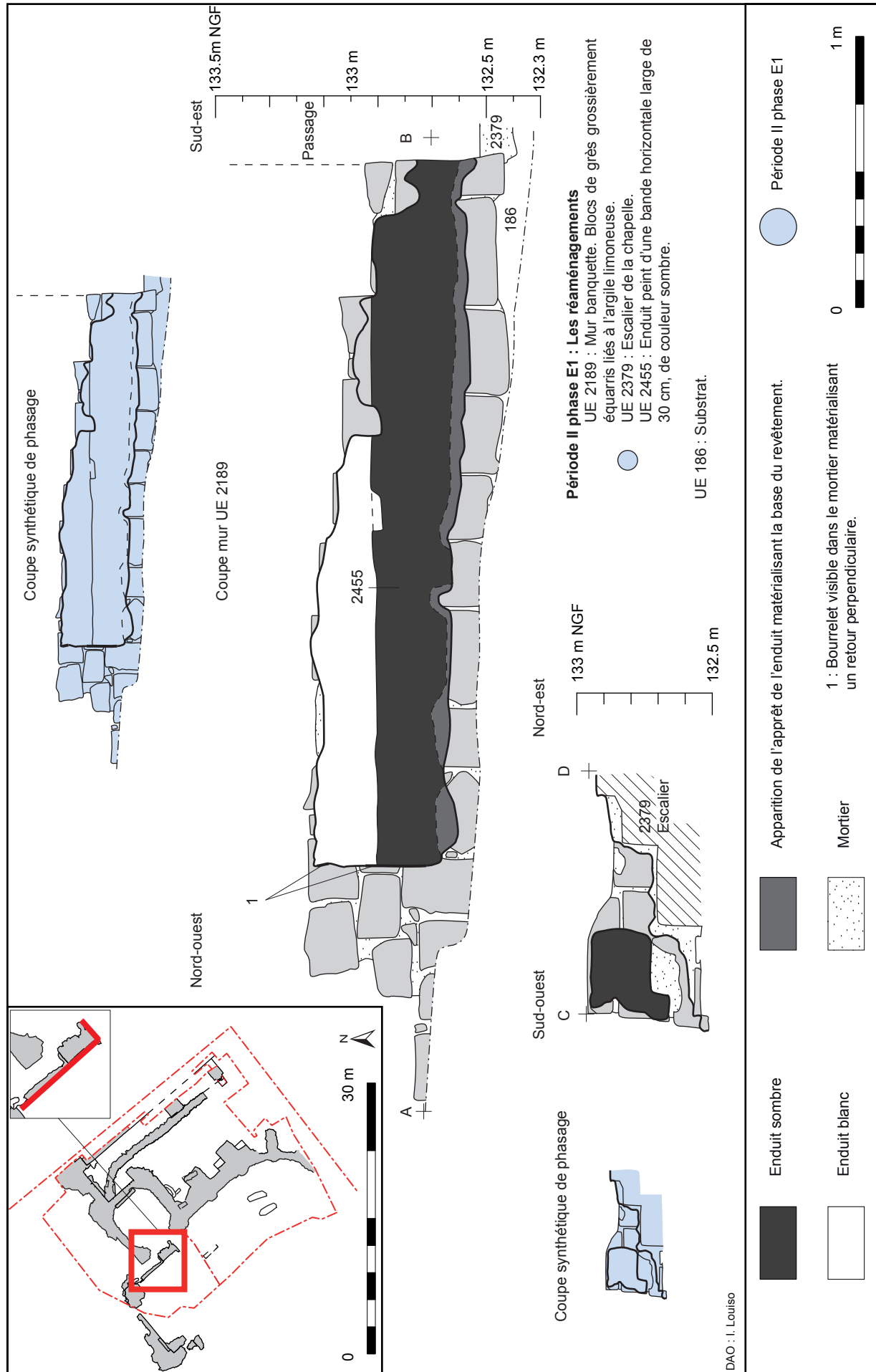


Fig. 57 : Mont-Saint-Eloi, coupe du mur-banquette UE 2189 - CDA CG62.



Fig. 58 : Mont-Saint-Eloi, vue générale du mur banquette avec sa bande d'enduit sombre qui souligne la base des élévations - cliché M.-L. De Noblet - CDA CG62.



Fig. 59 : Mont-Saint-Eloi, l'extrémité nord-ouest de l'enduit qui forme un retour, signalant la présence d'une banquette - cliché M.-L. De Noblet - CDA CG62.

4.2.2.3 *Le massif d'escalier UE 2076*

Fig. 61, page 92, Fig. 62, page 93

Large de 1,90 m, dégagé sur 2,40 m de long et sur 1,40 m de haut, le massif est constitué de cassons et de blocs de grès ou de calcaire liés au mortier sableux à chaux. Il a été installé dans l'angle nord-est du mur à dosserets, à l'intérieur d'un renforcement nord, assis sur un appui et la banquette UE 2189. La base du massif conserve la trace de son accroche sur la banquette sous la forme d'un bourrelet de mortier. Le côté sud du massif, visible de l'intérieur du chœur, possède un parement soigné de carreaux de grès (de 0,30 m à 0,40 m de côté) posés en assises régulières. Les joints, peu épais (1 cm) sont en argile. Il est possible qu'à l'origine ce parement ait été enduit. L'empreinte partielle des pierres des marches et contremarches est encore discernable sur le sommet du massif. La hauteur de ces dernières est sans doute peu importante (entre 0,15 m et 0,20 m) tandis que le giron est apparemment profond (0,60 m) : la pente de l'escalier était probablement peu prononcée (autour de 25 degré). Sa construction a nécessité la destruction partielle de l'ancien mur roman nord-est de la chapelle. La fondation de l'escalier a été repérée sur la tranchée UE 2186 du mur. En restituant la pente de l'escalier, ce dernier traversait le mur à 1,50 m au-dessus de sa fondation ou du sommet de la nouvelle banquette maçonnée.

4.2.2.4 *Le massif d'escalier UE 2146*

Fig. 63, page 93

Bien que moins bien conservé (les marches ne sont plus discernables), il a permis de comprendre les implications de sa mise en œuvre pour les anciennes maçonneries. L'escalier qui obture le précédent accès est également adossé contre l'angle nord-ouest du mur à dosserets en s'appuyant sur les appuis des renforcements. Le nouvel accès étant décalé vers le nord, cela implique un percement des maçonneries préexistantes pour aménager des marches ou un palier d'entrée. L'ancien enduit du mur septentrional, partiellement masqué par le massif d'escalier, a été recouvert d'un badigeon blanc peu épais qui a été également peint : une ligne sombre semble souligner les marches, une seconde, gris bleu, correspond peut-être à la matérialisation de la descente de l'escalier.

Une incertitude demeure quant à la période de construction de ces deux massifs. Ils peuvent avoir été installés lors des travaux de l'église gothique, ou plus tard, éventuellement lors d'une modification du seul accès attesté et en usage dès la période romane.



Fig. 60 : Mont-Saint-Eloi, les fondations de l'escalier UE 2179, au fond le pavage de la chapelle - cliché L. Dalmau - CDA CG62.



Fig. 61 : Mont-Saint-Eloi, les fondations du massif d'escalier UE 2076 - cliché H. Agostini - CDA CG62.



Fig. 62 : Mont-Saint-Eloi, le parement côté chœur du massif d'escalier UE 2076, assis à l'origine sur une banquette. La base du massif conserve encore les vestiges de son installation sur la banquette sous la forme d'un bourrelet de mortier - *cliché H. Agostini - CDA CG62.*



Fig. 63 : Mont-Saint-Eloi, les vestiges du massif d'escalier UE 2146 installés dans l'angle sud-ouest du mur roman UE 2075 - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*

4.2.2.5 Restitution du chœur

Fig. 64, page 95

L'intégration dans la nouvelle église de l'ancienne chapelle romane a nécessité la destruction des élévations qui a été soit totale pour la partie sud de l'édifice, soit partielle avec une reprise des maçonneries pour la partie septentrionale. Cette dernière, une façade à l'origine, est localisée à l'intérieur de l'abbatiale gothique, à la croisée du transept et du chœur. Au nord-est, les nouvelles fondations du chœur ont été décalées de 1 m vers l'est : le massif d'angle UE 2478 et le mur nord-est (à l'emplacement de la tranchée UE 2186) n'étant plus dans l'axe, il est probable qu'ils aient été écrêtés et que d'autres supports aient été construits. L'extrémité de la tranchée de récupération contemporaine UE 2064-2065 peut correspondre à l'emplacement d'un nouveau pilier axé. Au sud-ouest, sans dégagement du mur du chœur gothique, il n'est pas possible de déterminer si un déport des supports a été réalisé. Le blocage côté intérieur du chœur conserve des vestiges des supports du voûtement sous la forme de noyau de maçonnerie légèrement saillant. Ils sont logiquement situés dans l'axe des contreforts et équidistant de 3,20 m. Au niveau de la chapelle gothique nord-est, l'écartement est plus important (4,40 m), mais on retrouve ensuite quasiment la même distance, 3,40 m, entre le support nord-ouest UE 2481 et celui localisé à l'extrémité septentrionale du chœur (UEs 2064 - 2065). Le chœur est décrit dans les chroniques comme comportant un unique vaisseau (Rodière 1935 : 173) qui, en se basant sur les données archéologiques, se prolongerait jusqu'à la hauteur de l'ancien mur romain UE 2075, soit 24 m de long environ. Sa largeur, estimée entre 9 m et 10 m, apparaît peu importante ce qui devait conférer au vaisseau un aspect élancé.

L'accès au chœur s'effectue latéralement du transept par le côté sud-ouest, ou les deux côtés sud-ouest et nord-est. Des escaliers permettent de descendre jusqu'à un niveau de circulation en demi-sous-sol qui a été abaissé de 1,40 m par rapport à celui d'origine. Un premier palier, sur lequel l'escalier UE 2076 est assis, a peut-être été maçonné le long du mur nord-ouest jusqu'à une hauteur de 133 m NGF. Des escaliers, qui n'ont pas été conservés, sont toutefois indispensables pour arriver au niveau de circulation matérialisé par le muret UE 2189, une quarantaine de centimètre plus bas (132,60 m NGF). Un escalier permettait de remonter d'une hauteur identique pour accéder à la chapelle. Les transformations et les adaptations de structures préexistantes pour les intégrer dans la nouvelle construction peuvent expliquer ces décalages entre les niveaux de circulation.

Ces modifications n'impliquent pas la disparition de la crypte qui était apparemment préservée comme le signale la documentation ancienne.

4.2.3 La chapelle UE 2465

Fig. 65, page 97, Fig. 66, page 98

Les murs de la chapelle nord-est de l'église ont été construits en même temps que celui du chœur : aucune différence n'est visible dans le blocage du mur sud-est de la chapelle et celui du chœur. De même, le blocage des différentes maçonneries de la chapelle est uniforme et apparaît être déposé d'un tenant par lits successifs comme dans le cas du mur de chœur. Les parements extérieur et intérieur ont été récupérés tardivement (période III phase A ou période IV). La chapelle occupe un espace carré de 7,50 m à 8 m de côté, maçonneries comprises. Elle est installée à l'emplacement d'anciennes constructions, les occultant totalement à l'exception de la fondation UE 2371 qu'elle remploie. Le mur nord-ouest UE 2467 a été partiellement repris à l'époque moderne (UE 2137, phase F).

4.2.3.1 La fondation

Fig. 67, page 99, Fig. 68, page 99

Au nord-ouest l'ouverture de la tranchée de fondation visible côté transept dans le substrat sableux est située à 135,25 m NGF. A l'extérieur, côté nord-est, l'ouverture de la fondation n'a pas été repérée mais les blocs de grès en parement sont sans doute des éléments de fondation, masqués par le remblai de calcaire et de mortier UE 2261 apporté lors de la construction de la chapelle : le mortier du liant couvre le parement extérieur. L'arase de cette assise est à 134,50 m. Au sud-est, toujours à l'extérieur, l'ouverture de la tranchée de fondation, creusée dans le substrat, est à 134,20 m.

A l'intérieur, le fond de la tranchée de fondation a été repéré sous la récupération du parement de la chapelle. Elle est située à 132,80 m NGF, soit entre 2,40 m (côté nord-ouest) et 1,40 m (côté sud-est) sous les ouvertures observées à l'extérieur. Le fond des fondations, côté intérieur, est plat, excepté à l'emplacement des massifs d'angles UE 2482 et 2481 sous lesquels il remonte par des paliers sur 0,50 cm. Ce dénivelé est probablement un témoin en négatif d'une construction plus ancienne.

4.2.3.2 Les maçonneries

L'angle UE 2482 entre le chœur et le mur sud-est de la chapelle UE 2476 est une maçonnerie massive de 2 m de côtés (Fig. 56, page 87, Fig. 66, page 98). Le blocage vers le chœur conserve la trace sur 1 m de large et 1,50 m de haut un placage de mortier signalant son accroche sur une structure préexistante, sans doute le mur nord-est de l'édifice roman. Des éléments de blocage du massif passent par-dessus ce placage, indiquant un écrêtage du mur ancien (effectué à la même hauteur que celui de la façade nord) pour asseoir et chaîner la nouvelle élévation. Côté intérieur, un ressaut rectangulaire de 0,25 m sur 1 m de côté marque le passage entre le chœur et la chapelle. Après le ressaut, le blocage forme un pan coupé sur 1,40 m de long.

Le mur sud-est UE 2476 de la chapelle est partiellement fondé sur une maçonnerie plus ancienne (UE 2371, Fig. 68, page 99, Fig. 69, page 100), légèrement désaxée et employant un mortier plus sableux qui lui sert de semelle. Un raccord (UE 2483, Fig. 65, page 97,) est réalisé entre cette dernière et la semelle du chœur UE 2427. Cette assise de fondation, constituée de blocs de grès noyés dans du mortier, est assise sur la semelle du chœur. L'arrachage des parements, visibles sur la semelle ou à l'intérieur de la chapelle sous la forme d'une tranchée large de 0,30 m et profonde de 0,10 m (UE 2416), permet d'estimer la largeur de l'élévation qui avoisine le mètre.

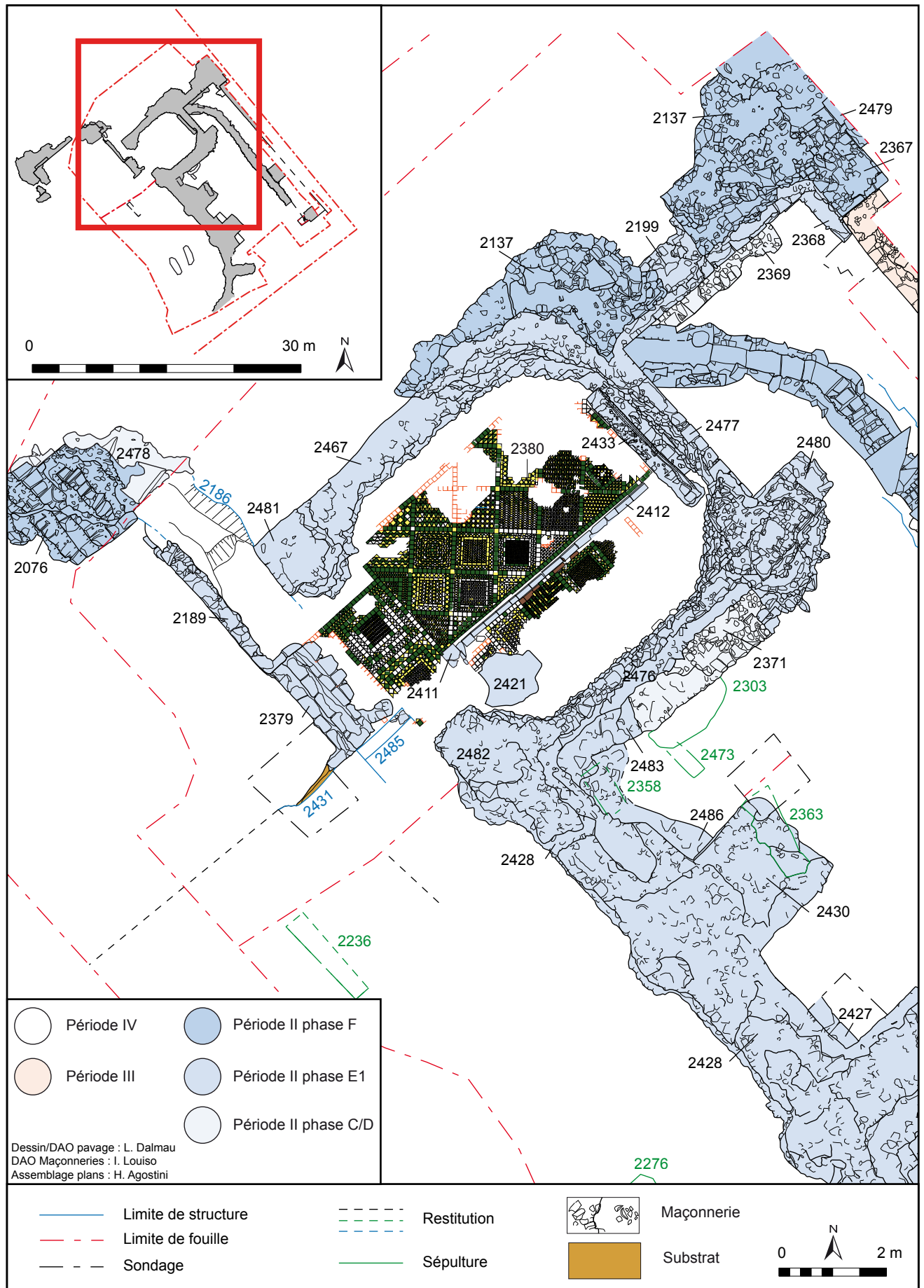


Fig. 65 : Mont-Saint-Eloi, plan de la chapelle et de son pavage - CDA CG62.

L'angle entre le mur sud-est UE 2476 et le mur nord-est UE 2477 est renforcé par deux contreforts dont l'un (UE 2480) est bien conservé (Fig. 70, page 100). Ce dernier, qui contrebut le mur à l'est, est large de 1,50 m et long de 1,20 m. Il est peu fondé dans le substrat, 0,40 m de profondeur, soit l'équivalent d'une assise. Le deuxième contrefort, qui contrebut au sud le massif, a presque été totalement arraché mais son emplacement se discerne dans le blocage. Construit sur la semelle UE 2371, ses dimensions devaient être proches du précédent. Le blocage des deux contreforts est identique à celui des murs, signalant une mise en œuvre contemporaine. Côté intérieur, le parement du massif forme un pan coupé sur 1,50 m de long avec les murs UE 2276 et UE 2477.

Le mur nord-est UE 2477 est conservé sur 0,60 à 0,70 m de large (Fig. 71, page 101). Avec les vestiges du parement intérieur, cette largeur est portée à 1,20 m. Côté extérieur, le parement conserve une assise de grès bien équarris en fondation qui est liée au contrefort. L'angle avec le mur sud-ouest n'a pas pu être entièrement observé car il disparaissait sous un aménagement plus tardif (UE 2137). Toutefois, comme les précédents, une tranchée de récupération du parement intérieur large de 0,30 m et longue de 1,50 m forme un angle à 45° avec les murs voisins.

Le mur sud-ouest UE 2467 qui a été plus abimé par des restructurations modernes (Fig. 67, page 99, Période II, Phase F) est préservé sur 0,60 m à 0,80 m de haut et 0,80 m de large. En se basant sur l'arrachage du parement intérieur, sa largeur d'origine peut être estimée entre 1,20 m et 1,30 m, soit des dimensions similaires à celles des précédents. Côté intérieur, l'arrachage du parement intérieur long d'1,50 m forme deux ressauts rentrants de 0,30 m sur 0,40 m de côtés avant le massif d'angle UE 2467. Ce dernier, préservé sur 1,60 m de côté, s'arrête nettement devant la tranchée de récupération UE 2186 (Fig. 72, page 101). En revanche, le blocage ne comporte pas de trace d'un placage de mortier à la différence de son symétrique UE 2482 signalant sans ambiguïté un adossement de la maçonnerie sur un mur antérieur.



Fig. 66 : Mont-Saint-Eloi, vue du fourrage du mur sud-est UE 2476 de la chapelle, du massif d'angle UE 2482 et du mur du choeur UE 2428. - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.



Fig. 67 : Mont-Saint-Eloi, le mur nord-ouest UE 2467 et sa tranchée de fondation creusée dans le substrat sableux - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*



Fig. 68 : Mont-Saint-Eloi, le mur sud-est UE 2476 avec au pied, la tranchée de récupération du parement - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*



Fig. 69 : Mont-Saint-Eloi, vue du mur UE 2476 et de la maçonnerie romane UE 2371 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.



Fig. 70 : Mont-Saint-Eloi, les contreforts d'angle sud-est de la chapelle - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.



Fig. 71 : Mont-Saint-Eloi, l'assise en grès UE 2477 et le remblai UE 2261 en blocs de calcaire - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*



Fig. 72 : Mont-Saint-Eloi, le massif d'angle UE 2481 - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*

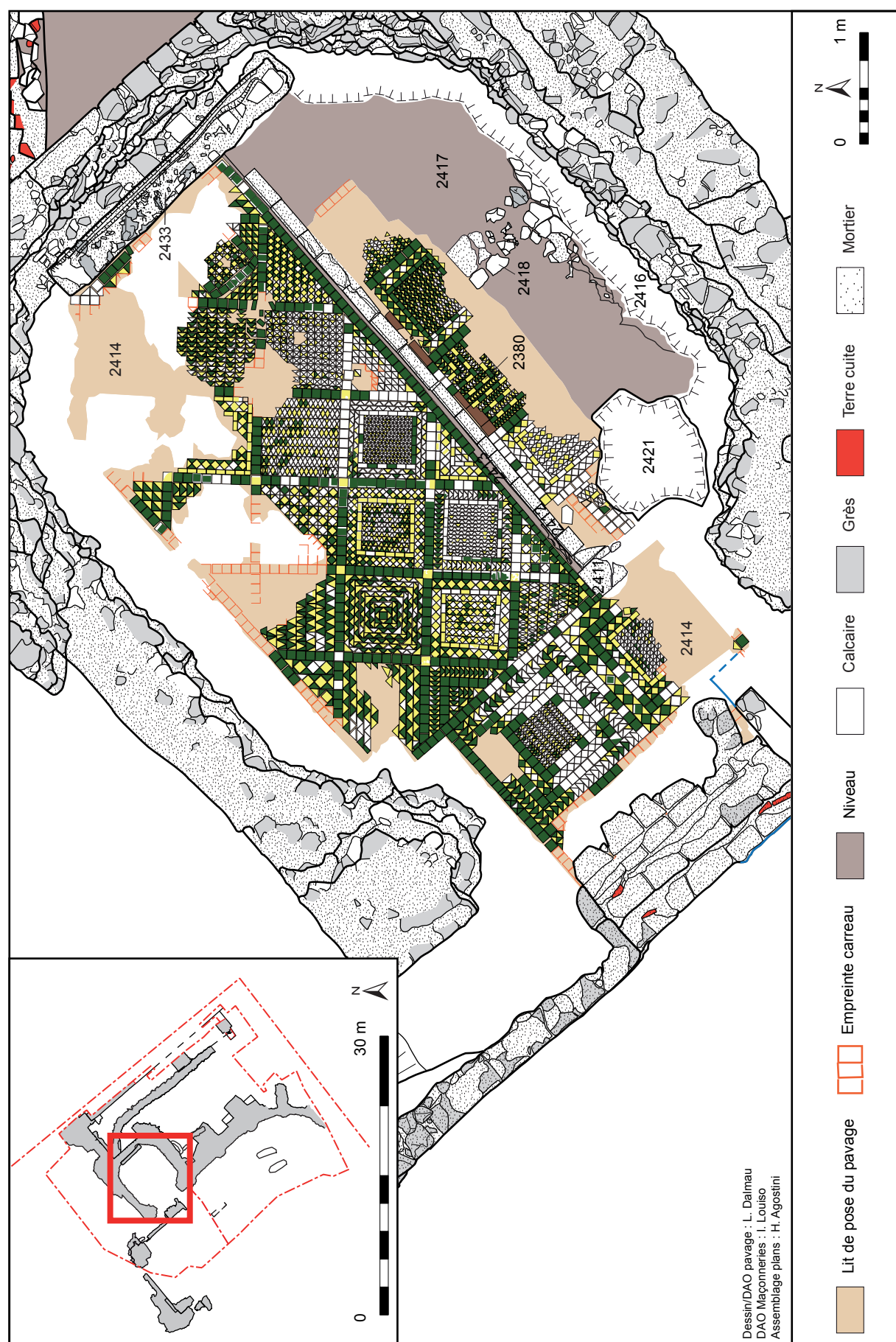


Fig. 73 : Mont-Saint-Eloi, représentation de l'état du pavage après son dégagement - CDA CG62.

4.2.3.3 L'intérieur de la chapelle (Laetitia Dalmau)

Au moment de la première phase de construction de l'église gothique, l'ensemble des structures anciennes a été recouvert par un remblai UE 2417 d'environ 12 cm d'épaisseur.

L'UE 2417 est caractérisée par un limon sableux, hétérogène, compact, de couleur gris (10YR5/2) à poche orangée (7.5YR5/8) avec de rares inclusions de fragments d'ardoise, de rares petits fragments de mortier beige et de nombreux micro-nodules de craie. Ce remblai correspond à un niveau de stabilisation tassé dont la fonction était de niveler cet espace pour le réaménager, le rehaussant implicitement. De ce fait, le choix d'une banquette, susceptible de recevoir un autel, était prédéterminé.

La banquette UE 2412

Cette banquette UE 2412 est parallèle au mur sud-est. Elle se compose en façade de blocs calcaires équarris disposés en panneresse venant se plaquer contre le niveau de remblai UE 2417 avec un retour au sud-ouest du côté de l'entrée. L'étape suivante a consisté à étaler un lit de pose UE 2414 sur la totalité de la surface du sol de la chapelle, sur lequel vient se placer le pavage UE 2380 et UE 2415. Ce lit de pose est sableux, homogène, très compact et de couleur orangé (7.5YR5/8) avec des nodules de chaux. Le pavage posé à la suite, est composé de carreaux en terre cuite vernissés monochromes jaunes et verts olive (étude détaillée dans le paragraphe suivant). En façade de la banquette, un mortier de placage UE 2413 prêt à recevoir un enduit est venu se poser sur ce carrelage UE 2380. La banquette, haute de 0,15 m et large de 2 m, est longue de 5 m. La moitié de sa largeur était pavée de terre cuite vernissée, libérant l'arrière pour une éventuelle installation adossée au mur. Il s'agit très probablement d'une estrade destinée à l'autel de la chapelle disposé à l'est devant le pavage.

La configuration des élévations intérieures

Une maçonnerie (UE 2433) de 0,20 m de large sur 2,80 m de long a été mise au jour. Composée essentiellement de moellons calcaires et de blocs de grès liés par un mortier gris, elle porte sur ces extrémités nord et sud les traces de plots, traces de l'arrachage d'une base pouvant recevoir une colonne. La feuillure à l'arrière UE 2459 caractérise la présence d'une plinthe venant se plaquer contre le parement du mur gothique. Cette rigole en mortier, large de 12 cm est profonde de 5 cm de façon continue et uniforme entre les deux plots. Aux extrémités, le mortier est coulé dans la feuillure. Le plot ainsi créé pouvait accueillir la base d'une colonne adossée ou semi-engagée formant des arcatures. Cette construction est contemporaine de la première phase de construction de l'église gothique car dans l'angle sud une partie de la maçonnerie était recouverte par le niveau de remblai UE 2417. Un tel aménagement pourrait se reporter à l'avant du mur nord-ouest. Une restitution pourrait être envisagée car l'espace entre la récupération du parement du mur gothique UE 2416 et la première rangée du carrelage UE 2380 de la chapelle est identique.

Dans l'angle sud-ouest de la chapelle, à l'emplacement de l'ancien support, on peut voir un aménagement particulier des carreaux de pavage. Le panneau est biseauté comme s'il venait buter contre une dalle ou une base. On peut envisager un élément cultuel (de type statue ou bénitier). Plusieurs éléments permettent d'avancer l'hypothèse de la présence d'un tel aménagement à cet endroit UE 2466. D'abord, il y a le choix de son emplacement : à l'entrée de la chapelle. Puis, les traces d'usure des carreaux autour et devant cette installation, indiquent une circulation répétée autour de la zone (Planche IV, page 210) et enfin, la présence d'une fosse de récupération UE 2421 qui suit parfaitement la limite du pavage.

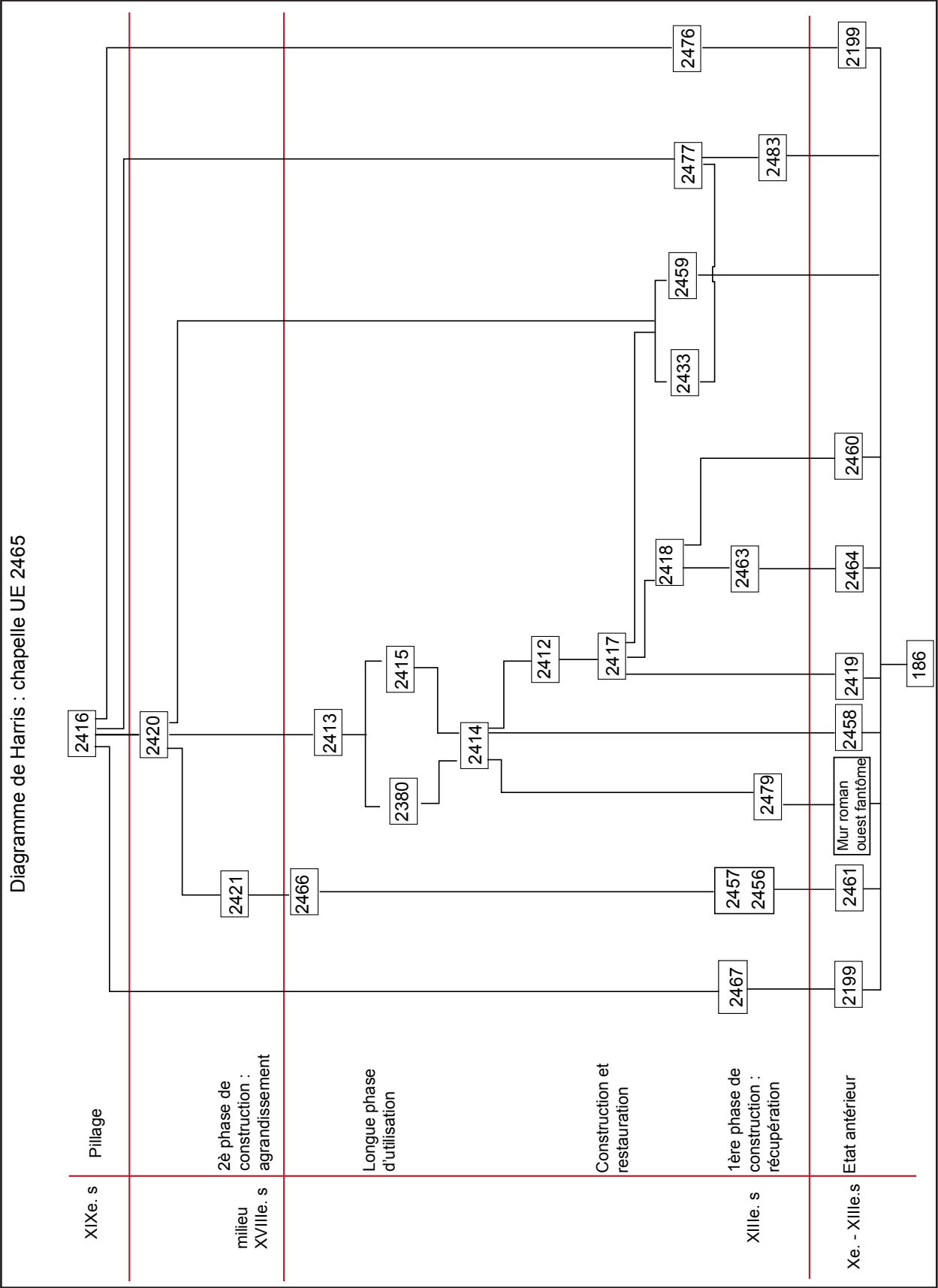


Fig. 74 : Mont-Saint-Eloi, diagramme stratigraphique de la chapelle - L. Dalmau - CDA CG62.

Le pavage (Laetitia Dalmau)

Description

Fig. 73, page 102, Planche III, page 208, Planche IV, page 210, Planche V, page 212

Les carreaux de pavement conservés sur le sol de la chapelle donnent à l'église gothique un caractère d'exception. La conservation de ce mode de revêtement, associée à la surface mise au jour, environ 40 m², est un fait inédit dans notre région.

Ce carrelage a pu être dégagé quasiment dans son intégralité (Planche III, page 208). Il s'agit là de la mise au jour d'un sol construit à partir de carreaux de terre cuite glaçurée monochrome, vert et jaune. Un premier constat de conservation général du sol permet d'observer un sol médiéval pavé présentant des traces d'usure de surface et des traces de réfection. Les premières sont caractérisées par une importante quantité de carreaux ayant perdu en partie ou entièrement leur revêtement glaçuré. Les secondes sont représentées par d'importants arrachages de carreaux dont certains ont été remplacés par des briques, notamment au niveau de la banquette.

Ce pavage lié par un mortier sableux compact, est assis sur un lit de pose de couleur orangée, dont l'épaisseur varie entre 20 mm et 40 mm. Trente cinq panneaux aux décors géométriques ont été répertoriés sur l'ensemble de ce sol. Ils sont séparés par des lignes de liaison longitudinales et transversales. Elles sont toutes constituées à l'identique : une ligne de carreaux carrés unis vert foncé, ponctuées à chacune des intersections par un carreau uni, de mêmes dimensions, de couleur jaune. Ce qui dessine au sol, des grands carrés de 0,90 m de côté, hors panneau du seuil. Au niveau du pavement central, ces lignes sont orientées nord-sud / est-ouest, ce qui placées ainsi, forment des losanges. Placées de la sorte, elles forment au sol un grand motif composé de 9 panneaux entiers, 11 panneaux triangulaires et 7 panneaux tronqués. L'ensemble de ce carrelage a été réparti en trois zones : le seuil (2 panneaux, plus 1 ?), le centre (27 panneaux) et la banquette (5 panneaux). L'ensemble du carrelage est signalé par une bordure extérieure matérialisée par une ligne de carreaux carrés vert foncé qui suit les contours de la chapelle.

Une étude approfondie des différents panneaux révèle une grande diversité des motifs. Ces compositions illustrent un niveau de complexité différent, voire pour certains très élevés, renforcé par la singularité de chacun des 35 panneaux. Il a été observé que le motif intérieur bien que variable pouvait provenir d'une même construction générale. De ce fait, les panneaux ont pu être rangés dans six types de construction, nommés de A à F (Fig. 76, page 107). Chacun des modèles a été assignés à titre d'exemple afin d'avoir un aperçu visuel plus concret (Fig. 75, page 106).

La composition de type A est créée à partir d'un seul motif intérieur. Elle est la composition la plus représentée dans le carrelage avec 17 panneaux. La composition de type B intègre un second motif intérieur délimité par un carré réalisé avec des carreaux de formes rectangulaires d'une même couleur. Sept panneaux sont construits d'après ce modèle. La composition de type C est une variante du type B. Marquée également par un second motif, la différence se fait, par la matérialisation d'une rangée de carreaux rectangulaires séparant le motif primaire des lignes de liaison. Ces carreaux rectangulaires sont toujours de la même couleur que ceux qui encadrent le motif central, ici ils sont de couleur jaune. Deux panneaux témoignent de ce type de construction. Les compositions de type D et E sont uniques. Bien qu'elles combinent les mêmes éléments, un motif central circonscrit par des carreaux carrés unis verts, leur agencement est différent. Pour le type D, le carré vert est posé sur pointe, c'est-à-dire que le carré est pivoté de 45° alors que pour le type E, il est parallèle aux lignes de liaison. La composition de type F est exclusivement inventoriée au niveau du seuil. Considérant qu'il s'agissait là d'une entrée, les panneaux sont plus imposants. Toutefois, la combinaison interne reste similaire et en harmonie avec l'ensemble du sol. Elle reprend le même type de composition avec un enchevêtrement de carrés formés



Composition de type A



Composition de type B



Composition de type C



Composition de type D



Composition de type E



Composition de type F

Fig. 75 : Mont-Saint-Eloi, les différents types de composition A, B, C, D, E, F - L. Dalmau - CDA CG62.

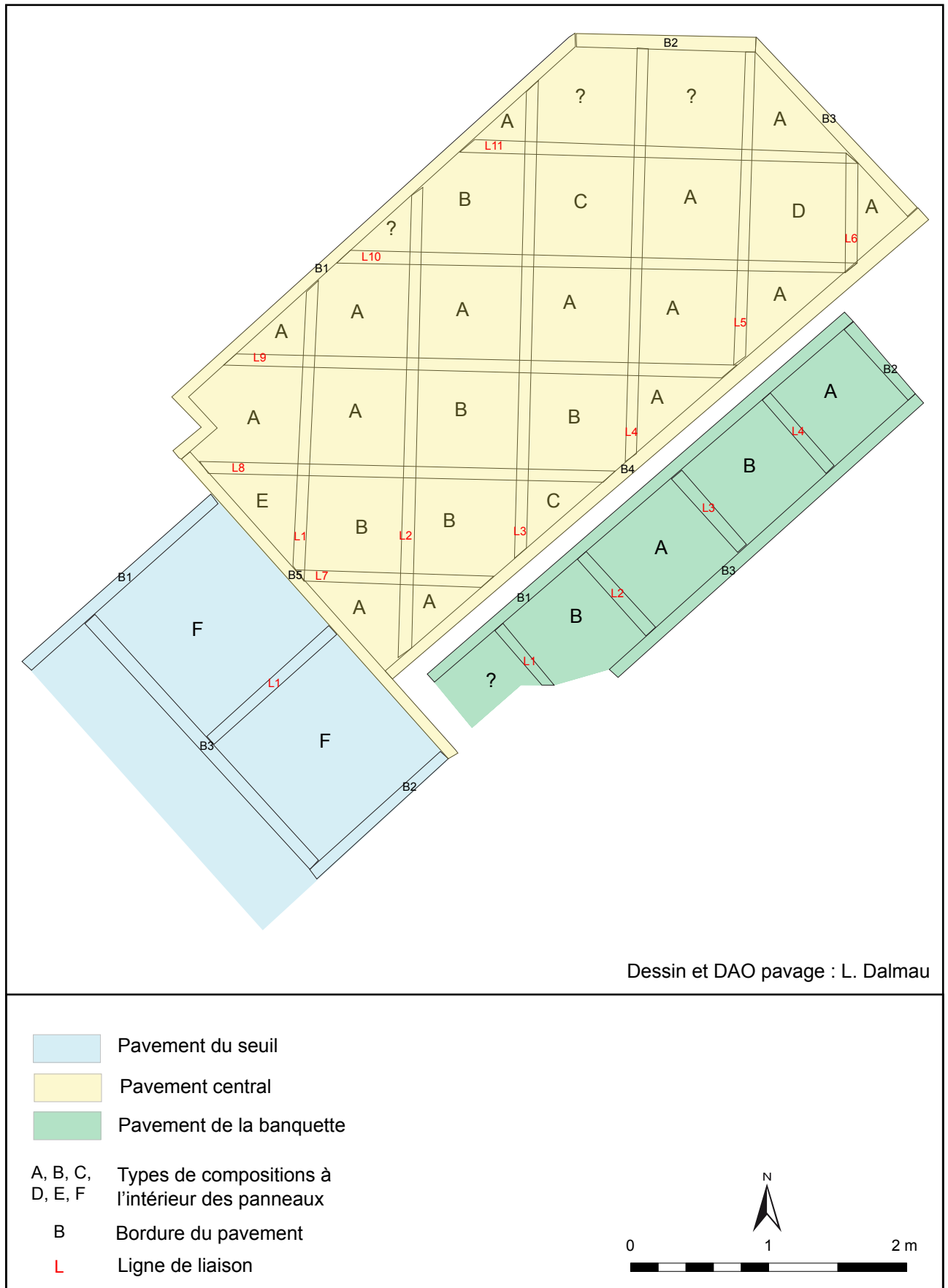


Fig. 76 : Mont-Saint-Eloi, emplacement des différents types de composition A, B, C, D, E, F - L. Dalmau - CDA CG62.

à partir de carreaux complets unis verts pour l'un et de carreaux carrés verts suivis de rectangles jaunes pour l'autre, dans chacun desquels se succèdent trois motifs internes. Comme on peut le voir (Fig. 77, page 109), un tout premier panneau, totalement disparu, semble précéder cet ensemble. Les dimensions longueurs et largeurs ne correspondant à aucun des modèles définis ci-dessus, il serait envisageable de considérer que la composition était en bandeau. Un seul et unique panneau qui serait une prolongation de la dernière marche de l'escalier. Toutefois, le manque d'éléments visibles *in situ*, ne permet que d'en proposer l'hypothèse.

Quatre formats de carreaux sont employés pour ce pavage : le carré, le triangle, le rectangle et le losange aigu. Les carreaux carrés de 85 mm, 55 mm et de 45 mm de côté sont les plus nombreux. Ils peuvent soit être utilisés sous leur forme complète, soit être scindés dans le sens de la diagonale pour former des triangles isocèles. Ces derniers peuvent être alors utilisés soit sur pointe, soit sur plat. Des carreaux de 30 mm ont également été utilisés. Divisés en deux, ils sont surtout présents dans la composition centrale qui est généralement plus travaillée, d'où la rareté de ce gabarit. Le carreau carré peut également être scindé en deux parts égales formant ainsi des carreaux rectangulaires. C'est le carreau carré de 85 mm qui a servi de gabarit pour ce type de format dans la composition intérieure des panneaux. Toutefois un format peu fréquent pour cette période a été utilisé en abondance : le losange aigu. Sa mesure la plus récurrente est de 45 mm de côté. Le losange peut être scindé dans le sens de chacune de ses diagonales pour former deux triangles isocèles différents qui pourront être ensuite divisés en deux formant ainsi des triangles rectangles identiques. Ces différents gabarits ne se limitent pas à une composition particulière, ils sont employés à tous les niveaux du panneau (Fig. 78, page 109)

D'un point de vue technique, ces carreaux en terre cuite forment un lot très homogène : leur pâte, à inclusions grossières est le plus souvent de couleur rougeâtre. Cependant, certains carreaux ont parfois un cœur grisâtre. Ils ont une épaisseur comprises entre 1,5 cm et 3 cm. Pour les terres cuites qui sont glaçurées en jaune, un engobe blanc est posé sur la face visible avant la dépose des oxydes.

Un simple examen visuel tend à montrer qu'une parité existe entre les carreaux verts et les carreaux jaunes utilisés dans la composition générale de ce carrelage. De ce fait, seules les compositions les plus caractéristiques feront l'objet d'une étude descriptive détaillée.

Quelques panneaux : (Planche V, page 212)

Il semble intéressant de faire une étude descriptive détaillée du panneau D car il est en tous points remarquable. Unique et de composition très élaborée, il reste l'exception de ce carrelage. Les carreaux ont été disposés selon un schéma géométrique bien défini. Un carré sur pointe inscrit à 45° par rapport aux lignes de liaison. Il est bordé de quatre triangles qui décrivent un même dessin : un alignement de petits carreaux triangulaires isocèles accueillant un motif de damier. Le motif central est également construit sur la technique du damier. Cependant, au lieu de jouer sur l'alternance de deux petits carreaux unis verts et jaunes, le carreleur complique le dessin en insérant un autre motif géométrique, de type pointe de diamant, créé à partir de quatre petits triangles isocèles jaunes verts qui se font face deux à deux par les pointes. C'est ainsi que tour à tour ces éléments s'enchainent pour élaborer sur huit rangées ce motif secondaire, d'une grande complexité (Fig. 75, page 106).

La construction de type F est intéressante car de dimension plus grande à la base : 1,40 m de côté, elle comprend un motif intérieur supplémentaire. Ce panneau répond à un schéma géométrique très précis. Sa composition est élaborée à partir des mêmes carreaux carrés verts qui s'emboîtent les uns dans les autres. Chaque carré ainsi défini comprend son propre motif interne. Le premier, le plus à l'extérieur, représente une succession de grands triangles isocèles verts associés à deux petits triangles isocèles jaunes. L'ensemble forme une ligne continue qui s'articule autour de la séparation suivante. Le motif médian, quant à lui, est



Fig. 77 : Mont-Saint-Eloi, l'emplacement du premier panneau, aujourd'hui disparu - *cliché L. Dalmau - CDA CG62.*



Fig. 78 : Mont-Saint-Eloi, typologie non exhaustive des carreaux de terre cuite - *cliché M.-L. De Noblet - CDA CG62.*

réalisé à partir de petits carreaux carrés verts sur pointe, cernés des mêmes petits triangles isocèles jaunes. Le tout décrit une ligne continue autour de la prochaine limite. Le motif central, circonscrit également dans un carré de carreaux entiers verts, est construit avec de petits carreaux de terre cuite, toujours verts et jaune. Le dessin reprend celui du motif extérieur mais une variable est venue s'insérer dans la création. Les lignes de triangles verts sont doublées de lignes identiques aux couleurs inversées. La singularité du motif vient de l'orientation différente de ces lignes. Les verts pointent vers l'escalier alors que les jaunes se dirigent dans le sens opposé. Au total, sept lignes forment ce motif central (Fig. 75, page 106).

Le panneau classé dans la composition de type B est tout aussi travaillé que les précédents. Le choix étant plus ouvert, car représenté en plus grand nombre, la sélection du panneau a été faite en raison de la particularité du motif central. Le panneau est construit à partir d'un motif primaire qui entoure un motif secondaire. Le premier dessin, réalisé à partir de triangles isocèles verts et jaunes, représente un chevron de couleur verte. Il est séparé par un carré de carreaux rectangulaires de couleur verte du second motif. Ce motif central, de 0,70 m de côté, devient de ce fait le motif principal du panneau. Il a été réalisé avec de tous petits triangles dont le dessin représente un carré formé de deux triangles de couleur différentes, verte et jaune. Encore une fois, l'alternance des lignes rend le motif complexe. Ce gabarit de terre cuite est exclusif à ce panneau (Fig. 79, page 111).

L'étude du panneau central de la banquette rentre dans la classification de type A. Toutefois, un examen est intéressant car, non seulement son motif intérieur est très élaboré mais surtout sa bordure septentrionale montre des traces de réfection. En effet, avant de faire l'étude détaillée du panneau, on peut voir que les carreaux de bordure ont été remplacés par de longues briques plates (Fig. 80, page 111) qui, parfois, étaient plus grandes que le carreau à changer. Concernant la description du motif, il faut noter que ce panneau est le seul à être construit de la sorte. Des lignes réalisées à partir d'une succession de triangles isocèles verts associés à deux petits triangles isocèles jaunes. Ces lignes sont intercalées avec des lignes de carreaux rectangulaires de deux couleurs différentes verts et jaunes. Cette alternance de rectangles verts-jaunes est unique dans la représentation du carrelage. Ces ainsi que tour-à-tour ces lignes forment un dessin croissant d'angles droits.

Sur la base de ces observations, nous proposons quelques hypothèses concernant la réalisation de ce carrelage. D'abord, les carreaux sont tous homogènes dans la couleur et dans les dimensions. Hormis quelques carreaux remplacés au niveau de la banquette et quelques terre cuite de couleur marron au niveau de la paroi nord-est UE 2433 (Fig. 73, page 102), ils semblent tous à leur place initiale et orientés selon le choix d'origine. Bien qu'il ne paraisse pas y avoir une conception prédéfinie au départ par le carreleur, de type cartons préparatoires, il est fort de constater qu'une réelle organisation existe dans son ensemble, non pas à travers les motifs, ni les types de compositions, mais bien à partir des lignes de liaison. Elles dessinent et définissent un motif général retraçant le trajet que devait emprunter les religieux et cela sans rupture constructive. Nous sommes bien en présence de trois zones : l'entrée, aux panneaux plus grands, la salle centrale, aux motifs à 45° (Fig. 81, page 112) et la banquette où les panneaux sont parallèles au mur. La chapelle ayant été en fonction jusqu'au début du XVIII^e siècle, des traces d'usure liées à un usage fréquent sont incontestées. Il reste à noter que les carreaux de terre cuite de couleur verte sont ceux qui sont le plus abîmés voire qui ont perdu totalement leur glaçure. Ceux de couleur jaune semblent avoir été mieux conservés, certainement la présence de l'engobe blanc en sous couche devait consolider et renforcer la glaçure.

La datation de ce sol repose uniquement sur des comparaisons archéologiques et typologiques. Des exemples existent à l'église Saint-Bertin de Saint-Omer mais également dans la tour octogonale de Notre



Fig. 79 : Mont-Saint-Eloi, panneau de type B au motif central particulier - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*



Fig. 80 : Mont-Saint-Eloi, particularité d'une composition de type A - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*



Fig. 81 : Mont-Saint-Eloi, comparaison du pavage du Mont-Saint-Eloi avec le pavage de Notre-Dame-d'Argenteuil, Val-d'Oise (Bernard 2009 : 191, fig.2)- CDA CG62.



Fig. 82 : Pavage de la chapelle St John à Utrecht (Tarquinius J. Hoekstra, Hubert L. De Groot 1986 : 244, fig.3) - CDA CG62.

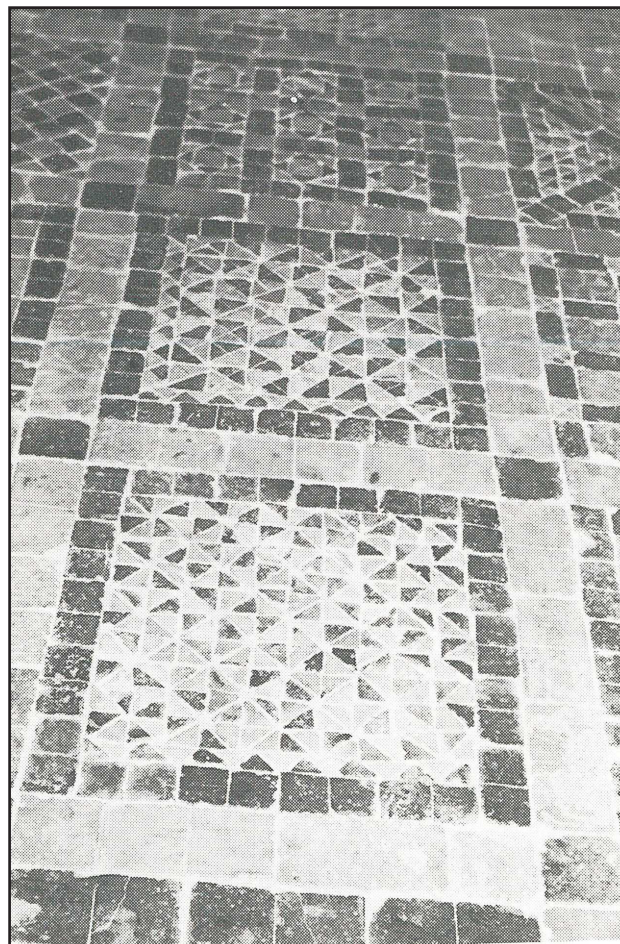


Fig. 83 : Pavage de la chapelle privée du château de Suscinio (Morbihan, André 1986 : 303, fig. 4) - CDA CG62.

Dame, ainsi qu'à Azincourt et à La Capelle (Derœux 1986 : p. 204-206). La correspondance se fait par la monochromie employée pour des carreaux jaune et vert foncé. Les prédécoupes, les différents gabarits utilisés associés à cette monochromie correspondent à un type commun de dallage qui a souvent été daté de la fin du XIII^e siècle au XIV^e siècle. Une composition similaire semble se retrouver sur le sol de l'église Saint-John à Utrecht (Fig. 82, page 113) mais également dans la chapelle privé du château de Suscinio (Fig. 83, page 113, Morbihan, André 1986 : 303, fig. 4). Le module de base des carreaux utilisés dans les églises hollandaises d'Utrecht mesure 17 x 17 cm (Tarquinius, Hoekstra, Hubert, De Groot 1986 : p. 243-247). Celui employé au Mont-Saint-Eloi varie entre 16 x 16 cm et 17 x 17 cm. Comme dans de nombreux édifices, le pavage vient dès lors que la construction est terminée. La fin de la construction de l'église gothique du Mont Saint Eloi est datée du première tiers du XIII^e siècle, il est très probable que le pavage ait été installé entre le milieu du XIII^e s et le début XIV^e siècle.

Indices sur le décor mural de la chapelle (Hélène Agostini)

Fig. 84, page 115, Fig. 85, page 116

Vingt-trois blocs architecturaux ont été mis au jour lors du dégagement des niveaux de comblement de la chapelle, notamment à proximité d'une banquette (UE 2378). Ce lot particulier se compose d'un ensemble de haut-reliefs et bas-reliefs en calcaire, très fragmenté. L'un des fragments de ce décor (2378-2) présente un personnage assis dont seules demeurent les jambes couvertes de drapés, surmontant un bandeau portant une inscription en lettres gothiques : *artantes . m ad.(?)*. Il pourrait s'agir d'une forme latine déclinée du participe présent du verbe *arto* qui signifie « serrer étroitement ». D'autres fragments, en bas-relief, figurent des façades d'édifices dont le style architectural est attribuable au gothique rayonnant (2378-6). Cet ensemble de haut et bas-relief très fragmenté pourrait appartenir à un *antependium*, ornement placé sur le devant de la table d'autel.

Une majorité de blocs lapidaire (17 individus sur 23) présente des traces de feuille d'or et des enduits peints de couleur vive, parfois superposés (2378-13), signe d'une restauration ou d'un changement de goût pour la décoration de la chapelle.

Décors de la chapelle : bas-relief et haut-relief



1 : UE 2378 (contexte : comblement de la chapelle localisé à proximité de l'autel) ; n° objet : 1 ; matériaux : calcaire ; haut-relief ; iconographie : deux personnages sont habillés de drapés, le plus grand semble en position assise, le plus petit est debout et tient un calice dans sa main droite (ange?) ; revêtement : enduits peints bleu et rouge, feuille d'or ; datation par le contexte : 1200-1730 (n° inv. : 157080_122_2378_1).

2 : Proposition d'assemblage : UE 2378, objet n°5 (a) et 2 (b) ; matériaux : calcaire ; haut-relief ; iconographie : un personnage debout et un personnage assis dont seules demeurent les jambes couvertes de drapés, couronnent un bandeau portant une inscription, proposition de lecture : *artantes . m ad* ; revêtement : enduits peints rouge vif, bordeaux et noir, feuille d'or ; datation par le contexte : 1200-1730 (n° inv. : 157080_122_2378_5, 157080_122_2378_2).

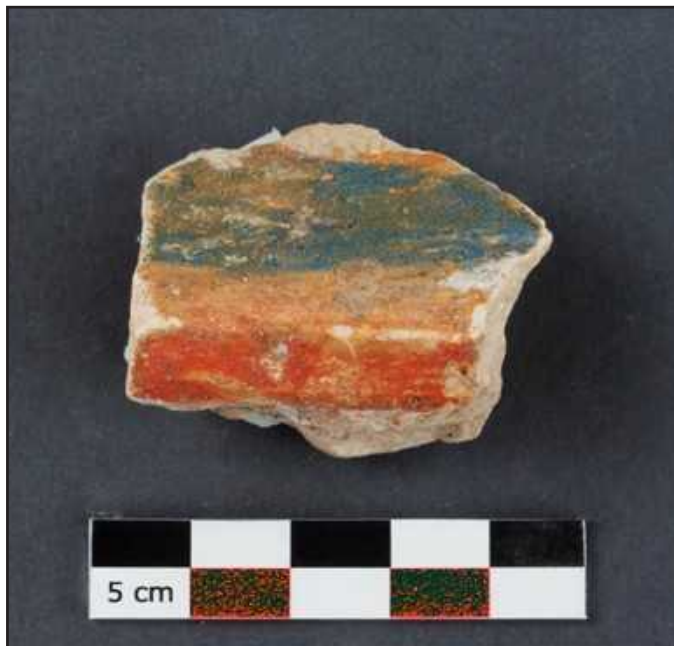


3 : Proposition d'assemblage : UE 2378, objet n°7 (a) et 6 (b) ; matériaux : calcaire ; bas-relief ; iconographie : figuration d'une architecture gothique rayonnante : baie à réseau trilobé surmontée d'une corniche couronnée de fleurons ; revêtement : enduits peints rouge vif et feuille d'or ; datation stylistique : 1230-1360 (n° inv. : 157080_122_2378_7 ; 157080_122_2378_6).

Cliché : M.-L. de Noblet - CDA - CG62

Fig. 84 : Mont-Saint-Eloi, les éléments de lapidaire en haut et bas relief retrouvés au pied de la banquette - CDA CG62.

Décors de la chapelle : les blocs enduits



1 : UE 2378 (contexte : comblement de la chapelle localisé à proximité de l'autel) ; n° objet : 12 ; matériaux : calcaire ; fragment d'un bloc architectural indéterminé ; revêtement : trois bandes d'enduits peints rouge, ocre et bleu ; datation par le contexte : 1200-1730 (n° inv. : 157080_122_2378_12).

2 : UE 2135 (contexte : comblement de la chapelle) ; n° objet : 1 ; matériaux : calcaire ; fragment de moellon ; revêtement : enduit peint rouge ; datation par le contexte : 1200-1730 (n° inv. : 157080_122_2135_1).



Cliché : M.-L. de Noblet - CDA - CG62

Fig. 85 : Mont-Saint-Eloi, des exemples de blocs enduits et peints - CDA CG62.

4.2.3.4 *Restitution de la chapelle (Jean Michel Willot)*

La chapelle, probablement construite à l'emplacement d'un ancien bâtiment excavé, occupe un espace de 7 m sur 8 m maçonneries comprises. Son accès, possible uniquement par l'escalier UE 2479 du vaisseau du chœur, a nécessité non seulement la destruction d'anciennes élévations mais également le percement dans le substrat du passage. La mise au jour du sol en terre cuite demeure la découverte marquante de cette opération. La complexité et la nature des décors qui révèlent le soin apporté à sa mise en œuvre, dénotent le caractère particulier de la pièce. Ce sol qui a été l'objet que de quelques réfections localisées, est resté en place sur une longue durée. Il matérialise par son décor les différences espaces de la pièce selon leur fonction : l'accès, l'espace de prière et l'autel.

Ce dernier est signalé par une banquette légèrement surélevée située au sud-est. Il a été totalement détruit et les quelques blocs sculptés retrouvés au pied de la banquette en proviennent certainement. Son emplacement précis comme sa configuration sont difficiles à restituer en l'absence de traces évidentes au sol ou contre le mur. Il pouvait s'agir d'un autel adossé richement sculpté et précédé d'une table.

La salle possède des angles intérieurs à pan coupé au nord-est et des vestiges de supports saillants de part et d'autres de l'entrée. Le mur nord-est conserve les vestiges, dans les fondations, d'un décor architectural, sans doute une baie aveugle, caractéristique du gothique. Ce décor peut avoir été reproduit dans le mur nord-ouest, voire dans les angles nord. Le voutement (une croisée d'ogive ?) dans ce cas reposait sur une console dans la partie nord de la salle et sur des piliers engagés dans la partie sud. Les charges de l'élévation sont réparties sur les angles massifs de la chapelle, ce qui a permis d'alléger les murs qui sont peu larges (1,20 m). Sur les vues cavalières du XVII^e ou du XVIII^e siècle, qui offrent une vision de l'ouest de l'abbaye, la chapelle sud n'apparaît pas à l'angle du transept et du chœur, masquée par des édifices et l'enceinte. Il est possible que l'élévation des chapelles ait été moins importante que le reste de l'édifice et se soit arrêtée au premier niveau.

4.2.4 Le mur sud-est UE 2199 (deuxième chapelle nord-est)

Fig. 65, page 97

Les sols de cette partie de l'église ont été l'objet d'un nivellement très destructeur à une époque récente qui a fait disparaître la stratigraphie. Seuls ont été préservés de cet arasement, des structures en creux, des fosses comblées de gravats à l'époque moderne ou contemporaine, et au moins une sépulture (UE 2216). Celle-ci, observée en 2013, a été datée par un échantillonnage 14C sur extraction de collagène entre 1059 et 1264. Elle est antérieure à la reprise de la maçonnerie UE 2137, mais probablement contemporaine du mur UE 2199. La présence de cette sépulture, dont la fosse sépulcrale a presque disparu, renseigne sur l'épaisseur de cette stratigraphie détruite qui devait être *a minima* de 0,50 m à 0,70 m d'épaisseur. Le mur UE 2199 constitue la limite orientale de la deuxième chapelle (Fig. 65, page 97, Fig. 86, page 119). Les observations réalisées sur angle extérieur formé par les maçonneries UE 2477 et UE 2199 des deux chapelles ont révélé que les assises de fondation côté extérieur des deux murs possèdent les mêmes caractéristiques. Des grès bien équarris constituent la première assise des deux fondations qui sont situées au même niveau d'arase et sont liées. Le mur UE 2199 est fondé à une hauteur supérieure au nord dans le substrat (135,20 m NGF) alors que du côté sud, la fondation repose à 0,80 m en contrebas sur une maçonnerie plus ancienne UE 2369 (134,35 m NGF). La présence de constructions ou d'aménagements antérieurs dans ce secteur peut expliquer l'absence de tranchée. La fondation du mur est large de 1,10 m à 1,20 m, des dimensions similaires à celles des murs de la chapelle voisine hors massifs d'angle. Entre les pierres en parement extérieur et la paroi de la tranchée de fondation côté intérieur, un blocage de grès noyés dans un mortier à chaux proche de celui des précédentes maçonneries a été employé en fourrage.

En limite orientale de la fouille, un contrefort a été partiellement dégagé sous la reprise moderne UE 2137-2368 (Fig. 41, page 70, Fig. 88, page 121). Il contribue au sud le retour de la chapelle qui n'a pas été mis au jour pour cette phase. La tranchée de fondation est préservée sur une dizaine de centimètres. Deux rangs de grès grossièrement équarris constituent les assises de fondation sur 0,25 m de haut (une partie des remblais a sans doute été affouillée) qui ont été installées sur une maçonnerie antérieure (UE 2487). Sur la fondation, un grès constitue le dernier élément en place du parement de l'élévation. Le contrefort est long de 1,10 m comme celui de l'angle sud-est de la première chapelle.



Fig. 86 : Mont-Saint-Eloi, la maçonnerie UE 2199 de la deuxième chapelle avec la reprise moderne UE 2137 - *cliché J.-M. Willot - CDA CG62.*

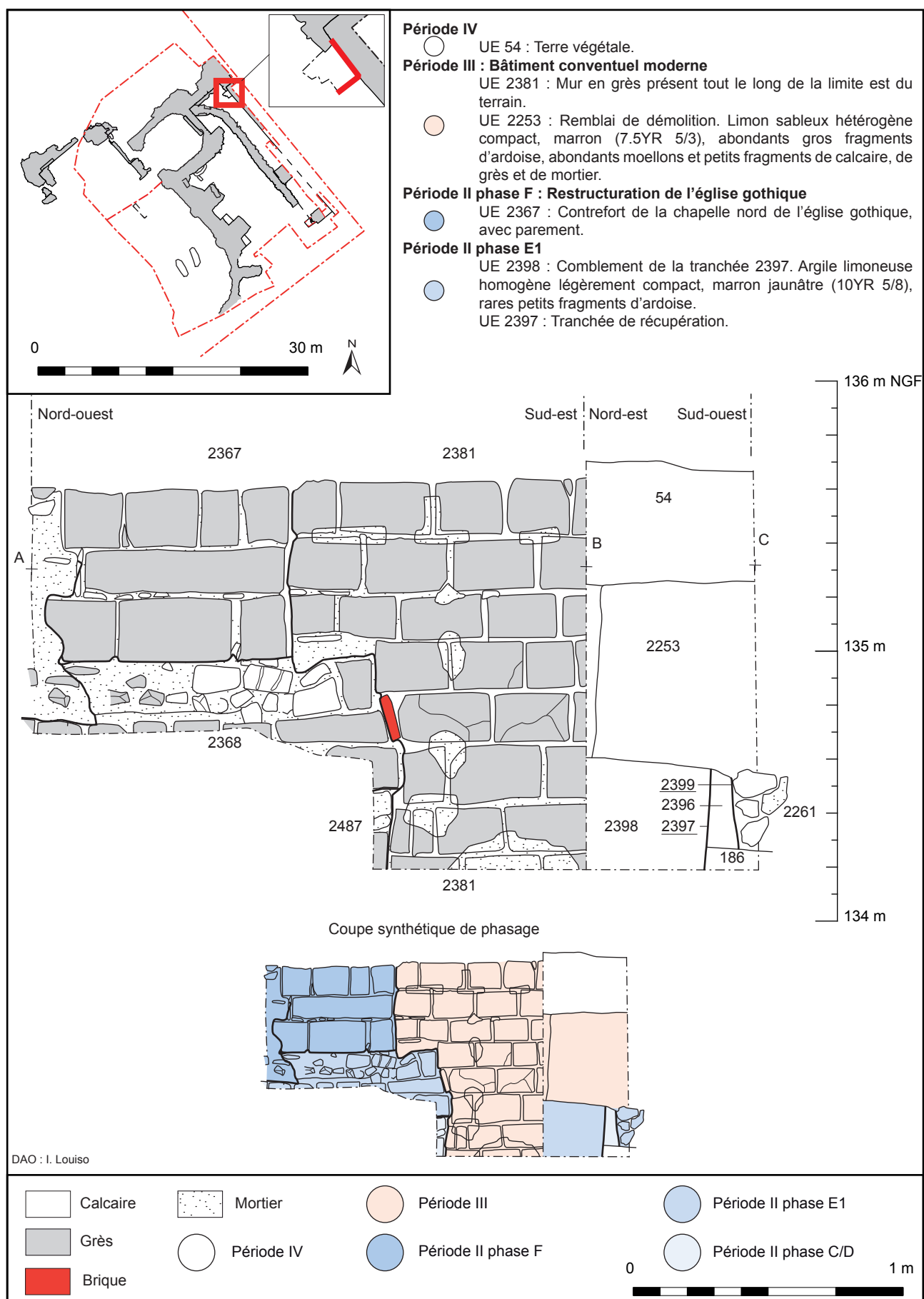


Fig. 87 : Mont-Saint-Eloi, relevé de la fondation romane UE 2487, du contrefort gothique UE 2368, de la reprise moderne UE 2367 et du bâtiment conventuel moderne UE 2381 - CDA CG62.

Période II phase E1 : L'église gothique, construction et sols extérieurs

- UE 2261 : Sol en moellons et éclats de calcaire avec une matrice secondaire : limon sableux homogène meuble, marron très pâle (10YR 7/4), occasionnels nodules de calcaire. Mobilier : un clou.
- UE 2399 : Creusement lié à l'installation du sol 2261.
- UE 2368 : Fondation gothique d'un contrefort au niveau de la chapelle nord.

Période II phase C/D

- UE 2396 : Remblai ancien. Sable homogène meuble, marron jaunâtre (10YR 5/6), occasionnels micro-nodules calcaire, rares nodules de charbon de bois.
- UE 2487 : Fondation en grès.

UE 186 : Substrat.

Fig. 89 : Mont-Saint-Eloi, légende du relevé des contreforts de la deuxième chapelle - CDA CG62.



Fig. 88 : Mont-Saint-Eloi, vue des deux pierres de fondation et du parement en grès du contrefort UE 2368, sous l'état moderne UE 2367 (les trois assises de parement en grès supérieure) et le mur UE 2381(à droite) - cliché I. Louiso - CDA CG62.

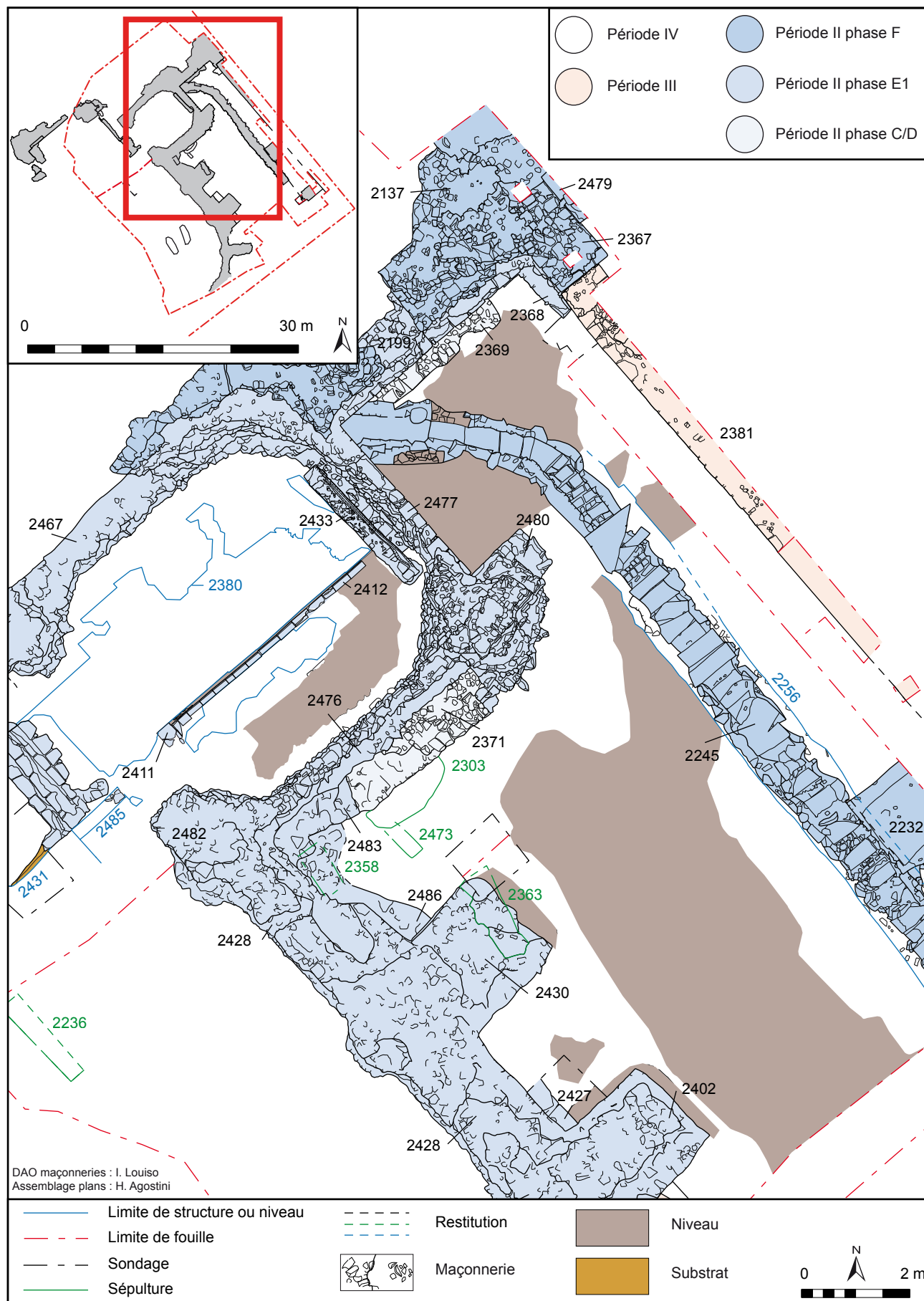


Fig. 90 : Mont-Saint-Eloi, la terrasse et les sols extérieurs au sud-est du choeur - CDA CG62.

4.2.5 L'environnement de l'église gothique

La campagne de fouille a concerné un secteur localisé au sud-est du chœur qui était dans un relatif bon état de conservation. La stratigraphie n'a pas été observée dans sa totalité en plan et en coupe, le choix ayant été retenu de préserver les niveaux et les structures en réalisant uniquement des sondages ponctuels.

4.2.5.1 Les remblais de construction et de terrasse UE 2384 et UE 2321

Fig. 90, page 122, Fig. 91, page 123

Lors de la construction du chœur gothique, un niveau de remblai (UE 2384) a été apporté au fur et à mesure que la semelle et les premières assises de fondation étaient montées. Il a été déposé dans les secteurs où la pente du relief était la plus prononcée, devant la chapelle et vers le sud, et recouvre la semelle UE 2427 ainsi que les dernières assises de fondations du chœur. Son épaisseur la plus importante repérée est de 0,50 m. Au sud-est, sur le terrain qui semble marqué par une déclivité plus importante, un deuxième remblai UE 2321 a été apporté sur le précédent. Il a permis de constituer un niveau général de circulation plan à une hauteur moyenne de 134,20 m NGF, équivalente à celle du substrat visible devant la chapelle nord-est. La présence de structures sous-jacentes ou éventuellement de phénomènes naturels ont généré des dépressions dans le terrain après le remblaiement. Ces dernières n'ont pas été comblées et étaient visibles jusqu'à la fin de la période moderne.



Fig. 91 : Mont-Saint-Eloi, vue des remblais de construction associés au chœur - cliché H. Agostini - CDA CG62.

4.2.5.2 Le sol UE 2306

Fig. 92, page 124

Un niveau de craie damée, épais de 5 cm à 10 cm a été mis au jour entre le chœur et la chapelle au-dessus des remblais. Il scelle les niveaux de construction des contreforts UE 2430 et 2402 ; en revanche, les liens avec les murs de la chapelle ont disparu. La base du niveau est souvent constituée d'éclats de blocs de calcaire, d'ardoise et de terres cuites architecturales disposés à plat qui sont sans doute des déchets de construction.

Ce sol ne présente pas des traces de rechapage ou de recharge. Il n'est pas certain qu'il soit celui mis en place à la fin du chantier de la collégiale gothique. Un sol similaire avait été mis au jour au nord-ouest de l'église gothique en limite de l'enclos abbatial (Willot 2013 : 147). Antérieur à la construction de l'enceinte du XVe siècle, il avait été daté des premières phases d'usage gothiques de ce secteur. Dans les deux cas, la hauteur des niveaux de circulation s'est révélée constante jusqu'à la démolition de l'édifice religieux. Sur la fouille de cette année, le terrain à l'arrière de l'église n'a pas été rehaussé. L'absence significative de remblaiement est sans doute liée à l'édifice religieux et sa configuration. Avec un sol intérieur plus bas que l'extérieur, les baies, décrites sur deux rangées (Rodière 1035 : 173), ne devaient pas être localisées à une grande hauteur dans les élévations et donc proche du niveau de sol extérieur. Leur localisation dans les murs a très certainement limité le rehaussement des niveaux extérieurs.



Fig. 92 : Mont-Saint-Eloi, vue du sol en craie damée UE 2306 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

4.2.5.3 Le remblai UE 2261

Fig. 93, page 125

Un niveau de blocs de calcaire et de mortier sableux gris très compact a été dégagé entre la chapelle et le transept sur 3,50 m à 4 m de côté. Il est installé dans une dépression ou un creusement dont la profondeur n'a pas été observée partout. Il marque la disparition du mur UE 2369 de la phase précédente et vient buter contre les assises des murs UE 2477 et UE 2199 des chapelles. Des blocs scellent sur quelques centimètres l'assise de fondation du contrefort UE 2480. Les liens avec le contrefort UE 2368 et le sol en craie damée UE 2306 ont disparu, arasés lors des destructions contemporaines. Tous deux sont néanmoins installés sur le remblai de terrasse UE 2321.

Le remblai a été déposé pour combler un vide et rattraper un niveau de circulation plan. Les matériaux, très similaires à ceux utilisés à l'intérieur de la chapelle pour le remplissage supérieur des fosses antérieures, proviennent certainement de la démolition ou de la construction de maçonneries. Très compact, ce remblai a pu ici servir d'apprêt pour un sol qui a disparu, équivalent à celui dégagé à côté du chœur.



Fig. 93 : Mont-Saint-Eloi, vue du remblai de cassons de calcaire et de mortier UE 2261 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

4.2.5.4 La tombe UE 2303

Fig. 94, page 126, Fig. 95, page 127

Il n'est pas attesté que cette tombe soit rattachée à cette phase, elle peut être plus tardive. Elle est matérialisée par un cuvelage large de 0,30 m constitué de blocs de grès équarris, disposés dans une fosse de 1,50 m de long, de 0,60 m de large et 0,40 m de profondeur, creusée contre le mur sud-est de la chapelle. Les pierres conservent les trace du mortier d'une couverture qui était probablement assise sur la semelle de fondation UE 2371 et butait contre la façade. La fouille du comblement n'a pas livré de sépulture ni d'ossements. Compte tenu des dimensions intérieures de la cuve (0,30 m de large pour 1,20 de long), il s'agissait probablement d'une tombe d'enfant.

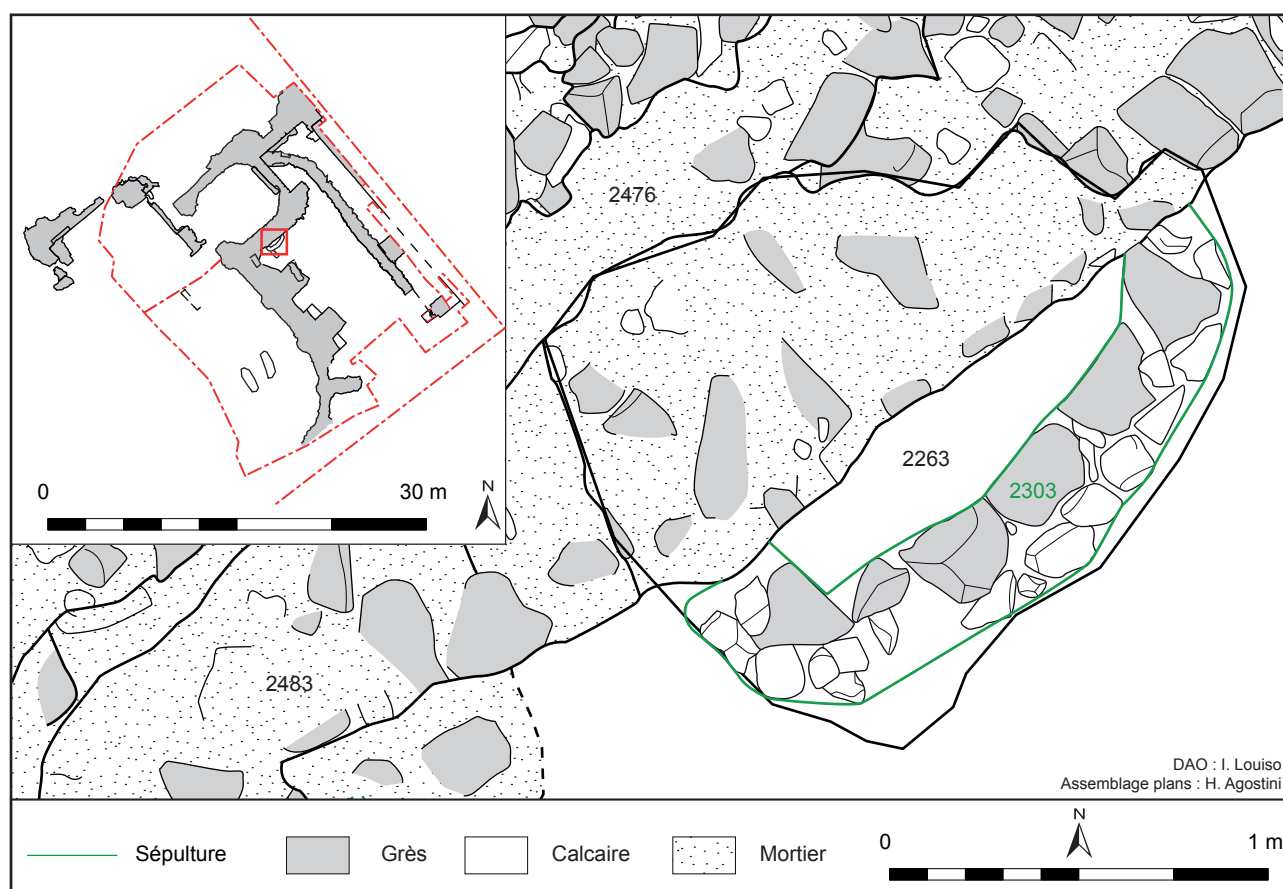


Fig. 94 : Mont-Saint-Eloi, plan de la tombe UE 2303 - CDA CG62.



Fig. 95 : Mont-Saint-Eloi, vue de la tombe UE 2303 - cliché S. Lacroix - CDA CG62.

4.2.6 Présentation du lapidaire (Hélène Agostini)

Aux 403 blocs architecturaux mis au jour au Mont-Saint-Eloi de 2011 à 2013 viennent s'ajouter 92 nouveaux individus : 66 blocs de calcaire, 16 blocs de calcaire schisteux dit « pierre bleue », 5 blocs de marbre et 5 fragments d'ardoise.

Selon la classification par la fonction, établie en 2011 (Willot 2011 : 124), les blocs découverts se répartissent de la façon suivante :

- support : 9 individus
- couverture : 9 individus
- sol : 14 individus
- couverture : 5 individus (ardoises de couverture prélevées pour leur bon état de conservation)
- modénature : 30 individus
- décor et sculpture : 10 individus
- mobilier funéraire : 1 individu
- moellon enduit : 4 individus
- indéterminé : 10 individus

Malgré la quantité relativement importante de blocs mis au jour le choix a été fait d'une présentation ciblée sur les découvertes réalisées dans les comblements de la chapelle ainsi que sur un nombre restreint de blocs inédits.

4.2.6.1 Des blocs architecturaux inédits : un nouveau traitement de surface

Fig. 96, page 129

Un inventaire minutieux de la présence ou de l'absence de traces laissées par les outils de taille avait permis en 2013 de mettre en évidence cinq types de traitements de surface (Willot 201 : 186) : le polissage terminal réalisé à l'abrasif, la taille ciselée oblique ou perpendiculaire réalisée au ciseau, et enfin la technique qui consiste à laisser la surface brute après régularisation. L'aspect obtenu est bouchardé dans le cas de l'utilisation d'outil de type grain d'orge (marteau, ciseau) et dentelé lorsqu'est employée la brettüre ou la gradine. Cette quatrième année de fouille a permis de repérer un sixième traitement de surface réalisé uniquement sur la pierre calcaire (Fig. 96, page 129). Les profondes rainures régulières sont obtenues grâce à l'outil nommé ripe ou griffe qui s'utilise en percussion posée (sans percuteur). La mise en œuvre de ce traitement en majorité sur les moulures et toujours sur les faces visibles, démontre qu'il s'agit d'une taille décorative où le jeu de la lumière sur la surface rainurée est recherché.

Ces éléments viennent s'ajouter à ceux étudiés les années précédentes. Il s'agit de blocs dont la provenance, l'église gothique, demeure la plus assurée et, de fait, aideront à affiner la représentation architecturale de l'édifice.

Lapidaire inédit : nouveau traitement de surface



1 : UE 2280 (contexte : comblement d'un pillage post révolutionnaire) ; n° objet : 10 ; matériaux : calcaire ; modénature indéterminée ; moulure : cavet ; traitement de surface : aspect griffé sur les faces visibles : parallèle sur la moulure, croisé sur la face plane ; datation indéterminée (n° inv. : 157080_122_2280_10).

2 : UE 2306 (contexte : sol médiéval en craie damée) ; n° objet : 2 ; matériaux : calcaire ; modénature indéterminée : angle d'un élément quadrangulaire aux bords arrondis ; traitement de surface : aspect griffé sur les faces visibles ; datation par le contexte : 1200-1730 (n° inv. : 157080_122_2306_2).



3 : UE 2310 (contexte : comblement d'un pillage post révolutionnaire) ; n° objet : 1 ; matériaux : calcaire ; modénature indéterminée ; moulures : cavet et talon ; traitement de surface : aspect griffé sur les moulures ; datation indéterminée (n° inv. : 157080_122_2310_1).

Cliché : M.-L. de Noblet - CDA - CG62

Fig. 96 : Mont-Saint-Eloi, vue des traces laissées par un nouveau traitement de surface sur le lapidaire - CDA CG62.

Lapidaire inédit : clef de voute



vue de dessus



vue latérale

Cliché : M.-L. de Noblet - CDA - CG62

UE 2097 (contexte : comblement d'un pillage post révolutionnaire) ; n° objet : 4 ; matériaux : calcaire ; clef de voute d'ogives quadripartites décorée d'un petit élément mouluré central (fleur stylisée ?) ; moulures : chanfrein (x8), talon (x8) et listel (x8) ; traitement de surface : polissage terminal ; abreuvoirs sur chaque face latérale ; datation stylistique : 1200-1500 (n° inv. : 157080_122_2097_4).

Fig. 97 : Mont-Saint-Eloi, deux vues d'une clé de voute trouvée sur le site - CDA CG62.

4.2.7 Synthèse de la période gothique (Période II, phase E, Jean Michel Willot)

Les données archéologiques de la campagne de 2014 ont porté sur l'édifice gothique et son environnement proche. Elles permettent de comprendre son plan, les techniques de construction et d'expliquer en partie les choix architecturaux.

4.2.7.1 Les techniques de fondations

Le nouvel édifice gothique intègre la crypte et une partie de la chapelle romane qui occupent l'espace situé entre le chœur et le transept, selon un schéma classique pour la période. L'ancien chœur est détruit ainsi qu'une grande partie des élévations romanes à l'exception des murs nord qui ont été écrêtés. La configuration de la chapelle, avec son sol situé à 2,50 m en dessous des niveaux de circulation extérieurs a un impact sur le nouvel édifice. Le sol d'origine est bien modifié mais pas rehaussé : la différence de hauteur entre les niveaux de circulation du chœur et du transept reste marquée, près de 3 m.

La topographie du terrain a nécessité une mise en œuvre adaptée des fondations du chœur. En effet, construit dans la pente de la colline, l'installation de semelles a permis de rattraper progressivement un niveau d'arase plan pour la fondation. Des remblais ont également été apportés conjointement afin de rehausser le terrain et constituer une terrasse. Les murs porteurs de la moitié nord-est du chœur ont été déportés d'1 m vers l'est, en retrait des anciennes maçonneries qui ne supportaient plus d'élévations.

Il reste à déterminer si le retour sud-est du chœur a également été construit en retrait des maçonneries romanes ou s'il les remploie. La chapelle nord-est, de 7,50 m sur 8 m de côtés, a été construite au même moment que le chœur, certainement à l'emplacement d'un bâtiment excavé détruit totalement pour l'occasion.

4.2.7.2 *Le chœur gothique*

Le nouveau chœur qui forme un unique vaisseau long de 24 m et large de 9 m à 10 m, se termine sur un chevet en abside. Son accès s'opère du transept, à 4 m en retrait du mur sud-est et de la chapelle. Dès l'origine probablement, la descente s'accomplit de deux côtés par des escaliers, calés dans les angles des maçonneries romanes et assis sur un mur-bahut en grès. Un palier d'attente précède sans doute une dernière volée de marches qui mène au niveau de circulation principal. Le passage vers la chapelle nord-est s'effectue également par un escalier. Cette différence de niveau de circulation relativement importante entre le chœur et le transept devait accentuer la démarcation entre les deux parties de l'édifice, en valorisant le chœur. Il occupe plus de la moitié de la longueur de l'abbatiale estimée à une quarantaine de mètres. Ses proportions architecturales, un vaisseau long et étroit, ont dû contribuer à lui conférer un aspect aérien, renforcé par le choix des éléments porteurs. Les descriptions évoquent deux rangées de fenêtres superposées qui permettaient de faire rentrer la lumière. Les blocs architecturaux mis au jour dans les niveaux de démolition de la chapelle ou du chœur sont caractéristiques du gothique et attestent l'usage des croisées d'ogives et des voûtes nervurées. Enfin, si les murs romans ne soutiennent pas les élévations gothiques, il est néanmoins possible qu'ils barrent les côtés de l'extrémité nord-ouest du vaisseau du chœur, éventuellement sur toute la hauteur de l'élévation entre les escaliers et les supports ou sur une faible hauteur à l'arrière du chœur. Ce dernier devait être ouvert vers la croisée du transept et de la nef.

Pour une communauté de chanoines réguliers, accorder une telle importance à leur espace de prière se comprend, mais les restitutions des élévations envisagées à partir des résultats de cette campagne révèlent une distinction entre cet espace et le reste de l'édifice qui est renforcée par des choix architecturaux. Ceux-ci s'expliquent notamment par des contraintes héritées du précédent édifice religieux. Toutefois, l'obligation d'accueillir des paroissiens pour les offices religieux dans le sanctuaire a pu conduire les chanoines à compartimenter les deux espaces. La paroisse, relativement étendue, n'est dotée d'une église que très tardivement, au XVe siècle (De Cardevacque 1859 : 73), alors que la communauté assurait la *cura animarum* depuis le XIIe siècle (Barubé 1977 : 57).

4.2.7.3 *La chapelle*

L'état de conservation remarquable de la chapelle nord-est permet de présumer de la qualité des décors et des sols du reste de l'édifice et de mesurer la perte qu'a été leur disparition pour sa compréhension. Un simple examen du pavage livre déjà des informations sur la déambulation et les stations dans la pièce. Il est d'ailleurs intéressant qu'aucune tombe n'y soit matérialisée. Les chapelles de la collégiale, au nombre de quatre sont mal documentées. La lecture des chroniques permet d'identifier deux chapelles qui sont des lieux d'inhumations des abbés, la chapelle Saint-Jean ou des confesseurs et la chapelle des Abbés ou Sainte-Catherine, localisée à l'entrée du chœur. Des abbés sont également inhumés dans le transept ou en bas du dortoir, à côté de la chapelle (De Cardevacque 1859). La chapelle mise au jour n'est donc aucune de celles mentionnées. Se pose la question, compte-tenu de sa localisation et de l'absence de tombe, de la nature de sa dédicace, sans doute un saint ou une personne importante pour la communauté (Saint-Vindicien ?).

4.2.7.4 *Le plan de l'église gothique*

Fig. 98, page 134, Fig. 99, page 135

Les historiens avaient souligné la difficulté de restituer un plan de l'église gothique sur la base de la documentation iconographique et écrite à disposition (Barubé, Le Bolay 1982 : 80). Le plan terrier de 1743, qui livre pourtant le plus de renseignements sur l'abbatiale, est source de questionnements auxquels les données archéologiques n'apportent pas forcément d'éléments de réponse.

La différence de niveau entre le chœur et le reste de l'édifice n'est jamais mentionnée dans les écrits et n'apparaît pas sur le plan terrier. La chapelle nord-est mise au jour est l'une des quatre attestées dès l'origine (Rodière 1935 : 173, Barubé, Le Bolay 1982 : 77) du côté du chœur. Les données archéologiques montrent qu'architecturalement, les deux chapelles accolées au vaisseau du chœur sont isolées de celles situées à l'extrémité des bras du transept. Ce dernier commence derrière ces chapelles qui ne sont pas visibles sur les vues cavalières, masquées par l'enceinte ou des bâtiments. Le reste de l'église a été détruit très en profondeur à l'époque contemporaine, à l'exception éventuellement du mur pignon du bras nord du transept. Il sera difficile de renouveler la réflexion sur cette partie de l'abbatiale à partir des données archéologiques. Néanmoins, la vision qu'offrent les résultats de fouille de 2014 de l'édifice modifie sensiblement la restitution proposée par les historiens. Les chapelles adossées au chœur occupent l'équivalent d'une travée. Les chapelles localisées à l'extrémité des bras du transept seraient alors constituées de deux travées qui formeraient l'équivalent du bas-côté de ces derniers, également longs deux travées comme le suggère l'esquisse de Van der Meulen (Fig. 14, page 36).

4.2.7.5 *La crypte*

La crypte, définie comme une église basse soutenue de deux rangs de colonnes bleues (Rodière 1935 : 173, Barubé, Le Bolay 1982 : 79), occupe une partie du sous-sol sous le chœur gothique. Ses dimensions exactes ne sont pas connues. Sa présence au sein de l'édifice roman a sans doute influé sur les partis pris architecturaux lors de la construction du chœur gothique. Ils concernent notamment le choix d'un demi-sous-sol pour le chœur gothique qui reprend celui d'origine en le modifiant. En décalant les nouvelles fondations du chœur, les constructeurs préservaient la crypte, même si le rez-de-chaussée de l'édifice roman a été modifié (sol et élévations).

La crypte possède une nef et deux collatéraux d'au moins deux travées, qui ont peut-être conservé leur caractère roman primitif. Son accès n'a pas pu être déterminé car le sol du chœur a disparu avec la destruction du voutement de la crypte à l'époque moderne. Avec l'agrandissement du gothique, les accès primitifs ont peut-être été modifiés et peuvent se localiser plus à l'est où il est encore possible de les repérer sous les remblais.

D'ouest en est, l'église présente trois niveaux de circulation qui commencent de plain-pied dans la nef et le transept, avant de descendre d'un demi-niveau dans le chœur d'où on accède à la crypte en sous-sol.

4.2.7.6 *L'environnement de la collégiale*

La fouille a dégagé un espace ouvert au nord-est du chœur. Au sud, il est sans doute limité par la colline et un mur de clôture (dès le début du XII^e siècle, Barubé, Le Bolay 1982 : 69). Il est fermé à l'est tardivement par un bâtiment. Cet espace a été créé lors de la construction du chœur grâce à l'apport de remblais qui ont constitué une terrasse artificielle. Si le sol en craie damé qui a été mis au jour n'est pas celui d'origine, il correspond certainement au niveau de circulation d'origine qui ne semble pas avoir été

rehaussé sur une longue période. La présence des baies à une faible hauteur dans l'élévation de l'église a pu constituer une contrainte qui explique l'absence de remblaiement important dans ce secteur. Une seule tombe, aménagée contre le mur orientale de la chapelle, a été repérée dans cet espace. Il est néanmoins possible que d'autres individus aient été inhumés dans les remblais de la terrasse, antérieurement à la pose du sol en calcaire (il n'a pas été fouillé). Toutefois, les deux sondages réalisés au pied du chœur et les observations en coupe de la stratigraphie sous ce dernier n'ont révélé aucune sépulture contemporaine de l'église gothique. Un sol identique a été dégagé au nord-ouest de l'église gothique (côte 135,20 m NGF). Au sud-est, la stratigraphie a été trop perturbée par des occupations plus tardives pour y repérer un sol. Un remblai de terrasse mal daté a été identifié (côte 134,80 m NGF). L'espace mis au jour cette année apparaît localisé à un niveau bas par rapport au reste de l'enclos abbatial, même après une phase de remblaiement, peut-être parce qu'il était isolé, enserré entre les limites de la colline, l'église et des bâtiments conventuels.

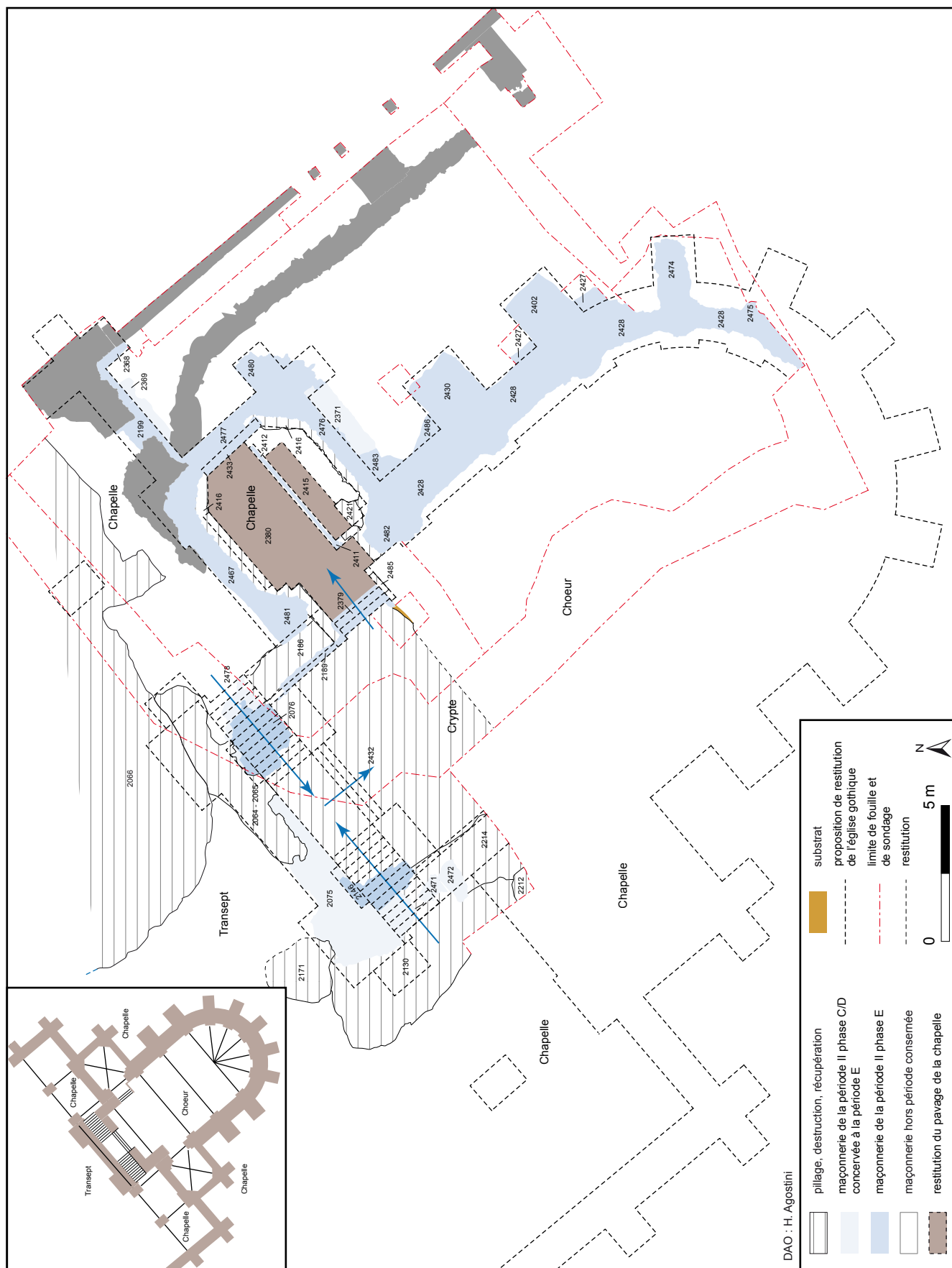


Fig. 98 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution de l'église gothique - CDA CG62.

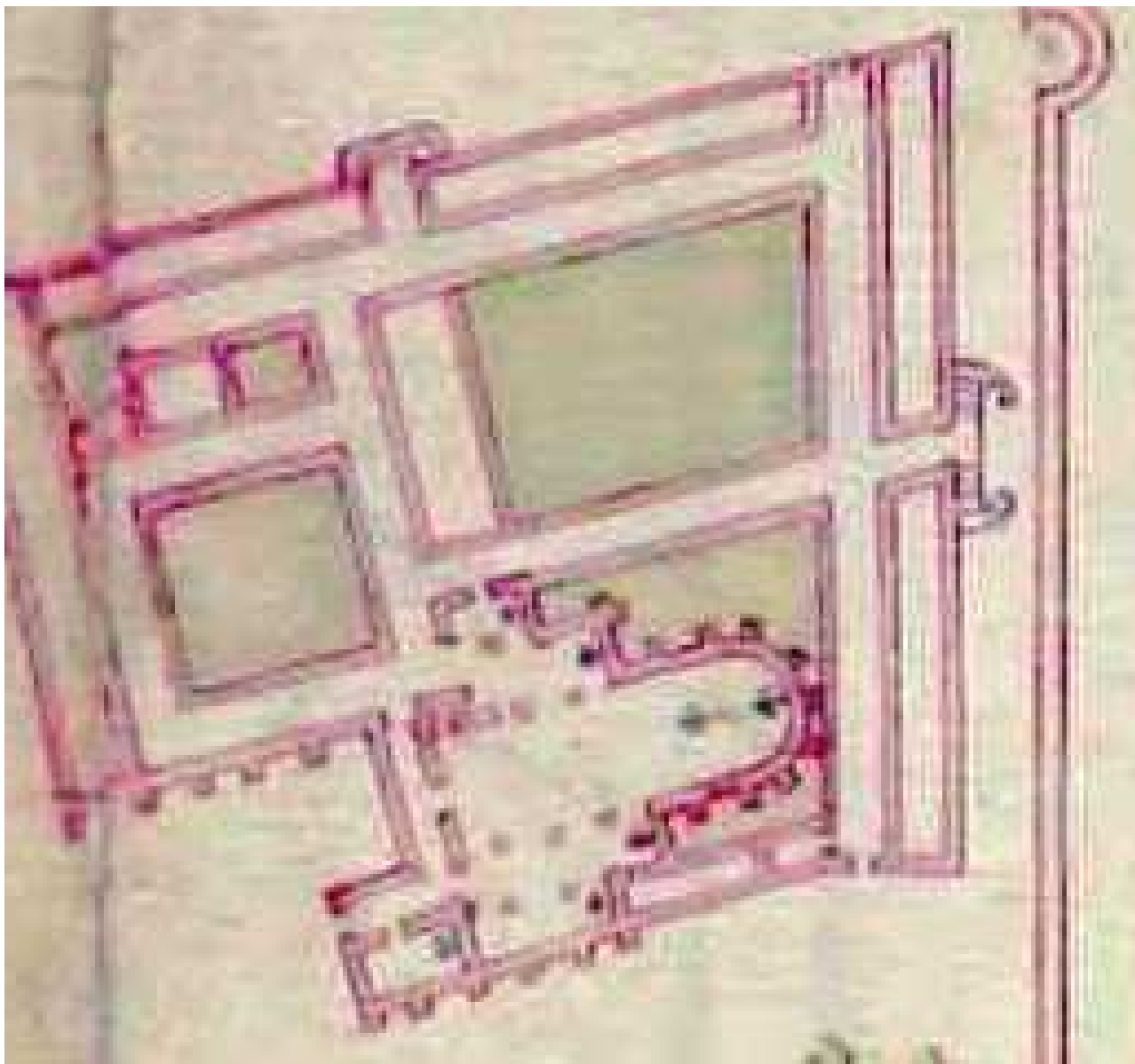


Fig. 99 : Mont-Saint-Eloi, zoom sur le plan terrier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi. (Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens). - CDA CG62.

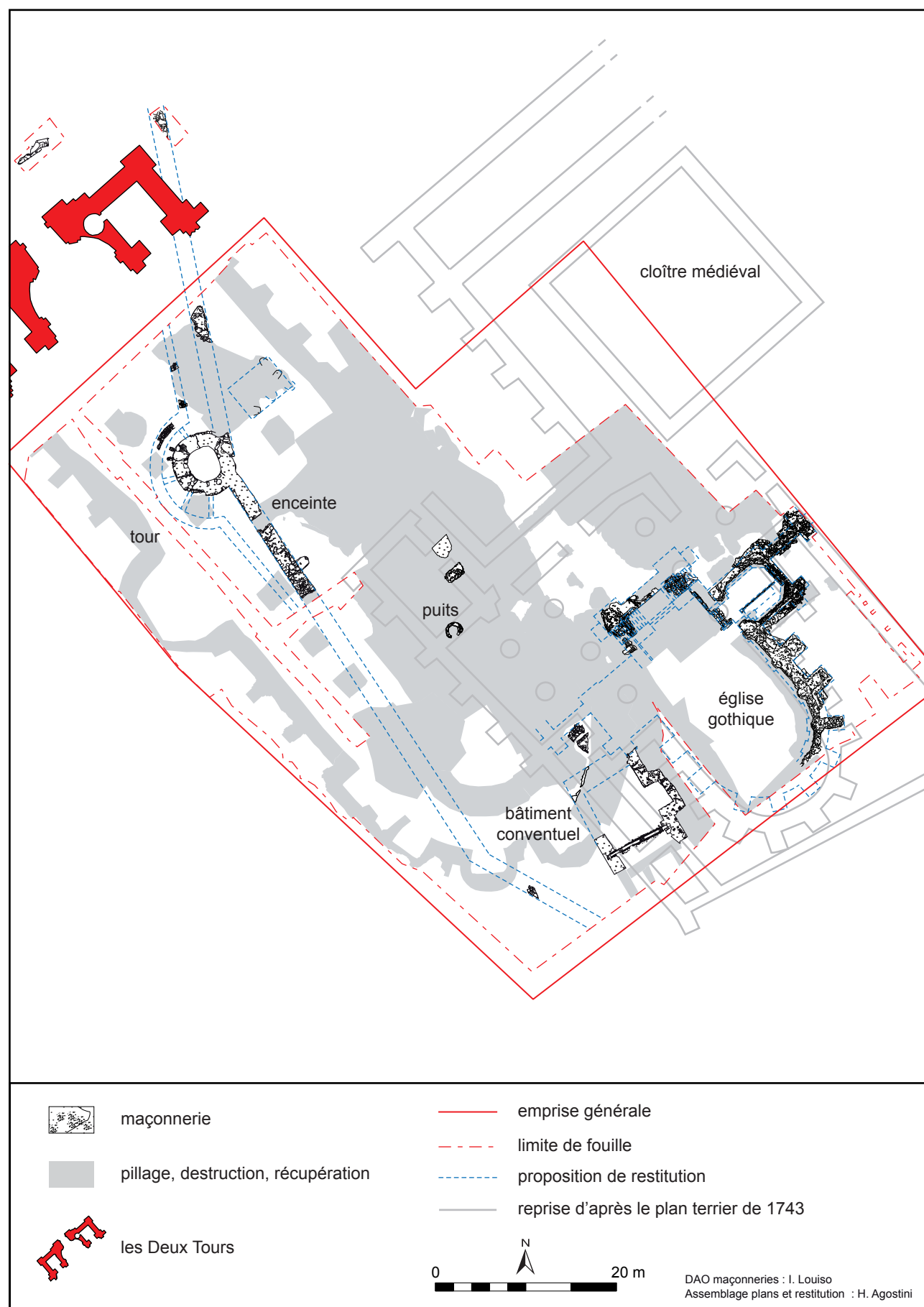


Fig. 100 : Mont-Saint-Eloi, l'église gothique dans son environnement d'après les données de fouilles des campagnes des années 2011 à 2013 - CDA CG62.

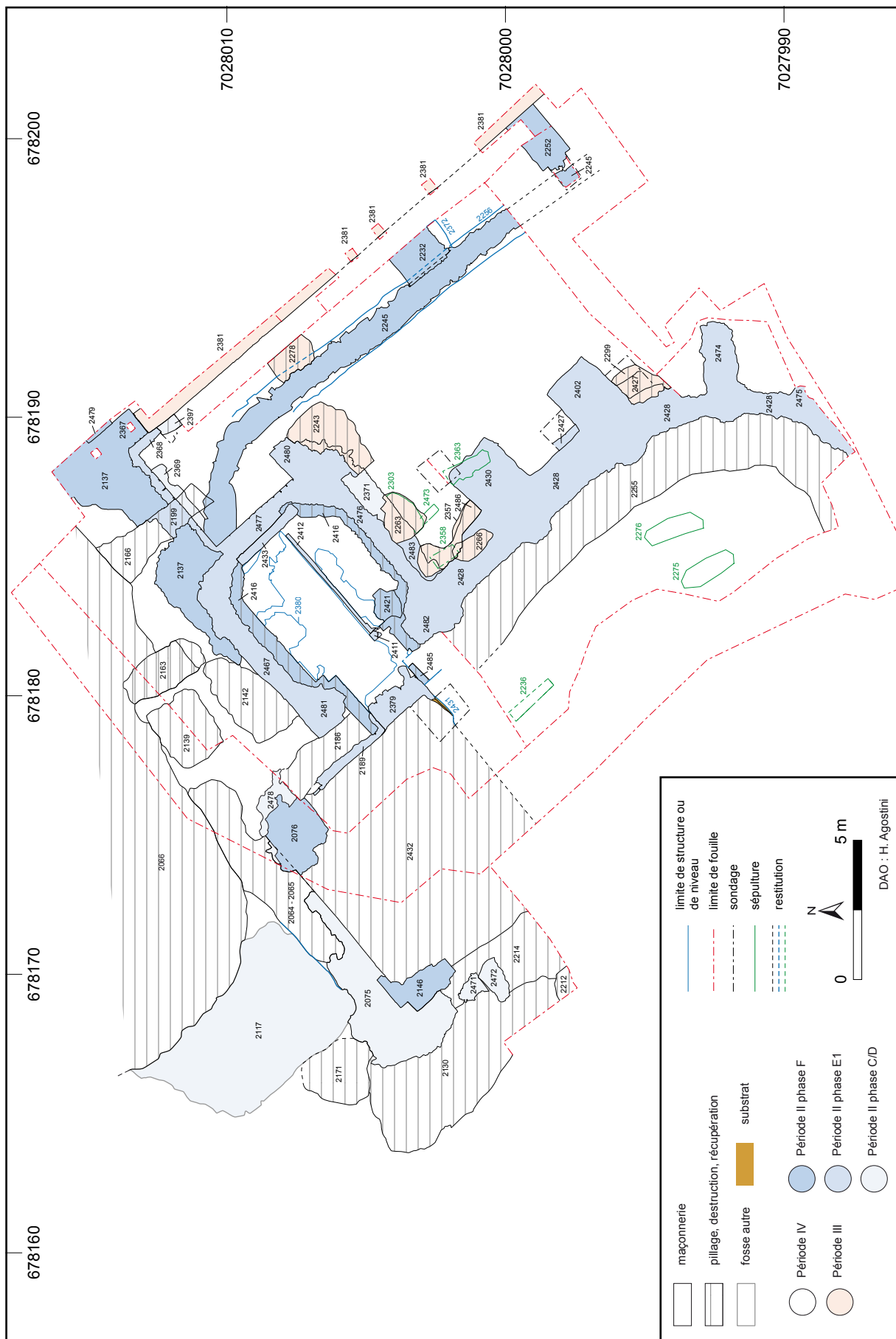


Fig. 101 : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé - CDA CG62.

4.3 Période II, Phase F : les travaux du XVIII^e siècle.

4.3.1 Les modifications des maçonneries du transept et de la chapelle

Fig. 102, page 138, Fig. 103, page 139, Fig. 104, page 140, Planche I, page 204, Planche II, page 206

Le mur nord-ouest de la chapelle UE 2467 et sud-est du transept UE 2199 ont été l'objet d'une reprise des maçonneries relativement importante qui induit une destruction des élévations. Cette modification a consisté à un élargissement des fondations vers l'intérieur de l'édifice sur près de 0,60 m. Les précédentes fondations ont été curées sur une profondeur de 0,50 m en moyenne avant d'y installer un blocage de cassons de calcaire ainsi que des blocs de calcaire et de grès noyés dans un mortier sableux blanchâtre à nodules de chaux très compact. Côté intérieur, devant l'ancien mur UE 2199, la paroi de la fondation forme des pans coupés. Devant le mur de la chapelle, la reprise, qui est plus abîmée présente un pan droit préservé sur 2,50 m avant d'être détruit par une fosse. Les contreforts d'angle sont également modifiés. Le contrefort sud-est UE 2368 est arasé jusqu'à la fondation pour asseoir le nouveau contrebutement UE 2367 avec des dimensions réduites à 1 m en largeur et 0,80 m en longueur. Le parement, visible sur trois assises de haut est constitué de blocs de grès équarris montés en boutisse et en carreau. Le deuxième contrefort d'angle UE 2479 d'une largeur identique a probablement été construit au même moment.

La modification des fondations de cette partie de l'édifice religieux a un impact non négligeable sur sa structure et son élévation. L'élargissement de ces fondations scelle la sépulture UE 2408 datée par 14C entre 1059 et 1264 Les seules modifications importantes mentionnées dans la documentation ancienne de l'église gothique effectuées après cette fourchette de datation sont entreprises sous l'abbatiat de l'abbé Toursel en 1734 et concernent apparemment le chœur qui est agrandi (De Cardevacque 1859 : 116). En l'état des connaissances, il est encore difficile de faire la corrélation entre les travaux cités et ces faits archéologiques. Cet agrandissement du chœur dont les témoignages archéologiques ne sont pas explicites passe sans doute également par une restructuration de la chapelle sud-est et du chœur.



Fig. 102 : Mont-Saint-Eloi, vue du mur UE 2367 accolé au contrefort UE 2368 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

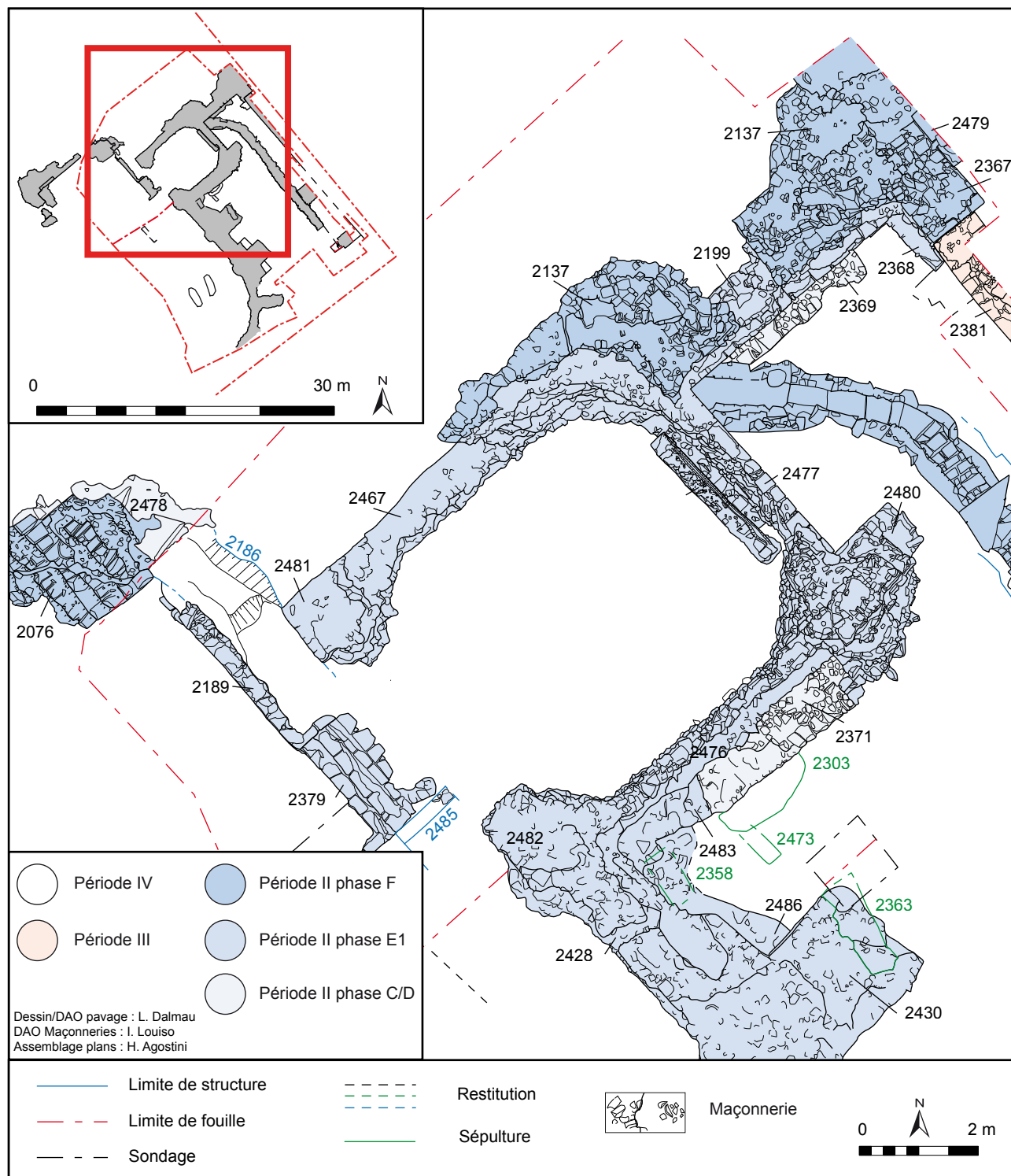


Fig. 103 : Mont-Saint-Eloi, plan des modifications des maçonneries du transept et de la chapelle (période II, phase F) - CDA CG62.



Fig. 104 : Mont-Saint-Eloi, vue en plan du contrefort UE 2368 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

4.3.2 Le comblement de la chapelle.

La chapelle UE 2465 est en effet comblée par un niveau de gravats de mortier qui se différencie du comblement du chœur au niveau de l'accès bien que les liens n'aient pas été clairement établis. Ce niveau de comblement est recoupé par une tranchée de récupération du parement intérieur du mur UE 2476, repérée en 2010, une récupération qui a concerné également le parement du chœur UE 2255 à la même phase, aucune différence n'était visible entre les deux récupérations. Au moment du remblaiement de la chapelle, une partie du pavage a été arrachée, le support à droite de l'entrée également (UE 2421) ainsi que les éléments architecturaux présents dans la paroi nord-est à l'emplacement de la fondation UE 2433 et de la feuillure UE 2459.

Ce comblement peut avoir été effectué pour rehausser le sol qui devient de plain-pied avec le transept. Cela induit un bouleversement d'un espace de prière privilégié. D'un point de vue stratigraphique, rien ne s'y oppose. À l'intérieur de l'église, le niveau de circulation de plain-pied depuis le transept se trouve ainsi plus étendu.

4.3.3 Le comblement du chœur

À l'instar de la chapelle, la question de la période du comblement du chœur se pose également. La crypte a été totalement détruite à la période III, avec l'église lors du chantier de l'abbatiale moderne et comblée de gravats fins repérés jusque devant le chœur gothique. Ce dernier est rempli de gravats de cassons de calcaire, de grès et de mortier plus grossier, déposés par lits et très damés (UE 2241, Fig. 105, page 142). Il est recoupé par trois sépultures (UE 2236-2275-2276). La connexion entre les comblements n'a été pas clairement établie. Bien que cette hypothèse reste à confirmer, le chœur peut avoir été comblé, son sol rehaussé jusqu'à la hauteur de celui du transept antérieurement à la phase de destruction de l'église. Ce remblaiement concorderait avec l'agrandissement du chœur évoqué dans la documentation. Il permet également d'expliquer l'absence de matérialisation du demi-sol du chœur sur le plan de l'église dressé en 1743 qui est relativement détaillé concernant l'espace intérieur (les piliers sont représentés ainsi que les accès à l'édifice).

Toutefois, cette hypothèse induit d'autres problèmes stratigraphiques auxquels la campagne de 2014 ne répond pas, notamment celui des accès à la crypte qui était en usage jusqu'en 1734.

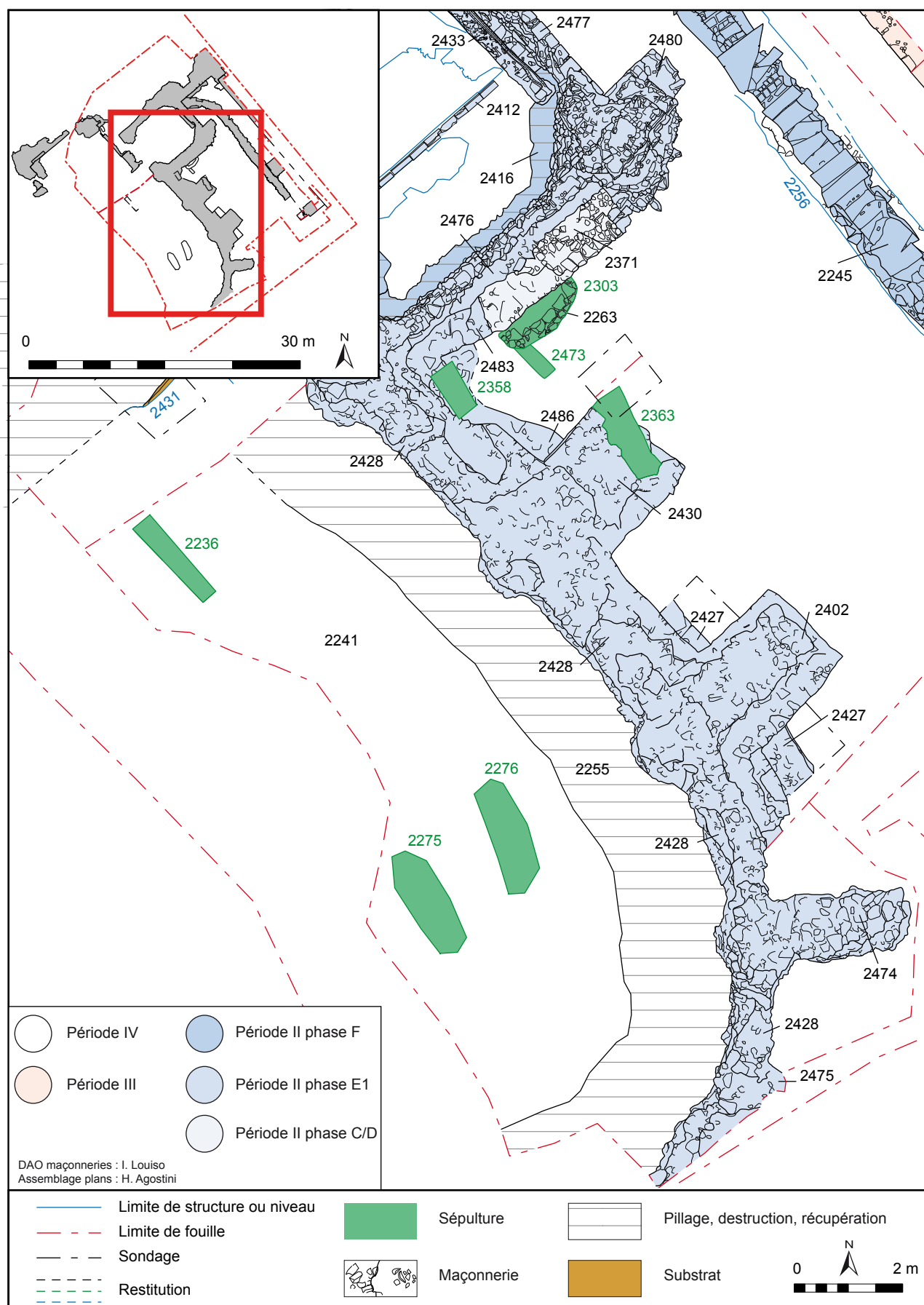


Fig. 105 : Mont-Saint-Eloi, plan de localisation des sépultures - CDA CG62.

4.3.4 Les sépultures

Fig. 105, page 142

Les trois sépultures repérées dans les remblais UE 2241 du chœur (UE 2236-2275-2276) ont donc peut-être été installées à l'intérieur de l'édifice et non pas dans une grande cour après sa démolition en 1750 (cf chapitre %%). L'une des sépultures a dû être fouillée, étant proche de la surface et fragilisée par le décapage mécanique. Les fosses sépulcrales sont creusées dans du gravât et comblées avec le même matériau : lors du décapage, ces dernières n'ont pas été repérées avant l'apparition des individus. Il manque donc 0,50 m à 0,80 m de stratigraphie au niveau du chœur, soit des remblais dont le sommet était à la même hauteur que l'arase des murs du chœur (133,80 m). Les fosses sépulcrales des trois sépultures sont de forme rectangulaire, avec des parois irrégulières ou verticales et un fond plat. Leur orientation respecte celle de l'édifice religieux, à savoir nord-ouest/sud-est, les défunts regardant ainsi vers le chœur de l'église. Les chanoines inhumés entre 1734 et 1750 dans le chœur sont probablement peu nombreux et il s'agit normalement des abbés compte-tenu du lieu de l'inhumation pourtant l'orientation des individus est en contradiction avec ce statut. Il est d'autant plus important de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une phase de remblaiement du chœur au début du XVIII^e siècle.

La sépulture UE 2236 (Déborah Delobel)

Fig. 106, page 144

La présence de nombreux clous ainsi que l'état des connexions articulaires du squelette supposent l'usage du cercueil. Seule la forme rectangulaire, avec un léger rétrécissement au niveau des pieds, du cercueil de la sépulture UE 2236 peut être restituée, sans plus de précision car la sépulture a été remaniée sur le côté gauche. Aucune donnée ne permet d'avancer l'utilisation d'un linceul même si une agrafe en bronze a été retrouvée au niveau de l'humérus droit du squelette UE 2239. Rien n'indique que celle-ci fermait un linceul ou d'un vêtement.

Le corps a été déposé en décubitus dorsal. Le squelette UE 2239 à la main droite posée sur le fémur (le bras gauche a disparu) et les jambes allongées et écartées.

L'étude anthropologique du squelette a montré qu'il s'agissait d'un individu de sexe masculin et d'âge adulte estimé entre 70 et 79 ans (Masset 1982 ; Bruzek et *al.* 2004). La prise de mesure sur les os longs ont permis d'estimer une stature entre 169 à 176 cm.

L'étude paléopathologique (Charlier 2008 ; Baxarias, Herrerin 2008) a mis en évidence une arthrite rhumatoïdale sévère touchant principalement les mains (et les poignets), les pieds (et chevilles), et les vertèbres cervicales avec une fusion incomplète de C2-C3, pathologie à mettre probablement en lien avec l'âge du défunt. A été aussi observée une *spina bifida* sur le sacrum, un tassement vertébral ainsi que de l'arthrose sur les surfaces articulaires costales. Le crâne présente également des tubercules de Pacchioni résultant d'une inflammation légère des méninges crâniennes ainsi qu'une périostite infectieuse extra-crânienne.

L'individu a une sacralisation de la première vertèbre coccygienne, maladie congénitale mais non nécessairement héréditaire, ainsi que des becs de perroquets sur les vertèbres. Le sujet est également atteint d'enthésopathies sur les membres inférieurs et le bassin. Ces dernières pathologies mise en parallèle avec les fosses de Allen, les facettes de Charles et d'accroupissement, ainsi que les pathologies touchant les articulations coxo-fémorales montrent une grande sollicitation du bassin et des membres inférieurs par la position accroupie et la rotation interne et externe de la hanche, à savoir la pratique cavalière.

L'étude de la sphère bucco-dentaire montre que l'individu UE 2239 avait des caries dentinaires, de

la parodontite légère à modérée, du tartre modéré, des hypoplasies de l'émail dentaire, des pertes ante-mortem et également des usures occlusales modérées à importante dont certaines (sur les incisives) pourraient être apparentées à du bruxisme.

En ce qui concerne les caractères discrets, l'individu UE 2239 est porteur d'un métopisme frontal, c'est-à-dire la persistance de la suture frontale au-delà de l'âge de 2 – 3 ans. Son axis (C2) montre une calcification du ligament de l'apex odontoïde.



Fig. 106 : Mont-Saint-Eloi, la sépulture UE 2236 - cliché I. Louiso - CDA CG62.

4.3.5 La canalisation (Jean Michel Willot)

Fig. 107, page 145, Fig. 108, page 146, Fig. 109, page 147, Fig. 110, page 148, Fig. 111, page 149, Fig. 112, page 150

Cette canalisation a été mise au jour sur près de 20 m de long. Elle est installée au centre d'une tranchée (UE 2256) large de 1,20 m en moyenne et profonde de 0,80 m. Le cuvelage large de 0,80 m à 0,90 m est constitué d'un fond en moellons de grès liés au mortier sableux, sur lequel sont montées deux parois en grès et briques, larges de 0,20 m à 0,30 m et hautes de 0,20 m à 0,40 m, formant un canal large de 0,40 m. Ce dernier est fermé par une couverture de blocs de grès, de briques ou de dalles en pierre bleue scellées au mortier. La canalisation part d'un conduit de récupération des eaux pluviales maçonné contre l'angle extérieur des deux chapelles nord-est. Large de 1,20 et long de 2,30 m, seul le fond du conduit, une chape de mortier hydraulique et le départ des parois, sont conservés. Orientée nord-ouest/sud-est, la canalisation amenait l'eau vers le sud avec une déclivité de 3,5%. Installée dans une tranchée qui est comblée, cette canalisation n'était pas visible dans le sol. Au sud-est, le secteur étant plus accidenté, des remblais ont été apportés sur 0,50 m d'épaisseur pour la sceller et niveler le terrain. Un fragment d'une faïence datée de la fin du XVII^e siècle ou début du XVIII^e siècle a été retrouvé dans son comblement. L'installation de la canalisation intervient probablement au début du XVIII^e siècle lors de la reconstruction des bâtiments conventuels et est sans doute en lien avec l'installation de grandes cuves.



Fig. 107 : Mont-Saint-Eloi, vue de la canalisation UE 2245 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

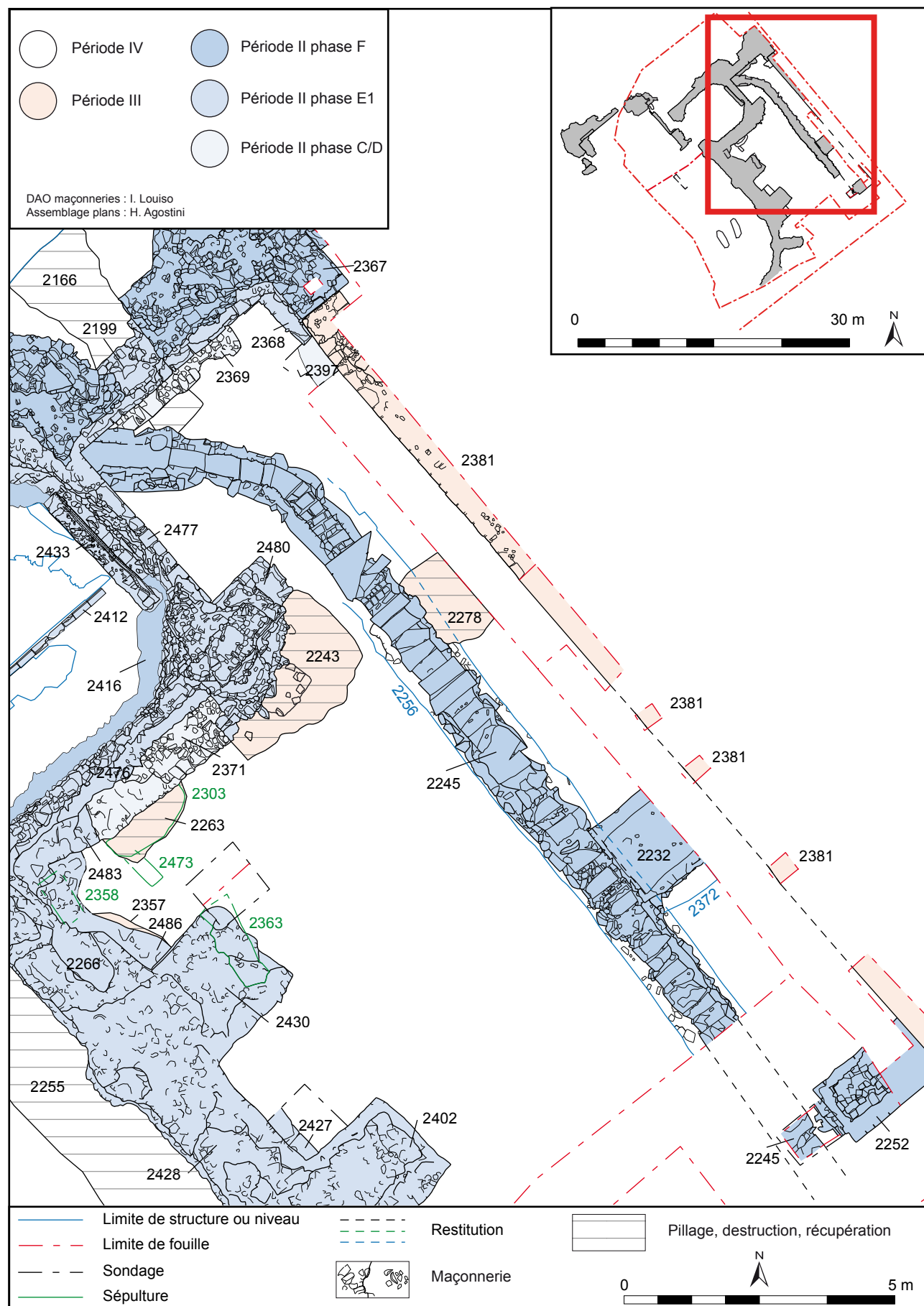


Fig. 108 : Mont-Saint-Eloi, plan de la canalisation UE 2245 - CDA CG62.



Fig. 109 : Mont-Saint-Eloi, vue de la canalisation UE 2245 et des fondations de la cuve dans l'angle des chapelles - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.



Fig. 110 : Mont-Saint-Eloi, vue générale de la canalisation UE 2245 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

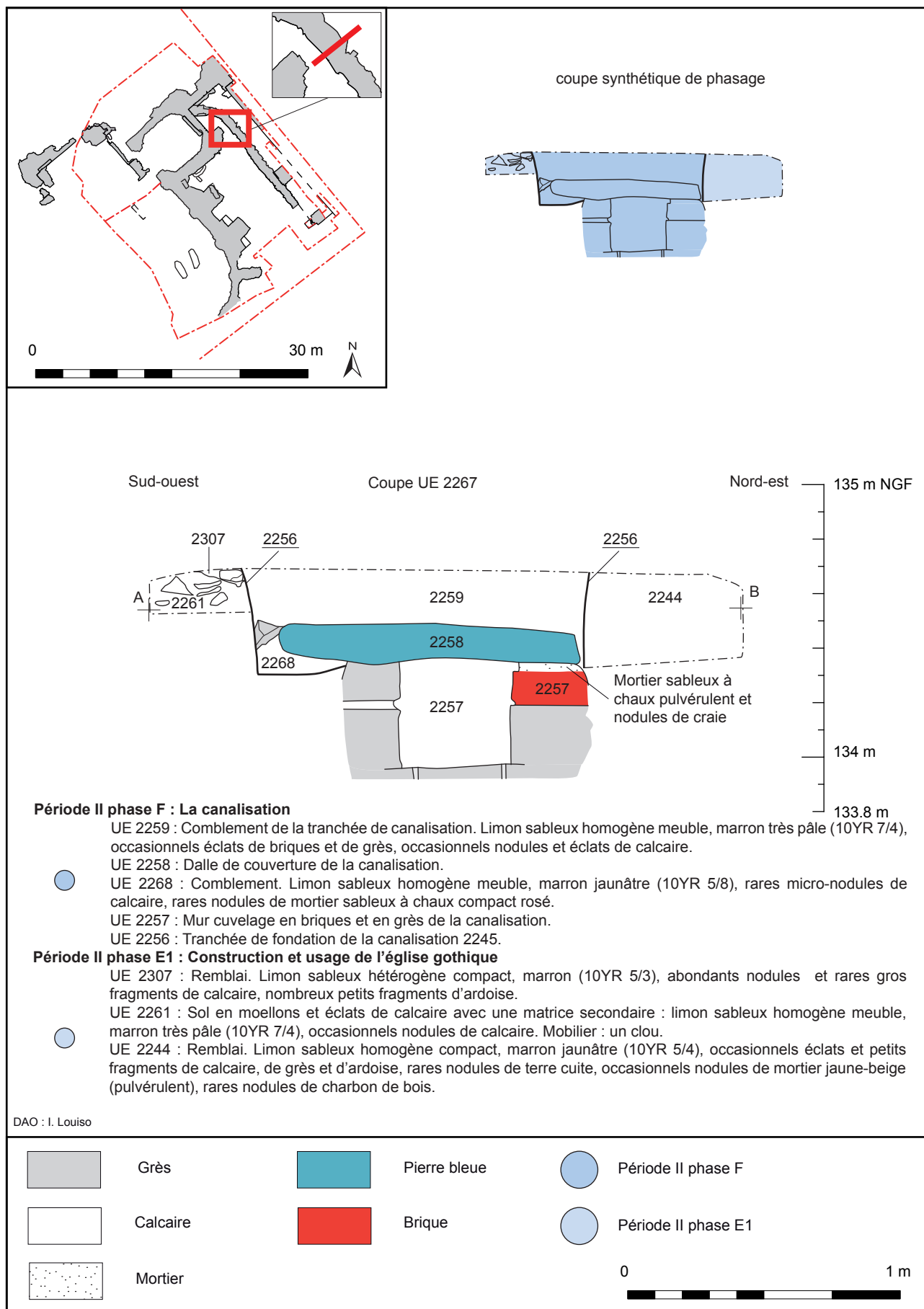


Fig. 111 : Mont-Saint-Eloi, coupe de la canalisation UE 2245 - CDA CG62.

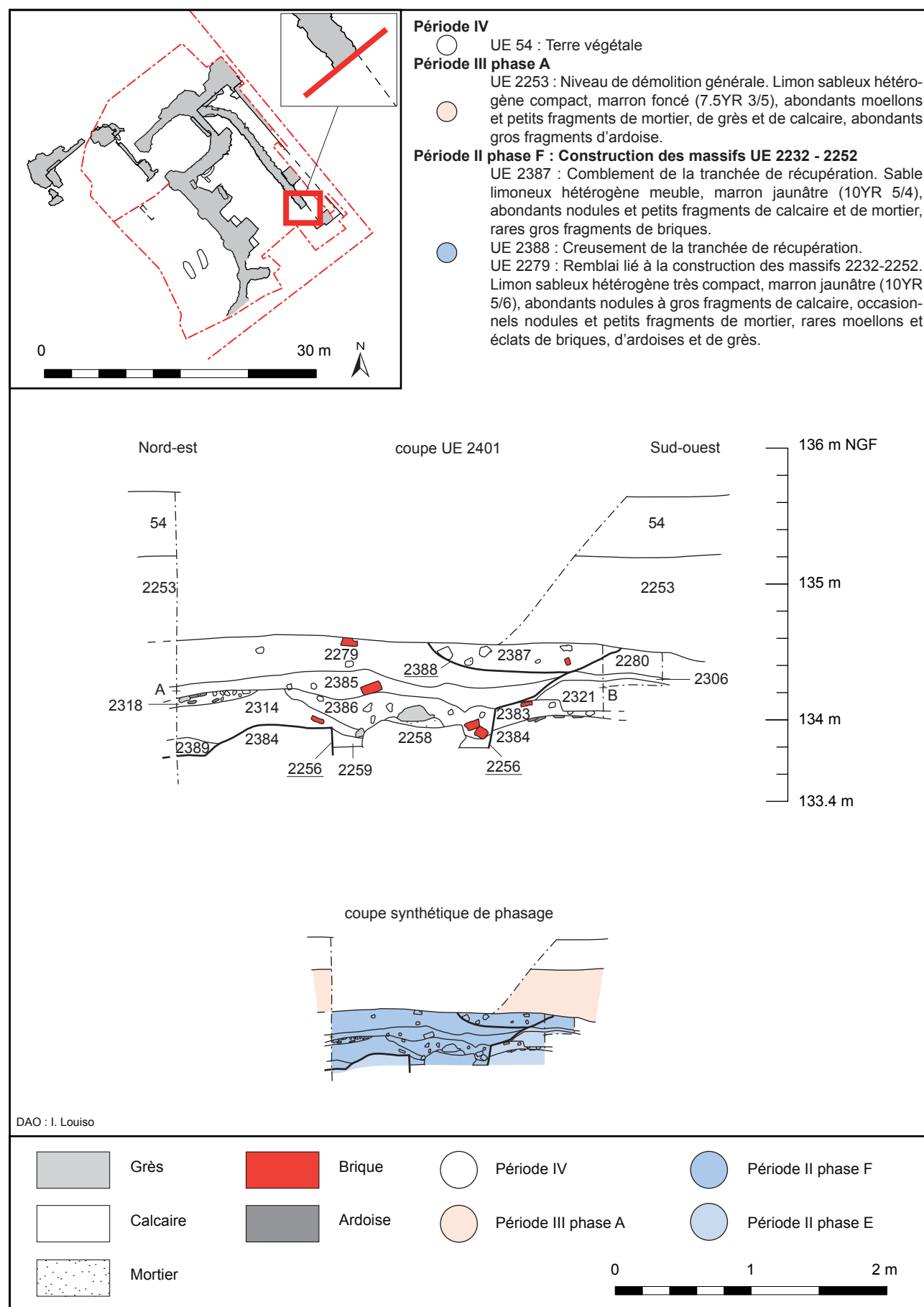


Fig. 112 : Mont-Saint-Eloi, coupe de la canalisation UE 2245 - CDA CG62.

UE 2280 : Remblai, équivalent à 2279, au dessus du sol de 2261, comblement des dépressions. Limon sablo-argileux hétérogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), abondants nodules à moellons de calcaire, nombreux éclats d'ardoise, de grès, de calcaire et de briques.

UE 2385 : Remblai lié à la phase de construction des massifs 2232-2252. Limon sableux hétérogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), nombreux nodules et petits fragments de calcaire, occasionnels éclats de grès et d'ardoise, rares gros fragments de briques et de terre cuite architecturale.

UE 2318 : Remblai, niveau de construction lié à la construction du massif 2232. Limon sableux hétérogène compact, marron soutenu (7.5YR 5/6), abondants éclats et petits fragments d'ardoise (à plat), de grès, de pierre bleue et de calcaire. Occasionnels nodules de calcaire et de mortier.

Période II phase F : Construction de la canalisation

UE 2386 : Remblai, scellement de la canalisation. Limon sableux hétérogène compact, rouge léger (10R 4/4), nombreux éclats et gros fragments de calcaire, rares éclats de mortier, de grès, de briques et d'ardoise.

UE 2314 : Remblai, scellement de la canalisation. Limon argileux hétérogène compact, rouge (10R 4/6), nombreux nodules et petits fragments de calcaire et d'ossements humains, rares éclats de grès, de briques, rares nodules de charbon de bois.

UE 2389 : Remblai, colmatage d'une dépression dans 2384. Sable limoneux hétérogène meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4), rares gros fragments de grès et de calcaire, nombreux nodules et petits fragments de calcaire, de grès et de terre cuite architecturale. Nombreux nodules de charbon de bois.

UE 2259 : Comblement de la tranchée de canalisation. Limon sableux homogène meuble, marron très pâle (10YR 7/4), occasionnels éclats de briques et de grès, occasionnels nodules et éclats de calcaire.

UE 2256 : Tranchée de fondation de la canalisation.

UE 2258 : Dalle de couverture de la canalisation.

Période II phase E : L'église gothique, construction et sols extérieurs

UE 2306 : Sol en craie damé homogène très compact, pas de trace de niveau d'usage.

UE 2321 : Remblai lié à la pose du sol 2306, colmatage des dépressions dans 2384. Limon argileux homogène compact, marron jaunâtre (10YR 5/4), occasionnels nodules et éclats de calcaire, de terre cuite architecturale et de mortier, occasionnels éclats d'ardoise et occasionnels nodules de charbon de bois.

UE 2383 : Remblai, fonction identique à l'UE 2321. Limon sableux hétérogène meuble, marron (7.5YR 5/4), abondants nodules et éclats de calcaire, de mortier, d'ardoise et de grès.

UE 2384 : Remblai lié à la construction de l'église gothique, établissement d'une terrasse. Le sommet est très damé, espace de circulation, piétement. Limon sableux homogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), abondants nodules et petits fragments de calcaire, présence de lit d'ardoise à plat, rares éclats et moellons de grès et de pierre bleue, occasionnels petits fragments de terre cuite architecturale et de mortier, rares nodules de charbon de bois.

4.3.6 Les contreforts, vestiges d'un bâtiment

Les vestiges de trois massifs, distants de 4 m les uns des autres, ont été dégagés le long de la limite de fouille orientale du site. Dans un état de conservation très varié, il subsiste des maçonneries, la fosse de récupération (UE 2278), le massif de fondation (UE 2232) ou l'élévation (UE 2252).

4.3.6.1 Le massif UE 2232

Fig. 113, page 153, Fig. 114, page 154, Fig. 116, page 157

Il est construit dans une tranchée de fondation (UE 2372), large de 2,20 m et profonde de plus de 1,20 m, creusé dans les remblais déposés au dessus de la canalisation (UE 2389-2314). Le massif, large de 3,20 m, a été maçonné en partie sur la canalisation sans la détruire. Il est constitué de cassons de biques et de blocs de grès et de calcaire liés au mortier blanchâtre compact. L'élévation, matérialisée par une tranchée de récupération large de 1,20 m (UE 2234), était assise au milieu du massif sur une arase plane (UE 2235, 134,25 m NGF). Des remblais ont ensuite été apportés sur 0,40 m d'épaisseur autour (UE 2279). Ces derniers, comme dans le cas de la canalisation, scellent le massif de fondation le faisant disparaître tout participant au rehaussement et au nivellement du terrain sur le secteur sud-est.

4.3.6.2 Le massif UE 2252

Fig. 115, page 156, Fig. 117, page 157

La tranchée de fondation du massif n'a pas été repérée : la base de la construction a été construite à partir d'un niveau de circulation situé à 0,40 m en dessous de celui du précédent massif. La fondation, construite avec les mêmes matériaux utilisés pour le massif UE 2232 a été également assise en partie sur la canalisation sans la détruire. Une première semelle a été dressée hors-sol (UE 2248) puis un remblai de limon a été déposé autour (UE 2246) sur 0,30 m d'épaisseur. Un second massif (UE 2251), moins large (1,20 m) a été installé sur cette fondation. Conservée sur près d'1 m de haut, la base disparaît sous un remblai épais de 0,30 m (UE 2249, équivalent stratigraphique de UE 2279). L'élévation (UE 2252) dont seul le blocage est préservé, possédait sans doute à l'origine un parement qui a été récupéré. Le massif a été dégagé sur 2 m de long avant d'être recoupé par le mur UE 2381 de la période III. Les deux maçonneries ne sont pas montées en besace et un vide de 2 cm comblé de terre végétale est visible entre les murs.

4.3.6.3 La fosse de récupération UE 2278

Large de 1,60 m et d'une profondeur supérieure à 1,60 m, elle recoupe le niveau de remblai (UE 2279) apporté lors de la construction du massif UE 2232. Bien que moins large, elle correspond probablement à la récupération d'un massif identique aux précédents.

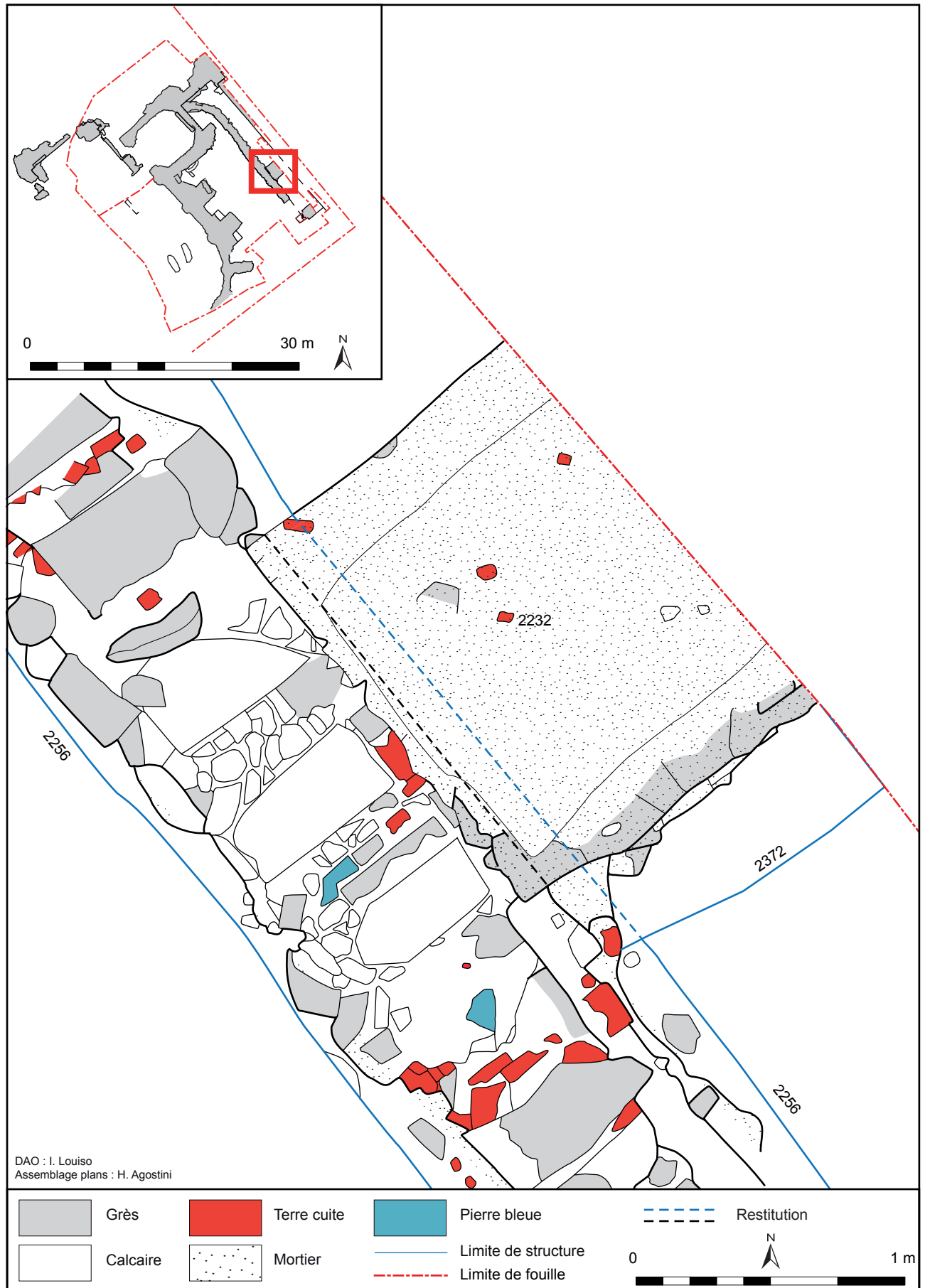


Fig. 113 : Mont-Saint-Eloi, plan du contrefort UE 2232 - CDA CG62.

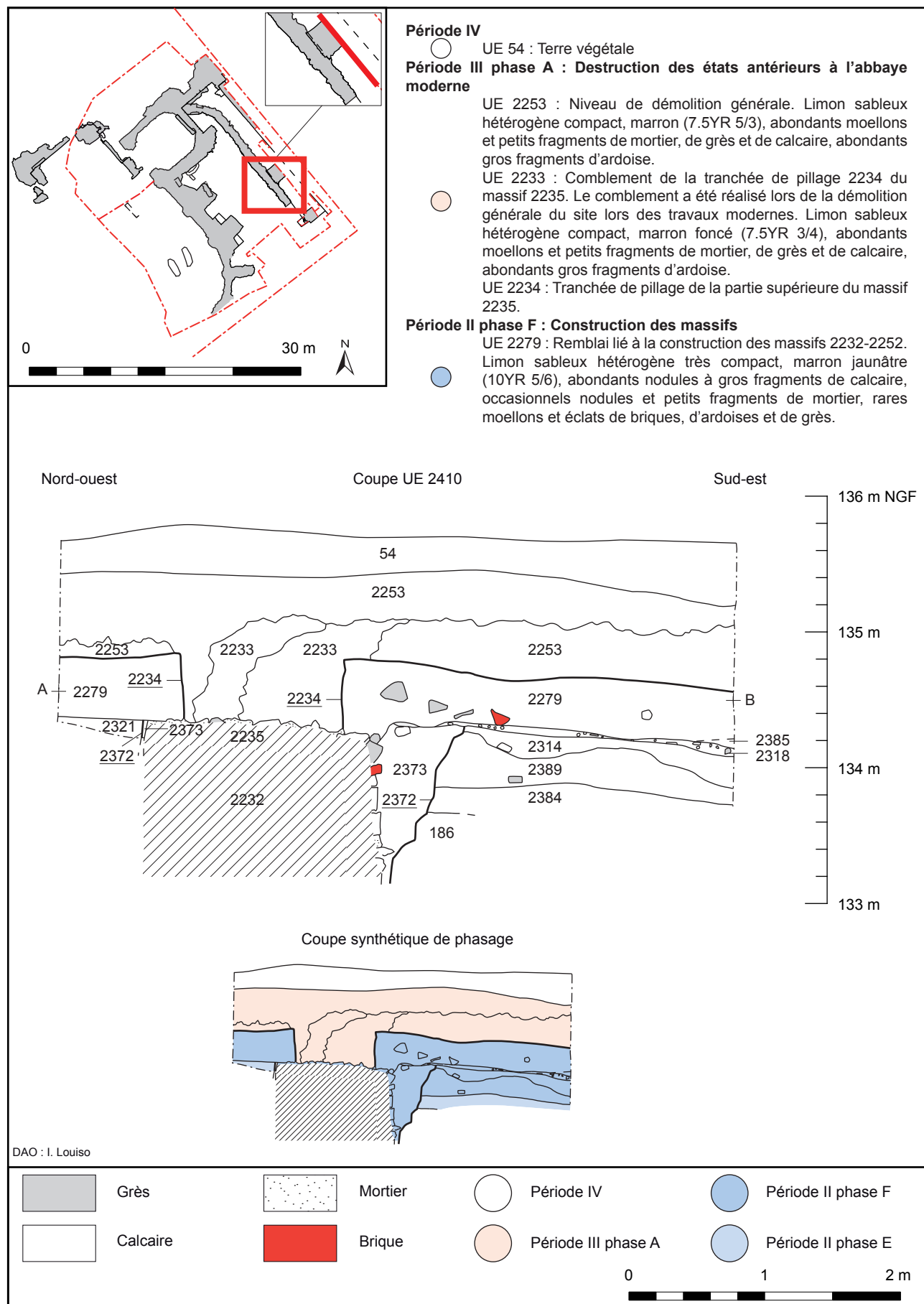


Fig. 114 : Mont-Saint-Eloi, coupe du contrefort UE 2232 - CDA CG62.

UE 2385 : Remblai lié à la phase de construction des massifs 2232-2252. Limon sableux hétérogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), nombreux nodules à petits fragments de calcaire, occasionnels éclats de grès et d'ardoise, rares gros fragments de briques et de terre cuite architecturale.

UE 2318 : Remblai, niveau de construction lié à la construction du massif 2232. Limon sableux hétérogène compact, marron soutenu (7.5YR 5/6), abondants éclats et petits fragments d'ardoise (à plat), de grès, de pierre bleue et de calcaire. Occasionnels nodules de calcaire et de mortier.

UE 2373 : Comblement de la tranchée de fondation. Limon argileux hétérogène compact, gris clair (10YR 7/2), abondants éclats à moellons de calcaire, occasionnels éclats de grès, de briques, d'ardoise et de mortier.

UE 2232 : Ensemble pilier moderne (1750).

UE 2235 : Massif de fondation. Blocs de récupération calcaire, grès, briques, et mortier sableux à chaux blanchâtre compact.

UE 2372 : Tranchée de fondation du massif 2232.

Période II phase F : Construction de la canalisation

UE 2314 : Remblai, scellement de la canalisation. Limon argileux hétérogène compact, rouge (10R 4/6), nombreux nodules et petits fragments de calcaire et d'ossements humains, rares éclats de grès, de briques, rares nodules de charbon de bois.

UE 2389 : Remblai, colmatage d'une dépression dans 2384. Sable limoneux hétérogène meuble, marron jaunâtre (10YR 5/4), rares gros fragments de grès et de calcaire, nombreux nodules et petits fragments de calcaire, de grès et de terre cuite architecturale. Nombreux nodules de charbons de bois.

Période II phase E : L'église gothique, construction et sols extérieurs

UE 2384 : Remblai lié à la construction de l'église gothique, établissement d'une terrasse. Le sommet est très damé, espace de circulation, piétinement. Limon sableux homogène très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6), abondants nodules et petits fragments de calcaire, présence de lit d'ardoise à plat, rares éclats et moellons de grès et de pierre bleue, occasionnels petits fragments de terre cuite architecturale et de mortier, rares nodules de charbon de bois.

UE 2321 : Remblai lié à la pose du sol 2306, colmatage des dépressions dans 2384. Limon argileux homogène compact, marron jaunâtre (10YR 5/4), occasionnels nodules et éclats de calcaire, de terre cuite architecturale et de mortier, occasionnels éclats d'ardoises et occasionnels nodules de charbon de bois.

UE 186 : Substrat.



Fig. 115 : Mont-Saint-Eloi, plan du contrefort UE 2252 - CDA CG62.



Fig. 116 : Mont-Saint-Eloi, vue de l'assise de fondation du contrefort UE 2232 - cliché A. Lagneau - CDA CG62.



Fig. 117 : Mont-Saint-Eloi, vue du fourrage de l'élévation du contrefort UE 2252 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

4.3.6.4 Interprétation

Ces massifs rectangulaires ont été construits après la canalisation et son scellement sur un terrain marqué par un dénivelé nord-sud de 3,5 %. Au fur et à mesure de la construction des fondations, des apports de remblais ont été effectués pour aplanir le terrain. Ce remblaiement, épais d'une cinquantaine de centimètres, a été observé que sur la partie orientale du site (UE 2279, Fig. 115, page 156) mais il peut avoir concerné l'espace entre l'église et les massifs sur une hauteur moins importante (UE 2280, Fig. 112, page 150). Au nord-est, contre l'édifice religieux, ces remblais étaient probablement présents mais ils ont disparu, sans doute terrassés lors des démolitions de la Période III, dégarnissant les fondations du contrefort UE 2367 du transept.

Ces massifs rectangulaires, équidistants et de configuration similaire, s'apparentent à des contrebutelements d'un grand édifice accolé à l'église. Il s'agit très vraisemblablement celui figuré sur le plan terrier de 1743 bien que ces contreforts ne soient pas représentés. Le mur UE 2381 n'a pas été rattaché à cette phase de construction : les deux maçonneries ne sont pas montées en besace, le mur semble recouper le massif de fondation UE 2252 et son élévation est située plus haut, au-dessus du remblai de démolition UE 2253 de la phase IV.

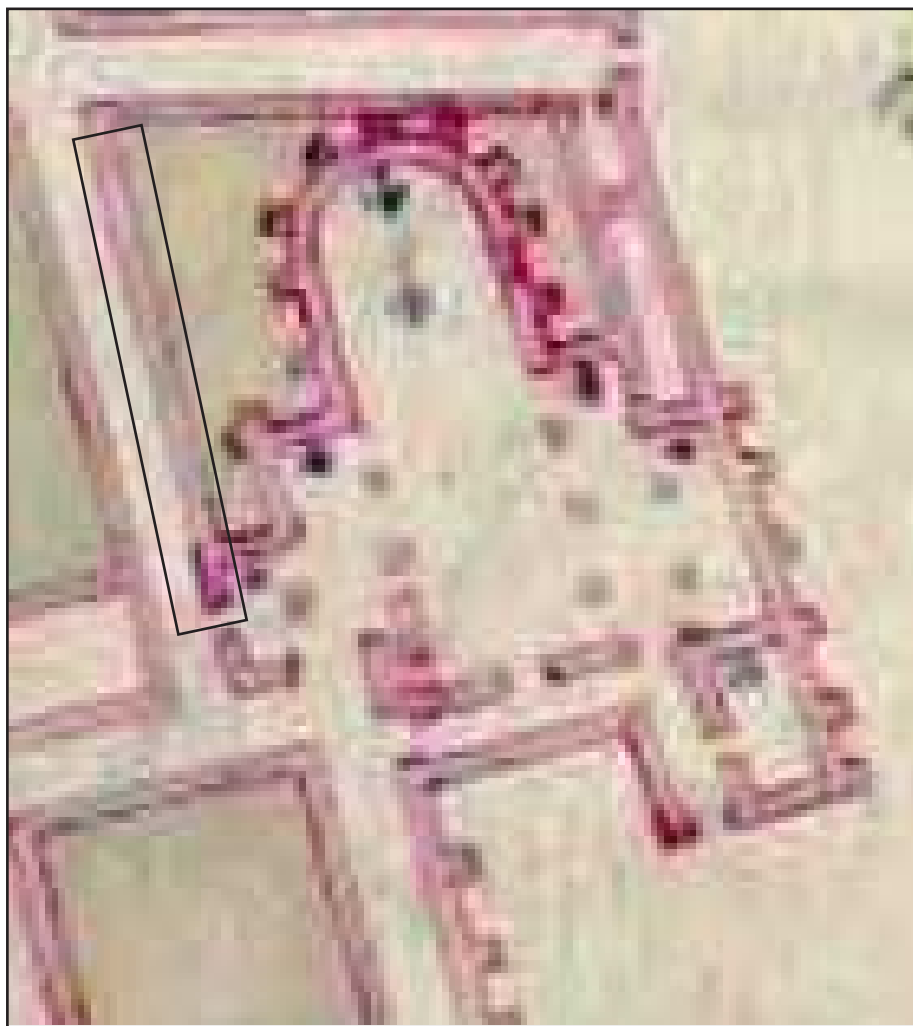


Fig. 118 : Mont-Saint-Eloi, matérialisation sur le plan terrier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi du bâtiment conventuel (Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens, la pixellisation est due au niveau de zoom). - CDA CG62.

4.4 Période III

4.4.1 La destruction de l'église gothique

Fig. 119, page 159, Planche I, page 204, Planche II, page 206

La destruction de l'église gothique a commencé en 1750 sous l'abbatiat de l'abbé Roussel, quelques années après la fin des travaux du chœur. Elle a été apparemment décidée à la suite de dégradations importantes lors d'une tempête en 1735.

Sur le terrain, les élévations de l'église ont été récupérées jusqu'à l'arase des fondations et des premières pierres de parement extérieur visibles à la base du mur. La destruction de la crypte est entreprise sans doute à ce moment. La fosse qui est créée à cette occasion est comblée par des matériaux fins jusqu'au sommet des fondations conservées, notamment de UE 2075. Un niveau de cassons de calcaire, de brique et de grès damé (UE 2077), conservé devant le mur UE 2075 a été déposé par-dessus ces remblais. Ce niveau a sans doute constitué un radier pour le sol du nouvel espace extérieur.

L'espace localisé à l'est du chœur est également remblayé sur une épaisseur de 0,80 m à 1 m (UE 2253) avec un niveau constitué de gravats de démolition (briques, cassons de grès et de calcaire et mortier). Ce niveau scelle les fosses de récupération des parements extérieurs de l'église gothique mais il est recoupé par la tranchée de récupération du parement intérieur du chœur UE 2255. Les contreforts UE 2232-2278-2252 du bâtiment conventuel sont détruits avant ce remblaiement. Les comblements de la fosse de récupération UE 2278 sont scellés par le remblai. La fosse de récupération UE 2234 du contrefort UE 2232 est comblée par les gravats UE 2253. Le parement de l'élévation du massif UE 2252 a été arraché avant le remblaiement général. Le bâtiment à l'origine contrebuté par ces massifs a sans doute été également détruit ou modifié au même moment.



Fig. 119 : Mont-Saint-Eloi, vue du niveau de remblai 2077 aux abords de la maçonnerie UE 2075 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.

4.4.2 Les sépultures (Déborah Delobel)

Fig. 105, page 142 Fig. 120, page 160

Après la destruction de l'église, alors que l'espace occupé par l'église gothique est devenu une grande cour délimitée par le sanctuaire et le grand cloître modernes, des individus (sépultures UE 2358, UE 2363, UE 2473) ont été inhumés au centre de cette cour, au-dessus des anciennes maçonneries gothiques

Lorsqu'elles sont lisibles, les fosses sépulcrales sont de forme rectangulaire, avec des parois irrégulières ou verticales et un fond plat. Leur orientation respecte celle des édifices religieux, à savoir nord-ouest/sud-est, les défunts regardant ainsi vers l'est.

La présence de nombreux clous ainsi que l'état des connexions articulaires des squelettes laissent supposer l'usage du cercueil. Aucune donnée ne permet d'avancer l'utilisation de linceuls. Les corps ont tous été déposés en décubitus dorsal. La position de la main droite du squelette UE 2360 (sépulture UE 2358) montre que le défunt avait probablement les bras croisés, les mains reposant sur le bassin. La position de ces jambes est indéterminée. Il en est de même pour le squelette UE 2365 (sépulture UE 2363), dont la mauvaise conservation ne permettait pas d'en approcher la position initiale.

L'étude anthropologique des squelettes a montré qu'il s'agissait d'individus de sexe masculin et d'âge adulte, l'état de conservation des squelettes ne permettant pas d'avancer un âge plus précis (Masset 1982 ; Bruzek et al. 2004). La prise de mesure sur les os longs a permis d'estimer une stature de 173 à 174 cm pour l'UE 2260 (sépulture UE 2358, à partir d'un seul os, Trotter, Gleser 1952).

L'UE 2360 (sépulture UE 2358) présente un tassement sur les deux vertèbres lombaires retrouvées. Tandis que le mauvais état de conservation de l'UE 2365 (sépulture UE 2363) n'a permis d'identifier que des nodules de Schmorl, soit des hernies du corps vertébral.

Comme la sépulture décrite précédemment, ces individus ont une sacralisation de la 1ère vertèbre coccygienne et des becs de perroquets sur les vertèbres. Les sujets sont atteints d'enthésopathies sur les membres inférieurs et le bassin. Ces dernières pathologies mise en parallèle avec les fosses de Allen, les facettes de Charles et d'accroupissement, ainsi que les pathologies touchant les articulations coxo-fémorales montrent une grande sollicitation du bassin et des membres inférieurs par la position accroupie et la rotation interne et externe de la hanche, à savoir la pratique cavalière.



Fig. 120 : Mont-Saint-Eloi, vue de la sépulture UE 2363 inhumée dans le contrefort UE - cliché I. Louiso - CDA CG62.

4.4.3 La construction d'un nouveau bâtiment (Jean Michel Willot)

Fig. 87, page 120 Fig. 101, page 137, Fig. 121, page 161

Un mur (UE 2381) a été dégagé en limite orientale de la fouille sur près de 20 m de long. Large de 0,90 m, sa hauteur, supérieure à 1,20 m, n'est pas connue. Il est constitué de parements de grès bien équarris montés de boutisse et en carreau, avec un fourrage de cassons de briques, de calcaires et de grès liés au mortier blanchâtre très compact. Il s'appuie contre le contrefort UE 2367 qu'il remploie. Une tranchée de fondation n'a pas été clairement observée dans les gravats du niveau de démolition, excepté au nord, mais sans certitude. Toutefois, la différence entre la fondation et l'élévation (les deux assises supérieures) se discerne grâce au choix sélectif des pierres, les moins apprêtées sont employées en fondation et un travail sur les joints. En fondation, les joints sont saillants alors que pour l'élévation, ils sont beurrés, un traitement repérés tout le long du mur. La rupture se situe à l'interface entre le remblai UE 2253 et la terre végétale.

Sur le plan publié par De Cardevacque, ce bâtiment peu large, à l'origine adossé au contrefort d'une chapelle de l'église gothique, est interprété comme un corridor qui ferme au sud-ouest le grand cloître (De Cardevacque 1859). Le propriétaire actuel, M. Daniel Chamillard, a signalé qu'un cellier en brique était présent sur toute la longueur du mur, soit près de 20 m de long.



Fig. 121 : Mont-Saint-Eloi, vue du mur UE 2381 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.

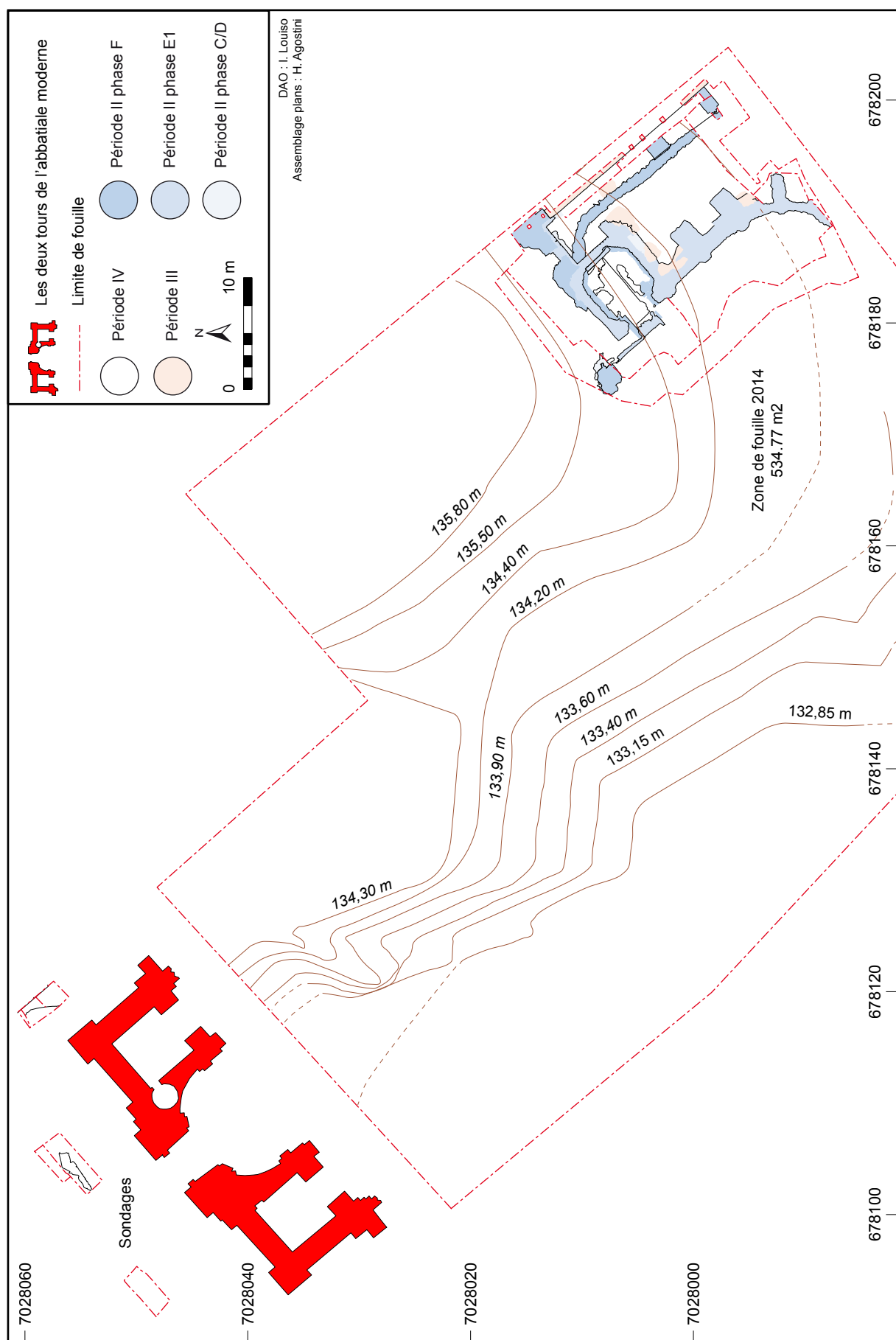


Fig. 122 : Mont-Saint-Eloi, localisation des sondages devant les deux tours - CDA CG62.

4.5 Les sondages devant les deux tours, les apports (Laetitia Dalmau, Jean Michel Willot)

En concertation avec le service régional de l'archéologique, trois sondages ont été réalisés devant les deux tours modernes afin de répondre à deux problématiques. Il se présentait l'opportunité de cerner l'environnement de l'abbaye et il s'agissait de définir un fond de forme pour des travaux d'aménagements du parvis (pose d'un nouveau revêtement) liés au projet de valorisation du site. Les sondages qui ont été volontairement peu intrusifs, ont consisté en trois tranchées de 12 à 17 m². Leur creusement a été arrêté dès l'apparition des vestiges modernes ou médiévaux, à 0,60 m sous la terre végétale en moyenne. Un nettoyage du fond a été réalisé suivi de relevés et d'une couverture photo.

4.5.1 Description

Ces sondages ont permis de mettre en évidence des sols en craie damée, des niveaux de cimetière ainsi que des maçonneries en grès et en calcaire.

4.5.1.1 Le sondage UE 2273

Fig. 123, page 163, Fig. 124, page 164, Fig. 125, page 165, Fig. 132, page 173

Réalisé sur le côté est de la tour nord, il a mis en évidence un niveau de cimetière avec des tombes en pleine terre (UE 2284) et une tombe à coffrage en pierre (UE 2285). Cet espace funéraire est coupé par les vestiges d'un mur massif. Il s'agit d'un mur en fondation constitué de blocs de grès grossièrement équarris et de blocages non appareillés, liés à un mortier sableux à chaux de couleur jaunâtre. Ce type de maçonnerie avait déjà été repéré lors de la fouille de 2012 et correspondait au massif de fondation du mur d'enceinte daté du XVe siècle.



Fig. 123 : Mont-Saint-Eloi, vue du sondage UE 2273 et de la fondation du mur d'enceinte - cliché I. Louiso - CDA CG62.

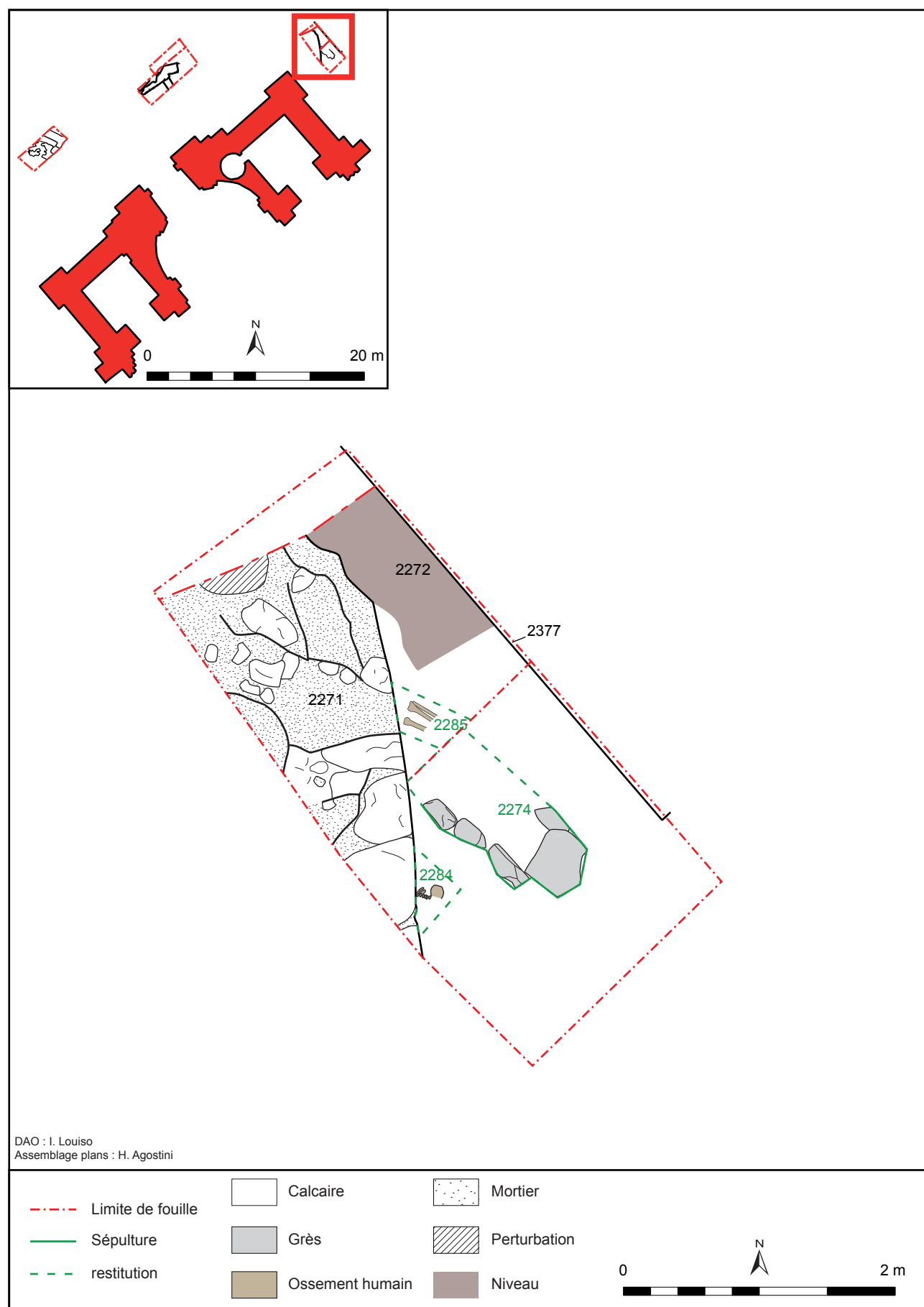


Fig. 124 : Mont-Saint-Eloi, plan du sondage UE 2273 et de la fondation du mur d'enceinte - CDA CG62.

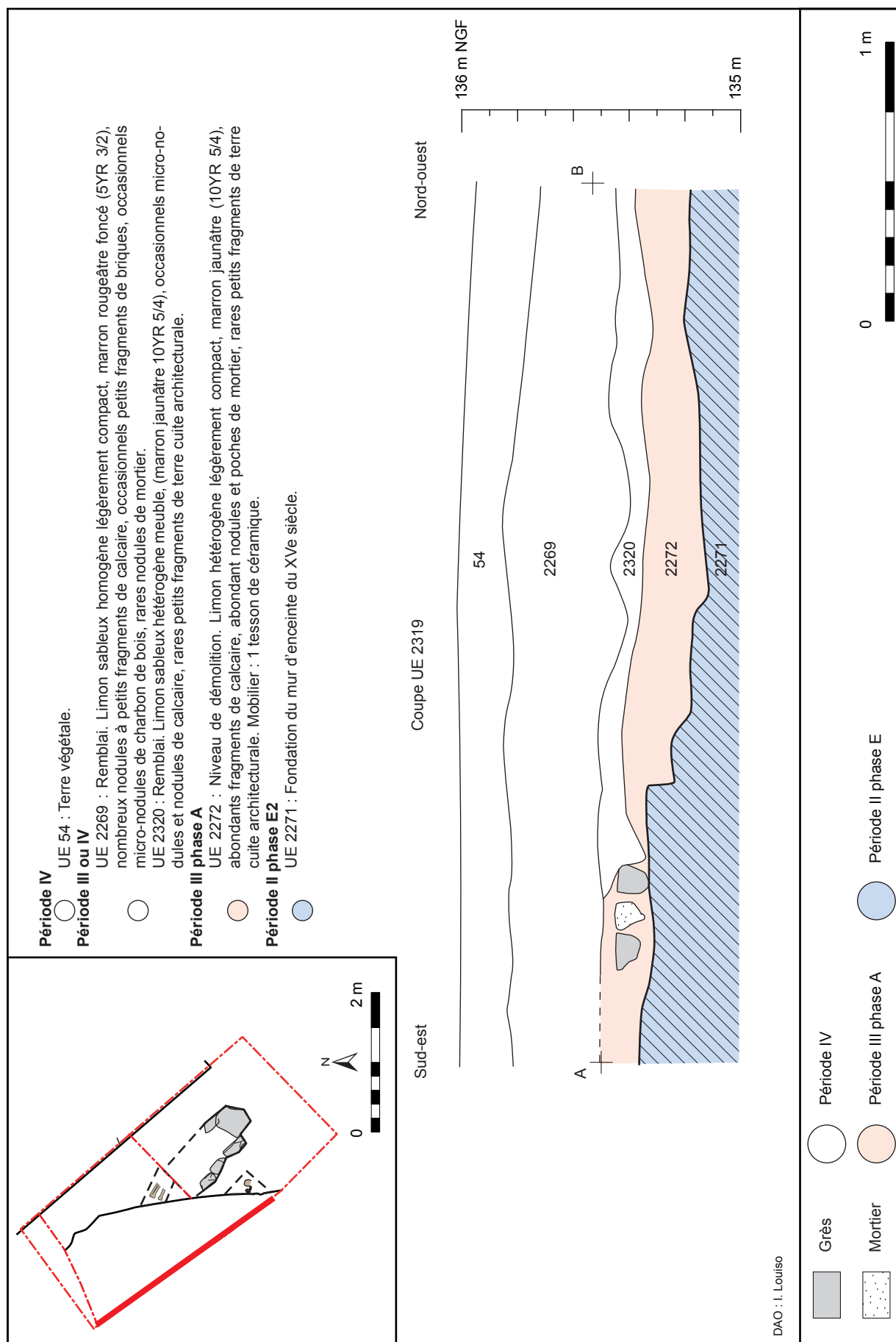


Fig. 125 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée dans le sondage UE 2273 - CDA CG62.

4.5.1.2 Le sondage UE 2322

Fig. 126, page 166, Fig. 127, page 167, Fig. 128, page 168

Le sondage UE 2322 réalisé devant la tour nord a permis de dégager une maçonnerie de grès et de calcaire (UE 2327). Orienté sud-est/ nord-ouest, cette construction semble correspondre au mur extérieur d'un bâtiment avec de beaux blocs de grès équarris sur son côté méridional. L'intérieur du mur semble aménagé avec des cassons de grès et de calcaire. L'ensemble est lié dans un mortier sableux induré, de couleur jaune orangé contenant des nodules de chaux. Un badigeon de mortier de couleur rose a été dégagé sur les blocs de grès, également observé à l'intérieur de la tranchée de fondation du mur (UE 2354). Une tombe (UE 2344) a sans doute été creusée à l'intérieur : bien que non fouillée, un effet de paroi était visible au niveau des pieds de l'individu. A une époque plus tardive, non datée faute de mobilier, un réaménagement du mur a été réalisé à son extrémité sud-est. Désaxé par rapport au mur initial, ce rajout est composé de quelques gros grès et calcaires associés à des cassons liés à un mortier jaune beige. Non seulement le nouveau mur est plus large mais sa construction est plus grossière. Le badigeon de couleur rose a disparu et cet aménagement vient recouvrir la sépulture. Dans l'angle nord-ouest une grande fosse rectangulaire, comblée de remblais divers, a été mise au jour. De part ses dimensions et la nature de son comblement, nous pouvons envisager qu'il s'agit de l'un des sondages en lien avec les travaux réalisés par Honoré Bernard dans les années 1970.



Fig. 126 : Mont-Saint-Eloi, vue du sondage UE 2322 - cliché I. Louiso - CDA CG62.

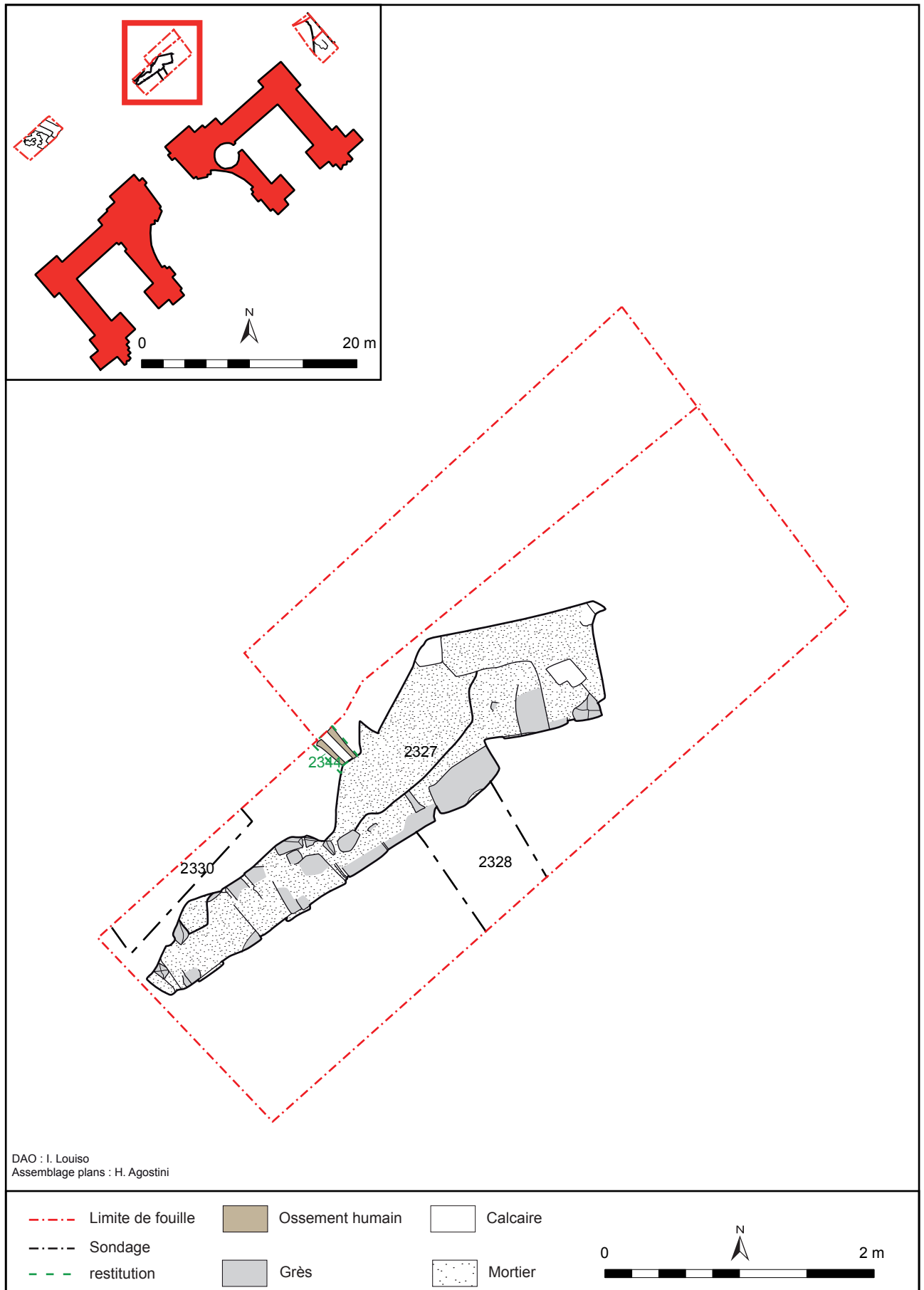


Fig. 127 : Mont-Saint-Eloi, plan du sondage UE 2322 - CDA CG62.

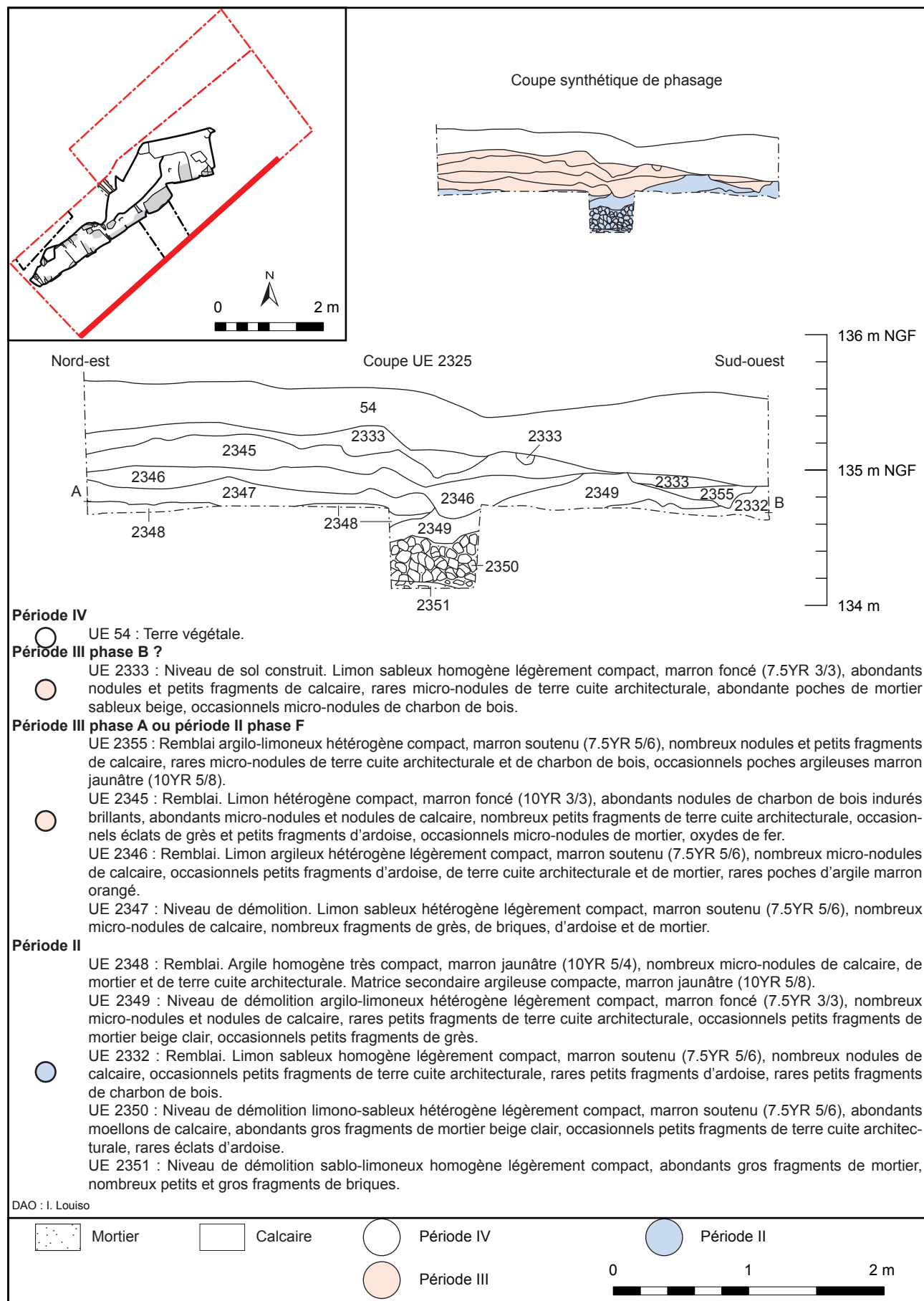


Fig. 128 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée dans le sondage UE 2322 - CDA CG62.

4.5.1.3 Le sondage UE 2281

Fig. 129, page 169, Fig. 130, page 170, Fig. 131, page 171

Le sol en craie damée UE 2341 est apparu sous un niveau de remblai de 0,50 m. Epais par endroit jusqu'à 10 cm, il se compose principalement de micro-nodule et de nodule de craie. Il est coupé par des sépultures (UE 2375 et 2376) dont les fosses sont rectangulaires et régulières. Repéré à une altitude NGF de 134,34 m, ce sol rappelle celui de la seconde aire sépulcrale (UE 1377) dégagé lors de la fouille 2012. Les tombes y sont orientées selon un même axe nord-ouest/sud-est. Bien que non fouillées ces fosses présentent des configurations en plan voisines de celles déjà observées. Ces vestiges ne sont pas datés avec précision, néanmoins, ils présentent de nombreuses similitudes avec les découvertes réalisées devant l'église gothique et le long de l'enceinte.



Fig. 129 : Mont-Saint-Eloi, vue du sondage UE 2281 - *cliché I. Louiso - CDA CG62.*

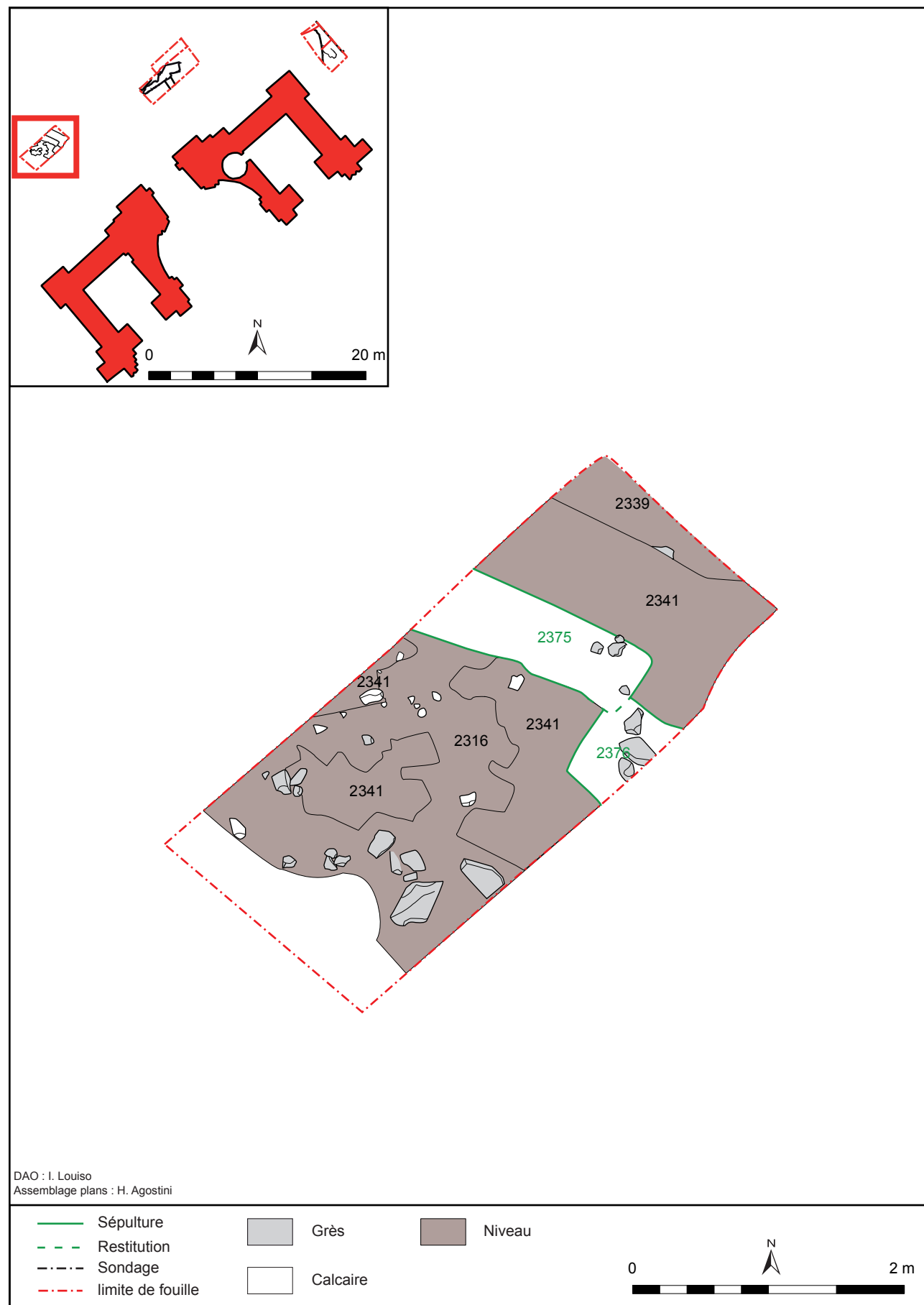


Fig. 130 : Mont-Saint-Eloi, plan du sondage UE 2281 - CDA CG62.

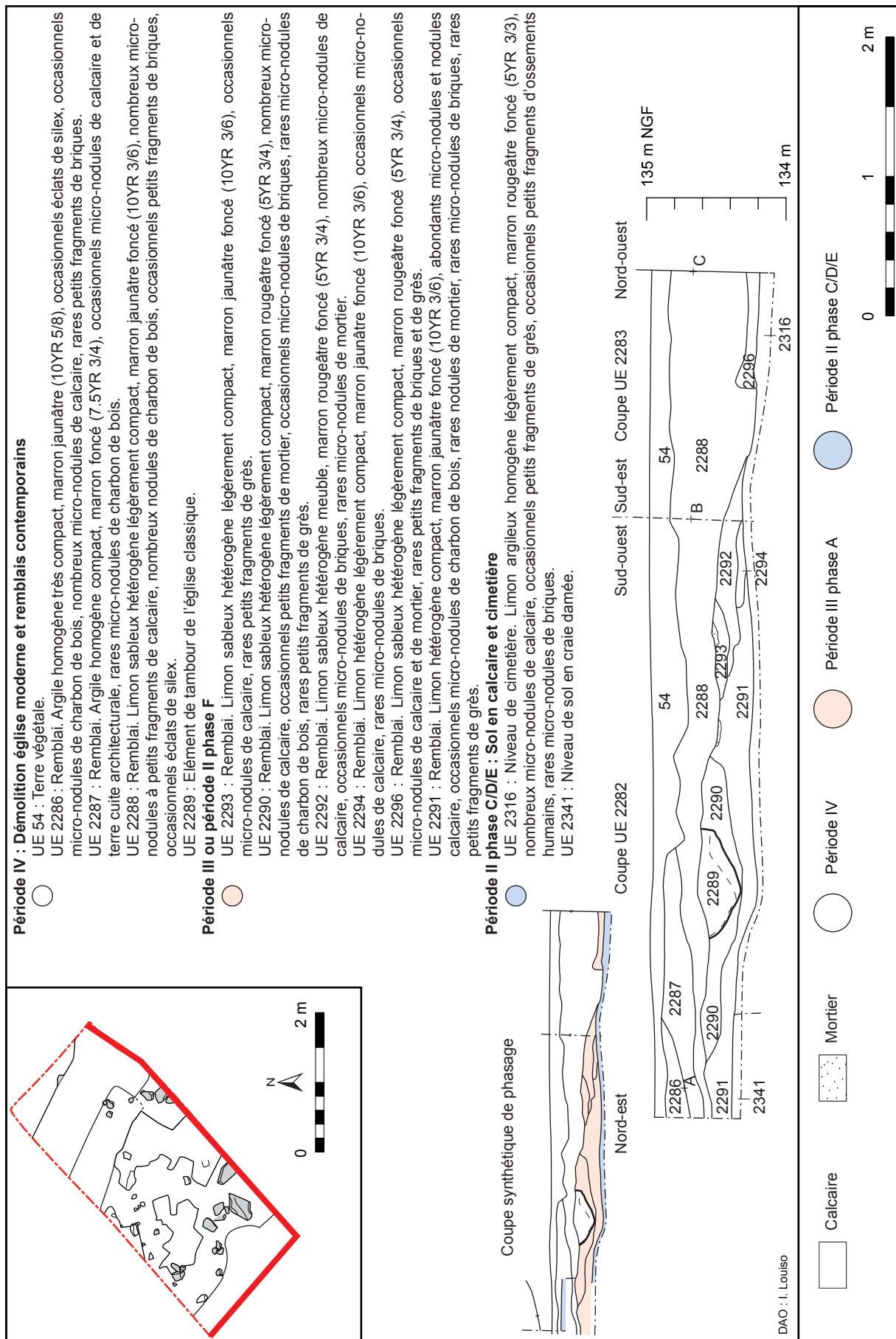


Fig. 131 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée dans le sondage UE 2281 - CDA CG62.

4.5.2 Synthèse des données des sondages

Fig. 132, page 173, Fig. 133, page 174, Fig. 134, page 175

Les sondages réalisés sur le devant des tours ont permis de dégager des vestiges bien conservés, denses et stratifiés vers le nord de la colline. Ils apparaissent à moins de 0,60 m de profondeur sous l'horizon organique.

Bien que mal datées, ces découvertes sont très similaires à celles des années précédentes derrière les tours modernes. Elles correspondent notamment au cimetière villageois qui se développe sur plus de 60 m devant l'abbatiale gothique. Les tombes qui n'ont pas été datées, peuvent être antérieures ou postérieures à l'enceinte du XIV^e siècle. Dans les deux cas, l'étendue de l'espace funéraire villageois interroge sur sa gestion et ses limites réelles. La présence d'un sol damé en calcaire, identique à ceux repérés à proximité de l'église, signale le soin apporté aux espaces de circulation, même à distance de l'édifice religieux. Le mur dégagé dans le sondage au pied de la tour nord-est appartient à une portion de l'enceinte qui part de la tour mise au jour en 2012 selon une orientation sud_ouest/nord-est. Ce mur, s'il se poursuit de manière rectiligne, aboutirait devant une tour de l'enclos abbatial figurée sur le plan-terrier de 1743.

Enfin le mur partiellement mis au jour dans l'un des sondages appartient au bâtiment dégagé par Honoré Bernard en 1970 et daté du haut Moyen Âge (Bernard 1970). Il n'est pas certain qu'il soit aussi ancien. En revanche il a peut-être une vocation funéraire comme l'auteur le propose: une tombe semble ensevelie à l'intérieur de ses murs. Placé loin devant l'église, à l'extrémité septentrionale du cimetière, il marque peut-être l'entrée dans l'aire sépulcrale villageoise.

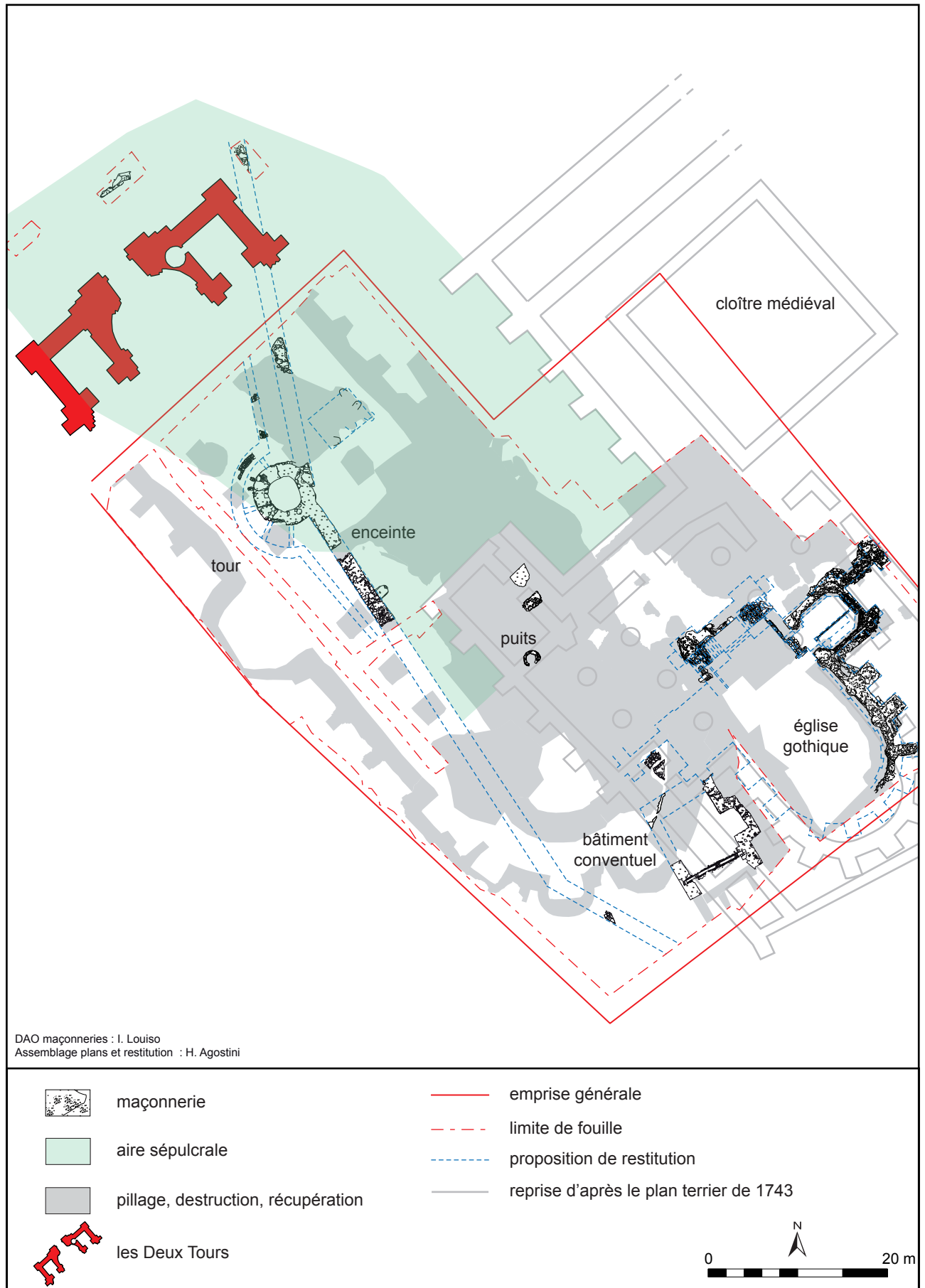


Fig. 132 : Mont-Saint-Eloi, plan de synthèse de la phase gothique - CDA CG62.



Fig. 133 : Mont-Saint-Eloi, superposition des données de fouille avec le plan terrier - CDA CG62.

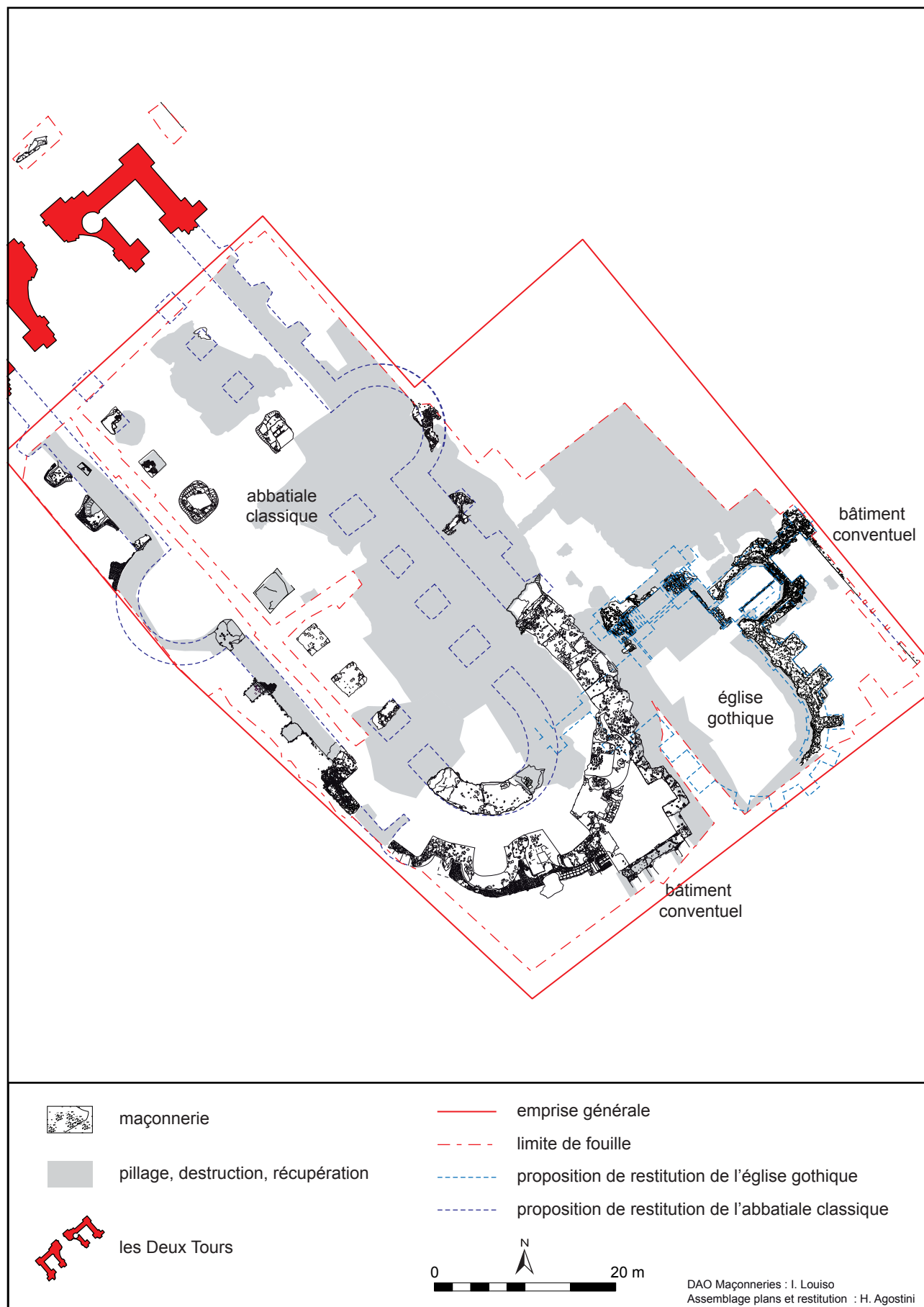


Fig. 134 : Mont-Saint-Eloi, plan de synthèse des phases gothique et classique - CDA CG62.

5. Synthèse générale (Jean Michel Willot)

5.1 Les vestiges d'un édifice religieux roman

La campagne de 2014 a pu aider à affiner les connaissances des constructions antérieures à l'église gothique, notamment la chapelle romane. L'édifice est probablement de plan rectangulaire, de 11 m de large sur plus de 11,50 m de long et d'une élévation assez importante. L'espace intérieur est compartimenté par deux rangées de colonnes formant un vaisseau central et deux collatéraux de trois travées au minimum. En revanche, la partie orientale de l'édifice, l'emplacement du chœur, n'est pas connu.

Le choix de l'implantation du sanctuaire, en limite sud de la colline, apparaît surprenant compte-tenu de la place apparemment disponible sur le plateau du relief au nord. Il est même construit dans le versant, avec des murs en grande partie hors sol, au nord mais installés dans la pente au sud, qui a été sans doute excavée pour l'occasion. De fait, le sol de l'édifice se situe, au nord, à près de 2,50 m sous les niveaux de circulation extérieurs, mais quasiment de plain-pied au sud. L'unique accès attesté, côté nord-ouest, est d'ailleurs une descenderie.

Sous le sol de l'édifice, l'excavation profonde de plus de 3,50 m et de 8 m à 10 m de côtés, à l'origine maçonnée correspond à l'emplacement de la crypte proprement dite. Elle apparaît dans les chroniques modernes (Rodière 1935 : 173, Barubé, Le Bolay 1982 : 79) lors de la description de l'église gothique comme une église basse soutenue de deux rangs de colonnes bleues. Ces mentions sont en adéquation avec les données archéologiques. Les supports du voutement de celle-ci devaient être identiques à ceux du niveau supérieur de l'édifice : une double rangée de piliers formant un vaisseau central et deux collatéraux. Son plan, son accès et sa datation précise ne sont pas connus. La destruction opérée à l'époque moderne a détruit le voutement et apparemment une grande partie de ses maçonneries. La fouille n'a, de plus, dégagé que la partie supérieure de la crypte, limitant la compréhension de son plan.

La crypte a été rattachée à cette phase sur la base des éléments stratigraphiques, historiques et des pratiques architecturales religieuses. En effet, la fondation de la chapelle qui accueille les reliques de Saint-Vindicien intervient dans le courant de la première moitié du Xe siècle, une période qui voit dans le nord de la France un développement des cryptes en lien avec le culte des reliques (Sapin 2014 : 226). L'acte de l'Evêque Fulbert est directement lié à l'élévation des reliques, pour lesquelles il fait construire un nouveau sanctuaire et des bâtiments, sous la garde d'une communauté de chanoines séculiers (Archives Départementales du Pas-de-Calais, manuscrit 62 : 7,8 ; Barubé 1977 : 50). La crypte n'est pas mentionnée mais l'élévation des reliques est durant cette période associée à cet espace dévolu spécifiquement à leur culte (Sapin 2014 : 47-48, 64). On peut se poser la question, compte-tenu de la nature de la communauté, si ce culte n'était pas public au Mont-Saint-Eloi (Barubé 1977 : 49).

Le plan proposé de la crypte repose sur une projection établie à partir de la configuration du premier niveau et des sources historiques. Il s'agirait d'une crypte-halle constituée de trois vaisseaux à deux ou trois travées. Ces cryptes qui se diffusent surtout à partir du XIe siècle, apparaissent pour les plus précoces à partir du Xe siècle (Sapin 2014 : 123, 125-129). Celle du Mont-Saint-Eloi interviendrait durant cette première vague : conforter son plan et sa datation s'impose d'autant plus que ces cryptes-halles ne sont pas les plus courantes.

Avec une crypte qui occuperait la quasi totalité de son sous-sol, la configuration de la chapelle romane interroge également car elle n'est pas en adéquation avec les exemples connus. En effet, les cryptes-halles sont plutôt situées sous le chœur et les chapelles. En l'état actuel de l'avancée des travaux archéologiques et des interprétations, le plan proposé d'un sanctuaire de plan simple et rectangulaire n'est pas remis en

cause : les vestiges de construction qui ont été repérés autour de l'édifice appartiennent à des bâtiments indépendants.

5.2 L'église gothique

Les données archéologiques de la campagne de 2014 ont porté principalement sur le chœur de l'abbatiale gothique et son environnement proche. Elles permettent de comprendre son plan, les techniques de construction et d'expliquer les choix architecturaux.

5.2.1 Les techniques de fondations

Le nouvel édifice gothique intègre la crypte et une partie de la chapelle romane qui occupent l'espace situé entre le chœur et le transept, selon un schéma classique pour la période. L'ancien chœur est détruit ainsi qu'une grande partie des élévations romanes à l'exception des murs nord qui ont été écrêtés. En agrandissant vers le sud le nouveau chœur, les déclivités plus marquées du terrain ont nécessité une mise en œuvre adaptée de ses fondations. La solution retenue a été d'installer des semelles qui ont permis de rattraper progressivement un niveau d'arase plan pour la fondation. Des remblais ont été apportés conjointement afin de rehausser le terrain et former une terrasse. Les nouveaux murs porteurs ont été déportés en retrait des anciennes maçonneries qui ne supportaient plus d'élévations. Il reste à déterminer si le retour sud-est du chœur a également été construit en retrait des maçonneries romanes ou s'il les remploie. En décalant les nouvelles fondations du chœur, les constructeurs préservaient la crypte, même si le rez-de-chaussée de l'édifice roman a été modifié (sol et élévations).

5.2.2 Le chœur gothique

Le nouveau chœur qui forme un unique vaisseau long de 24 m et large de 9 m à 10 m, se termine sur un chevet en abside. Le sol de la chapelle romane est bien modifié mais pas rehaussé : la différence de hauteur entre les niveaux de circulation du chœur et du transept reste marquée, près de 3 m. Son accès s'opère par deux escaliers latéraux qui aboutissent sans doute sur un palier d'attente et une dernière volée de marches qui mène sur le niveau de circulation principal. Cette différence de niveau de circulation relativement importante entre le chœur et le transept devait accentuer la démarcation entre les deux parties de l'édifice, en valorisant le chœur. Il occupe plus de la moitié de la longueur de l'abbatiale estimée à une quarantaine de mètres. Pour une communauté de chanoines réguliers, accorder une telle importance à leur espace de prière se comprend, mais les restitutions des élévations envisagées à partir des résultats de cette campagne révèlent une distinction entre cet espace et le reste de l'édifice qui est renforcée par ces choix architecturaux. Ces derniers s'expliquent notamment par des contraintes héritées du précédent édifice religieux. Toutefois, l'obligation d'accueillir des paroissiens pour les offices religieux dans le sanctuaire a pu conduire les chanoines à compartimenter les deux espaces. La paroisse, relativement étendue, n'est dotée d'une église que très tardivement au XVe siècle (De Cardevacque 1859 : 73) alors que la communauté assurait la *cura animarum* depuis le XIIe siècle (Barubé 1977 : 57).

La crypte romane a influé sur les partis pris architecturaux lors de la construction du chœur gothique. En décalant les nouvelles fondations du chœur, les constructeurs préservaient la crypte, même si le rez-de-chaussée de l'édifice roman a été modifié (sol et élévations). Son accès pour la période gothique n'a pas pu être déterminé car le sol du chœur a disparu avec la destruction du voutement de la crypte à l'époque moderne. Les accès primitifs ont peut-être été modifiés et peuvent se localiser plus à l'est où il est encore possible de les repérer sous les remblais. La crypte demeure un espace privilégié de l'abbatiale gothique où notamment les chanoines étaient tenus depuis la fin du XVe siècle d'y prier une fois par semaine (Barubé

1977 : 79). Elle a été également un refuge pour la communauté lors de fortes intempéries jusqu'au XVIII^e siècle (Barubé 1977 : 80, De Cardevacque 1859 : 119). Comme dans de nombreux cas à la période gothique, la crypte romane est modifiée et conservée dans le nouveau sanctuaire (Sapin 2014 : 212-214). Sa fonction a peut-être changé comme beaucoup d'autres, pour devenir aussi un lieu de prière et ne plus être uniquement qu'un espace dédié aux reliques et leur culte (Sapin 2014 : 99, 111). Sans évoquer une élévation des reliques qui n'est jamais mentionnée dans la documentation ancienne (bien que l'autel de l'une des chapelles du chœur est dédié à Saint-Vindicien, De Cardevacque 1859 : 87), il faut souligner qu'un autel de la crypte est dédié à la vierge et qu'une antienne mariale y est chantée chaque semaine (De Cardevacque 1859 : 93, 119).

5.2.3 La chapelle

La chapelle nord-est, de 7,50 m sur 8 m de côtés, a été construite au même moment que le chœur, certainement à l'emplacement d'un bâtiment excavé détruit totalement pour l'occasion. La mise au jour du sol en terre cuite vernissée demeure la découverte marquante de cette opération. Son état de conservation remarquable permet de présumer de la qualité des décors et des sols du reste de l'édifice et de mesurer la perte qu'a été leur disparition pour sa compréhension. Ce sol, sans doute posé dès la fin de travaux de l'abbatiale vers la seconde moitié du XIII^e siècle, est resté en place sur une longue durée et a été l'objet de quelques réfections localisées. Le pavage matérialise par son décor les différents espaces de la pièce selon leur fonction : l'accès, l'espace de prière et l'autel. Les élévations de la salle étaient probablement agrémentées d'une arcature aveugle, caractéristique du gothique. Un simple examen du pavage a livré des informations sur la déambulation et les stations dans la pièce qui est un lieu de prière uniquement : aucune tombe n'est matérialisée sur le sol. Les chapelles de la collégiale, au nombre de quatre sont mal documentées. La lecture des chroniques permet d'identifier deux chapelles qui sont des lieux d'inhumations des abbés, la chapelle Saint-Jean ou des Confesseurs et la chapelle des Abbés ou Sainte-Catherine, localisée à l'entrée du chœur. Des abbés sont également inhumés dans le transept ou en bas du dortoir à côté d'une des chapelles nord-est (De Cardevacque 1859). La chapelle mise au jour n'est donc aucune de celles mentionnées. Il se pose la question, compte-tenu de sa localisation et de l'absence de tombe, de la nature de sa dédicace, sans doute un saint ou une personne importante pour la communauté (Saint-Vindicien ?).

5.2.4 L'église

Les historiens avaient souligné la difficulté de restituer un plan de l'église gothique sur la base de la documentation iconographique et écrite à disposition (Barubé Le Bolay 1982 : 80). Le plan terrier de 1743, qui livre pourtant le plus de renseignements sur l'abbatiale, est source de questionnements auxquels les données archéologiques n'apportent pas forcément d'éléments de réponses.

D'ouest en est, l'église présente trois niveaux de circulation qui commencent de plain-pied dans la nef et le transept, avant de descendre d'un demi-niveau dans le chœur d'où on accède à la crypte en sous-sol. Cette différence de niveau entre le chœur et le reste de l'édifice n'est jamais mentionnée dans les écrits et n'apparaît pas sur le plan-terrier de 1743. La chapelle nord-est mise au jour est l'une des quatre chapelles de l'abbatiale gothique mentionnées dans les chroniques (Rodière 1935 : 173, Barubé, Le Bolay 1982 : 77). Les données archéologiques ont établi que la chapelle nord-est n'est pas un héritage roman. Avec un niveau de circulation plus bas que le transept et la nef, la chapelle nord-est, et certainement celle située au sud-ouest, toutes deux accolées au vaisseau du chœur, sont peut-être isolées de celles situées à l'extrémité des deux bras du transept. Le reste de l'édifice a été détruit très en profondeur à l'époque contemporaine, à l'exception éventuellement du mur pignon du bras nord du transept. Il sera difficile de renouveler la réflexion sur cette partie de l'abbatiale à partir des données archéologiques. Néanmoins, la vision qu'offrent

les résultats de fouille de 2014 de l'édifice modifie sensiblement la restitution proposée par les historiens. Les chapelles adossées au chœur occupent un espace équivalent d'une travée. Les chapelles localisées à l'extrémité des bras du transept seraient alors constituées de deux travées et formeraient le bas-côté de ces derniers. Sur les vues cavalières du XVII^e ou du XVIII^e siècle, qui offrent une vision du nord-ouest de l'abbaye, les chapelles accolées au bras sud-ouest du transept n'apparaissent pas, masquées par des édifices et l'enceinte. L'élévation des chapelles est très certainement moins importante que le reste de l'édifice.

5.2.5 L'environnement de la collégiale

La fouille a dégagé un espace ouvert au nord-est du chœur. Au sud, il est sans doute limité par la colline et un mur de clôture (dès le début du XII^e siècle, Barubé, Le Bolay 1982 : 69). Il est fermé à l'est tardivement par un bâtiment. Cet espace a été créé lors la construction du chœur grâce à l'apport de remblais qui ont constitué une terrasse artificielle. Un sol en craie damé a été mis au jour, sans doute pas celui d'origine, mais il correspond certainement au niveau de circulation primitif qui ne semble pas avoir été rehaussé sur une longue période. La présence des baies à une faible hauteur dans l'élévation de l'église a pu constituer une contrainte qui explique l'absence de remblaiement important dans ce secteur. Cet espace apparaît situé à un niveau bas par rapport au reste de l'enclos abbatial, même après une phase de remblaiement, peut-être parce qu'il était isolé, enserré entre les limites de la colline, l'église et des bâtiments conventuels.

5.3 Les transformations à l'époque moderne

La grande campagne de travaux lancée au début du XVIII^e siècle concerne dans un premier temps les bâtiments conventuels. L'église gothique est néanmoins partiellement restaurée, même transformée, à la suite d'une tempête particulièrement destructrice. Il est probable que les niveaux de circulation aient été modifiés avec un remblaiement du chœur et des chapelles attenantes pour rattraper un niveau général de circulation de plain-pied. La crypte demeure néanmoins en usage jusqu'à la démolition de l'église gothique en 1750. Une partie des murs est abattue et reconstruite sur des fondations plus larges. Enfin, une canalisation qui récupère les eaux pluviales dans l'angle des maçonneries du chœur et de la chapelle nord-est, est installée dans la cour qui est fermée à cette époque par un bâtiment conventuel du grand cloître.

Ses installations et ses transformations ne dureront qu'un temps limité : en 1750 l'abbatiale gothique est détruite et le secteur devient une cour localisée entre le chœur du nouveau sanctuaire moderne et les bâtiments conventuels.

6. Conclusion

La campagne de 2014 a principalement permis de mieux cerner les édifices religieux tout en soulevant de nouvelles problématiques.

Un premier sanctuaire doté d'une crypte est construit en limite sud de la colline. Il s'agit très vraisemblablement de celui qui est édifié à l'initiative de l'évêque Fulbert au Xe siècle pour accueillir les reliques de Saint-Vindicien. La nouvelle collégiale gothique est édifiée à son emplacement en intégrant une grande partie de l'édifice et sa crypte. L'église reste en usage, avec quelques transformations, jusqu'à la construction de la collégiale moderne qui est décalée vers l'ouest. Cette opération a été une opportunité, rare dans la région, de pouvoir étudier les modes de construction et l'articulation entre les différents édifices religieux. Elle met également en lumière des particularités inhérentes au site.

Le choix de construire dès l'origine en limite du relief interroge, alors que la place semble disponible sur le plateau de la colline. Il peut s'expliquer par la présence d'un premier monument qui, cependant, n'est pas attestée par les observations archéologiques. Les raisons sont peut-être aussi liées à l'acte fondateur de la communauté de chanoines au Xe siècle. L'élévation des reliques de Saint-Vindicien sont à l'initiative d'un évêque à la recherche de légitimité qui, pour ce faire, a créé un cadre pour instaurer le culte du saint. Le sanctuaire roman a été établi sur le bord de la colline pour éventuellement marquer le paysage et être visible de loin, notamment de la chaussée Brunehaut reliant Arras à Théouranne.

A l'instar du précédent monument, la collégiale gothique a marqué le paysage mais sans que cela soit la motivation première de son établissement. La communauté est implantée depuis deux siècles et l'abbaye est sans doute déjà bien structurée. Selon un schéma connu ailleurs, l'édifice religieux est construit autour de l'ancien sanctuaire en conservant une partie de ses superstructures. Il présente surtout un plan singulier et une circulation intérieure inhabituelle sur trois niveaux entre la nef et le transept, le chœur et enfin la crypte. La confrontation des données historiques et archéologiques a d'ailleurs permis d'appréhender sous un nouvel angle son fonctionnement et son organisation, en lien avec la nature de la communauté.

Les interprétations et hypothèses présentées cette année reposent sur un dégagement partiel des édifices religieux en plan comme en profondeur. Les structures les plus anciennes, la crypte notamment, n'ont pas été entièrement mises au jour. L'étude de ces vestiges qui sont dans ce secteur dans un bon état de conservation, peut être d'un réel apport pour avancer dans la compréhension du site et de la communauté. Elle peut livrer des éléments nouveaux concernant les pratiques cultuelles et leur évolution en lien avec les édifices religieux.

Enfin, les sondages réalisés devant les deux tours ont apporté des résultats surprenants sur la structuration de l'espace monastique avant la clôture de la fin du Moyen Âge. La présence de sépultures, de sols et d'un bâtiment témoigne d'une occupation dense de la périphérie de l'abbaye. La marge de l'enclos abbatial et ses limites précises médiévales demeurent somme toute méconnues au Mont-Saint-Eloi.

7. Bibliographie

Agache, Bréart 1975

AGACHE R., BRÉART B., *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. Le bassin de la Somme et ses abords à l'époque protohistorique et romaine*, Heilly : Ed. Société des antiquaires de Picardie.

Bardel, Perennec 2004

BARDEL A., PERENNEC R., « Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire » in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux entre Seine et Loire*, Table ronde n° 1 du CRAHM, (Caen, 2003), pp. 121 - 158.

Barubé 1977

BARUBÉ O., *L'abbaye du Mont-Saint-Eloi des origines au XIVe siècle*, Poitiers.

Barubé, Le Bolay 1982

BARUBÉ O., LE BOLAY E., *L'abbaye du Mont-Saint-Eloi à l'époque moderne. Spiritualité Architecture*.

Beauval et al. 2012

BEAUVAL C. dir., ALONSO L., BRUNET M., CABART H., CHENAL F., CRÉPEAU N., DAULNY L., DOYEN J.-M., MAURY M., FRONTEAU G., PÉCHART S., TREFFORT C. et VALLET S., Sains-en-Gohelle, « 227 rue Lamartine », Pas-de-Calais, Rapport d'opération de fouilles archéologiques 2012 Éd. : Archéosphère.

Berger, Dubois 1960

BERGER R., DUBOIS R., *Quatre-cents vues des villages d'Artois en 1602-1620*, tirées des albums de Charles de Croÿ, Arras, coll. « Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais ».

Bernard 1970

BERNARD H., *Le site du Mont-Saint-Eloi*, Groupe inter chantiers du Mont-Saint-Eloi, 3 fascicules dactylographiés.

Bernard 2009

BERNARD J.-L., « Essai d'interprétation du décor de sol de la crypte de Notre-Dame d'Argenteuil (Val d'Oise) », in CHAPELOT J., CHAPELOT O., RIETH B. (dir.), *Terres cuites architecturales médiévales et modernes*, Caen : CRAHM, pp. 187 – 196.

Bessac 1993

BESSAC J.-C., *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'antiquité à nos jours*. Revue archéologique de Narbonne, suppl. 14.

Blaizot 1998

BLAIZOT F., « La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation : exemples tardo-antique dans la Drôme et proto-médiéval en Seine-et-Marne », in, *Rencontre autour du cercueil, GAAFIF : bulletin de liaison*, numéro spécial 2, pp. 79-84.

Blary, Durey-Blary 1994

BLARY F., DUREY-BLARY V., « Un pavement de céramique du début du XIIIe siècle découvert dans une tour de l'enceinte urbaine de Coucy-le-Château (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n°3 - 4, pp. 115 - 138.

Bocquet-Appel 1984

BOCQUET-APPEL J.-P., "Biological evolution and history in 19th century Portugal", in VAN VARCK G.-N., HOWELLS W. (dir.), *Multivariate statistical methods in physical anthropology*, Dordrecht : Reidel, pp. 289 - 321.

Bocquet-Appel 2004

BOCQUET-APPEL J.-P., « La paléodémographie », in DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (dir.), *Objets et méthodes en Paléanthropologie*, Paris : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, pp. 271 - 293.

Boissavit-Camus et al. 1996

BOISSAVIT-CAMUS B., GALINIE H., LORANS E., PRIGENT D., ZADORA-RIO E., « Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine », in GALINIE H. éd., ZADORA-RIO E. éd., *Archéologie du cimetière chrétien* actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A., 1994, Tours : Revue archéologique du Centre de la France, 11^e supplément, pp. 257 - 269.

Bonde, Maines 1994

BONDE S., MAINES C., « La fouille de la salle capitulaire de l'ancienne abbaye augustinienne de Saint-Jean-des Vignes à Soissons (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n°3 - 4, pp. 77 - 114.

Brabant, Twisselmann 1964

BRABANT H., TWISSELMANN F., *Observations sur l'évolution de la denture permanente humaine en Europe occidentale*, Paris, tome 7 du Bulletin du Groupement International pour Recherche Scientifique en Stomatologie, pp. 11 - 84.

Brisac 1990

BRISAC C., *Le vitrail*, Paris : Les éditions du Cerf.

Brothwell 1972

BROTHWELL D.-R., *Digging up bones: the excavation, treatment and study of human skeletal remains*, 2nd ed., London : British Museum, coll. "National History".

Bruzek 1991

BRUZEK J., *Propositions d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt*, Bordeaux : CNRS, pp. 13-22.

Bruzek et al. 2004

BRUZEK J., SCHMITTA A., MURAIL P., « Identification biologique individuelle en paléanthropologie : détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette », in DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. dir., *Objets et méthodes en Paléanthropologie*, Paris : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, pp. 217 - 246.

Buchet et al. 2004

BUCHET L., SEGUY I., GALLIEN V., A quel âge sont-ils morts ? : âge " individuel " et âge " collectif ", Paris : Archéopages, 14, pp. 16 - 23.

Buikstra, Swegle 1989

BUIKSTRA J.-E., SWEGLE M., "Bone modification due to burning", In *Bone modification*. éd. R. Bonnischen, M.H. Sorg, pp. 247 - 258.

BRGM-INFOTERRE 2010

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES, Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des recherches Géologiques et Minières BRGM. Infoterre [en ligne]. URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [valide le 25 juin 2014].

Cabal 1974

CABAL M, *Ossements humains trouvés au Mont-Saint-Eloi sondage archéologique de 1970*, Thèse pour le doctorat en médecine, sous la direction du professeur C. Libersa univ. ???.

Carré, Guillon 1998

CARRE F. GUILLON M., « Méthodes d'approche chronologique d'un cimetière rural du VII^e au XIV^e siècle : le site de Portejoie Tournedos-sur-Seine, Eure », in : DELESTRE X., PERIN P. dir., *La datation des structures et des objets du Haut Moyen Âge : méthodes et résultats*, Actes des XV^e journées internationales d'Archéologie mérovingienne, AFAM, Mémoires, t. 7, pp. 93 - 98.

Chanteraine et al. 1996

CHANTERAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFETY J., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J., GUENNOC P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., *Carte géologique de la France au millionième*, Orléans : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Chapelot et al. 2009

CHAPELOT J., CHAPELOT O., RIETH B. (dir.), *Terres cuites architecturales médiévales et modernes*, Caen : CRAHM.

Charlier 2008

CHARLIER P. (dir.), *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales. Tendances et perspectives. Pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris : De Boccard.

Charrier, Cappe 2005

CHARRIER M., CAPPE H., *Prospection aérienne*, Bilan scientifique de la région Nord / Pas-de-Calais., p. 171.

Colardelle et al. 1996

COLAEDELLE M., DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., RAYNAUD C., « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le Sud-Est de la Gaule », in GALINIE H., ZADORA-RIO E. éd., *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. Tours 1994, FERACF : Revue archéologique du Centre de la France, 11^e supplément, pp. 271 - 303.

Compagnon, Louis, Willot 2002

COMPAGNON E., LOUIS E., WILLOT J.-M., *Au coeur des villages médiévaux du Nord de la France. Les fouilles de Guesnain et de Dechy*, Douai : éd. Association Arkeos, n° 21, coll « Archaeologia Duacensis ».

Comte, Galinié 1994

COMTE F., GALINIE H., « Les lieux d'inhumation dans les quartiers canoniaux, des origines au XVIII^e siècle », in PICARD J.-C. dir., *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris : De Boccard, pp. 61 - 70.

Croÿ 1985

CROÿ C., *Le Comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes*, Lille : Région Nord / Pas-de-Calais, coll. « Les Albums de Croÿ », Vol. T. XVII.

Crubézy et al. 2007

CRUBÉZY E., MASSET C., LORANS E., PERRIN F., TRANOY L., *Archéologie funéraire*. 2nd ed. Paris : Errance, coll. « Archéologiques ».

De Cardevacque 1859

DE CARDEVACQUE A., *L'abbaye du Mont-Saint-Eloi, 1068-1792*, Arras.

Delacampagne, Coulthard 1995

DELACAMPAGNE F., COULTHARD N., *Pavés et plates-tombes*, Cahier des Annales de Normandie, N° 27, pp. 1-238, coll. « de la Société des Antiquaires de Normandie ».

Delattre 1968

DELATTRE C., *Carte géologique de la France 1/50000, feuille d'Arras*, [carte], Orléans : BRGM.

Delmaire 1994

DELMAIRE B., *Le diocèse d'Arras de 1903 au milieu du XIV^e siècle*, Arras : Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, t. 1.

Delmaire 1994

DELMAIRE B., *Le diocèse d'Arras de 1903 au milieu du XIV^e siècle*, Arras : Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, t. 2.

Delmaire 1994

DELMAIRE R., *Le Pas-de-Calais 62/1. Carte archéologique de la Gaule*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture.

Delmaire 1994

DELMAIRE R., *Le Pas-de-Calais 62/2. Carte archéologique de la Gaule*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture.

Denizeau 2010

DENIZEAU G., *L'art gothique*, Paris : Nouvelles éditions Scala.

Dietrich 1998

DIETRICH A., « Technologie raisonnée du cercueil », in *Rencontre autour du cercueil, GAAFIF : bulletin de liaison*, numéro spécial 2, pp. 9 - 13.

Diderot, D'Alembert 1772

DIDEROT D., D'ALEMBERT J., *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, Paris : Le Breton, Durand, Briasson, David.

Derœux 1986

DEROEUX D., « Terres cuites architecturales au Moyen-âge », Colloque (Musée de Saint-Omer, 7-9 juin 1985), Arras : Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, XXII-2.

Duday et al. 1990

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBÉZY E., SELLIER P., TILLIER A.-M., L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, Paris, coll. « Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », n.s., t. 2, n. 3-4, pp. 29 - 50.

Durand 1988

DURAND M., « Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise. Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^{ème} au XVI^{ème} siècle », Chevrières, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro supplémentaire.

Durand 2009

DURAND J., *L'art au moyen âge*, Paris : Larousse.

Durand 2005

DURAND R., *La mort chez les bituriges cubes : Approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule Romaine*, Thèse (université de Paris I – Panthéon Sorbonne).

Egan, Pritchard 2002

EGAN G., PRITCHARD F., *Dress accessories 1150-1450*, 4e ed., London : The Stationary Office.

Faye 2005

FAYE O., Norroy-le-Veneur « Une nécropole mérovingienne », INRAP : *Rapport d'activité*, pp. 24 - 25.

Ferembach et al. 1979

FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M., *Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette*, Paris, t. 6, coll. « Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », pp. 7 - 45.

Fréville, Journa 1994

FREVILLE C., JOURNA R., « La nécropole mérovingienne de Longueil-Annel, Oise », *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, pp. 87 - 178.

Foy 2001

FOY D., *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Paris : CNRS Editions.

Gallien 1998

GALLIEN V., « Un cimetière urbain du haut Moyen Âge : Saint-Denis. Chronologie d'après les caractères structurels des tombes et les pratiques funéraires », in DELESTRE X. PERIN P., *La datation des structures et des objets du Haut Moyen Âge : méthodes et résultats*, Actes des XV^{es} journées internationales d'Archéologie mérovingienne, (Rouen, 1994), AFAM, Mémoires, t. VII, pp. 83 - 91.

Gallien, Langlois 1996

GALLIEN V., LANGLOIS J.-Y., *Exemple d'une gestion de cimetière au Moyen Âge : le cimetière de la basilique de Saint-Denis Seine-Saint-Denis*, Paris, t. 8, n° 3-4, coll. « Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », pp. 97 - 412.

Ginouvés, Bouras, Coulton, Gros 1998

GINOUVES R., BOURAS C., COULTON J.-J., GROS P., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III : Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Rome : École Française de Rome, (Publications de l'École française de Rome, 84).

Gelot et al. 1989

GELOT A., DONGMO L., SANTINI J.-J., Os surnuméraires du crâne. Structure physiologique mais transitoire. Paris : Semaine des Hôpitaux de Paris, t. 16, pp. 391 - 398.

Gerzaguet 1997

GERZAGUET J.-P., *L'abbaye d'Anchin de sa fondation 1079 au XIVe siècle : essor, vie et rayonnement d'une grande communauté bénédictine*, Villeneuve d'Ascq Nord : Presses Universitaires du Septentrion.

Grillon 2011

GRILLON G., *L'ultime message : Etude des monuments funéraires de la Bourgogne Ducale XIIIe-XVIe siècle*. Thèse de doctorat (Université de Bourgogne, Dijon).

Hanquiez 2011

HANQUIEZ D. (dir.), *Regards sur les dépôts lapidaires de la France du Nord*, Actes de la journée d'études L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de la France du Nord (Paris, 2008), Caen : Publications du CRAHM.

Henriet 2005

HENRIET J., *A l'aube de l'architecture gothique*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Henrion, Hunot 1996

HENRION F., HUNOT J.-Y., « Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois », in GALINIE H. (éd.), ZADORA-RIO E. (éd.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 1994), Tours : *Revue archéologique du Centre de la France*, 11^e supplément, FERACF, pp. 197 - 204.

Hurtrelle, Jacques 1984

HURTRELLE, J., JACQUES A., Arras « Fouilles de sauvetage avant la construction de l'Hôtel du Département », Arras : Ed. Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, T. 11 n° 3, coll. « Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais », pp. 259 - 346.

Key et al. 1994

KEY C.A., AIELLO L.C., MOLLESON T., *Cranial Suture Closure and its Implications for Age Estimation*, *International Journal of Osteoarchaeology*, t. 4, pp. 193 - 207.

Korpiun 2007

KORPIUN P., *Vaisselle et objets médiévaux en terre cuite à Valenciennes : apports récents de l'archéologie urbaine*, Valenciennes.

Lacquement et al. 2004

LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., *Carte géologique harmonisée de la région Nord/Pas-de-Calais, rapport final*, Orléans : Ed. Bureau de Recherche Géologiques et Minières.

Lafond 1988

LAFOND J., *Le vitrail, origines, technique, destinées*, Lyon : La Manufacture.

Lauwers 1997

LAUWERS J., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XIe – XIIIe siècles)*, Paris : Beauchesne, coll. « Théologie Historique, 103 », p. 194.

Langlois, Gallien 2004

LANGLOIS J.-Y., GALLIEN V., « La place des morts à l'intérieur et autour de l'église abbatiale cistercienne de Notre-Dame-de-Bondeville XIIIe-XVIIIe siècles : note préliminaire », in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux entre Seine et Loire*, Table ronde n°1 du CRAHM (Caen, 2003), pp. 121 - 158.

Leclerc 1990

LECLERC J., « La notion de sépulture », in CRUBERY E., DUDAY H., SELIER P., TILLIER A.-M., *Anthropologie et Archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*, Paris, t. 2, n. 3-4, coll. « Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », pp. 13 - 18.

Le Maho, Niel 2004

LE MAHO J., NIEL C., « Observations sur la topographie funéraire de la cathédrale de Rouen Xe-XIVe siècles », in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux entre Seine et Loire*, Table ronde n°1 du CRAHM (Caen, 2003), pp. 93 - 119.

Lottin 2000

LOTTIN A., *Etre et croire à Lille et en Flandres aux XVI-XVIIIème siècles*, Arras : Artois Presses Université.

Lorans 2007

LORANS E., « Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne IVe-XXe S », in CRUBÉZY E., MASSET C., LORANS E., PERRIN F., TRANOY L., *Archéologie funéraire*. 2nd éd, Paris : Errance, pp. 177 – 234, coll. « Archéologiques ».

Louis, Blondiaux 2009

LOUIS E., BLONDIAUX J., « L'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage (Nord). Vie, mort et sépulture dans une communauté monastique féminine », in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ?*, Table ronde du CRAHM, n. 4, (Caen, 2008), pp.117 - 149.

Martin, Saller 1957

MARTIN R., *Lehrbuch der Anthropologie*. 2^e éd. 1928, 3 vol., G. Fischer, Jena. 3^e édition, revue et corrigée par K. SALLER, *Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung*, G. Fische. Stuttgart : Naturhistorisches Museum.

Martindale 2003

MARTINDALE A., *L'art gothique*. Paris : Thames et Hudson SARL.

Masset 1982

MASSET C., *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse de doctorat (université Paris VII).

Masset 1987

MASSET C., « Le recrutement d'un ensemble funéraire », in DUDAY H., MASSET C., *Anthropologie physique et archéologie. Méthodes d'études des sépultures*, Colloque (Toulouse 1982), Paris : CNRS.

Meyer Rodrigues, Wyss 2009

MEYER RODRIGUES N., WYSS M., « Nouvelles données archéologiques sur les carreaux de pavement utilisés à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) au XIII^e siècle », in CHAPELOT J., CHAPELOT O., RIETH B., *Terres cuites architecturales médiévales et modernes*, Caen : CRAHM, pp. 213 – 220.

Michel et al. 2007

MICHEL H.-C., STEFANON L., ZABALLOS Y., *Principes et éléments de l'architecture religieuse médiévale : guide aide-mémoire*. Gavaudun : éditions Fragile.

Nivelle 1975

NIVELLE N., *Code pour l'analyse des monuments religieux*, Paris : Ed. du CNRS.

Olivier 1963

OLIVIER G., *L'estimation de la stature par les os longs des membres*, Paris, t. 4, XI^e série n°1, coll. « Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », pp. 433 - 449.

Olivier, Tissier 1975

OLIVIER G., TISSIER H., *Détermination de la stature et de la capacité crânienne*, Paris, t. 2, XIII^e série n° 1, coll. « Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris », pp. 1 - 11.

Parenty 1862

PARENTY F., *Vie de Saint Eloi évêque de Noyon et de Tournay par Saint Ouen évêque de Rouen suivie d'une monographie de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi*, Lille / Paris : Librairie de J. Lefort.

Peake, Delattre, Mahe 1998

PEAKE R., DELATTRE V., MAHE N., *La Tombe « La Cour des Lions ». Occupation du Néolithique ancien à l'époque carolingienne dans le secteur de l'interfluve Seine-Yonne*. Document final de synthèse. Programme d'interventions archéologiques dans les carrières de granulats de la Bassée Seine-et-Marne.

Pérouse de Montclos 2009

PEROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture : méthode et vocabulaire*, 7^e éd. 2009, Paris : éd. du patrimoine, (1^{re} éd. 1972), ([ISBN 2-85822-593-1](#)) ([ISSN 0768-0031](#)). Nouvelle édition 2011, revue et augmentée : 9782 75770 124-9.

Piavaux 2013

PIAUAUX M., *La collégiale Sainte-Croix à Liège, Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII^e –XV^e siècles*, Namur : Presses Universitaires de Namur.

Poignant 2005

POIGNANT S., Bondy « Une nécropole de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *Rapport d'activité*, INRAP.

Prigent 2004

PRIGENT D., « L'inhumation en milieu monastique : l'exemple de l'Anjou », in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux entre Seine et Loire*, Table ronde du CRAHM, n°1, (Caen, 2003), Caen : pp.159 - 179.

Prigent, Hunot 1996

PRIGENT D., HUNOT J.-Y., *La mort : voyage au pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou*. Association culturelle de Maine-et-Loire, Angers : Imprimerie. Palussière.

Rodière 1935

RODIÈRE R., *Chronique de l'Abbaye de Mont-Saint-Eloi*, Coll. « Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais ».

Roubo 1782

ROUBO A. J., *L'Art du layetier. Description des arts et métiers*, Paris : Moutard.

Sapin 2000

SAPIN C. (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, V^e-XX^e siècle : 10 ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre : Centre d'étude médiévales, Paris : Ed. du CTHS.

Sapin 2007

SAPIN C. (dir.), *La cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre Yonne, À l'origine du chantier gothique : la crypte romane, approche archéologique*, Auxerre, t. 11, coll. « Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre », pp : 96 - 112.

Sapin 2014

SAPIN C. (dir.), *Les cryptes en France*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 320p..

Simon 1987

SIMON C., « Evolution de la synostose des sutures crâniennes dans quelques populations anciennes », in DUDAY H., MASSET C., *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*, Colloque (Toulouse, 1982), Paris : CNRS, pp. 239 - 244.

Stratford 2011

STRATFORD N., MAURICE-CHABARD B., WALSH D., *Corpus de la sculpture de Cluny : les parties orientales de la Grande Eglise Cluny III*, Paris : Ed. A. et J. Picard.

Tarquinius Hoekstra, Hubert De Groot 1986

TARQUINIUS J. HOEKSTRA, HUBERT L. DE GROOT, “ Rectilinear mosaic tiled floors and tile production in Utrecht in the 14th century”, in DEROEUX D., *Terres cuites architecturales au Moyen-âge*, Colloque (Musée de Saint-Omer, 7-9 juin 1985), Arras : Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, XXII-2, pp. 241 - 255.

Terninck 1981

TERNINCK A.E., *L'Artois souterrain*, Vol. 1/4, Aubin : Ed. Gérard Monfort.

Terninck 1981

TERNINCK A.E., *L'Artois souterrain*, Vol. 2/4, Aubin : Ed. Gérard Monfort.

Terninck 1981

TERNINCK A.E., *L'Artois souterrain*, Vol. 4/4, Aubin : Ed. Gérard Monfort.

Terninck 1981

TERNINCK A.E., *L'Artois souterrain*, Vol. 3/4, Aubin : Ed. Gérard Monfort.

Timbert 2009

TIMBERT A., *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, Actes du colloque Noyon, (Noyon, 2006), Paris : Ed. A. et J. Picard, 2009.

Thillaud, Charon 1994

THILLAUD P.-L., CHARON P., *Lésions ostéo-archéologiques. Recueil et interprétation*, Sceaux : Kronos.

Thillaud 1995

THILLAUD P.-L., « Méthodologie en paléopathologie », in. *Proceedings of the IXth European meeting of the Paleopathology Association* (Barcelona, 1992), Barcelona : Museu d'Araqueologia de Catalunya, pp. 399 - 405.

Tourovets 2011

TOUROVETS A., *Exprimer l'architecture : termes et expressions utilisés dans la description des monuments*, Bruxelles : Safran.

Trotter, Gleser 1952

TROTTER M., GLESER G.C., *Estimation of stature from long bones of America whites and negroes*. Am. J. Phys. Anthropol., t. 10, pp. 463 - 514.

Ubelaker 1989

UBELAKER D.-H., "The estimation of age at death from immature human bone", in ISCAN M.-Y. (dir.), *Age markers in the human skeleton*, Springfield (Illinois) : Charles C. Thomas, pp. 55 - 70.

Verhaeghe 1989

VERHAEGHE F., *La céramique médiévale et post-médiévale du Nord de la France découverte à l'extérieur de cette région : rapport introductif*, pp. 215 - 224. Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord Pas-de-Calais

Verslype, Brulet 2004

VERSLYPE L., BRULET R., *Terres noires Dark earth*, Actes de table-ronde 2001, Coll. « Archéologie Joseph Mertens, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain ».

Vidal 2005

VIDAL P., Arras « Hôtel des Services du Conseil Général. Secteur funéraire Médiéval », Rapport de fouille. Amiens : INRAP.

Viollet-le-Duc 1856

VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*.

Willot 2011

WILLOT J.M. (dir.), AGOSTINI H., DAULNY L., DELAGE M., DELOBEL D., LOUISO I., Mont-Saint-Eloi « L'Abbaye du Mont-Saint-Eloi », Pas-de-Calais, rapport final d'opération, Dainville : Centre départemental d'archéologie, 316 p..

Willot 2012

WILLOT J.M. (dir.), AGOSTINI H., DALMAU L., DAULNY L., DELAGE M., DELOBEL D., Mont-Saint-Eloi « L'Abbaye du Mont-Saint-Eloi », Pas-de-Calais, Rapport final d'opération, Dainville : Centre départemental d'archéologie, 393 p..

Willot 2013

WILLOT J.M. (dir.), AGOSTINI H., DALMAU L., DAULNY L., DELAGE M., Mont-Saint-Eloi « L'Abbaye du Mont-Saint-Eloi », Pas-de-Calais, Rapport final d'opération, Dainville : Centre départemental d'archéologie, 586 p..

8. Table des figures

<i>Fig. 1 : Mont-Saint-Eloi, vue aérienne de la zone de fouille 2014 - cliché Entreprise Balloïde - CDA CG62.</i>	16
<i>Fig. 2 : Mont-Saint-Eloi, représentation de l'état du pavage après son dégagement - CDA CG62.</i>	17
<i>Fig. 3 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution de l'église gothique - CDA CG62.</i>	18
<i>Fig. 4 : Mont-Saint-Eloi, localisation régionale de la commune - CDA CG62.</i>	21
<i>Fig. 5 : Mont-Saint-Eloi, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster) - CDA CG62.</i>	21
<i>Fig. 6 : Mont-Saint-Eloi, carte au 1/25 000 (IGN scan 25) - CDA CG62.</i>	22
<i>Fig. 7 : Mont-Saint-Eloi, localisation du site sur le cadastre - CDA CG62.</i>	22
<i>Fig. 8 : vue des tours du Mont-Saint-Eloi dominant le plateau arrageois - cliché P. Fruitier - CDA CG62.</i>	27
<i>Fig. 9 : carte géologique au 1/1 000 000.</i>	29
<i>Fig. 10 : carte géologique au 1/50 000.</i>	30
<i>Fig. 11 : carte du contexte historique.</i>	32
<i>Fig. 12 : localisation du sondage réalisé en février 1970 par Honoré Bernard (Bernard 1970 : 7).</i>	33
<i>Fig. 13 : détail des vestiges mis au jour dans le sondage (Bernard 1970 : 9).</i>	33
<i>Fig. 14 : esquisse réalisée par Van der Meulen (Musée du Louvre, n° d'inventaire : RF 4954, recto.).</i>	36
<i>Fig. 15 : gravure réalisée par Beaulieu-le-Donjon (Bibliothèque Municipale d'Arras, cote F31).</i>	36
<i>Fig. 16 : plan terrier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi. (Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens).</i>	37
<i>Fig. 17 : plan des bâtiments conventuels de l'abbatiale réalisé par Souillart (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 7 Fi, 1323).</i>	38
<i>Fig. 18 : plan de l'abbatiale réalisé par Souillart (Archives départementales du Pas-d-eCalais, sous-série 7 fi, 573).</i>	39
<i>Fig. 19 : plan de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi édité par F Robaut et publié par A de Cardevacque (De Cardevacque 1859 : planche 6).</i>	39
<i>Fig. 20 : détail de l'abbatiale et des bâtiments conventuels modernes (De Cardevacque 1859 : planche 6).</i>	40
<i>Fig. 21 : l'abbaye du Mont-Saint-Eloi sur le cadastre napoléonien de 1818 (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 3P, 589-07, section C). Les éléments de l'église encore en élévation sont figurés avec un trait plus épais et colorés.</i>	41
<i>Fig. 22 : les deux tours de l'abbatiale moderne avant leur pilonnage lors de la Première Guerre Mondiale (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 5 fi 589-10).</i>	46
<i>Fig. 23 : les deux tours en cours de restauration après les dégâts de la Première Guerre Mondiale (Archives départementales du Pas-de-Calais, sous-série 3 fi 304-03).</i>	47
<i>Fig. 24 : Mont-Saint-Eloi, tableau des phases d'occupation du site et des correspondances par année.</i>	51

Fig. 25 : Mont-Saint-Eloi, localisation de la fouille et des sondages de la campagne de 2014 - CDA CG62..	52
Fig. 26 : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé - CDA CG62.	53
Fig. 27 : Mont-Saint-Eloi, vue aérienne de la zone de fouille 2014 - cliché Entreprise balloïde - CDA CG62.	54
Fig. 28 : Mont-Saint-Eloi, la chapelle romane et son environnement - CDA CG62.	56
Fig. 29 : vue du parement enduit du mur nord de la maçonnerie UE 2075. Au centre, un dossieret, vers l'angle, le renforcement - cliché L. Dalmau - CDA CG62.	57
Fig. 30 : vue en coupe du mur nord de la maçonnerie UE 2075. A gauche, les vestiges d'un piédroit et d'un appui du renforcement central - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	57
Fig. 31 : Mont-Saint-Eloi, relevé du parement de UE 2075, et de ses différents décors peints - CDA CG62. ..	58
Fig. 32 : Mont-Saint-Eloi, vue vers le nord du mur occidental avec les vestiges de l'accès - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	59
Fig. 33 : Mont-Saint-Eloi, la tranchée UE 2186 - cliché H. Agostini - CDA CG62.	61
Fig. 34 : Mont-Saint-Eloi, la maçonnerie UE 2478. On y voit un placage de mortier signalant une accroche sur une ancienne structure - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	61
Fig. 35 : Mont-Saint-Eloi, comblements de l'excavation UE 2432 qui a été réalisée devant la maçonnerie UE 2075 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.	62
Fig. 36 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution de l'édifice roman. - CDA CG62.	64
Fig. 37 : Mont-Saint-Eloi, coupe de restitution - CDA CG62.	65
Fig. 38 : Mont-Saint-Eloi, plan des vestiges romans périphériques à l'édifice religieux - CDA CG62.	68
Fig. 39 : Mont-Saint-Eloi, à gauche, fondation de la maçonnerie UE 2371 réemployée par les murs gothiques de la chapelle - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	69
Fig. 40 : Mont-Saint-Eloi, la maçonnerie UE 2369 située sous le mur du transept UE 2199 de l'église gothique - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	69
Fig. 41 : Mont-Saint-Eloi, coupe perpendiculaire à la maçonnerie UE 2487 - CDA CG62.	70
Fig. 42 : Mont-Saint-Eloi, traces d'un creusement dans le substrat sous la maçonnerie romane - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	72
Fig. 43 : Mont-Saint-Eloi, vue de la fosse UE 2461 sous le comblement de l'arrachage UE 2421 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.	73
Fig. 44 : Mont-Saint-Eloi, scellement du comblement de la fosse UE 2461 par le niveau UE 2418 et la fosse d'arrachage UE 2421 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.	73
Fig. 45 : Mont-Saint-Eloi, vue en coupe du niveau de sol UE 2419 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.	74
Fig. 46 : Mont-Saint-Eloi, la dépression UE 2460 en bas à gauche - cliché I. Louiso - CDA CG62.	74
Fig. 47 : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé - CDA CG62.	76
Fig. 48 : Mont-Saint-Eloi, plan détaillé du chœur de l'église gothique - CDA CG62.	77

<i>Fig. 49 : Mont-Saint-Eloi, profils schématiques du terrain - CDA CG62.</i>	<i>79</i>
<i>Fig. 50 : Mont-Saint-Eloi, coupe indiquant la tranchée de fondation du mur du chœur - CDA CG62.</i>	<i>81</i>
<i>Fig. 51 : Mont-Saint-Eloi, la semelle de fondation UE 2427 - cliché H. Agostini - CDA CG62.</i>	<i>83</i>
<i>Fig. 52 : Mont-Saint-Eloi, vue du fourrage de la fondation de chœur UE 2428 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>83</i>
<i>Fig. 53 : Mont-Saint-Eloi, vue générale des contreforts du chœur de l'église gothique - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>84</i>
<i>Fig. 54 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée au niveau d'un contrefort - CDA CG62.</i>	<i>85</i>
<i>Fig. 55 : Mont-Saint-Eloi, la partie occidentale du chœur - CDA CG62.</i>	<i>86</i>
<i>Fig. 56 : Mont-Saint-Eloi, les traces de l'accroche du massif d'angle UE 2182 sur une maçonnerie plus ancienne - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>87</i>
<i>Fig. 57 : Mont-Saint-Eloi, coupe du mur-banquette UE 2189 - CDA CG62.</i>	<i>89</i>
<i>Fig. 58 : Mont-Saint-Eloi, vue générale du mur banquette avec sa bande d'enduit sombre qui souligne la base des élévations - cliché M.-L. De Noblet - CDA CG62.</i>	<i>90</i>
<i>Fig. 59 : Mont-Saint-Eloi, l'extrémité nord-ouest de l'enduit qui forme un retour, signalant la présence d'une banquette - cliché M.-L. De Noblet - CDA CG62.</i>	<i>90</i>
<i>Fig. 60 : Mont-Saint-Eloi, les fondations de l'escalier UE 2179, au fond le pavage de la chapelle - cliché L. Dalmau - CDA CG62.</i>	<i>92</i>
<i>Fig. 61 : Mont-Saint-Eloi, les fondations du massif d'escalier UE 2076 - cliché H. Agostini - CDA CG62.</i>	<i>92</i>
<i>Fig. 62 : Mont-Saint-Eloi, le parement côté chœur du massif d'escalier UE 2076, assis à l'origine sur une banquette. La base du massif conserve encore les vestiges de son installation sur la banquette sous la forme d'un bourrelet de mortier - cliché H. Agostini - CDA CG62.</i>	<i>93</i>
<i>Fig. 63 : Mont-Saint-Eloi, les vestiges du massif d'escalier UE 2146 installés dans l'angle sud-ouest du mur roman UE 2075 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>93</i>
<i>Fig. 64 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution du chœur gothique - CDA CG62.</i>	<i>95</i>
<i>Fig. 65 : Mont-Saint-Eloi, plan de la chapelle et de son pavage - CDA CG62.</i>	<i>97</i>
<i>Fig. 66 : Mont-Saint-Eloi, vue du fourrage du mur sud-est UE 2476 de la chapelle, du massif d'angle UE 2482 et du mur du chœur UE 2428. - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>98</i>
<i>Fig. 67 : Mont-Saint-Eloi, le mur nord-ouest UE 2467 et sa tranchée de fondation creusée dans le substrat sableux - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>99</i>
<i>Fig. 68 : Mont-Saint-Eloi, le mur sud-est UE 2476 avec au pied, la tranchée de récupération du parement - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>99</i>
<i>Fig. 69 : Mont-Saint-Eloi, vue du mur UE 2476 et de la maçonnerie romane UE 2371 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>100</i>
<i>Fig. 70 : Mont-Saint-Eloi, les contreforts d'angle sud-est de la chapelle - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	<i>100</i>
<i>Fig. 71 : Mont-Saint-Eloi, l'assise en grès UE 2477 et le remblai UE 2261 en blocs de calcaire - cliché J.-M.</i>	

<i>Willot - CDA CG62.</i>	101
<i>Fig. 72 : Mont-Saint-Eloi, le massif d'angle UE 2481 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	101
<i>Fig. 73 : Mont-Saint-Eloi, représentation de l'état du pavage après son dégagement - CDA CG62.</i>	102
<i>Fig. 74 : Mont-Saint-Eloi, diagramme stratigraphique de la chapelle - L. Dalmau - CDA CG62.</i>	104
<i>Fig. 75 : Mont-Saint-Eloi, les différents types de composition A, B, C, D, E, F - L. Dalmau - CDA CG62.</i>	106
<i>Fig. 76 : Mont-Saint-Eloi, emplacement des différents types de composition A, B, C, D, E, F - L. Dalmau - CDA CG62.</i>	107
<i>Fig. 77 : Mont-Saint-Eloi, l'emplacement du premier panneau, aujourd'hui disparu - cliché L. Dalmau - CDA CG62.</i>	109
<i>Fig. 78 : Mont-Saint-Eloi, typologie non exhaustive des carreaux de terre cuite - cliché M.-L. De Noblet - CDA CG62.</i>	109
<i>Fig. 79 : Mont-Saint-Eloi, panneau de type B au motif central particulier - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	111
<i>Fig. 80 : Mont-Saint-Eloi, particularité d'une composition de type A - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	111
<i>Fig. 81 : Mont-Saint-Eloi, comparaison du pavage du Mont-Saint-Eloi avec le pavage de (Bernard 2009 : 191, fig.2)- CDA CG62.</i>	112
<i>Fig. 82 : Pavage de la chapelle St John à Utrecht (Tarquinius J. Hoekstra, Hubert L. De Groot 1986 : 244, fig.3) - CDA CG62.</i>	113
<i>Fig. 83 : Pavage de la chapelle privée du château de Suscinio (Morbihan, André 1986 : 303, fig. 4) - CDA CG62.</i>	113
<i>Fig. 84 : Mont-Saint-Eloi, les éléments de lapidaire en haut et bas relief retrouvés au pied de la banquette - CDA CG62.</i>	115
<i>Fig. 85 : Mont-Saint-Eloi, des exemples de blocs enduits et peints - CDA CG62.</i>	116
<i>Fig. 86 : Mont-Saint-Eloi, la maçonnerie UE 2199 de la deuxième chapelle avec la reprise moderne UE 2137 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	119
<i>Fig. 87 : Mont-Saint-Eloi, relevé de la fondation romane UE 2487, du contrefort gothique UE 2368, de la reprise moderne UE 2367 et du bâtiment conventuel moderne UE 2381 - CDA CG62.</i>	120
<i>Fig. 89 : Mont-Saint-Eloi, légende du relevé des contreforts de la deuxième chapelle - CDA CG62.</i>	121
<i>Fig. 88 : Mont-Saint-Eloi, vue des deux pierres de fondation et du parement en grès du contrefort UE 2368, sous l'état moderne UE 2367 (les trois assises de parement en grès supérieure) et le mur UE 2381 (à droite) - cliché I. Louiso - CDA CG62.</i>	121
<i>Fig. 90 : Mont-Saint-Eloi, la terrasse et les sols extérieurs au sud-est du choeur - CDA CG62.</i>	122
<i>Fig. 91 : Mont-Saint-Eloi, vue des remblais de construction associés au choeur - cliché H. Agostini - CDA CG62.</i>	123
<i>Fig. 92 : Mont-Saint-Eloi, vue du sol en craie damée UE 2306 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	124
<i>Fig. 93 : Mont-Saint-Eloi, vue du remblai de cassons de calcaire et de mortier UE 2261 - cliché J.-M.</i>	

Willot - CDA CG62.	125
Fig. 94 : Mont-Saint-Eloi, plan de la tombe UE 2303 - CDA CG62.	126
Fig. 95 : Mont-Saint-Eloi, vue de la tombe UE 2303 - cliché S. Lacroix - CDA CG62.	127
Fig. 96 : Mont-Saint-Eloi, vue des traces laissées par un nouveau traitement de surface sur le lapidaire - CDA CG62.	129
Fig. 97 : Mont-Saint-Eloi, deux vues d'une clé de voute trouvée sur le site - CDA CG62.	130
Fig. 98 : Mont-Saint-Eloi, plan de restitution de l'église gothique - CDA CG62.	134
Fig. 99 : Mont-Saint-Eloi, zoom sur le plan terrier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi. (Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens). - CDA CG62.	135
Fig. 100 : Mont-Saint-Eloi, l'église gothique dans son environnement d'après les données de fouilles des campagnes des années 2011 à 2013 - CDA CG62.	136
Fig. 101 : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé - CDA CG62.	137
Fig. 102 : Mont-Saint-Eloi, vue du mur UE 2367 accolé au contrefort UE 2368 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	138
Fig. 103 : Mont-Saint-Eloi, plan des modifications des maçonneries du transept et de la chapelle (période II, phase F) - CDA CG62.	139
Fig. 104 : Mont-Saint-Eloi, vue en plan du contrefort UE 2368 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	140
Fig. 105 : Mont-Saint-Eloi, plan de localisation des sépultures - CDA CG62.	142
Fig. 106 : Mont-Saint-Eloi, la sépulture UE 2236 - cliché I. Louiso - CDA CG62.	144
Fig. 107 : Mont-Saint-Eloi, vue de la canalisation UE 2245 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	145
Fig. 108 : Mont-Saint-Eloi, plan de la canalisation UE 2245 - CDA CG62.	146
Fig. 109 : Mont-Saint-Eloi, vue de la canalisation UE 2245 et des fondations de la cuve dans l'angle des chapelles - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	147
Fig. 110 : Mont-Saint-Eloi, vue générale de la canalisation UE 2245 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62. .	148
Fig. 111 : Mont-Saint-Eloi, coupe de la canalisation UE 2245 - CDA CG62.	149
Fig. 112 : Mont-Saint-Eloi, coupe de la canalisation UE 2245 - CDA CG62.	150
Fig. 113 : Mont-Saint-Eloi, plan du contrefort UE 2232 - CDA CG62.	153
Fig. 114 : Mont-Saint-Eloi, coupe du contrefort UE 2232 - CDA CG62.	154
Fig. 115 : Mont-Saint-Eloi, plan du contrefort UE 2252 - CDA CG62.	156
Fig. 116 : Mont-Saint-Eloi, vue de l'assise de fondation du contrefort UE 2232 - cliché A. Lagneau - CDA CG62.	157
Fig. 117 : Mont-Saint-Eloi, vue du fourrage de l'élévation du contrefort UE 2252 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.	157
Fig. 118 : Mont-Saint-Eloi, matérialisation sur le plan terrier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi du bâtiment conventuel (Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 1419 des plans anciens, la pixellisation	

<i>est due au niveau de zoom). - CDA CG62.</i>	158
<i>Fig. 119 : Mont-Saint-Eloi, vue du niveau de remblai 2077 aux abords de la maçonnerie UE 2075 - cliché L. Dalmau - CDA CG62.</i>	159
<i>Fig. 120 : Mont-Saint-Eloi, vue de la sépulture UE 2363 inhumée dans le contrefort UE - cliché I. Louiso - CDA CG62.</i>	160
<i>Fig. 121 : Mont-Saint-Eloi, vue du mur UE 2381 - cliché J.-M. Willot - CDA CG62.</i>	161
<i>Fig. 122 : Mont-Saint-Eloi, localisation des sondages devant les deux tours - CDA CG62.</i>	162
<i>Fig. 123 : Mont-Saint-Eloi, vue du sondage UE 2273 et de la fondation du mur d'enceinte - cliché I. Louiso - CDA CG62.</i>	163
<i>Fig. 124 : Mont-Saint-Eloi, plan du sondage UE 2273 et de la fondation du mur d'enceinte - CDA CG62.</i>	164
<i>Fig. 125 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée dans le sondage UE 2273 - CDA CG62.</i>	165
<i>Fig. 126 : Mont-Saint-Eloi, vue du sondage UE 2322 - cliché I. Louiso - CDA CG62.</i>	166
<i>Fig. 127 : Mont-Saint-Eloi, plan du sondage UE 2322 - CDA CG62.</i>	167
<i>Fig. 128 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée dans le sondage UE 2322 - CDA CG62.</i>	168
<i>Fig. 129 : Mont-Saint-Eloi, vue du sondage UE 2281 - cliché I. Louiso - CDA CG62.</i>	169
<i>Fig. 130 : Mont-Saint-Eloi, plan du sondage UE 2281 - CDA CG62.</i>	170
<i>Fig. 131 : Mont-Saint-Eloi, coupe réalisée dans le sondage UE 2281 - CDA CG62.</i>	171
<i>Fig. 132 : Mont-Saint-Eloi, plan de synthèse de la phase gothique - CDA CG62.</i>	173
<i>Fig. 133 : Mont-Saint-Eloi, superposition des données de fouille avec le plan terrier - CDA CG62.</i>	174
<i>Fig. 134 : Mont-Saint-Eloi, plan de synthèse des phases gothique et classique - CDA CG62.</i>	175
<i>Planche I : Mont-Saint-Eloi, plan général des vestiges - CDA CG 62</i>	204
<i>Planche II : Mont-Saint-Eloi, plan général phasé des vestiges toutes périodes confondues - CDA CG 62</i>	206
<i>Planche III : Mont-Saint-Eloi, état réel du pavage - CDA CG 62</i>	208
<i>Planche IV : Mont-Saint-Eloi, mise en évidence des traces d'usages sur le pavage - CDA CG 62</i>	210
<i>Planche V : Mont-Saint-Eloi, restitution du pavage - CDA CG 62</i>	212

Jean-Michel WILLOT (dir.), Laetitia DALMAU, Hélène AGOSTINI, Déborah DE-LOBEL, avec la collaboration de Isabelle LOUISO

Mont-Saint-Eloi, Abbaye du Mont-Saint-Eloi, volume 1

Rapport final d'opération de fouilles, éd. Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2014, 199 p., 134 fig.

Résumé

La campagne de fouille de 2014 qui s'est déroulée du 18 août au 19 septembre a porté principalement sur le chœur de la collégiale gothique et la crypte. Elle a été l'opportunité de mettre au jour les vestiges d'un édifice religieux roman, et le chœur du sanctuaire gothique. Un pavage en terre cuite a été dégagé à l'intérieur d'une des chapelles de l'abbatiale gothique.



Vue générale de la chapelle du chœur gothique et de son pavage en cours de nettoyage - cliché I. Louiso - CDA CG62.

Thésaurus

Moyen Âge, Moderne, Pas-de-Calais, Mont-Saint-Eloi, abbaye, église abbatiale, chapelle, crypte, pavage, terre cuite architecturale, lapidaire, sépultures, rapport d'opération

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 2

Nombre de pages : 258

Nombre de figures : 134

Nombre de planches : 5